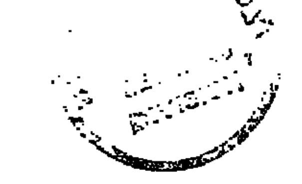
Sur la route des Croisades : Iznik

Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

ÉDITION SPÉCIALE

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15086 7 F

VENDREDI 30 JUILLET 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'Italie s'interroge

SOUS le choc du terrorisme, les Italiens s'interrogent et se souviennent. Cinq bombes en trois mois, dix morts, une soixantaine de blessés : comment ne redouteraient-ils pas le retour de la « stratégie de la tension » de sinistre mémoire, cette longue litanie d'attentats sanglants – entre décembre 1969 et décembre 1984 – et pour la plupart demeurés impunis ? A défaut d'avoir découvert à l'époque le visage des poseurs de bombes, on devinait leurs objectifs : faire peur à l'opinion et déstabiliser l'Etat, dans l'espoir de créer un climat favorable à un coup de force de droite.

Cette fois, la perplexité du pays est plus profonde. Pour cacher sa gêne lors de l'attentat de Florence, le 27 mai, le ministre de l'intérieur, Nicola Mancino, avait parlé « d'attaque terroristico-mafieuse ». Ce qui veut dire tout et rien à la fois. En vérité, aucune piste ne peut être écartée. Bien sûr, on peut toujours soupçonner la Mafia ou certains éléments des services secrets d'avoir prêté un concours « technique » à ces attentats. Mais pour le compte de qui ?

S'AGIT-IL d'un combat d'arrière-garde de la vieille criminalité en voie d'être dépossédée, dans le vent du changement, des anciennes amitiés – voire des complicités – qui assuraient sa survie ? On ne peut l'exclure. Mais pourquoi s'attaquerait-elle de front à l'Etat, au risque – majeur – de s'attirer ses foudres ? De l'avis général, l'affaire semble relever plutôt d'une stratégie « politique », dont témoignent trop de coïncidences troublantes. Ce n'est pas un hasard si les derniers attentats visaient des lieux symboliques, témoins de la culture et de l'identité même de l'Etat et de la nation. Est-ce la marche de la « nouvelle Italie » que l'on veut freiner à tout prix ?

L'attaque de Florence était intervenue à quelques jours à peine des élections municipales partielles du 6 juin, qui se soldèrent par un désastre de l'ancienne coalition au pouvoir. Les bombes de Rome et Milan ont explosé peu après que les présidents des Chambres et le gouvernement se furent engagés à « boucler » avant le 6 août la réforme du système électoral, pierre angulaire permettant la reconstruction du système politique. Mais à quoi pourrait bien servir l'acte désespéré de certains défenseurs du système moribond, sinon à accélérer justement le désir du changement ?

AUTRE coïncidence, plus inquiétante encore : l'escalade de la violence intervient au moment où les juges de « Mani Pulite », cette enquête tentaculaire sur la corruption « unissant » les milieux d'affaires et le monde politique, s'apprêtent à porter un coup violent au vieux « système ». Car des personnalités de premier plan seraient impliquées dans l'affaire Enimont, qui s'est déjà soldée par trois suicides, dont celui de Raul Gardini. Risque-t-on de découvrir derrière cette affaire l'existence de trafics internationaux où l'Etat lui-même aurait trempé et tellement scandaleux qu'il faudrait absolument faire taire leurs derniers témoins ?

En cette délicate période de transition, certains sont peut-être tentés, en profitant d'un certain « vide » politique, de pratiquer la politique du pire, alors que manque encore une « relève » crédible et organisée. Dans cette tragédie, le peuple italien a au moins un motif de réconfort : ces nouveaux attentats resserrent son unité et sa volonté de changement dans le calme et la dignité.

Lire page 3 l'article de MARIE-CLAUDE DECAMPS

M 0147 - 0730 - 7,00 F



Les villages du Sud vidés de leurs habitants

L'exode vers Beyrouth déstabilise le Liban

Pour la cinquième journée consécutive, l'aviation, l'artillerie et la marine israéliennes ont bombardé, jeudi 29 juillet, des localités du sud du Liban. Pour sa part, le Hezbollah pro-iranien a attaqué six positions de l'armée du Liban sud, la milice auxiliaire de l'État juif. Un bilan provisoire faisait état, jeudi matin, de quatre-vingt-dix morts et trois cent quarante-deux blessés. L'exode massif des habitants vers Beyrouth déstabilise le Liban en menaçant son fragile équilibre.

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Jusqu'où Israël ira-t-il dans sa volonté d'anéantir la résistance islamique au Liban ? Au cinquième jour d'une opération d'une violence meurtrière et destructrice rarement atteinte au Liban, y compris lors de l'invasion de 1982, rien ne semble devoir arrêter l'Etat juif. Chaque jour, les bombardements s'étendent plus en profondeur sur le territoire libanais et les ultimatums enjoignant à la population de quitter les villages se succèdent sans relâche.

Mercredi 28 juillet, outre une trentaine de villages chiites autour de Tyr, c'est la ville elle-même qui a reçu un tel ultimatum, ce qui a provoqué l'exode en quelques heures de plus de la moitié de ses quelque cent mille habitants. En soirée, des bombardements sur les abords de Saïda (cinq cent mille habitants, avec les réfugiés qui s'y pressent) ont été suivis d'une annonce, à la radio de l'Armée du Liban sud (ALS, milice affidée d'Israël), précisant qu'il s'agissait là d'« *un avertissement aux habitants pour qu'ils quittent la ville* ».

Devant l'énormité de la menace, qui a semé un début de panique dans cette cité, chef-lieu du Liban du sud, une source militaire israélienne a cru devoir préciser que la radio de l'ALS « *avait uniquement mis en garde les habitants de Saïda en termes généraux contre une collaboration avec les terroristes du Hezbollah* ». Mais cette mise au point n'était pas de nature à rassurer une population traumatisée. Dans la nuit, l'aviation israélienne a franchi le mur du son au-dessus de Beyrouth, ébranlant la capitale à 3 heures du matin.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite et nos informations page 6

Avec 5 milliards de francs supplémentaires

Le gouvernement renforce la politique de la ville

Le comité interministériel des villes (CIV), réuni jeudi 29 juillet sous la présidence d'Edouard Balladur, a décidé d'affecter 5 milliards de francs de l'emprunt d'Etat à un « plan d'urgence pour la ville ». Lors d'un déplacement, mercredi 28 juillet, dans plusieurs communes de Seine-Saint-Denis, le premier ministre a déclaré : « Nous avons une grande tâche de solidarité nationale pour reconstruire une société française où chacun se sente intégré. »



Lire pages 8 et 9 les articles de PHILIPPE BERNARD, FLORENCE DUTHEIL et SYLVIA ZAPPI, ainsi que le point de vue de MICHEL CANTAL-DUPART

La Bundesbank assouplit le crédit

Confirmant l'anticipation des marchés financiers, le conseil central de la Bundesbank, la Banque centrale allemande, a abaissé de 0,50 point l'un des ses principaux taux directeurs, le taux Lombard, ramené de 8,25 % à 7,75 %. Le taux de l'escompte, en revanche, reste inchangé à 6,75 %.

En dépit de cette mesure, des perturbations affectaient toujours jeudi 29 juillet le système monétaire européen (SME).

page 18

La loi sur les universités est annulée

Le Conseil constitutionnel, saisi par les sénateurs socialistes, a déclaré non conforme à la Constitution – ce qui veut annulation pure et simple, – mercredi 28 juillet, la loi qui autorisait les universités à déroger aux *règles établies par la loi* Savary de 1984 pour leur organisation, la composition de leurs organes de direction et leur financement.

Le Conseil estime que, au terme de la Constitution, il appartient au Parlement de fixer les règles de création *des établissements publics,* qui ne peuvent donc être laissées à la seule appréciation du gouvernement. Il précise en outre que, s'agissant d'enseignement et de recherche, le Parlement doit déterminer, par la loi, les conditions d'exercice qui en *garantissent* la liberté.

François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui avait donné son accord à cette loi issue de l'initiative de députés de la majorité, a déclaré, jeudi, que la seule voie ouverte pour réformer la loi *Savary est, désormais, celle* d'un texte d'ensemble sur les universités, mais que celui-ci ne pourra être soumis à la représentation nationale qu'*« après l'élection présidentielle de 1995 ».*

page 7

John Demjanjuk n'était pas le « boucher de Treblinka »

A Jérusalem, la Cour suprême a acquitté au bénéfice du doute le détenu d'origine ukrainienne condamné à mort en 1988

par Patrice Claude

Convaincu de crimes contre l'humanité pour ses activités supposées au camp d'extermination de Treblinka, entre 1942 et 1943, John Ivan Demjanjuk fut condamné à la pendaison le 25 avril 1988.

Au terme de quatorze mois de débats publics, c'est *« sans hésitation ni doute »* que les trois juges du tribunal spécial créé pour l'occasion déterminèrent *« en conscience »*, dans un verdict de près de cinq cents pages, que celui qu'on appelait alors « la bête d'Ukraine » méritait la pendaison.

Un peu plus de cinq ans plus tard, des *« doutes raisonnables »* ayant fait surface quant à l'identité présumée du « boucher de Treblinka », la justice d'Israël se dédit. C'est son devoir et son honneur. Nul ne saura sans doute jamais avec certitude ce que furent vraiment les activités de l'ancien condamné pendant ces années de sang.

Mais aucune preuve irréfutable n'ayant été fournie par l'accusation de sa présence à Treblinka, dans la période où plus de huit cent mille juifs, hommes, femmes et enfants, sont morts dans les chambres à gaz, Demjanjuk n'est plus, au regard de la loi, cet « Ivan le Terrible » qui prenait un plaisir sadique à torturer des innocents promis au pire.

De l'extrême fragilité des témoignages humains quand ils sont recueillis près de quarante *ans après les faits...*

Lire la suite et nos informations page 4

Japon : M. Hosokawa candidat de l'opposition au poste de premier ministre

Les partis de la coalition anti-Parti libéral-démocrate (PLD) ont choisi à l'unanimité, jeudi 29 juillet, à Tokyo, Morihiro Hosokawa comme candidat au poste de premier ministre du Japon. M. Hosokawa, qui dirige le Nouveau Parti du Japon (NPJ), a été préféré à son rival Tsutomu Hata, président du Parti de la renaissance (PR). Cette coalition hétéroclite, si elle parvient à franchir l'obstacle du vote du Parlement, début août, aura essentiellement pour mission de procéder à la réforme électorale attendue des Japonais.

page 4

LE MONDE DES LIVRES

L'ÉTÉ FESTIVAL

Coriolan en campagne

Bruno Ganz incarne à Salzbourg le héros ambigu de Shakespeare

SALZBOURG

de notre envoyé spécial

Il n'y a pas un et un seul *Coriolan* de Shakespeare. Il y a une trame dramatique qu'on peut, à l'envi, jouer sur trois, quatre, cinq ou six heures et, disons, au moins une dizaine d'interprétations possibles du rôle-titre selon qu'on préfère montrer tel ou tel aspect de sa personnalité, tel ou tel de ses engagements.

On peut imaginer un Coriolan très jeune, soldat romain plein d'allant, bravache et indomptable ; on peut lui préférer un général sur le retour, torturé par une homosexualité presque affichée ; on peut choisir de mettre en relief sa tendance autoritaire, cette manière d'envisager le pouvoir à la de Gaulle, version coup d'Etat permanent, article 16, qui ne m'aime pas me suive... On peut le voir aussi, c'est le choix du metteur en scène anglais Deborah Warner et de Bruno Ganz à Salzbourg, comme un anarchiste intemporel, et donc sans âge, caractère de chien, individualiste et idéaliste, sorte de Don Quichotte (pour le côté soldat) mâtiné d'Armand Gatti (pour le côté citoyen), désarmant de sincérité, bouleversant de vérité. Le spectateur salzbourgeois est donc confronté à un ouvrage foisonnant, mais qui contourne, plutôt qu'il ne les affronte, les obstacles, explicitement conçus par Shakespeare. Il y a dans *Coriolan*, outre les traditionnelles scènes de batailles et les enjeux héroïques, deux propositions originales.

OLIVIER SCHMITT

Lire la suite page 16

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

SUR LA ROUTE DES CROISADES

10. – Iznik « l'ost Notre-Seigneur »

par Jean-Claude Guillebaud

Nous passons en Asie dans le fracas des embouteillages, mêlés à la lourde cavalerie des camions turcs qui foncent sur le nouveau pont suspendu au-dessus du Bosphore. Mon guide sera Ayberk, vingt-quatre ans, étudiant en quatrième année de Sciences-Po à Istanbul. Il n'a jamais entrepris un aussi long voyage dans son propre pays. Il est ému. La Sahin de location (une Fiat fabriquée sous licence en Turquie) est conduite par Yilmas, un quinquagénaire laconique et père de six enfants. Sur mes genoux, j'ai préparé des notes minutieuses concernant notre itinéraire de 1 450 kilomètres, une topographie de l'Empire byzantin au onzième siècle, un plan d'époque pour chaque ville assiégée et une carte routière de la Turquie achetée en Allemagne. Je sais que notre route posera parfois problème. Tous les noms grecs ou byzantins ont été changés depuis des siècles. Certains villages turcs traversés par les croisés ne sont indiqués nulle part.

Mais nous sommes résolus à reprendre le tracé le plus exact possible de la première Croisade. Ayberk et Yilmas se révéleront mes alliés. Nous allons passer une semaine ensemble. Mon projet les intrigue. Réticents au début devant cette histoire très ancienne et «anti-turque», ils s'enflamment en écoutant ce que je leur raconte. L'épopée que nous voulons faire revivre d'étape en étape est enfouie, ici, bien plus profondément qu'ailleurs dans la mémoire collective.

Une foule de pèlerins, de clercs, de femmes et de « pauvres » accompagnent cette armée

Trois «histoires» successives, au moins, l'ont recouverte comme autant de sédiments culturels : celle de Byzance jusqu'en 1253, celle des Empires seldjoukide puis ottoman jusqu'en 1918 ; celle, enfin, de la jeune République turque instaurée en avril 1924. Nous devrons «déblayer», en quelque sorte, plusieurs couches toponymiques, archéologiques, géographiques, pour retrouver des «traces» précises.

La sortie d'Istanbul sur la route d'Izmit (Nicomédie) ouvre sur un paysage de chantiers avec des forêts de grues dressées sur l'horizon, des villes nouvelles inachevées, posées comme des pyramides de béton et de briques dans la rocaille, des usines et raffineries alignées le long du golfe d'Izmit. La Turquie doit loger 1,5 million d'habitants supplémentaires chaque année. Et rarement un pays se sera lancé avec autant de fièvre dans une urbanisation spéculative et visiblement mal contrôlée. Si mal qu'elle a déjà fourni une nouvelle expression au vocabulaire national : *gecekondu*, qui signifie «maison posée en une nuit». Nul vestige du haut Moyen Age, évidemment, dans cette effervescence de béton. Cependant, lorsque la route, obliquant vers le sud, se rapproche du rivage, les indications fournies par le relief sont formelles : nous passons à l'endroit exact où l'armée des croisés s'est ébranlée sur le sol asiatique.

Et quelle armée, cette fois !

Depuis leur passage du Bosphore sur les navires byzantins, les quatre principaux contingents francs partis séparément d'Europe se retrouvent non loin de Nicée, rassemblés en un gigantesque corps de bataille : *«l'ost Notre-Seigneur»* (l'armée de Notre Seigneur). C'est la première fois depuis l'appel d'Urbain II à Clermont-Ferrand – dix-huit mois auparavant – que les chevaliers francs peuvent se compter vraiment. Certains sont venus par Raguse (Dubrovnik) et la via Ignatienne, d'autres par l'Italie du Nord et Thessalonique, d'autres encore par la vallée du Danube et Sofia. Il y a là les Provençaux de Raymond de Saint-Gilles, les Normands de Bohémond, les Français de Robert Courteheuse, Etienne de Blois et Hugues de Vermandois, les Lorrains et les Allemands de Godefroi, les Flamands de Robert de Flandres. L'empereur byzantin, enfin, a délégué auprès des «Celtes» l'un de ses généraux, Tatikios, «l'homme au nez coupé», qui commande son propre détachement. Au total, près de dix mille cavaliers et plusieurs dizaines de milliers de fantassins (les «piétons») qui cheminent sur la vieille route byzantine.

Une foule de pèlerins, de clercs, de femmes et de «pauvres» accompagnent cette armée. Au total, un ahurissant convoi où alternent les «batailles» alignées comme à la parade, bannières au vent, chevaux frais et écus étincelants, les chariots pesants, les corps de charpentiers pour les futures machines de siège, les mules bâtées et le fourrage, le bétail poussé en avant dans les cris des «vivandiers» et les chants des pèlerins.

Cet *«ost Notre-Seigneur»* ivre de se voir si fort et si sûr de son droit, c'est, aux yeux d'Anne Comnène passablement effarée, *«l'Occident entier»* qui s'avance à la rencontre des *«peuples barbares»*. Certains chroniqueurs de l'époque affirment qu'entre le passage des premiers cavaliers de tête et la fin du cortège il s'écoule alors plus de cinq heures d'horloge...

Ayberk et Yilmas, dans la voiture, écoutent mon récit sans dire un mot. Passé Izmit, que les croisés trouvèrent déserte, car la ville avait été attaquée quelques années auparavant par le sultan seldjoukide Kilidj Arslan et venait juste d'être reconquise par les Byzantins, nous remontons l'autre rive du golfe par une route d'asphalte rose construite dans les années 60 par les Américains.

Il s'agit de retrouver un village actuel qui correspondrait à l'ancienne forteresse de Civetot et au village byzantin d'Hélénopolis. Les hommes de Pierre l'Ermite rescapés des «Croisades populaires» s'y étaient installés en septembre 1096, quelques mois avant l'arrivée de l'*ost*. Certains textes mentionnent un nouveau nom turc : Hersek. Nous entrons dans les échoppes, interrogeons des gens, buvons cérémonieusement du thé avec les notables. L'exquise politesse de l'Orient et le soin que met Ayberk à ne jamais interrompre un interlocuteur plus âgé, fût-il un simple paysan, confèrent à notre enquête une solennité un peu irréelle. Avec ces gens, nous évoquons le nom des rivières et des montagnes, examinons longuement les cartes. Les paysans se prennent au jeu, se consultent. Evoquent spontanément la «route de la soie», qui passe aussi par là. Et finissent en général par nous indiquer le bon itinéraire.

A l'écart de la route, au bout d'un chemin de terre qui traverse des vergers, voici Hersek. Quelques maisons basses autour de la mosquée, une école, une «salle commune» et des nids de cigogne qui couronnent les cheminées. A 200 mètres, sur un bord de mer occupé aujourd'hui par l'armée turque, se trouvaient la forteresse et le port de Civetot. Partant de là, un étroit chemin vicinal s'enfonce, plein est, dans les contreforts de l'Ouzoun Tchaïr Dagh et traverse les trois villages de Dermen Keui, Kirmisti et El Bailli. C'est la voie qu'empruntèrent les Francs. Quittant la route principale, nous engageons la voiture dans un paysage de collines et d'escarpements.

J'explique à Ayberk et à Yilmas que tous les chroniqueurs de l'époque – notamment Foucher de Chartres et l'Anonyme, témoins oculaires – mentionnent avec le même effroi cet endroit précis où, quelques kilomètres plus loin, nous garons un moment la voiture. Ici, en effet, les premiers éclaireurs envoyés par Godefroi, armés de haches et d'épées, pour élargir le chemin, à la mi-juin 1097, découvrirent des ravins jonchés de cadavres déchiquetés par les animaux sauvages, de corps putréfiés et de squelettes éparpillés. *«Que de têtes coupées, que d'ossements d'hommes tués nous trouvâmes alors !»*, s'exclame Foucher de Chartres. Et Anne Comnène, de son côté, affirme dans *l'Alexiade* que ces cadavres étaient si nombreux que les ossements seront utilisés plus tard pour la construction.

«Je ne dis pas un immense tas, écrit-elle, *ni même un tertre, ni même une colline, mais comme une haute montagne d'une superficie considérable, tant était grand l'amoncellement des ossements. Plus tard, des hommes de même race que les barbares massacrés, en construisant des murs à l'instar de ceux d'une cité, placèrent en guise de mortier dans les interstices les ossements des morts et firent de cette ville, en quelque sorte, leur tombeau. Cette place fortifiée existe encore de nos jours, entourée d'une enceinte faite à la fois de pierres et d'ossements.»*

(On sait par des récits de voyages qu'au quinzième siècle encore, soit plus de quatre siècles après ce massacre, on montrait encore aux voyageurs traversant la Turquie des *«montagnes d'ossements»*).

Ces «barbares» chrétiens dont les ossements épouvantent Anne Comnène, c'est tout ce qu'il reste de l'immense «armée des pauvres» menée par Pierre l'Ermite. Imprudents, pillards pour certains d'entre eux, ils ont été massacrés par les Turcs huit mois auparavant, après avoir été acheminés de l'autre côté du Bosphore par les navires byzantins. Ou, pour les plus chanceux, kidnappés. *«Les femmes les plus jeunes,* écrit Amin Maalouf, *ont été enlevées par les cavaliers du sultan pour être distribuées aux émirs ou vendues sur les marchés d'esclaves. Quelques jeunes garçons connaissent le même sort. Les autres Franj, près de vingt mille, ont été exterminés.»* Ainsi, ces manants enflammés par l'appel de Clermont-Ferrand, ces petites gens ayant tout quitté pour courir vers la Terre sainte, ont-ils fini leur route dans ces ravins d'Anatolie. Parmi les cadavres déchiquetés, il y a celui du prédicateur Gautier Sans Avoir, cadet d'une famille noble en rupture mystique et futur héros légendaire de la *Chanson des chétifs*.

Seul Pierre l'Ermite, qui était à Constantinople au moment du carnage, et quelques centaines de ses fidèles sauvés par les Byzantins ont pu en réchapper.

Il faut imaginer ici le lent, l'interminable passage de *«l'ost Notre-Seigneur»*, réglé sur le pas de chevaux, au milieu de ces charniers répandus dans la montagne. Imaginer les regards qui s'attardent, la colère – et la peur – qui montent au fond des poitrines. Ce lent défilé au milieu des morts devait être d'autant plus lugubre que toutes ces montagnes et ces plaines que traverse maintenant notre voiture étaient à l'époque redevenues désertiques. *«Le pays s'était vidé de ses habitants,* écrit l'historien de Byzance J. Laurent. *Les Turcs passés, les survivants s'enfuyaient, craignant leur retour. Les vallées et les plaines qui s'étendent de Césarée et de Sébaste à Nicée demeurèrent presque vides. Et, comme elles étaient devenues incultes, les Turcs y promenaient avec satisfaction leurs tentes et leurs troupeaux, comme dans le désert dont ils étaient sortis.»* Un silence bizarre s'est installé dans notre voiture, qui traverse des villages turcs dépeuplés aujourd'hui par l'exode rural et l'industrialisation. Sur les seuils, des vieillards nous saluent. On aperçoit des tracteurs et des moutons dans les prairies en pente. Après une ultime ligne de crête, la vue plonge d'un coup sur le lac d'Iznik (le lac Ascanios des Byzantins) et sur la petite ville turque de Boylica. La coupole métallique d'une mosquée toute neuve étincelle en contrebas. Sur la route qui longe maintenant les berges du lac, des paysans vendent des fraises. Là-bas, vers l'est, voici déjà les remparts d'Iznik, c'est-à-dire de Nicée.

Nicée !

Aurons-nous encore des émotions de cet ordre durant ce voyage ? Nous pénétrons par la porte d'Istanbul, qui s'appelait au onzième siècle la porte de Constantinople et qui est restée rigoureusement en l'état. Les remparts de la ville, eux aussi, sont quasiment intacts. Et les quatre portes correspondant aux quatre points cardinaux. La ville elle-même n'a guère changé en neuf siècles. Mes compagnons sont incrédules. Arrêtés sur la place principale, nous descendons de voiture pour examiner le plan d'Iznik affiché par la municipalité. Il correspond, au détail près, au plan d'époque que j'ai dans mes bagages. La ville ne s'est ni développée ni modifiée. Aujourd'hui, Iznik compte dix-sept mille habitants (soit un peu moins qu'à l'époque), un théâtre romain, dix mosquées et quatre églises byzantines, dont Sainte-Sophie, bâtie au quatrième siècle et qui accueillit, en 787, le fameux concile de Nicée.

Nous marchons lentement, un peu rêveurs, le long des remparts. Je leur raconte le siège de la ville par les croisés. En désignant les tours et les segments de remparts. Là, de part et d'autre de la porte de Constantinople, s'étaient déployés les Normands de Bohémond et Tancrède. Plus à l'est, près de la porte de Lefka, les Wallons de Godefroi, les Byzantins de Tatikios et les Français d'Etienne de Blois. L'enceinte sud de la ville était assiégée, quant à elle, par les soldats du comte de Toulouse et par ceux d'Adhémar de Monteil, archevêque du Puy.

Des enfants nous suivent du regard. Sur le front du lac, des jeunes gens écoutent de la musique aux terrasses. Le temps, bizarrement, me paraît comprimé par la permanence inattendue du décor.

Nicée fut bel et bien la première bataille de la première Croisade.

Lorsqu'elle parvient à Nicée, le 6 mai 1096, l'armée franque manque déjà de ravitaillement (*«Un seul quignon de pain se vend 20 à 30 deniers»*, écrit l'Anonyme). Elle est pressée d'en découdre. Foucher de Chartres raconte que, sous les murailles de la ville, les chevaliers à la croix font caracoler leurs chevaux en brandissant leurs bannières. Ils crient pour défier les Turcs retranchés derrière les remparts et font défiler les «batailles» pour montrer leur puissance. Mais les archers turcs ne se laissent pas impressionner. Leurs premières flèches font mouche.

Le siège dure sept longues semaines, mais la ville résiste

C'est après l'arrivée, par mer et par terre, d'un abondant ravitaillement obtenu des Byzantins par Bohémond que le siège peut s'organiser. Le 14 mai, les tours de bois fabriquées par les charpentiers sont dressées près des murailles. Des sapes sont creusées au pied de celles-ci. Premiers assauts, premiers corps-à-corps, premières attaques menées, sur les arrières du comte de Toulouse, par les cavaliers turcs de Kilidj Arslan arrivés en renfort.

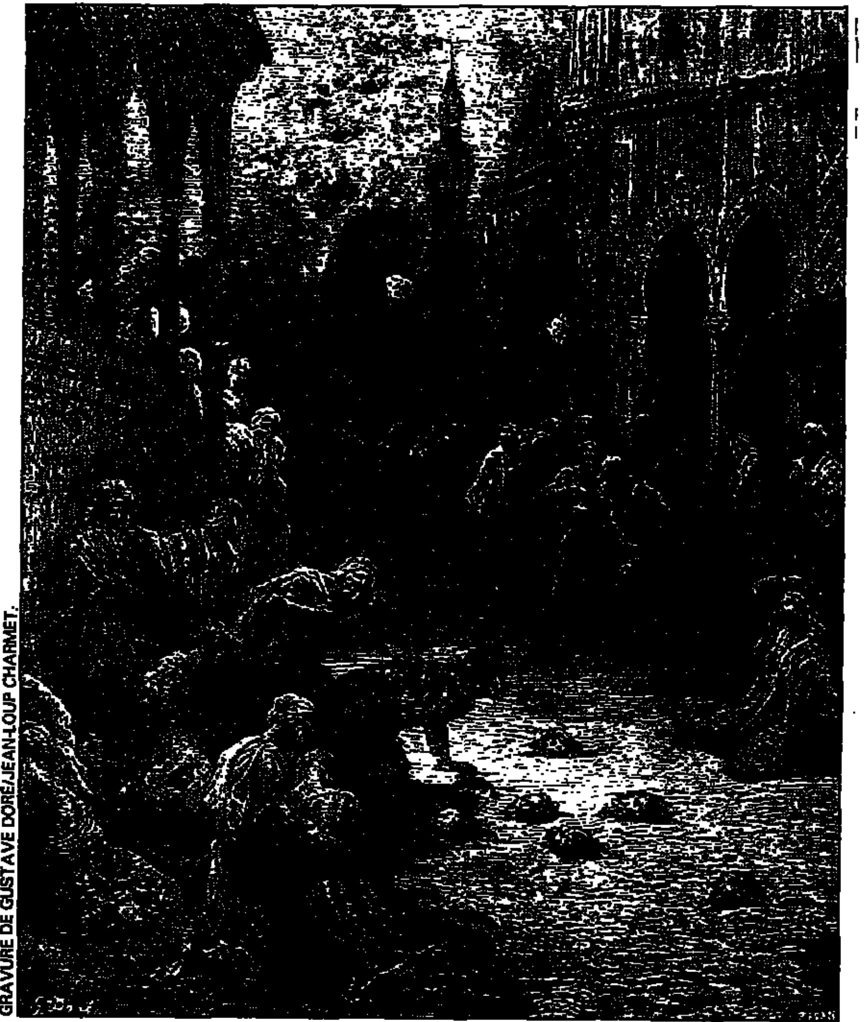
Et premières atrocités.

Elles seront innombrables, épouvantables, inimaginables durant les batailles et les sièges. Elles seront perpétrées par les deux camps en présence, de sorte qu'il est assez vain d'en faire, comme c'est souvent le cas, un argument. La férocité des chevaliers chrétiens ne le cède en rien à la barbarie des Turcs. Disons plutôt que l'incroyable violence de ces combats témoigne de la cruauté «ingénue» d'une époque. A Nicée, ce sont les Francs qui inaugurent un procédé souvent réemployé par la suite : on tranche les têtes des ennemis capturés et, *«à l'aide d'une fronde»*, écrit l'Anonyme, on les projette par-dessus les remparts pour démoraliser les assiégés. En outre, ajoute-t-il, les Francs *«choisirent mille autres têtes de Turcs qui furent renfermées dans des sacs, déposées sur des chariots, transportées jusqu'au port de Civetot, et, de là, expédiées à l'empereur de Constantinople...»* Le siège dure sept longues semaines. Les catapultes, les mangonneaux, les balistes, les tours roulantes et des béliers de toute sorte entrent en action. Mais la ville résiste. Il faudra un stratagème tactique – des bateaux transportés par la route et mis à l'eau nuitamment sur le lac – et surtout une négociation secrète entre les habitants et l'empereur byzantin pour que la ville, *in fine*, se rende... à Alexis Comnène.

Cela se passe le jour même où l'assaut général était prévu. Les Francs s'apprêtent à l'ultime combat. Mais ils voient avec stupeur l'étendard des généraux byzantins flotter sur les remparts. Alexis Comnène, si l'on en croit sa fille, avait minutieusement préparé sa manœuvre. Frustrant les croisés d'une victoire, après avoir utilisé ceux-ci à son profit, il prend possession de la ville. Les Francs ne seront autorisés à y pénétrer que par groupe de dix et uniquement *«pour visiter les églises» (sic)*.

Les 26 et 27 juin, l'armée franque reprend la route. Son ressentiment envers ses «frères chrétiens d'Orient» ne s'est pas atténué. A vrai dire, elle enrage. Oh ! ces Grecs ! ■

A Nicée (Iznik), les Francs inaugurent un procédé souvent réemployé par la suite : on tranche les têtes des ennemis capturés et, « à l'aide d'une fronde », on les projette par-dessus les remparts pour démoraliser les assiégés.



GRAVURE DE GUSTAVE DORÉ/JEAN-LOUP CHARMET.

TURQUIE

Chrétiens
Musulmans
Iznik
500 km

Cheminant vers l'intérieur de l'Anatolie, l'immense armée franque enfin rassemblée remporte ses premières victoires contre les cavaliers « païens ». Sur sa route, elle trouve aussi d'incroyables charniers dont le souvenir traversera les siècles.

PROCHAIN ÉPISODE : ESKISEHIR (TURQUIE), DJIHAD ET « GUERRE JUSTE »

CROISADES



ÉTRANGER

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie et les pourparlers de Genève

En dépit d'une trêve décrétée pour faciliter les pourparlers de Genève sur le découpage de la Bosnie-Herzégovine, les combats ont continué, mercredi 28 juillet, sur le terrain, où les forces serbes ont poursuivi leurs offensives dans la région de la capitale bosniaque et, selon Radio-Sarajevo, dans celle de Brcko (dans le nord de la République).

Les forces fidèles au gouvernement bosniaque stationnées sur la colline de Zuc, au nord de Sarajevo, ont essuyé mercredi, comme la veille, des tirs de l'artillerie des Serbes bosniaques, qui ont également fait intervenir leur infanterie. L'agence yougoslave Tanjug a, pour sa part, annoncé que les forces serbes avaient réussi à s'emparer de cette colline d'où des unités musulmanes dominaient des positions serbes.

Les observateurs militaires de l'ONU à Sarajevo ont pu voir mardi un dégagement de fumée blanche après des explosions sur la colline de Zuc et ont estimé que les forces serbes utilisaient probablement des gaz lacrymogènes. L'armée bosniaque a affirmé qu'il s'agissait d'obus chimiques. Le directeur des affaires civiles de la FORPRONU (Force de protection de l'ONU), Cedric Thornberry, a précisé que les « casques bleus » avaient constaté l'explosion de *« quatre obus qui ont laissé s'échapper de grands nuages de couleur blanche »*. *« Nous devons enquêter pour établir ce que contenaient ces obus et qui les a tirés »*, a dit M. Thornberry.

Les observateurs de l'ONU ont compté mardi 900 tirs d'artillerie en provenance du nord-ouest de Sarajevo, tenu par les Serbes. Ils en ont compté une centaine entre mardi 16 heures et mercredi 9 heures, heure locale.

M. Thornberry a précisé que si l'on ajoutait les obus de mortier aux obus de canon, plus de 2 400 projectiles s'étaient abattus sur Sarajevo en trois ou quatre heures dans la journée de mardi. – *(AFP.)*

Marchandage autour du découpage de la Bosnie-Herzégovine

Pour la deuxième journée *consécutive*, les principaux acteurs de la guerre en Bosnie-Herzégovine se sont rencontrés, mercredi 28 juillet, à Genève pour tenter de négocier un règlement du conflit. Ils devaient poursuivre leurs pourparlers directs jeudi.

GENÈVE

de notre correspondante

Hors la présence des négociateurs internationaux, David Owen pour la CEE et Thorvald Stoltenberg pour l'ONU, les chefs des six délégations participant aux négociations – les présidents des trois Républiques ex-yougoslaves qui *entourent la Bosnie : Slobodan* Milosevic (Serbie), Franjo Tudjman (Croatie) et Momir Bulatovic (Monténégro), le chef des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, et celui des Croates bosniaques, Mate Boban, ainsi que le président bosniaque, Alija Izetbegovic – se sont réunis autour de la même table. Qui plus est, ils se sont parlés. Mais, comme la réunion s'est déroulée à huis clos et qu'il n'y a pas eu de révélations par la suite, nul ne sait vraiment ce qu'ils se sont dit.

Les commentaires officiels sur cette rencontre relèvent d'une solide langue de bois. On évoque *« une atmosphère bonne et constructive »* ; on se félicite, *comme l'a fait John Mills*, le porte-parole de la réunion, de *« progrès constants »*. Cependant, rien de concret n'est venu, en fin de journée, confirmer ces *« progrès »*, le marchandage sur le découpage de la Bosnie-Herzégovine *et sur sa future constitution* – fédérale ou confédérale – se poursuivant âprement, sous l'œil attentif de Reginald Bartholomew, l'envoyé spécial du président américain Bill Clinton, qui a déployé des trésors d'énergie pour convaincre le président Izetbegovic de venir à Genève, puis de négocier ce qui revient, de fait, à un dépeçage de la Bosnie-Herzégovine.

Des discussions « ouvertes mais très dures »

Le sommet a duré jusqu'à près de 22 heures. M. Izetbegovic a quitté la salle le premier, peu après 20 heures, pour conférer avec ses collègues de la présidence collégiale bosniaque. *Puis* M. Tudjman s'est également éclipsé. A sa sortie, Slobodan Milosevic qui, depuis le début de cette nouvelle série de négociations, joue la carte de « l'optimisme constructif », a déclaré à la *presse que les discussions étaient « ouvertes, directes mais très dures »*. Il a estimé que l'on se rapprochait de la solution de nombre de points d'importance vitale. Il n'est toutefois pas entré dans les détails.

Quant à M. Karadzic, il s'est borné à répéter à trois reprises : *« On travaille. »* Interrogé sur la démarche française auprès du Conseil de sécurité tendant à renforcer la défense des « casques bleus », il n'a pas hésité à rétorquer que les Serbes n'attaquaient jamais les Nations unies...

Le déroulement des négociations a provoqué un réel malaise à Genève. La *Tribune de Genève*, pourtant traditionnellement prudente, reflète l'état d'esprit général en écrivant : *« Alors que sur le terrain, la boucherie continue (...) qu'il soit permis de se demander à quoi rime ce cirque tragico-hypocrite. »* Pour sa part, *le Nouveau quotidien* titre en première page : *« Les Occidentaux somment les Musulmans bosniaques de capituler. »*

ISABELLE VICHNIAC

Selon M. Boutros-Ghali, le dispositif de protection aérienne des « casques bleus » sera prêt dans quelques jours

Le président américain a confirmé, mercredi 28 juillet, l'engagement des Etats-Unis à fournir une couverture aérienne aux « casques bleus » en Bosnie. *Bill Clinton a souligné* que l'intervention américaine n'aurait lieu qu'à la demande des Nations unies et que les interventions ne viseront que les cibles d'où seront parties des agressions contre les forces de l'ONU, nous rapporte de Washington Henri Pierre. Le président a lui-même souligné la portée limitée de cette opération de couverture aérienne en doutant qu'elle suffise à *« mettre un terme aux bombardements et à réunir les belligérants autour d'une table de négociations »*.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a indiqué mercredi que le dispositif aérien visant à protéger des attaques les « casques bleus » déployés en Bosnie devrait être prêt *« lundi ou mardi prochains »*. M. Boutros-Ghali a ajouté qu'il fallait encore d'ici là régler des détails de logistique – notamment le déploiement d'officiers de guidage au sol. *« Nous sommes encore en train de préparer les observateurs sur le terrain »*, a indiqué M. Boutros-Ghali, en ajoutant qu'il *attendait à cet égard le feu* vert du commandant des forces des Nations unies (FORPRONU) sur place et qu'il informerait le Conseil de sécurité.

Une soixantaine d'appareils de l'OTAN, pour la plus grande partie des avions américains, actuellement stationnés en Italie, sont prêts à intervenir, dès lors que l'opération aura reçu l'aval de l'ONU, chaque fois que les forces stationnées en Bosnie en feront la demande.

Les responsables français ont redoublé les pressions, depuis les attaques dont ont été la cible ces derniers jours les « casques bleus » à Sarajevo, afin que cette protection aérienne prévue depuis plusieurs semaines par la résolution 836 entre enfin dans les faits.

A cet effet, le ministre de la défense, François Léotard, s'est rendu mercredi à New-York pour s'entretenir avec M. Boutros-Ghali, et avec le secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix, Koffi Annan. M. Léotard devait d'autre part rencontrer jeudi à Washington le vice-président américain, Al Gore, le secrétaire à la défense, Les Aspin, et le conseiller du président Clinton en matière de sécurité nationale, Anthony Laker. M. Clinton a *confirmé* que l'aviation américaine remplirait l'engagement qui avait été pris.

François Léotard : « Un avertissement »

Le ministre français a souligné à New-York le souhait de son gouvernement de voir l'ONU garder la responsabilité de l'opération : *« Nous souhaitons que cette procédure soit du ressort du secrétaire-général de l'ONU pour ce qui est de la prise de décision et suivie par la FORPRONU pour ce qui est de son exécution. Il faut que le commandement local soit à même de solliciter ces frappes aériennes chaque fois que cela sera nécessaire. Elles ne concerneront que les zones protégées* (1) *et devront être effectuées le plus près possible de l'agresseur »*, a ajouté M. Léotard.

Rappelant que la France, avec six mille « casques bleus » engagés sur le territoire de l'ex-Yougoslavie (et près de dix mille soldats pour l'ensemble des opérations de maintien de la paix de l'ONU dans le monde) est le plus important contributeur à ces opérations, le ministre de la défense a jugé *« inacceptables »* les *« agressions »* récemment commises contre le contingent français stationné en Bosnie-Herzégovine.

« Nous connaissons les agresseurs. A l'avenir, les « casques bleus » auront les moyens de répondre à ces attaques », a-t-il affirmé ajoutant qu'il s'agissait *« d'avertissement destiné à ceux qui jouent avec le sort de nos soldats »*. Les responsables de la FORPRONU avaient indiqué que l'attaque de dimanche dernier contre une compagnie de « casques bleus » français avait été *« délibérée »* et due à des artilleurs serbes.

« Je souhaite seulement que les forces de l'ONU aient la possibilité d'accomplir le mandat qui leur a été donné, a fait valoir M. Léotard. *Si tel n'était pas le cas, elles devront partir. »*

SERGE MARTI

(1) L'OTAN n'a pas retenu une telle restriction et s'est engagée à assurer une protection aérienne aux « casques bleus » *« dans l'accomplissement de l'ensemble de leur mission »*, c'est-à-dire également à ceux qui accompagnent les opérations humanitaires dans toute la Bosnie *(NDLR)*.

□ **ALLEMAGNE : incendie dans un foyer de demandeurs d'asile.** – Un incendie dans un foyer de demandeurs d'asile, mercredi 28 juillet à Neubrunn, près de Würzburg, a fait trois blessés légers. Deux Allemands agés de quatorze et seize ans, armés de couteaux, ont en outre attaqué deux enfants libanais dans une cité de l'est de Berlin, blessant légèrement l'un d'entre eux. – *(AFP.)*

□ **AZERBAIDJAN : Rencontre avec des représentants du Haut-Karabakh.** – L'Arménie a confirmé qu'une rencontre avait bien eu lieu mercredi 28 juillet entre des représentants du Haut-Karabakh et de l'Azerbaïdjan. Le « groupe des neuf » de la CSCE préparait de son côté mercredi à Rome un document qui sera soumis au Conseil de sécurité de l'ONU . Bakou souhaite que la nouvelle avancée arménienne soit condamnée à cette occasion. – *(AFP.)*

□ **Le cessez-le-feu est partiellement respecté en Abkhazie.** – Le cessez-le-feu entre Géorgiens et séparatistes abkhazes semblait respecté comme prévu mercredi 28 juillet, même si les deux parties se sont mutuellement accusées de tirs d'artillerie une demi-heure après son entrée en vigueur. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : signature d'un concordat.** – La Pologne et le Saint-Siège ont signé, mercredi 28 juillet à Varsovie, un concordat réglant leurs relations mutuelles. Le document, qui sera soumis au Parlement devant être élu le 19 septembre, donne au mariage religieux valeur légale s'il est enregistré à *l'état civil, confirme l'enseignement* du catéchisme à l'école publique, ainsi que le droit de l'Eglise à posséder ses médias et à utiliser ceux de l'Etat. – *(AFP.)*

□ **TADJIKISTAN : plus d'une *centaine de rebelles tués, selon* Moscou.** – Les troupes russes ont poursuivi, mercredi 28 juillet, une opération engageant des hélicoptères et des chars au nord de la frontière tadjiko-afghane, tuant *« plus d'une centaine »* des quelque 400 rebelles tadjiks qui s'y étaient infiltrés à partir de l'Afghanistan et mettant les autres en fuite, selon l'état-major des gardes-frontières russes. – *(AFP.)*

ITALIE : après les attentats de Rome et de Milan

Le terrorisme n'arrêtera ni la justice ni la réforme des institutions

affirme le président Scalfaro

ROME

de notre correspondante

« Ils peuvent nous exterminer nous aussi, mais rien n'empêchera le rétablissement de la légalité dans ce pays qui en a tant besoin. Que personne ne se fasse d'illusion, il n'est pas question de laisser se créer un vide du pouvoir ou de laisser mettre les institutions à genoux (...) Le peuple italien a su conquérir sa liberté en versant son sang, il y a cinquante ans, nul ne saurait aujourd'hui la lui enlever. »

C'est un président de la République défait par une nuit presque blanche, et maîtrisant mal sa colère qui s'est adressé au pays, mercredi 28 juillet, à la mi-journée. A l'heure où l'Italie faisait ses premiers comptes après les trois bombes de la nuit précédente, qui ont fait cinq morts et une vingtaine de blessés, ainsi que de très sérieux dégats, notamment à Saint-Jean de Latran et à Saint-Georges du Velabre à Rome.

Oscar Luigi Scalfaro s'est *efforcé d'enrayer rancœur et panique*, en affichant une grande détermination. Au-delà de l'inévitable rhétorique, son message, relayé ensuite au Parlement par le président du conseil, Carlo Azeglio Ciampi, était surtout un appel à l'unité.

Unité face *« aux attaques barbares »* des poseurs de bombes ; unité pour le processus de changement qui devrait aboutir d'ici le 6 août – le gouvernement s'y est engagé – à l'adoption du nouveau système électoral, jusque-là objet d'un véritable jeu de ping-pong entre la Chambre et le Sénat. Unité enfin dans la recherche de la vérité, et le président de la République a réaffirmé son soutien à l'enquête *« Mani Pulite »*, entrée dans une phase décisive : *« le pays n'a pas peur que soient révélés de nouveaux noms, à quelque niveau que ce soit »*, a-t-il dit.

Cet appel du président de la République a été renforcé par celui du pape Jean-Paul II, qui s'est rendu dans la matinée à Saint-Jean de Latran, et a prié *« pour que le Seigneur inspire aux citoyens de ce pays des sentiments de paix et de fraternelle responsabilité »*.

Face à ces événements, la réponse de la rue s'est résumée à un mot : solidarité. Spontanément, souvent aussi à l'appel des syndicats et des formations politiques, des manifestations se sont tenues un peu partout dans le pays. A Milan d'abord, où une foule compacte s'est retrouvée Piazza Fontana, lieu symbolique du premier attentat qui, en décembre 1969, avait donné le coup d'envoi de ce que l'on allait appeller la *« stratégie de la tension »*, mais aussi à Florence, devant le musée des Offices, durement touché par une *autre bombe en mai*, à Bologne, à Palerme, et à Rome bien sûr.

Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées au Capitole, aux cris de *« basta ! »* (assez). Toutefois, en fin de réunion, de légers incidents se sont produits lorsqu'une *petite* foule de manifestants s'est retrouvée devant le Parlement, et a essayé de franchir les barrières disposées par les forces de l'ordre. Quelques pierres ont fusé, mais surtout des cris : *« Assassins ! vous paierez un jour, vous paierez tout ! »*

A l'intérieur, le débat entre parlementaires était des plus confus. Face à cet attentat dont personne ne semble mettre en doute la nature *« politique »*, le secrétaire du PDS (ex-PCI) parlait d'*« un gouvernement occulte, agissant en marge du légitime »* ; le leader de la Ligue lombarde Umberto Bossi parlait de *« la bombe qui vient de l'intérieur de l'Etat »*. Certains demandaient la démission du ministre de l'intérieur, Nicola Mancino, d'autres la tenue d'élections au plus vite. Quant à Lucio Libertini, le président du groupe des sénateurs de Rifondazione comunista, il notait, devant une salle figée dans un silence gêné : *« Le pays est assailli depuis trente ans par le terrorisme, sans qu'aucun coupable ait été jusqu'ici arrêté ou condamné. »*

Démission du chef des services secrets

Depuis les attentats du 14 mai via Fauro à Rome et du 27 mai à Florence, l'enquête piétine. Policiers et spécialistes ont établi un certain nombre de similitudes *dans la méthode employée et* l'explosif (du T4 mêlé à de la pentrite), similitudes qui se retrouvent dans les attentats de mardi soir. Des témoins auraient également vu une jeune femme blonde, dont le portrait-robot a été fourni aux *journaux. Bien peu, donc*, pour l'instant. Une première tête est cependant tombée : celle du chef des services secrets civils (SISDE), le préfet Angelo Finocchiaro qui a remis sa démission mercredi. La veille, au cours de la réunion des services de sécurité qui s'était tenue en pleine nuit, le président du conseil lui-même avait demandé son départ.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le SISDE a mauvaise réputation. Des agents des services secrets ont collaboré avec la loge P2 de Licio Gelli, ou le réseau Gladio, certains ont même été mêlés à l'attentat contre la gare de Bologne en 1980, et ont été condamnés pour avoir délibérément brouillé les pistes durant l'enquête. Pour sa part, M. Finocchiaro, en poste depuis un an, était déjà en butte à l'enquête judiciaire menée actuellement sur les « caisses noires » du SISDE, et leur utilisation. A sa place a été désigné le préfet de Catane, Domenico Salazar.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

□ **Arrestation de l'ancien président de la Commission de contrôle des opérations de Bourse.** – Bruno Pazzi, ancien président (de 1990 à 1992) de la Commission de *contrôle des opérations de Bourse*, a été arrêté, mercredi 28 juillet à Milan, dans le cadre de l'enquête « Mains propres ». En raison de son âge (quatre-vingt-un ans), il a été assigné à résidence à son domicile. Il aurait reçu des pots-de-vin du groupe Ferruzzi-Montedison, avant le rachat par l'Etat, pour un montant largement surévalué, d'ENIMONT, appartenant à Montedison et à l'ENI. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : le verdict de la Cour suprême

Les archives du KGB ont été décisives pour l'acquittement

JÉRUSALEM

de notre correspondant

John Ivan Demjanjuk qui, en avril 1988, avait été condamné par un tribunal spécial de Jérusalem pour *«crime contre l'humanité, crime contre le peuple juif et crime de guerre»*, a été acquitté *«au bénéfice du doute»* pour les crimes qui lui ont été attribués dans le camp d'extermination de Treblinka sous le qualificatif d'*Ivan le terrible*.

Les cinq juges de la Cour suprême, sous la présidence de Meïr Shamgar, ont rendu leur verdict à l'unanimité et ordonné aux autorités pénitentiaires de le libérer. Les juges ont également considéré que Demjanjuk *«ne pouvait être condamné pour d'autres crimes qu'il aurait commis dans un autre camp de concentration»*.

Pourtant, les juges ont surpris leur auditoire quand ils ont affirmé que Demjanjuk *«avait effectivement servi comme garde-chiourme* (Wachman) *notamment dans le camp de Sobibor, comme le montre le document authentifié de Trawniki»*. Les juges ont rendu hommage à leurs collègues du tribunal de Jérusalem, qui l'avaient condamné à la potence, *«sans qu'à l'époque le moindre doute ne subsiste quant à l'identité de celui qui avait été reconnu comme étant Ivan le terrible»*, l'homme qui actionnait les manettes des chambres à gaz dans le camp d'extermination de Treblinka, où périrent 870 000 personnes, des juifs pour la plupart, *«sur la base de témoignages et des pièces qui se trouvaient accessibles à l'époque»*.

La Cour suprême a estimé que *«le témoignage de cinq survivants appelés à la barre des témoins par le procureur, qui affirmaient reconnaître et avoir approché pendant des mois l'accusé, était fiable, contrairement aux affirmations de la défense selon laquelle ces survivants étaient séniles et mentaient»*.

«Mais ces témoignages ne sont pas les seules pièces qui figurent au dossier. D'autres témoignages notamment ceux de gardes-chiourmes interrogés à Kiev, peu après la guerre, ont été découverts avec l'ouverture des archives du KGB et la modification de la situation politique dans l'ex-URSS. Si ces pièces avaient pu être présentées au moment de l'ouverture du procès, ou pendant son déroulement, le verdict aurait été différent. Ces nouvelles pièces ont été décisives pour acquitter John Ivan Demjanjuk au bénéfice, raisonnable, du doute».

«Brume épaisse» sur certains témoignages

Selon les juges *«une brume épaisse entoure bon nombre d'autres témoignages. Nous ne pouvons que faire des suppositions sur un grand nombre d'entre eux, il nous manque des réponses que nous n'obtiendrons peut-être jamais. Mais c'est aujourd'hui que nous avons à trancher, et un doute raisonnable mais pas total subsiste. Tous les témoignages ne concordent pas, et il est inconcevable d'émettre un verdict sur la base de suppositions, de questions sans réponse, de contradictions entre des affirmations, qui ne sont reliées entre elles par aucun ciment homogène.*

«En l'absence d'une thèse permettant une conclusion claire, nous avons décidé que John Ivan Demjanjuk n'était pas celui qui actionnait les manettes des chambres à gaz du camp de Treblinka et devait donc être innocenté et libéré», ont décidé les juges.

Ils ont rappelé, dans leur verdict de 550 pages, que leur décision avait été prise, alors qu'ils gardaient en mémoire *«les horreurs du plan d'extermination du judaïsme d'Europe par un régime dément»*. *«L'humanité ne pourra jamais avoir les mots suffisamment forts pour décrire une partie infime des souffrances de ceux qui ont été gazés, au terme d'un plan issu des cerveaux pervers des nazis»*. *«Il revient aux juges du peuple d'Israël de faire justice, seulement justice. Nous nous y sommes engagés par serment. Personne ne doit oublier que nous sommes faits de chair et de sang et que la Shoah est toujours présente à notre esprit. Nous avons rendu notre verdict et nous voulons croire que nous sommes dans le vrai»*.

Le chef des services pénitentiaires israélien Arieh Bibi a déclaré qu'un ordre d'expulsion avait été émis contre la personne de John Demjanjuk. *«Nous l'avons ramené dans sa cellule dans des conditions meilleures et nous allons lui permettre de s'isoler avec sa famille. Dès l'instant qu'un Etat acceptera de l'accueillir, il sera extradé de notre territoire»*, a ajouté M. Bibi. Un porte-parole de la police nous a précisé que John Demjanjuk serait extradé dans les prochains jours, au plus tard, la semaine prochaine. *«Nous faisons un effort pour trouver un Etat qui veuille bien l'accueillir, éventuellement l'Ukraine»*, a-t-il ajouté.

«Le feu de la colère brûle mon corps. Je n'arrive pas à comprendre comment des juges juifs ont pu rendre un pareil verdict», s'est exclamé un survivant de Treblinka, Eliahou Rosenberg. *«Les juges se sont trompés. Des milliers de juifs sont témoins que cet homme est un asssassin»* a hurlé, en larmes un autre, Yossef Cherny. Un véritable souffle d'émeute s'est emparé de la Cour suprême et l'avocat de Demjanjuk a dû, sous les cris et les menaces, quitter le tribunal entouré par un épais cordon de police.

Mais Mᵉ Yoram Sheftel a pu revenir pour expliquer à la foule que son client avait *«été innocenté sur la seule question qui avait motivé son extradition et sa comparution devant un tribunal israélien. Il aurait certainement été condamné à mort si nous n'avions pas trouvé dans les caves du KGB de nouveaux documents suffisemment décisifs, qui ont éveillé le doute»*, a-t-il souligné. *(Interim.)*

John Demjanjuk n'était pas «le boucher de Treblinka»

Suite de la première page

Au moins cinq survivants de la mort, frêles et émouvantes silhouettes venues dire l'indicible sous les caméras de la télévision israélienne, ont formellement reconnu l'accusé au cours du procès initial.

«C'est bien lui, c'est le bourreau de Treblinka, celui qu'on appelait Ivan le Terrible !» Dramatiques dépositions sur lesquelles reposera, en dépit des difficiles recherches entreprises par le procureur Michael Shaked, l'essentiel du dossier d'accusation (*le Monde* du 21 décembre 1991 et du 10 juin 1992). L'Histoire a de curieuses ironies. C'est l'écroulement de l'Union soviétique et l'ouverture concomitante de certaines archives du KGB et de l'ancienne justice d'URSS qui auront finalement sauvé Demjanjuk de la potence. En allant chercher sur place les pièces à conviction qui auraient pu définitivement «fixer» son «client» à Treblinka, Mᵉ Shaked a en effet découvert et transmis à la défense certains documents qui allaient, sinon l'innocenter, du moins renforcer le doute sur la culpabilité de l'intéressé.

La carte d'identification de Trawniki

Trente-sept témoignages écrits, trente-sept Ukrainiens arrêtés et jugés dans les années 50 pour avoir collaboré avec l'ennemi nazi et servi à Treblinka ont juré, pour la plupart au seuil du peloton d'exécution, que celui que les martyrs juifs nommaient *«Ivan le Terrible»* s'appelait de son vrai nom Ivan Marchenko. La trace de cet homme a été perdue en 1944 du côté de Trieste. En tout cas, la description physique fournie par les accusés ukrainiens, ainsi que l'âge présumé du coupable – une dizaine d'années de plus que Demjanjuk – ne correspondent pas à ceux du condamné d'Israël.

Se pourrait-il qu'il y ait eu deux «Ivan» ? Ce fut un temps la thèse de l'accusation. Mais rien n'étant venu l'étayer, Mᵉ Shaked attendait, vainement, de suivre une autre piste. Puisqu'il était impossible de prouver la présence du condamné à Treblinka, l'accusation allait se rabattre sur la pièce à conviction centrale dont elle disposait déjà dans le premier procès, à savoir la fameuse carte de Trawniki. Ce document, obtenu d'URSS en 1987 grâce à l'entremise du milliardaire juif américain Armand Hammer, est une carte d'identification, avec photo et signature du porteur, qui établit sans l'ombre d'un doute qu'un certain Ivan Demjanjuk, matricule 1393, a été entraîné par les nazis, fin 1942, dans le camp de Trawniki (à l'est de Lublin, en Pologne), puis affecté, en qualité de *Wachman*, c'est-à-dire garde-chiourme, le 27 mars 1943 à Sobibor.

C'est, entre autres, sur la base d'une copie de ce document, que la justice américaine, qui avait repéré l'intéressé en 1976, avait décidé, au terme d'un procès retentissant, de le déchoir de sa nationalité, avant de l'extrader en Israël en 1986. Emigré aux Etats-Unis en 1961, Demjanjuk avait alors affirmé aux services d'immigration américains qu'il avait passé les trois dernières années de la guerre comme prisonnier dans des camps allemands. En juin dernier, un magistrat fédéral de Cincinatti a pourtant jugé que la privation de nationalité américaine restait valide. Demjanjuk, *«même si des doutes sérieux existent quant aux faits qui lui sont reprochés en Israël*, a-t-il déclaré, *a menti aux autorités lors de sa demande de citoyenneté»*.

En d'autres termes, le document de Trawniki était authentique. Ce qui ne résolvait pas le problème posé à la justice israélienne, puisque cette carte ne porte aucune mention de Treblinka. Le procureur Shaked tenta alors une autre tactique. Sobibor ou Treblinka étaient *«tous les deux des camps d'extermination»*, expliqua-t-il. *«Que l'accusé ait tué des juifs ici ou là, cela ne fait pas de différence, c'est un criminel de guerre.»* Dans un premier temps, Mᵉ Yoram Sheftel, l'avocat du condamné, avait disqualifié le document comme étant *«un faux grossier»*.

Au bénéfice du doute

Plus tard, tandis que les services du procureur découvraient, dans d'autres archives et notamment dans celles de Flossenburg, un camp de travail forcé situé sur le territoire même du IIIᵉ Reich, la trace du matricule 1393, avec identification nominale, le défenseur changea lui aussi de tactique. A supposer que le document Trawniki soit vrai, déclara-t-il, *«encore que mon client nie être jamais allé dans ce camp et bien qu'aucun des rares survivants de Sobibor ne l'ait reconnu, l'accusation doit choisir»* : si Demjanjuk était à Sobibor au moment des cruautés commises à Treblinka, *«il ne peut tout simplement pas être Ivan le Terrible»*.

Les cinq juges de la Cour suprême d'Israël semblent s'être rendus à cette approche. Ils ont préféré libérer un possible coupable plutôt que de prendre le risque de pendre un innocent des crimes pour lesquels il avait été condamné. Encore une fois, il y aura toujours un doute sur les activités de John Ivan Demjanjuk à l'époque donnée. Mais les doutes, en matière de justice, doivent profiter aux accusés, quels qu'ils soient.

«Ni la mémoire collective sur l'holocauste, ni l'Etat d'Israël n'auront rien gagné à ce procès», écrivait tout récemment le *Yediot Aharonot*, premier quotidien du pays. De fait, un grand nombre de chroniqueurs judiciaires israéliens se sont demandé, tout au long de ces sept années, ce que l'Etat juif avait cherché à prouver en réclamant l'extradition de l'ancien mécano de Cleveland, quand d'autres criminels nazis sur l'identité desquels ne pesait aucun doute ont pu être jugés et condamnés dans d'autres pays (Barbie en France) sans qu'Israël les réclame.

«L'idée de départ, a écrit Tom Seguev, l'un des meilleurs spécialistes de l'histoire moderne d'Israël, *était d'éduquer les jeunes générations.»* Près d'un quart de siècle après le procès autrement exemplaire que fut celui d'Adolf Eichmann, en 1961 – le seul et unique qui eut lieu en Israël, – le pouvoir de l'époque avait estimé que de nouveaux débats publics autour du nazisme constitueraient une utile leçon d'histoire de la Shoah pour ceux qui ne l'avaient pas vécue.

A cette fin, les audiences eurent lieu dans un ancien théâtre pour accueillir le maximum de monde et beaucoup d'entre elles furent retransmises en direct à la radio et à la télévision. A l'époque premier ministre, Itzhak Shamir tint à être personnellement présent à plusieurs reprises. A l'issue du procès, tandis qu'on emmenait le prisonnier et qu'une partie du public entonnait des chants à la gloire d'Israël, il se déclara *«fier»* de la justice de son pays. Aujourd'hui, malgré l'inévitable embarras que cause ce genre d'affaires, de nombreux Israéliens le sont aussi.

PATRICE CLAUDE

ASIE

La conférence de l'ASEAN à Singapour

Convergences entre les Etats-Unis et les pays d'Asie du sud-est sur les questions commerciales et de sécurité

La conférence annuelle des pays de l'ASEAN – Association des nations d'Asie du sud-est, Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande – et les réunions qui l'ont suivie avec les ministres des affaires étrangères des grandes puissances régionales et internationales (dont les Etats-Unis, la Russie, la Chine, le Japon et la CEE) auront permis, une fois n'est pas coutume, d'aborder les grandes questions régionales, et d'accomplir des pas substantiels. En dépit du départ précipité, mardi 27 juillet, de Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain, en raison de l'offensive israélienne au sud-Liban, plusieurs initiatives de Washington auront marqué ces réunions.

Tout d'abord, les Etats-Unis ont manifesté clairement leur volonté d'associer Russes et Chinois au maintien de la stabilité en Asie (*le Monde* du 27 et du 28 juillet). Cette orientation a rencontré le projet de l'ASEAN de Forum de la région Asie (FRA), cadre dans lequel pourraient être abordés les grands problèmes de sécurité régionale (tension en Corée et en mer de Chine méridionale...) M. Christopher s'est inquiété de la prolifération d'armes de destruction massive et réaffirmé que *«la guerre froide n'est pas finie en Asie»*. C'est pourquoi Washington a décidé de ne plus retirer de soldats de Corée du sud et affirmé sa volonté de maintenir dans la région une stratégie de déploiement massif en cas de besoin.

«Un sens de la familiarité»

Par ailleurs, le sous-secrétaire d'Etat américain à la défense, Frank Wisner, a indiqué que les Etats-Unis pourraient assouplir considérablement leur position concernant le projet de l'ASEAN de créer en Asie une zone dénucléarisée du type de celle prévue dans le Pacifique sud par le traité de Rarotonga et auquel ils se sont longtemps opposés. Selon le correspondant à Singapour de l'*International Herald Tribune*, M. Wisner a parlé de la nécessité d'un *«nouveau regard»*, et déclaré qu'après l'appel du président Clinton à l'arrêt des essais nucléaires dans le monde, il y a eu *«littéralement une révolution de pensée sur la question nucléaire»*.

La position américaine a également évolué dans le domaine économique. Toujours selon l'*International Herald Tribune*, M. Christopher a indiqué à ses interlocuteurs qu'il y avait *«une nouvelle primauté en Asie»* pour les hommes d'affaires américains. Il a ajouté qu'en proposant d'organiser une réunion informelle des dirigeants d'Asie-Pacifique à Seattle en novembre prochain, M. Clinton cherchait à cultiver *«un sens de familiarité et d'amitié comparable»* à celui qui existe entre responsables américains et européens. Ces propos montrent l'importance accrue accordée par Washington aux relations économiques et commerciales inter-Pacifique. L'émergence d'un dialogue Asie-Pacifique sur la sécurité, comme sur les questions commerciales, de même que l'esquisse d'une passerelle entre l'Association de libre-échange nord-américaine (ALENA) et une zone asiatique en pleine expansion auront donc été au cœur des réunions de Singapour.

Les six de l'ASEAN – dont trois sont à majorité musulmane – en ont aussi profité pour faire leçon à des Occidentaux qui les critiquent souvent sur les droits de l'homme, et en particulier sur leur attitude pour le moins prudente face à la dictature birmane. Ainsi ont-ils dénoncé l'impuissance de la CEE en Bosnie et plaidé pour la levée de l'embargo sur les armes à destination de Sarajevo. Un porte-parole de l'ASEAN a déclaré que le démembrement d'un Etat membre des Nations unies constituait un dangereux précédent pour des pays multi-ethniques. Des propos qui ont visiblement déplu aureprésentant des Douze, le chef de la diplomatie belge, Willy Claes.

P. de B.

JAPON : selon la presse de Tokyo

M. Hosokawa a été pressenti pour diriger un gouvernement de coalition anti-PLD

Les dirigeants des sept formations opposées au Parti libéral-démocrate (PLD) – à l'exception des communistes – ont décidé de former un cabinet de coalition. Ils ont désigné leur candidat au poste de premier ministre, indiquait, jeudi 29 juillet dans l'après-midi, heure de Tokyo, les médias japonaises. Deux personnalités-clés étaient pressenties : Tsutomu Hata, président du Parti de la renaissance (PR), formation néo-conservatrice issue d'une scission du PLD, et Morihiro Hosokawa, président du Nouveau Parti du Japon (NPJ). C'est ce dernier qui l'a emporté.

TOKYO

de notre correspondant

Etant donné la légère majorité que détient la coalition, M. Hosokawa paraît assuré de l'emporter lors du vote de la Diète prévu au début du mois d'août. Ce sera la première fois depuis la fin des années 40 qu'un véritable cabinet de coalition sera formé : en 1983, le Club libéral, petite formation appendice du PLD aujourd'hui dissoute, était venue à la rescousse de celui-ci pour lui permettre de conserver une majorité.

Si l'arrivée à la tête du gouvernement de l'un des deux prétendants, tous deux jeunes – M. Hata a cinquante-sept ans, M. Hosokawa cinquante-cinq – constitue une rupture avec trente-huit ans de règne du PLD, il s'agira d'un changement plus nominal que substantiel : tant M. Hata que M. Hosokawa provenaient de l'aire conservatrice et, jusqu'à présent, rien dans leurs options politiques, excepté leur engagement de procéder à une réforme électorale, ne les distinguaient fondamentalement de leurs anciens collègues.

M. Hata, qui a une expérience gouvernementale (à l'agriculture puis aux finances dans un cabinet Miyazawa), semblait un choix réaliste. Mais il avait un handicap qui s'est révélé déterminant : il dirige un parti composé de personnalités parmi les plus compromises dans les scandales de ces dernières années (tel son secrétaire général, Ichiro Ozawa). Un héritage qui a suscité dans la gauche du PSJ de fortes réticences.

M. Hosokawa était plus acceptable : son parti, créé il y a deux ans et composé de néophytes, n'a pas de zones d'ombres. Lui-même est une figure nouvelle sur la scène politique, populaire auprès d'un électorat jeune des villes influencé par les médias et notamment la télévision qui a joué un rôle plus important que dans le passé dans l'ouverture au public du débat politique (1).

La coalition en train de prendre corps aura sans doute plus de difficultés à définir une plate-forme commune. A part une «réforme politique», dont le seul élément concret est un changement *«avant la fin de l'année»* du système électoral, les partis composant la coalition s'emploient surtout à esquiver les nombreux points sur lesquels ils divergent.

En ce qui concerne la défense et la diplomatie par exemple, ils préfèrent ne pas innover et s'engageront vraisemblablement à poursuivre la politique actuelle. Dans une sorte de «déclaration politique» qui tiendra lieu de programme, ils devraient mentionner la question, sensible dans la région, de la responsabilité du Japon dans la guerre du Pacifique. Le président du Keidanren (patronat) a déjà exprimé ses craintes qu'une coalition aussi hétéroclite ne soit pas à la hauteur des tâches qui s'imposent au Japon.

Ces divergences ont conduit les chefs de la coalition à accélérer sa formation afin de forcer une entente qui risquait de voler en éclats si l'on abordait les questions de fond. Il y a notamment une bonne dose d'opportunisme dans l'acceptation par cette alliance hétéroclite (comme au demeurant par le PLD) du projet de réforme électoral, écrit en substance l'*Asahi*.

PHILIPPE PONS

(1) *Le Monde* avait publié, le 20 juillet, un article de Philippe Pons sur le NPJ et M. Hosokawa.



(Publicité)

PROCHE-ORIENT

Selon le premier ministre Itzhak Rabin

Israël poursuivra son offensive au sud du Liban jusqu'à l'arrêt des activités du Hezbollah

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Profitant d'un répit de deux heures accordé aux Libanais, mercredi 28 juillet – pour qu'ils évacuent les localités du Liban du Sud – Itzhak Rabin a rappelé que son engagement vis-à-vis du processus de paix demeurait indéfectible. *« Le processus de paix est toujours notre principal souci »*, a-t-il déclaré à la tribune de la Knesset.

En vieux routier de la diplomatie, le premier ministre estime que cette déclaration sera interprétée favorablement par l'administration américaine alors que le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, est attendu dimanche 1er août à Jérusalem. *« Quelqu'un se souvient-il que cette visite était, au départ, destinée à élaborer une déclaration de principe israélo-palestinienne ? »*, ironise l'éditorialiste du quotidien *Yédiot Aharonot*.

En réalité, il y a peu de chance qu'au cours de cette visite les protagonistes parlent de paix. Ils devraient plutôt discuter du regain de la violence au Liban du Sud. Le premier ministre va tenter de convaincre son interlocuteur américain de l'aider à limiter les risques de dérapage de l'opération lancée dimanche 25 juillet contre le Hezbollah.

Le spécialiste des questions militaires du quotidien *Haaretz*, Zeev Schiff, qui considère les Américains comme des *« sauveurs »*, s'inquiète de l'augmentation du nombre des réfugiés, estimé à plus de trois cent vingt mille. *« La tournure de plus en plus complexe de l'opération risque de contraindre M. Christopher à laisser de côté pour un temps le processus de paix, afin de se consacrer aux problèmes de Kyriat-Chmona et de Nabatiyé. »*

Le vœu pieux de M. Rabin est de voir les Etats-Unis mettre tout leur poids dans la balance pour pousser la Syrie à freiner le Hezbollah. En cas de réponse positive de Damas et de l'arrêt des tirs de roquettes Catiouchas, l'Etat juif s'engagerait à mettre fin à son opération, indique un haut fonctionnaire à la présidence du Conseil.

Mais à ce stade, le diplomatique n'a pas encore pris le pas sur le militaire. Une trentaine de roquettes sont tombées mercredi sur la Galilée, obligeant les habitants des localités frontalières du Liban à passer une nouvelle nuit dans les abris. Le pilonnage israélien a repris de plus belle sur tous les fronts mercredi soir, continuant de jeter sur les routes des dizaines de milliers de civils libanais.

Malaise dans l'opinion publique

Quelque soixante-dix villages situés au nord de la « zone de sécurité » occupée par l'Etat juif ont été fortement endommagés par les obus. Selon l'AFP, un convoi de quatorze tanks Merkava s'est positionné, avec deux cent cinquante soldats israéliens, à la lisière nord de la *« zone »*, à hauteur de Nabatiyé. Une manœuvre qui correspondrait aux déclarations répétées des dirigeants israéliens, selon lesquels toutes les options, y compris une offensive terrestre, sont ouvertes pour frapper le Hezbollah plus profondément à l'intérieur du territoire libanais.

Mettant les points sur les « i », M. Rabin a réaffirmé, devant les cent vingt députés du Parlement, qu'il était fermement décidé à poursuivre les combats *« aussi longtemps que les habitants de la Galilée ne pourront vivre en toute sécurité »* et à déloger les combattants intégristes *« là où ils se trouvent »*. Evoquant l'exode des civils vers Beyrouth, téléguidé par les bombardements de l'aviation israélienne, le premier ministre a déclaré qu'il partageait *« les souffrances du peuple libanais »*. *« Les villageois pourront retourner chez eux dès que leurs dirigeants auront compris qu'ils doivent neutraliser le Hezbollah. »*

Cette mise en demeure risque cependant de rester lettre morte. Un des commandants du quartier général de la région militaire nord d'Israël affirme que *« si les civils libanais reviennent chez eux dans un prochain avenir, ils seront horrifiés par les dégâts que nous avons commis »*.

Les images diffusées par la télévision israélienne, montrant des maisons détruites, des enfants blessés en larmes et des familles prenant la route par milliers, n'ont pas laissé indifférente une grande partie de l'opinion publique. Bien que le consensus général reste favorable à la poursuite des coups de boutoir infligés au Hezbollah, des voix appelant à la fin des bombardements se font entendre de plus en plus distinctement. Les ministres du parti de gauche Meretz, tiraillés par leur électorat, ont, pour la troisième fois demandé avec insistance, mais sans succès, à M. Rabin, de cesser de démolir les villages chiites, *« au moins lorsque le Hezbollah interrompt ses tirs de catiouchas »*.

« Il n'y a pas de politique de la terre brûlée », explique le coordinateur des affaires israéliennes au Liban, Ouri Lubrani. *« Nous voulons seulement éviter les pertes civiles, en éloignant ceux que le Hezbollah utilise comme bouclier humain. »* Cette stratégie, consistant à creuser un fossé entre les villageois libanais et les combattants intégristes, est à la base du plan d'attaque des militaires israéliens.

Comme le souligne l'éditorialiste du *Yédiot Aharonot*, ces derniers semblent avoir oublié que, durant la guerre du Golfe, les forces de la coalition avaient misé, à tort, sur le renversement du régime de Saddam Hussein par les populations excédées par les bombardements alliés incessants. Selon ce journal, le pilonnage israélien pourrait bien se solder par un échec et le Hezbollah pourrait bien sortir vainqueur de ces affrontements. – *(Intérim.)*

« Règlement de comptes » ou « Justice rendue » ?

L'armée israélienne a donné, en français, à l'opération qu'elle mène au Liban l'appellation « Justice rendue », a annoncé mercredi 28 juillet un porte-parole militaire.

En hébreu, l'opération a pour nom de code « Din ve khechbon », qui se traduit littéralement par « rendre compte », expression qui comporte une ambiguïté et qui a été traduite dans la presse française par « Règlement de comptes ». L'ambassade d'Israël à Paris avait contesté cette traduction dans un communiqué et demandé de désigner l'opération par le mot neutre de « bilan ».

L'exode vers Beyrouth

Suite de la première page

L'offensive israélienne se poursuit ainsi inexorablement, alors que, de son côté, le Hezbollah ne désarme pas, même si les tirs de roquettes katiouchas sur le nord d'Israël ont nettement baissé d'intensité. Le Jihad islamique en Palestine, dont des militants combattent aux côtés du Hezbollah au Liban du sud, a revendiqué une de ces attaques.

Défiant l'interdiction formelle de manifestation annoncée la veille par le gouvernement, quelques milliers de partisans du Hezbollah avec, à leur tête, cinq des députés du mouvement, ont pour leur part défilé mercredi après-midi au cœur de Beyrouth, aux cris de *« Mort à l'Amérique ! Mort à Israël ! »*.

Impuissant politiquement face à une situation qui le dépasse et sur laquelle il n'a quasiment pas de prise, le gouvernement libanais tente d'agir sur le plan humanitaire. Plusieurs ministres se sont rendus au Liban du sud – où ils ont d'ailleurs été malmenés par la population – pour essayer de répondre quelque peu aux multiples difficultés créées par un exode sans précédent, qui a jeté sur les routes plus du dixième de la population libanaise.

Ministre des déplacés, Walid Joumblatt, déjà aux prises avec les cinq cent mille déplacés de dix-sept ans de guerre, a annoncé l'ouverture de toutes les écoles du pays aux 360 000 nouveaux réfugiés. Sur ce terrain, le gouvernement est toutefois concurrencé, sinon devancé, par le Hezbollah, qui n'a pas attendu pour multiplier les centres d'accueil, notamment dans la banlieue sud de Beyrouth, où il reste très fort.

Grave accroc

Réuni une nouvelle fois mercredi soir, le gouvernement libanais a invité le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, à *« venir immédiatement au Liban pour constater l'étendue des crimes commis par Israël à l'encontre de civils innocents, et qui annoncent une catastrophe humanitaire »*. Les appels à l'aide de Beyrouth ne reçoivent cependant que peu d'échos, et les déclarations du président Bill Clinton, estimant qu'*« Israël devrait cesser ses bombardements »*, ont été jugées ici très insuffisantes.

Le chef de la diplomatie libanaise, Farès Boueiz, a d'ailleurs reproché à Washington de ne pas mettre tout son poids dans *« la bataille diplomatique et politique »* pour faire cesser les pilonnages israéliens. Washington, a-t-il notamment déclaré, est *« victime »* de l'image que l'Etat juif cherche à donner de *« cette agression »* en la *« présentant à l'Occident comme une bataille entre Israël et l'Iran »*. Cette présentation revient, a conclu M. Boueiz, à *« oublier les victimes et le prix que paye le Liban »*.

Si, en privé, certains officiels, et une large partie de la population, ne se privent pas de critiquer violemment l'action du Hezbollah, le gouvernement ne peut pas se désolidariser de la résistance à une occupation qu'il condamne. Le président Elias Hraoui a réaffirmé mercredi qu'il était *« pour les opérations qui sont dirigées contre l'occupation au Liban du sud »*, tout en précisant en revanche qu'il était *« opposé aux tirs de katiouchas sur le nord d'Israël »*.

A l'adresse du secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, M. Hraoui a affirmé : *« Qu'il vienne ou non au Liban* [dans le cadre de sa tournée au Proche-Orient] *je lui dis dès à présent : nous garantissons la sécurité sur la frontière nord d'Israël, mais celui-ci doit retirer ses troupes et appliquer la résolution 425 du Conseil de sécurité de l'ONU. »*

Devant le nouveau *« cataclysme »*, pour reprendre l'expression la plus entendue à Beyrouth, qui secoue encore une fois le Liban, l'inquiétude a gagné l'ensemble des Libanais, qui voient disparaître les minces espoirs de renaissance de leur pays. Les touristes du Golfe commencent à plier bagages, et chacun a bien conscience que ce grave accroc à une situation qui commençait à se stabiliser va refroidir l'ardeur des investisseurs, déjà bien frileux.

Après quelque trois ans d'une paix fragile mais réelle qui a réunifié le Liban, les événements du sud sont, cette fois, ressentis par tous comme une tragédie nationale. La télévision d'Etat, qui a installé ses studios à Saïda, « couvre » pratiquement en permanence la situation, donnant largement la parole aux habitants du Sud, dont le sort est ainsi partagé par tous. La plupart des festivités privées ou officielles, dont le Liban est friand, ont été annulées, et si la vie est normale à Beyrouth, l'angoisse est perceptible dans toutes les couches de la population, pour une fois unanime dans sa condamnation d'Israël.

FRANÇOISE CHIPAUX

Les réactions aux Etats-Unis et à l'ONU

Bill Clinton invite toutes les parties à mettre fin aux violences

Lors d'une conférence de presse impromptue tenue mercredi 28 juillet à la Maison Blanche, le président Bill Clinton a appelé toutes les parties, y compris Israël, à mettre fin aux violences qui ensanglantent le Liban depuis dimanche.

« Je pense que le Hezbollah devrait cesser ses attaques. Je pense qu'Israël devrait cesser ses bombardements. Je pense que la Syrie devrait passer de la retenue à l'action pour tenter de mettre fin aux combats et nous-mêmes devons faire tout ce que nous pouvons pour mettre fin aux combats dès que possible », a dit M. Clinton. Le chef de l'exécutif américain, qui s'était félicité la veille de la *« retenue louable »* de la Syrie *(le Monde* du 29 juillet), a estimé mercredi que Damas *« pourrait faire plus »*. *« Je pense*, a-t-il dit, *qu'il est temps pour tous les acteurs de faire plus pour mettre fin aux combats. »*

Parallèlement, le département d'Etat se déclarait *« profondément préoccupé »* par *« le flot massif de réfugiés »* fuyant les bombardements israéliens. *« Les réfugiés du Liban-Sud doivent être autorisés à regagner leurs foyers immédiatement »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat. Auparavant, le secrétaire d'Etat Warren Christopher, qui avait interrompu une tournée en Asie à cause de la situation au Liban, s'était entretenu avec M. Clinton. M. Christopher maintient la tournée qu'il doit effectuer dès la fin de la semaine en Egypte, en Israël, en Syrie et en Jordanie et qui était initialement prévue pour tenter de débloquer les négociations bilatérales de paix israélo-arabes.

A New-York, le Conseil de sécurité a adopté mercredi, à l'unanimité, une résolution prorogeant pour une nouvelle période de six mois le mandat de la Force intérimaire de l'ONU au Liban (FINUL). Au nom de tous les membres, le président en exercice, David Hannay a ensuite lu une déclaration exprimant la *« préoccupation* (du Conseil) *devant la violence qui persiste dans le Liban-Sud »* et déplorant que *« des civils aient trouvé la mort »*.

Il a réaffirmé *« l'attachement à la pleine souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale du Liban, à l'intérieur des frontières internationalement reconnues »*. De son côté, le secrétaire général de l'ONU a critiqué les bombardements israéliens. *« Etant donné l'évolution de la situation au Liban et le contexte historique du conflit du Proche-Orient, il est déplorable qu'un gouvernement adopte sciemment une politique qui provoquera de nouveaux flux de réfugiés »*, a indiqué M. Boutros-Ghali dans un communiqué. – *(AFP.)*

Parallèlement à la pose de caméras sur les sites de missiles

L'Irak s'engage à donner des informations sur ses fournisseurs nucléaires

L'Irak a promis, mardi 27 juillet, de donner des informations concernant ses fournisseurs nucléaires, ce qui constitue un progrès sur la voie de l'application des résolutions des Nations unies.

« Les Irakiens nous ont fait part de leur volonté d'ouvrir les dossiers [de la liste des fournisseurs nucléaires] *et d'en discuter »*, mais ils ont demandé à l'ONU *« d'être patiente et d'attendre le début de pourparlers »*, qui doivent s'ouvrir à la fin du mois d'août ou au début de septembre à New-York entre les Nations unies et des experts irakiens, a déclaré à Bagdad le chef d'une équipe d'inspection nucléaire de l'ONU, Maurizio Zifferero. C'est là un *« signe encourageant »*, a-t-il estimé, même si Bagdad avait déjà failli à une promesse du même genre en décembre dernier.

L'équipe de M. Zifferero a visité quatre anciens sites nucléaires que l'Irak veut reconvertir pour d'autres activités. *« Nous avons vérifié les plans et clarifié le type d'activités qui seront effectuées »*, a-t-il ajouté. La mission a également poursuivi la préparation de l'enlèvement de quelque 35 kilos de combustible irradié qui doivent être transportés en Russie entre septembre et mars prochain.

Parallèlement, une autre équipe d'experts a posé mardi trois des six caméras que l'ONU a décidé d'installer sur deux sites de missiles à proximité de Bagdad, conformément à un compromis intervenu avec l'Irak *(le Monde* du 21 juillet). Le chef de la mission de l'ONU, Bill Eckert, n'a pas précisé quand sa mission prendrait fin, mais il a insisté sur *« l'excellente coopération technique »* avec les Irakiens. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

BRÉSIL

L'assassinat de huit enfants à Rio a été commis par des policiers

Des policiers, dont le nombre oscille entre quatre et sept, ont participé le 23 juillet au massacre de huit enfants des rues à Rio, a affirmé, mercredi 28 juillet, le ministre de la justice de l'Etat de Rio de Janeiro, Nilo Batista. *« Il n'existe plus de doute, les assassins sont des membres de la police militarisée de Rio »*, a-t-il déclaré.

Nilo Batista, qui est aussi vice-gouverneur de l'Etat, a remis un rapport sur cette tuerie aux autorités fédérales. Sept enfants des rues avaient été froidement tués par balles vendredi 23 juillet en plein centre de Rio *(le Monde* daté 25-26 juillet). Un huitième a succombé mardi à ses blessures. Trois policiers avaient été arrêtés dès le 25 juillet grâce au témoignage d'un enfant qui avait survécu au massacre. *« L'enquête a fait des progrès et les noms des autres policiers qui ont participé »* à la tuerie seront bientôt révélés, a conclu Nilo Batista. – *(AFP, Reuter.)*

NIGÉRIA

Une solution à la crise serait « en vue »

Les deux formations autorisées au Nigéria, le Parti social-démocrate (SDP) et la Convention nationale républicaine (NRC), sont convenues, mercredi 28 juillet, de *« réexaminer »* l'option d'un cabinet d'union nationale provisoire, afin de résoudre la crise provoquée par l'annulation de l'élection présidentielle du 12 juin.

Dans un communiqué, les responsables des deux partis ont indiqué qu'ils souhaitaient *« rencontrer le gouvernement militaire pour discuter des modalités »* de ce cabinet provisoire, dont Moshood Abiola, le vainqueur présumé de l'élection annulée, ne ferait pas partie.

Le chef de l'Etat, Ibrahim Babangida, avait déclaré mardi que les négociations en cours devaient *« aboutir avant la fin de la semaine »*, une solution à la crise étant *« en vue »*. Les craintes exprimées par plusieurs personnalités de premier plan, qui ont évoqué les risques de guerre civile, ont suscité, avec succès semble-t-il, la recherche d'une solution négociée. – *(AFP, AP.)*

INDE

Le gouvernement indien survit à une motion de censure

Le premier ministre indien, P.V. Narasimha Rao, a évité, mercredi 28 juillet, à une très faible majorité – 265 voix contre 251 – une motion de censure qui le mettait en cause pour corruption et incompétence. C'est la troisième motion de censure que surmonte le gouvernement actuel, minoritaire, depuis son arrivée au pouvoir en juin 1991. M. Rao pourra donc poursuivre la lutte contre les extrémistes hindouistes et les violences intercommunautaires qui ont fait au moins trois mille morts depuis 1990. Il était critiqué pour une affaire de corruption, le principal suspect dans un scandale ayant affirmé lui avoir versé d'importants pots-de-vin.

« Il faut garder la tête froide et nous concentrer sur le développement », a déclaré le premier ministre dans un discours juste avant le vote des députés au Lok Sabha, Chambre basse, à l'issue de trois jours de débats houleux. M. Rao entend par ailleurs proposer aux parlementaires un texte permettant l'interdiction des partis qui incitent à la haine religieuse, une mesure qui viserait directement le Bharatiya Janata (BJP), parti le plus important au Parlement et principal parti d'opposition et rival du Congrès au pouvoir. – *(AP.)*

HAÏTI

La France est prête à reprendre sa coopération après le rétablissement de la démocratie

La France sera disponible pour des actions de coopération avec Haïti dès que le retour au droit constitutionnel et à la démocratie y sera devenu effectif, en application des accords de Governors Island, a déclaré mercredi 28 juillet le ministre de la coopération Michel Roussin à une délégation haïtienne. M. Roussin a souligné que la reprise de la coopération franco-haïtienne, suspendue à la suite du coup d'Etat de septembre 1991, était conditionnée par l'application des accords de Governors Island qui doivent déboucher sur la mise en place d'un gouvernement d'union nationale permettant le retour au pouvoir du président Aristide avant le 31 octobre 1993.

Michel Roussin recevait Marie-Michèle Rey, ministre de l'économie et des finances d'Haïti, Frantz Verella, ministre des travaux publics, et François Severin, ministre de l'agriculture.

□ **Attentat contre un sénateur.** – Le sénateur Thomas Eddy Dupiton était toujours hospitalisé mercredi, souffrant d'une blessure au bras, après l'attentat dont il a été victime mardi 27 juillet à Port-au-Prince. Des inconnus ont ouvert le feu sur M. Dupiton, à son domicile, alors qu'il était interviewé par une équipe de télévision. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ALGÉRIE : deux femmes et un intégriste tués.** – Au cours d'une fusillade entre les forces de l'ordre et un groupe de trois hommes armés, un intégriste musulman et deux femmes d'une vingtaine d'années ont été tués, mercredi 28 juillet, à Birmandreis, à la sortie sud d'Alger, a indiqué la police. Les hommes armés venaient d'assassiner un inspecteur principal de police à la sortie de son domicile. En tentant de fuir, ils ont tiré sur un autobus, tuant deux passagères, avant que l'un d'eux soit tué par les gendarmes. – *(AFP.)*

□ **CONGO : levée de toutes les barricades à Brazzaville.** – Les forces de l'ordre ont entrepris, mercredi 28 juillet, de démanteler toutes les barricades dans les quartiers de Brazzaville, à la suite d'une opération « ville propre » annoncée la veille par la cellule de crise chargée de gérer l'état d'urgence. Des délégations de la mouvance présidentielle et de l'opposition devaient se rencontrer jeudi à Libreville, la capitale du Gabon, pour trouver une *« solution politique »* à la crise, autour du chef de l'Etat gabonais Omar Bongo. Les deux délégations devaient également rencontrer le ministre français de la coopération Michel Roussin, sur place à l'occasion de la conférence ministérielle de suivi du sommet franco-africain. – *(AFP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : exécution par injection dans le Montana.** – Un homme, qui avait assassiné en 1981 sa mère adoptive à coups de couteau et qui affirmait ne pas avoir compris ce qu'il faisait parce qu'il était sous l'emprise de la drogue, a été exécuté par injection, mercredi 28 juillet au centre correctionnel de Potosi dans le Montana. Frederick Lashley n'avait que dix-sept ans au moment des faits. Ses avocats avaient mis son âge en avant pour demander que sa peine soit commuée. La Cour suprême des Etats-Unis avait rejeté à l'unanimité un appel à la clémence de dernière heure. Il s'agit de la 209e exécution depuis que la peine de mort a été rétablie en 1976 aux Etats-Unis. – *(AFP, AP.)*

□ **La mort du conseiller juridique adjoint de la Maison Blanche.** – Une note, rédigée de la main de Vince Foster et découverte dans un bureau de la Maison blanche, semble confirmer que le conseiller juridique adjoint de la présidence et ami d'enfance du président Bill Clinton s'est suicidé, a-t-on appris mercredi 28 juillet à Washington. Ce document, retrouvé déchiqueté au fond d'une serviette ayant servi à M. Foster, renforce la thèse selon laquelle la mort survenue le 20 juillet était un suicide, a déclaré Mme Myers, porte-parole de la Maison Blanche. Le texte de cette note n'a pas été rendu public. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : M. Léotard critique « les interférences venues du ciel » à propos de l'opération de l'ONU.** – Faisant clairement allusion aux attaques aériennes menées par les forces américaines dans le cadre de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM), le ministre français de la défense, François Léotard, a affirmé, mercredi 28 juillet, au cours d'une conférence de presse au siège de l'ONU à New York, que *« nous faisons ce que l'ONU nous demande, mais à condition que cela soit raisonnable et qu'il n'y ait pas des interférences venues du ciel, qui soient trop brutales et qui soient mal maîtrisées »*.

Le ministre a souligné la nécessité d'éviter des actions *« qui ne respectent pas le contexte de l'opération, qui est un contexte humanitaire »*. Il a affirmé que le contingent français se retirera de Somalie *« au début de l'année 1994, sauf événement nouveau »*. – *(AFP.)*

Incertitudes

Des mesures ont été prises à l'hôpital Tenon de Paris

CORRESPONDANCE

Les chalets de Val-d'Isère

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Après le retrait de tests de dépistage du sida

Incertitudes

Après l'annonce du retrait de certains réactifs utilisés dans les tests de dépistage du virus du sida, les associations d'information ont dû faire face, au pied levé, à une marée d'appels téléphoniques.

C'est en regardant le journal *télévisé, mardi 27 juillet* vers 13 heures, que les responsables de Sida info service (SIS) ont appris la nouvelle : neuf des trente et un réactifs utilisés dans les tests de dépistage du virus du sida devaient être reti*rés du marché. Depuis, l'asso*ciation, dont la mission est l'information du public sur le virus, connaît les affres de la communication de crise. Elle a été submergée d'appels téléphoniques angoissés, sans être tout à fait armée pour y répondre.

« Nous nous sommes retrouvés très démunis, parce que nous n'avions pas été tenus informés de cette décision, constate Bernadette Valentin, coordinatrice régionale de SIS *sur Paris. Alors nous sommes partis à la pêche auprès de la direction générale de la santé. Nous commençons à être habitués. Voilà une nouvelle illustration de l'incapacité française à coordonner l'action des différents acteurs de la prévention du sida. »* Mercredi soir, elle demandait encore des précisions à la DGS – qui subventionne Sida info service – sur la liste exacte des réactifs, et les motifs de leur retrait. *« Les écoutants ont besoin d'être sûrs de leurs réponses. »*

Indignation des biologistes

Les « écoutants », ce sont des bénévoles et des salariés, qui vingt-quatre heures sur vingt-quatre se relaient au téléphone *pour répondre aux questions* que le public et les professionnels se posent sur le sida (1). En temps normal, il y a environ quatre-vingts appels par heure, et les six postes permettent de répondre à un tiers d'entre eux. *Mais depuis mardi le standard* doit faire face à près de cinq cents appels par heure, et n'a pas la capacité d'en *traiter plus* de 10 %.

Les appels proviennent des *professionnels, outrés de* n'avoir pas été prévenus du retrait des réactifs. *« Les biologistes des hôpitaux et des laboratoires, ainsi que les médecins, sont désarçonnés, très en colère de n'avoir pas reçu la liste des produits retirés »*, explique Mme Valentin. Dans un communiqué publié mercredi 28 juillet, la Fédération des biologistes de France s'est dite *« surprise de l'absence de communication »* dans cette affaire et *« inquiète »* des conséquences psychologiques d'une *« déclaration aux allures précipitées »*. De son côté, l'Union des biologistes de France a fait part de son *« indignation »* d'avoir appris par la presse la décision de son ministère de tutelle.

Il y a aussi la marée de ceux qui ont fait le test par le passé, et qui craignent d'avoir été trompés. Les écoutants essaient de répondre au mieux, au cas par cas, sans conseiller systématiquement de refaire un test. *« Nous, on rassure »*, disent-ils. Il leur faut parfois décourager des personnes séropositives qui appellent avec l'espoir fou que les tests aient pu se « tromper » dans l'autre sens. Aujourd'hui, le diagnostic de séropositivité, toujours confirmé par plusieurs tests, est malheureusement certain.

A deux pas de Sida info service, le centre de dépistage anonyme et gratuit (CDAG) de Belleville a reçu de nombreux appels, mais le nombre de candidats au test n'a pas augmenté. Ici aussi, on se veut rassurant, en arguant que les laboratoires n'utilisent plus les produits retirés, que de toute façon *« ce n'est pas le test qui protège, mais le préservatif »*, et qu'il s'agit d'une simple procédure administrative de remplacement de réactifs par de nouveaux produits. *« S'il ne s'agit que de cela, il n'y a aucune raison d'affoler l'opinion »*, conclut Bernadette Valentin.

HERVÉ MORIN

(1) Appel gratuit au 05-36-66-36.

Après la révélation d'irrégularités dans les greffes de reins

Des mesures ont été prises à l'hôpital Tenon de Paris

Après la révélation des irrégularités constatées par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur les transplantations d'organes dans certains hôpitaux parisiens, et notamment sur la pratique des greffes de reins à l'hôpital Tenon (*le Monde* du 29 juillet), l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a indiqué, dans un communiqué diffusé mercredi 28 juillet, avoir eu connaissance du rapport préliminaire de l'IGAS en mai, et avoir *« aussitôt pris les dispositions pour mettre en œuvre les mesures préconisées »*. Au cours de l'enquête, *« dès novembre 1992,* affirme l'AP-HP, *la responsabilité des constats de décès (préalables au prélèvement d'organes) a été placée sous la responsabilité du service d'anesthésie-réanimation »* de l'hôpital Tenon.

Concernant l'existence de deux listes de patients en attente de greffe dans cet établissement, l'AP-HP précise que *« des discussions ont été engagées entre les services concernés et France-Transplant pour aboutir à une liste unique (...). »* L'association France-Transplant a précisé pour sa part qu' *« un accord est acquis »* pour la mise en service d' *« un code d'accès unique au registre national d'inscription pour la transplantation rénale adulte à Tenon »*.

□ **Précision.** – A la suite de la mise en cause du professeur Jean-Daniel Sraer, chef du service de néphrologie à l'hôpital Tenon à Paris, dans un rapport de l'inspection générale des affaires sociales sur les greffes de rein dans son établissement (*le Monde* du 29 juillet), M. Kormann, directeur administratif de France-Transplant, nous prie de préciser que son association ne pouvait pas, contrairement à ce que nous indiquions, *« réfléchir à la possibilité d'une sanction »*. France-Transplant n'étant *« pas habilitée à prendre des sanctions, la décision relevant seule des autorités administratives »*.

CORRESPONDANCE

Les chalets de Val-d'Isère

Après notre article intitulé « Le maire de Val-d'Isère est renvoyé en correctionnelle pour ingérence » (*le Monde* du 14 juin), *M. André Degouey, maire (div. d.) de Val-d'Isère, nous a fait parvenir la lettre suivante :*

Vous avez écrit : *« ... Cette bataille juridique autour de la ZAC de* Vers-les-Eaux *a permis de découvrir que les chalets des Carats étaient commercialisés par Val-d'Isère Agence, la plus ancienne et plus importante agence immobilière de la station créée par M. Degouey... »*

En réalité, la société Richard Palmer a installé sur place son propre bureau de vente et a renforcé sa commercialisation en délivrant un mandat simple aux trois agences locales de Val-d'Isère. Il m'est reproché le mandat non exclusif reçu ainsi par l'agence gérée par mon fils et contrôlée par ma famille et moi-même.

Cette précision était indispensable à fournir pour ne pas laisser entendre que les chalets des Carats étaient exclusivement commercialisés par Val-d'Isère Agence.

ÉDUCATION

Les réformes dans l'enseignement supérieur

Le Conseil constitutionnel annule la loi autorisant les universités à s'organiser de façon autonome

Le Conseil constitutionnel a déclaré *non conforme* à la Constitution, mercredi 28 juillet, la loi adoptée par le Parlement au début du mois, à l'initiative de députés de la majorité et avec l'accord de François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui autorisait les universités à adopter des statuts dérogatoires par rapport à la législation en vigueur. Celle-ci résulte de la loi Savary de 1984 sur les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Le Conseil, saisi par les sénateurs socialistes, estime qu'en vertu de la Constitution, il appartient au Parlement, et à lui seul, de fixer les règles de création et de fonctionnement des établissements publics.



L'astuce du gouvernement et de la majorité, qui avaient adopté la méthode des dérogations pour modifier le régime des universités, plutôt que d'élaborer une loi d'ensemble, comparable à la loi Devaquet de fâcheuse mémoire, s'est heurtée à l'intraitable rigueur du Conseil constitutionnel. Celui-ci, saisi par les sénateurs socialistes après la dernière lecture du texte, le 6 juillet, a jugé, mercredi 28 juillet, qu'en votant une loi autorisant les universités à s'organiser à leur guise, sous la seule réserve que le ministre de tutelle ne fasse pas d'objection aux statuts qu'elles adopteraient, le Parlement *s'est défaussé indûment d'une des* responsabilités que lui attribue la Constitution, celle de fixer *« les règles concernant (...) la création de catégories d'établissements publics »* (article 34).

La loi en question, qui est donc annulée, résultait d'une proposition déposée en juin dernier par treize députés de la majorité (six RPR, six UDF et un non inscrit) et que le gouvernement, après avoir beaucoup hésité, avait inscrite à l'ordre du jour des travaux du Parlement pour la fin du mois. Son examen, à l'Assemblée nationale, avait été l'occasion, pour les députés socialistes, d'un débat d'obstruction, d'ailleurs destiné autant à retarder la discussion du texte réformant la loi Falloux sur l'enseignement privé qu'à combattre la *mise en cause* de la loi Savary sur les universités. Pour la majorité, qui avait combattu cette dernière loi il y a dix ans – et l'avait, en son temps déférée au Conseil constitutionnel, – il s'agissait de contourner les règles qui président à la création et au fonctionnement des « établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel », autrement dit les universités, grandes écoles et *autres institutions d'enseignement* supérieur et de recherche, sans prendre le risque d'une nouvelle et dangereuse réforme, contre laquelle enseignants et étudiants auraient pu se mobiliser.

Le moment choisi, période des examens et du début des vacances universitaires, ne devait rien au hasard, non plus que la forme, celle d'une proposition de loi, c'est-à-dire d'un texte d'origine parlementaire. Discrète et quasiment anonyme, ne portant pas, en tout cas, le nom d'un *ministre sur qui l'hostilité aurait pu* cristalliser, la réforme devait permettre en douceur, non seulement de créer de nouvelles universités dont les instances de direction auraient fait une large place aux collectivités locales et au monde économique, mais de modifier les statuts des établissements existants sur un vote, à la majorité simple, de leur conseil d'administration. Le texte prévoyait *que sauf décision contraire du ministre* dans les deux mois suivant la communication des nouveaux statuts, ceux-ci seraient considérés comme valides. Le Conseil constitutionnel n'a pas admis cette manière de bousculer les normes du droit, en transférant au pouvoir réglementaire du gouvernement des décisions qui, selon la Constitution, relèvent du Parlement. Il considère, en effet, *dans sa décision de mercredi, « qu'en vertu de l'article 34 de la Constitution, la loi fixe les règles concernant la création de catégories d'établissements publics ; que les établissements publics à caractère culturel, scientifique et professionnel, constituent, au sens de ces dispositions, une catégorie particulière d'établissements publics ; que le législateur est, dès lors, seul compétent pour fixer leurs règles de création, lesquelles comportent, nécessairement, leurs règles constitutives »*. Il précise que ces règles comportent la détermination, le rôle, la composition et le mode d'élection des organes de direction et d'administration des établissements, ainsi que les catégories de ressources dont ils peuvent bénéficier, *soit l'ensemble des* dispositions statutaires que la majorité et le gouvernement avaient voulu soustraire à la loi.

Les juges constitutionnels pouvaient s'appuyer, pour arrêter leur décision, sur une abondante jurisprudence, *établie soit à l'occasion de* saisines du Conseil – par exemple sur les centres de gestion des personnels communaux, en janvier 1984, établissements publics dont la loi sur la fonction publique territoriale avait omis de déterminer les règles constitutives –, soit dans des décisions dites de « déclassement », prises à la demande des gouvernements lorsqu'ils ont besoin de déterminer ce qui relève du pouvoir législatif et ce qui relève du pouvoir réglementaire dans la législation en vigueur. Ils ont assorti leur décision, cependant, d'un *motif supplémentaire, s'agissant d'en*seignement et de recherche : les *« garanties légales »* qui doivent être apportées, selon eux, aux *« principes de caractère constitutionnel que constituent la liberté et l'indépendance des enseignants-chercheurs »*, principes qui découlent de l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen sur la libre communication des pensées et des opinions.

*Pour autant, le Conseil constitu*tionnel ne ferme pas la porte à toute expérimentation dans l'organisation, en l'occurence, des universités, à condition que le Parlement prenne soin, dit-il, de *« définir précisément la nature et la portée de ces expérimentations, les cas dans lesquels celles-ci peuvent être entreprises, les conditions et les procédures selon lesquelles elles doivent faire l'objet d'une évaluation conduisant à leur maintien, à leur modification à leur généralisation ou à leur abandon »*. Ces précisions sont d'autant plus utiles qu'une loi de juil*let 1992, préparée par Jack Lang,* alors ministre de l'éducation nationale, mais dont le Conseil n'avait pas été saisi, autorise... des dérogations, pour trois ans, au *régime* de la loi Savary, afin de permettre ces expériences. Il était temps que le mode d'emploi constitutionnel de cette autorisation fût fixé !

P. J.

M. Fillon annonce l'examen d'un nouveau texte en 1995

Décidément, l'université française ne peut se défaire des imbroglios juridiques et des réformes institutionnelles où elles s'empêtrent depuis des années. Depuis, surtout, l'adoption de la loi Savary de 1984. Aux grands édifices législatifs (on se souvient du projet Devaquet), la droite avait choisi cette fois-ci de prodéder plus en douceur, par voie de proposition de loi parlementaire, finalement *adoptée, le 6 juillet* au Sénat, *après* une défense acharnée des groupes socialiste et communiste. Mais en vain.

La décision du Conseil constitutionnel déclarant la réforme contraire à la Constitution oblige donc le gou*vernement, comme l'a annoncé Fran*çois Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, à prévoir une révision du système de fond en comble : *« Le gouvernement, qui a apporté son soutien à cette proposition de loi, tirera toutes les conséquences de la décision du Conseil constitutionnel. Modifier l'ensemble de la loi de 1984 est décidément la seule voie permettant la modernisation des universités françaises »*, a-t-il déclaré dès mercredi soir, ajoutant jeudi 29, qu'une nouvelle loi ne pourrait être examinée qu'après l'élection présidentielle de 1995.

L'objectif de la proposition de loi, glissée *in extremis* à la fin de la session parlementaire ordinaire de juin, notamment sous la pression de parlementaires UDF, Charles Millon en tête, consistait à généraliser à l'ensemble des établissements publics d'enseignement supérieur les possibilités de dérogations jusqu'à présent concédées aux seules universités nouvelles. *Cette marge de souplesse,* destinée à faciliter la mise en place d'établissements nouveaux, avait déjà été utilisée lors de la création de sept universités : quatre en Ile-de-France, deux dans le Nord-Pas de Calais, une à la Rochelle.

En 1992, le dispositif dérogatoire prévu par la loi Savary avait déjà été complété par la loi Lang du 22 juillet, qui avait étendu à trois ans-au lieu des dix-huit mois prévus *initialement*-la durée de la période dérogatoire. Il précisait alors les douze articles que les universités nouvelles étaient autorisées à ne pas respecter : l'essentiel portant sur l'organisation des pouvoirs à l'intérieur de l'université (rôle et désignation du président, du conseil d'administration, des différents conseils).

Prenant appui sur l'acquis des universités nouvelles – mais oubliant *volontairement leur spécificité* d'institutions naissantes, où le dialogue, plus qu'ailleurs, est facilité par la présence d'équipes d'enseignants et de chercheurs composées par affinités autour d'un projet de développement, – la majorité gouvernementale souhaitait cette fois-ci élargir ces dispositions dérogatoires à toutes les universités, sans limitation de durée. La proposition de loi allait en outre sensiblement plus loin, en introduisant la possibilité de déroger à trois autres articles de la loi de 1984 portant sur l'organisation des unités de *formation et de recherche et surtout* sur le régime financier des établissements.

Une levée de boucliers

M. Fillon et la majorité avait beau minimiser la portée de leur réforme, l'objectif était clair : il s'agissait, ni plus ni moins, que de vider de son sens une partie importante de la loi Savary, en renforçant l'autonomie des universités, formant ainsi le vœu qu'elles puissent *« adapter leur enseignement aux réalités du monde actuel »* en renforçant les passerelles avec le monde des entreprises et les collectivités locales.

« La proposition de loi, fondée sur l'idée d'expérimentation, rappelait mercredi le ministère de l'enseignement supérieur, *était destinée à faciliter la création de formations adaptées au contexte local et au marché de l'emploi en donnant au système universitaire l'espace de liberté nécessaire au développement de formules nouvelles.*

Cependant, la proposition de loi avait suscité une levée de boucliers. Au cours du débat parlementaire, socialistes et communistes n'avaient pas manqué de stigmatiser le *« danger de balkanisation des universités et de création d'établissements à plusieurs vitesses »*. Voire d'un système concurrentiel *« à l'américaine »*.

A la réunion du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) du 29 juin, le SGEN-CFDT avait déjà évoqué l'inconstitutionnalité de la proposition de loi et, inquiet, faisait remarquer que *« les parlementaires et le ministère sentent bien les dangers de leur proposition, puisqu'ils prévoient eux-mêmes toutes les turpitudes auxquelles elles peut conduire »*, le ministère prévoyant notamment de contrôler *a priori* les demandes de dérogation.

Pour l'heure, l'annulation de la loi par le Conseil constitutionnel provoque la satisfaction des syndicats enseignants.

Le ministère de l'enseignement supérieur, de son côté, laisse planer un doute sur la création de nouvelles universités à venir : *« car à quoi bon créer des établissements dérogatoires* [s'ils sont] *condamnés par avance ? »* *Les réserves du Conseil constitution*nel sur les dispositions dérogatoires contenues dans la loi de 1992-mais pour lesquels il n'a pas été saisi- *« met en cause leur devenir »*, note le ministère.

« Et comment réagiront les partenaires des universités nouvelles d'Ile-de-France créées, en 1991, quand, au printemps prochain, celles-ci devront rentrer dans le droit commun ? »

JEAN-MICHEL DUMAY

DÉFENSE

Pour des attaques précises par tout temps

L'armée de l'air reçoit ses premiers Mirage 2000D

Sur la base de Mont-de-Marsan (Landes), le général Vincent Lanata, chef d'état-major de l'armée de l'air, a présidé, jeudi 29 juillet, la cérémonie de mise en service opérationnelle des premiers Mirage 2000D par son armée. Cet avion, qui sera affecté à la Force aérienne tactique (FATAC) commandée par le général Bernard Norlain, est voué à des attaques et à des appuis au sol, de jour comme de nuit, et par tout temps. Il remplace les Mirage IIIE et les Jaguar.

Le Mirage 2000D (D pour souligner le caractère diversifié de ses *missions) est dérivé du Mirage* 2000N qui emporte un missile air-sol nucléaire (une charge de 300 kilotonnes) capable de couvrir, à vitesse deux à trois fois supérieure à celle du son, entre 100 et 350 kilomètres (selon l'altitude de largage) en se dirigeant automatiquement sur sa cible.

Comme le Mirage 2000N auquel il emprunte nombre de ses équipements de navigation, le Mirage 2000D est biplace et il pourra, s'il en était besoin, emporter cette arme nucléaire. Mais sa vocation principale est d'être en mesure d'embarquer – pour des missions de pénétration du territoire adverse à très basse altitude – une gamme diversifiée d'armes classiques : missiles et bombes laser, armements à sous-munitions du type Apache ou à sous-projectiles du type Belouga, bombes « intelligentes » EU2-SFA, missiles air-air de combat pour sa propre protection, systèmes de contre-mesures électroniques, équipements de reconnaissance optronique et électromagnétique. Tous ces systèmes d'armes sont guidés avec précision et leur tir à distance de sécurité permet à l'équipage d'éviter les batteries anti-aériennes adverses. Ils ont, de surcroît, des effets de destruction très ponctuels sur le terrain.

A Mont-de-Marsan, l'armée de l'air a reçu ses six premiers Mirage 2000D. Il est prévu de constituer plusieurs escadrons de vingt exemplaires chacun. Au total, l'armée de l'air envisage de commander quatre-vingt-dix exemplaires pour un montant global supérieur à 27,2 milliards de francs.

SOCIÉTÉ

Le comité interministériel et le déplacement

Doté de 5 milliards de francs renforce l'intervention de l'Etat

Le comité interministériel des villes (CIV), réuni jeudi 29 juillet au matin sous la présidence du premier ministre, en présence de Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la ville, a décidé de poursuivre la politique de réhabilitation architecturale et sociale des quartiers en difficulté. Outre les 5 milliards de francs issus de l'emprunt Balladur et consacrés à un « plan d'urgence », l'Etat s'engage à consacrer 9,56 milliards de francs pendant la durée du XIe plan (1994-1998) pour mettre en œuvre 185 « contrats de ville » visant notamment la lutte contre l'exclusion, la modernisation des services publics et la prévention de la délinquance.

Avant ce comité interministériel, Edouard Balladur s'est rendu, mercredi 28 juillet, en compagnie de Simone Veil, dans trois communes de la banlieue nord, en Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Montfermeil et Rosny-sous-Bois).

« Plan d'urgence », « contrats de ville », « mesures concrètes ». C'est une mobilisation en trois points qu'a décrétée, jeudi 29 juillet, le comité interministériel des villes (CIV) qui réunit la dizaine de ministres concernés par la situation des banlieues. En présidant lui-même cette instance créée par les socialistes et réunie pour la première fois depuis le retour de la droite, Edouard Balladur a souligné l'importance qu'il entend donner à l'action dans ce domaine socialement explosif.

Les décisions les plus immédiates concernent l'utilisation des 5 milliards de francs dont Simone Veil avait annoncé l'affectation à la politique de la ville, début juin, dans un entretien au *Monde*. La moitié de cette somme (2,4 milliards de francs) servira à renforcer les services publics, l'autre moitié étant affectée à la réhabilitation des logements et de leur environnement (1,9 milliard), et à la réalisation de onze « grands projets urbains » (0,7 milliard) destinés à « mettre le paquet » pour restructurer en profondeur les quartiers les plus minés par la crise.

La politique des « contrats de ville » engagée par les gouvernements précédents sera poursuivie : l'aide de l'Etat aux cités en crise est un *« engagement de solidarité nationale »* concrétisé par la conclusion, dès 1994, de 185 contrats de ville qui doivent aider au désenclavement des quartiers dégradés.

Enfin, une trentaine de *« mesures concrètes »* sont retenues visant la lutte contre la violence, l'échec scolaire et le chômage.

I. Le « plan d'urgence pour la ville ». Plusieurs principes ont été définis pour renforcer et cibler l'intervention de l'Etat. Ce dernier subventionnera les travaux réalisés pour favoriser l'installation de commerces et de services publics dans les rez-de-chaussée de HLM aujourd'hui désertés. L'Etat pourra aussi aider les communes pauvres à réhabiliter les écoles maternelles et primaires. Enfin, les entreprises choisies pour réaliser les travaux devront employer ou former des jeunes du quartier concerné.

Sur les 5 milliards du « plan d'urgence », 2,4 milliards seront consacrés au renforcement des services publics dans les quartiers déshérités. L'Etat décidera seul de l'utilisation de 1,3 milliard destinés à implanter des commissariats de police, bureaux de poste, agence pour l'emploi, services d'accueil pour les étrangers, maisons de justice, constructions universitaires. Ainsi, l'implantation des grandes écoles du ministère de l'équipement à Vaulx-en-Velin et à Valenciennes, et de l'Ecole des mines à Albi-Carmaux est prévue. D'autre part, seront financés des équipements publics décidés localement comme des centres sociaux, des terrains de sport, des entreprises d'insertion, des maisons de quartier, pour un montant de 1,1 milliard.

Quatre-vingt-huit cités prioritaires

Le « plan d'urgence » concernera aussi, pour 1,9 milliard, le logement et son environnement (amélioration de l'habitat, transports collectifs, protection phonique, démolitions, aménagement d'espaces extérieurs) dans quatre-vingt-huit cités jugées prioritaires, comme « Les Indes » à Sartrouville, « La vigne blanche » aux Mureaux (Yvelines), « Allende » àSaint-Denis (Seine-Saint-Denis), « Les Chamards » à Dreux (Eure-et-Loir), « Baubreuil », à Limoges, le « Neuhoff » à Strasbourg, « Bagatelle » à Toulouse, « Epeule » et « Cul-de-Four » à Roubaix, la ZUP nord d'Amiens, la ZUP de Rillieux-la-Pape (Rhône), le Village olympique de Grenoble, etc.

L'artillerie lourde des onze « grands projets urbains » (GPU) coûtera 700 millions de francs. Aux dix GPU déjà lancés ou mis à l'étude du temps où François Loncle et Bernard Tapie étaient ministres de la ville (Clichy-Montfermeil, Gennevilliers, Mantes-La-Jolie, Argenteuil, Marseille, Tourcoing, Vénissieux, Aulnay-sous-Bois, Vaulx-en-Velin, Grigny), le gouvernement a ajouté Roubaix, ville pour laquelle une étude prélable sera lancée. Ces grands travaux concernent le désenclavement des cités (routes,

Les sites retenus

Voici la liste des sites retenus pour bénéficier des contrats de ville » :

Alsace : Bischwiller-Haguenau, Strasbourg, Mulhouse.

Aquitaine : Agen, Mont-de-Marsan, Bordeaux, Pau, Bayonne.

Auvergne : Clermont-Ferrand, Puy-en-Velay, Moulins, Thiers, Vichy-Cusset.

Bourgogne : Mâcon, Auxerre, Nevers, Chalon-sur-Saône, Dijon, Sens.

Bretagne : Brest, Lorient-Lanester, Rennes, Quimper, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Vannes.

Centre : Châteauroux, Orléans, Pithiviers, Saumur, Vierzon, Dreux, Bourges, Tours, Chartres.

Champagne-Ardenne : Sedan, Epernay, Vitry-le-François, Reims, Troyes, Charleville-Mézières, Saint-Dizier, Châlons-sur-Marne.

Corse : Bastia, Ajaccio.

Franche-Comté : Vesoul, Dôle, Besançon, Belfort, Lons-le-Saunier, district urbain de Montbéliard

Languedoc-Roussillon : Carcassonne, Narbonne, Béziers, Sète-Frontignan, Nîmes, Perpignan, Montpellier,

Limousin : Limoges.

Lorraine : Nancy, Metz, Thionville, Saint Dié, Epinal, Verdun, Forbach, Lunéville.

Midi-Pyrénées : Toulouse, Tarbes, Mazamet-Aussillon, Castres, Albi, Carmeaux,

Nord-Pas-de-Calais : Lille-Roubaix-Tourcoing, Valenciennes-Anzin, Calais, Douai, Dunkerque, Hautmont-Maubeuge-Jeumont, Lens-Liévin-Hénin-Carvin, Boulogne, Béthune-Bruay.

Basse-Normandie : Alençon, Flers, Cherbourg, Caen-Hérouville-Saint-Clair.

Haute-Normandie : Rouen-Saint-Etienne-du-Rouvray-Canteleu-Petit-Quevilly-Sotteville-lès-Rouen, Le Havre, Fécamp, Dieppe, Evreux.

Pays-de-Loire : Cholet, Le Mans, Nantes, Saint-Nazaire, Angers-Trélazé, Laval, Saumur.

Picardie : Amiens, Creil, Abbeville, Laon, Saint-Quentin, Beauvais,

Poitou-Charentes : Angoulême, Niort, La Rochelle, Poitiers.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur : Marseille, Aix-en-Provence, Salon-de-Provence, Carpentras, Port-de-Bouc, Arles, La Ciotat, Toulon-La Seyne, Avignon, Orange, Port-Saint-louis-du-Rhône-Miramas, Nice.

Rhône-Alpes : Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, Pierrelatte, Romans, Valence, Anemasse, Aubenas, Annonay, Oyonnax, Charvieu-Chavanoz, Montélimar, Vienne, Montélimar, Vienne, Villefranche-sur-Saône, Chambéry.

Seine-et-Marne : Meaux, Melun, Montereau.

Yvelines : Mantes, Les Mureaux, Sartrouville, Achères-Chanteloup, Trappes-La Verrière-Magny-les-Hameaux

Essonne : Grigny-Viry-Fleury-Mérogis-Athis-Mons, Corbeil-Evry, Ris-Orangis, Draveil-Vigneux-Montgeron, Brunoy-Epinay sous Sénart-Quincy, Sainte-Geneviève-des-Bois-Saint-Michel-sur-Orge.

Hauts-de-Seine : Gennevilliers-Villeneuve-la-Garenne-Colombes-Asnières--Clichy-la-Garenne, Nanterre, Bagneux-Bourg-la-Reine-Fontenay-aux-Roses-Sceaux.

Seine-Saint-Denis : Aubervilliers-Pantin, Aulnay-sous-Bois-Sevran, Blanc-Mesnil, Bobigny-Drancy-Bondy, Clichy-Montfermeil, La Courneuve, Epinay-sur-Seine, Villetaneuse, Montreuil-Bagnolet, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Sec, Saint-Denis, Stains.

Val de Marne : Champigny-Chennevières-Villiers-sur-Marne, Villeneuve-le-Roi-Orly-Choisy, Créteil-Alfortville-Maisons-Alfort, Valenton-Villeneuve-Saint-Georges-Limeil-Brévannes-Bonneuil, Ivry-Vitry.

Val-d'Oise : Argenteuil-Bezons, Garges-Sarcelles-Villiers-le-Bel- Goussainville-Gonesse, Persan, Saint-Gratien-Montigny-Les Cormeille-Soisy-sous-Montmorency-Deuil-La-Barre

Martinique : Fort-de-France, Le Lamentin.

Guadeloupe : Pointe-à-Pitre-Abymes-Gosier, Saint-Martin.

Guyane : Cayenne, Kourou, Saint-Laurent-du-Maroni.

La Réunion : Saint-Denis-Sainte Marie, Le Port-La Possession, Saint-Pierre.

Mayotte : Mamoudzou

Polynésie : Papeete

Nouvelle-Calédonie : Nouméa.

Le choix de la continuité

par Philippe Bernard

LES gouvernements changent, la politique de la ville demeure. Fin avril, lors du débat sur les banlieues à l'Assemblée nationale, Edouard Balladur et Simone Veil avaient déjà fait le choix de la continuité (1). Les décisions qui viennent d'être prises confirment cette option. Ainsi, bien peu de choses séparent les décisions annoncées par Edouard Balladur de celles qu'aurait pu prendre un premier ministre de gauche. Sous la droite comme sous la gauche, l'Etat doit intervenir pour panser les plaies à vif des quartiers, que la récession économique ne cesse d'élargir.

Bien sûr, les cités « difficiles » et leurs habitants se porteront mieux lorsque auront reculé le chômage et la pauvreté. En attendant, il convient de redonner dignité, espoir et sécurité aux habitants des quartiers défavorisés. Loin de renoncer à une politique volontariste de la ville qu'elle brocardait volontiers lorsqu'elle était dans l'opposition, la majorité actuelle entend lui donner une vigueur nouvelle. Les 5 milliards de l'emprunt Balladur affectés aux banlieues symbolisent un supplément de considération pour les trois millions d'habitants des cités à la dérive, en même temps qu'une contribution à la relance du bâtiment. Au total, les sommes injectées vont permettre d'affirmer la présence des services publics (écoles, poste, police, ANPE, etc.), de relier des quartiers isolés au monde extérieur, d'améliorer le confort des appartements, de détruire quelques barres inadaptées et de favoriser les initiatives des habitants. Les choix du gouvernement dans ce domaine sont avant tout « sociaux » avant d'être sécuritaires. Les crèches, l'aide aux devoirs scolaires, l'insertion professionnelle des jeunes, la prévention de la toxicomanie, les services d'autobus occupent plus de place que les commissariats et les gendarmeries au catalogue des remèdes proposés contre le « mal-ville ».

Toutes ces tâches nécessitent non seulement une mobilisation financière continue, au-delà des effets d'annonce des « 5 milliards pour la ville », mais aussi une convergence des actions de l'Etat et des collectivités locales dont les initiatives ne doivent pas être noyées par les administrations parisiennes. Le risque existe, en effet, de renouveler avec la politique de réhabilitation des cités, les erreurs des années 60 et 70, lorsque l'Etat œuvrait puissamment à couvrir l'Hexagone de ZUP bâclées.

Nécessaire reconquête de la citoyenneté

Le « plan d'urgence » innove quelque peu dans ce domaine, en laissant aux préfets la charge de décider avec les élus locaux de l'affectation de près de 2 milliards de francs. Ces efforts de déconcentration ne satisferont pourtant pas les maires qui réclament l'extension de leurs pouvoirs. Mais une véritable décentralisation suppose une réforme de la fiscalité locale, sans cesse repoussée jusqu'à présent, une péréquation de la taxe professionnelle. L'exonération de cette taxe pour les entreprises s'installant dans les cités difficiles n'est toujours pas en vigueur, faute des décrets d'application de la loi d'orientation sur la ville de 1991.

Au-delà des aspects techniques, la réussite de la politique de la ville repose aussi sur des politiques locales de lutte contre les exclusions. A quoi sert-il de raccommoder les HLM si l'on continue d'y entasser les pauvres, expulsés des centres-villes ? Quant à la reconquête de la citoyenneté par les habitants des cités, qui semble ignorée dans le discours du nouveau gouvernement, elle semble essentielle. Faute de participation à la vie politique et sociale, le fossé ville-banlieue risque de s'accroître. A terme, le coût social de cette relégation pourrait dépasser largement celui de tous les « plans d'urgence »

(1) Les principales propositions faites lors de ce débat sont astucieusement présentées et commentées par Gilles de Robien, député (UDF) de la Somme et maire d'Amiens, dans un Livre blanc intitulé *Des idées plein la ville*. Renseignements à la mairie d'Amiens. Tél : (16) 22-97-43-20.

Maire (PS) d'Épinay-sur-Seine

Gilbert Bonnemaison réserve les logements sociaux à ses administrés

Le débat sur la politique de la ville, les 27 et 28 avril, avait permis de constater que de nombreux élus locaux sont favorables à une meilleure maîtrise locale de l'habitat social, certains, comme Éric Raoult, député (RPR) de Seine-Saint-Denis, plaidant même pour une gestion entièrement communale. Actuellement, 20 % des candidats au logement sont proposés par la collectivité locale, 30 % par le préfet et une fraction plus ou moins grande par l'organisme du 1 % logement patronal qui a aidé au financement. Gilbert Bonnemaison, maire (PS) d'Épinay, vice-président du conseil national des villes et président du forum européen pour la sécurité urbaine, souhaite l'établissement d'une commission d'attribution unique, présidée par un magistrat et où siégeraient des représentants du maire, du préfet, des organismes gestionnaires ou propriétaires et des locataires. M. Bonnemaison, qui avait présidé en 1982 la commision des maires sur la sécurité des villes, avait d'ailleurs déposé une proposition de loi en ce sens, à l'assemblée nationale, en décembre 1992.

Le 21 juillet, il a décidé de *« taper du poing sur la table* pour *obliger les pouvoirs publics à considérer le problème réel de l'attribution des logements sociaux »*, en maintenant son arrêté municipal du 8 juillet, qui réserve les logements HLM de la ville à ses administrés. L'objectif de cette mesure, dit-on à la mairie, est de *« traiter en priorité les 1 200 dossiers en instance et d'aboutir à 100 % de demandes satisfaites »*. A Épinay où près d'un logement sur deux est un logement social (soit 9 500 appartements), la mairie n'en gère directement que 10 %.

La publication de l'arrêté était intervenue après de violents incidents, le 30 juin, dans la cité d'Orgemont. Des événements, déplore-t-on à la mairie, liés à l'existence d'*« un peuplement mal maîtrisé et mal stabilisé du fait d'une rotation annuelle de 800 logements »*. On s'y dit convaincu que *« la rapidité du renouvellement des occupants des logements sociaux condamne à l'inefficacité une grande partie du travail d'insertion sociale et économique mené sur les quartiers »*.

Si, comme la loi le prévoit, la préfecture de Seine-Saint-Denis déférait l'arrêté devant le tribunal administratif pour obtenir son annulation, Gilbert Bonnemaison serait prêt à *« faire appel auprès du Conseil d'État »*. Les services de la préfecture se refusaient à tout commentaire, jeudi dans la matinée.

FLORENCE DUTHEIL

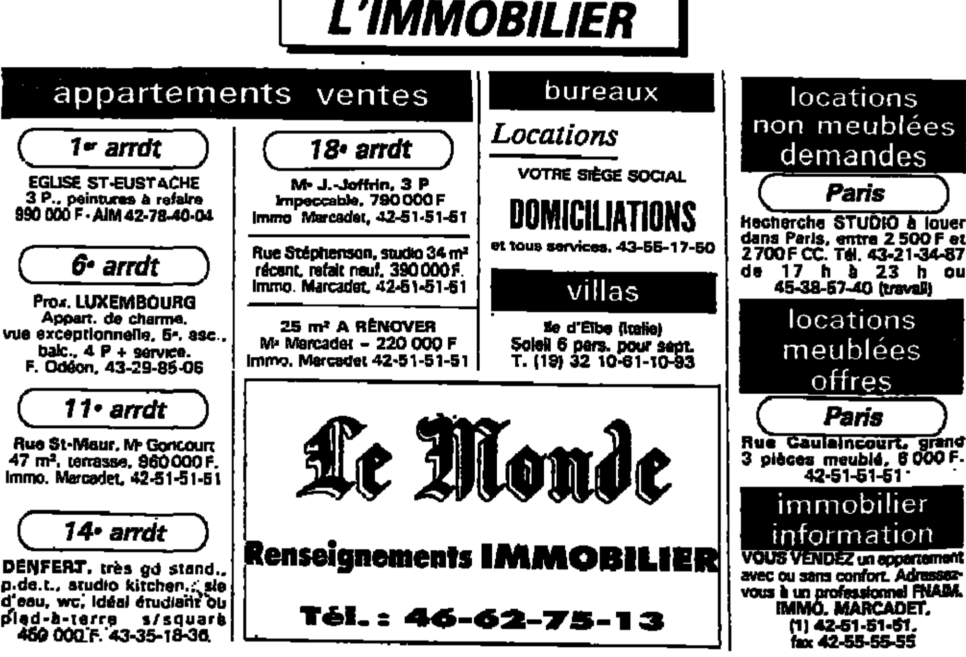
LOTO — MERCREDI 28 JUILLET 1993

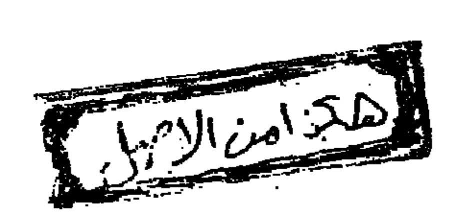
19H55 : 8 19 24 25 31 44 — numéro complémentaire 39

6 bons numéros	2	1 713 335 F
5 + complémentaire	19	92 805 F
5	1 008	6 105 F
4	56 548	109 F
3	1 078 793	8 F

20H35 : 3 7 20 41 48 49 — numéro complémentaire 46

6 bons numéros	1	15 892 935 F
5 + complémentaire	9	174 295 F
5	780	7 080 F
4	43 414	137 F
3	875 954	9 F





comité interministériel et le dépla[...]

de 5 milliards de fra[...] l'intervention de l'E[...]

[...] de la continuité

[...] (PS) d'Epinay sur S[...]

[...]rve les logements sociaux à ses admi[...]

SOCIÉTÉ

du premier ministre en Seine-Saint-Denis

le « plan d'urgence pour la ville » dans les quartiers en crise

transports en commun en site propre) et la réhabilitation des HLM. Le projet de Bernard Tapie de créer un établissement public national pour coordonner les « grands projets » ayant été rejeté par le Conseil d'Etat, cette tâche sera *dévolue à la Délégation interministérielle* à la ville. Les travaux seront réalisés localement selon différentes formules juridiques (société d'économie mixte à Clichy-Montfermeil, éablissement public à Tourcoing).

2. Le « contrat de ville » est la nouvelle procédure par laquelle l'Etat prévoit de financer la réhabilitation de certains quartiers en contrepartie d'engagements des collectivités locales bénéficiaires sur *une période de cinq ans correspondant* à la période d'exécution du XIe Plan (1994-1998). Cette formule unique, fixée en novembre 1992, est destinée à remplacer les différentes conventions en vigueur jusqu'à présent (développement social des quartiers, convention de quartier, etc.), dont les défauts (stigmatisation d'un quartier, engagements flous des élus locaux) devraient être évités. Il s'agit d'affirmer les liens entre les cités « difficiles » et l'ensemble de l'agglomération où elles sont *situées*, en insistant non seulement sur le logement mais aussi sur les transports, l'éducation, le développement économique. Les policiers, postiers, magistrats sont appelés à participer à cette ambition, de même que les commerçants, gardiens d'immeuble, travailleurs sociaux, et membres des associations.

Vingt nouveaux contrats de ville

Aux 165 contrats de ville fixés lors du CIV de février, ont été ajoutés vingt nouveaux sites, les 185 contrats devant être signés dans le courant de 1994. Les quartiers bénéficiant de cette formule ont été choisis en fonction du taux de chômage, de la proportion de jeunes et d'étrangers qui y vivent ; *le poids démographique* au sein de l'agglomération et la richesse de cette dernière ont aussi été pris en compte *(lire la liste dans l'encadré)*.

Les 9,565 milliards de francs dégagés pour la mise en œuvre des contrats de ville durant les cinq années à *venir correspondent* aux dépenses réalisées dans le même domaine pendant les cinq années précédentes (1989-1993). L'effort dans ce domaine est donc constant. Le ministère du logement continuera de gérer la plus grosse partie de cette enveloppe (5,471 milliards) dont l'utilisation sera désormais déconcentrée, tandis que le ministère de la ville disposera de 2,676 milliards, les autres administrations (éducation, justice, etc.) se partageant le 1,5 milliard restant.

L'intervention de l'Etat dans le suivi de cette politique est renforcée par la nomination de quinze nouveaux « sous-préfets à la ville » (dans les départements suivants : Alpes-maritimes, Bas-Rhin, Drôme, Gironde, Haut-Rhin, Hérault, Isère, Loiret, Marne, Meurthe-et-Moselle, Oise, Tarn, Var, Vaucluse, île de la Réunion), s'ajoutant aux treize *nommés* par Michel Delebarre en 1991.

3. Les « mesures concrètes ». Elles confortent l'engagement des différentes administration, dans la politique de la ville. Ainsi, l'éducation nationale promet de bonifier *le salaire des enseignants et chefs* d'établissement nommés dans les quartiers « sensibles », d'affecter mille appelés supplémentaires dans les établissements à la rentrée prochaine, et de constituer des groupes de chefs d'établissement ayant fait montre d'efficacité face à la violence. Il est question aussi d'installer dans les cités des centres d'in*formation sur le sida, d'inciter* fiscalement les entreprises à soutenir les actions d'insertion des chômeurs et de « valoriser » les fonctionnaires affectés dans les cités. Le ministère de la justice veut soutenir les associations d'aide aux victimes de la délinquance et celles qui luttent contre la drogue. Le ministère de l'inté*rieur* s'engage, lui, à *renforcer* la présence policière « de proximité ». L'ensemble de ces mesures prétend « *redonner l'espoir* » aux trois millions de personnes vivant dans les quartiers populaires en crise.

Ph. Be.

Edouard Balladur et Simone Veil ont visité des cités de la région parisienne

Pour son premier déplacement en banlieue, Edouard Balladur avait choisi le symbole. La Seine-Saint-Denis, un des départements les plus peuplés de la région parisienne, où les problèmes sociaux des banlieues sont particulièrement aigus, a été *choisie pour marquer* la *volonté du* gouvernement de ne pas en rester aux bonnes paroles. Après le débat sur la ville à l'Assemblée nationale, le 28 avril dernier, il était temps de montrer que le gouvernement passait aux actes. Avant la réunion du *comité interministériel des villes*, le premier ministre souhaitait aborder *de visu* les problèmes rencontrés dans les banlieues.

Accompagné de Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et des deux députés RPR du département, Eric Raoult et Robert Pandraud, M. Balladur est donc allé à la rencontre du *terrain. Première étape, le quartier* de la Rose-des-Vents à Aulnay-sous-Bois, où des activités sportives sont proposées, l'été, aux jeunes des cités. Foulant d'un pas alerte le gazon du terrain de golf, le premier ministre est venu, sous la pluie, à la rencontre des petits « loulous » qui s'essaient à manier leur club. Pierre Mongin, chef de cabinet du premier ministre, s'extasie sur l'état de la pelouse et félicite le jardinier. Le temps d'une prise de vues, le cortège est déjà reparti dans la course folle d'un programme trop chargé, direction le centre commercial du Galion.

« Très admiratif »

Au fond d'une galerie qui se meurt – les rares commerces encore ouverts sont noyés au milieu des rideaux de fer baissés et « taggés » – s'est ouvert un point d'information *jeunesse, où travaillent les associa*tions se battant pour l'insertion par l'emploi, regroupées par le Logement français. Le premier ministre écoute sagement le fonctionnement du pôle emploi et les bienfaits du partenariat. *« L'Etat ne peut tout faire. L'objectif de la politique de la ville, c'est l'organisation des solidarités et du travail en commun »*, explique-t-il.

Au moment du départ, un jeune homme, handicapé par un accident de travail, l'interpelle sur l'efficacité du reclassement quand les embauches font défaut. Bon prince, M. Balladur lui conseille de lui faire personnellement parvenir son dossier : *« Je verrai ce que je peux faire. »* La petite troupe remonte dans le véhicule de location utilisé pour la circonstance – les voitures officielles auraient détonné un peu *dans le décor*, – sous le joyeux chahut d'une nuée de gamins. Le premier ministre, à l'abri derrière les vitres, lance quelques petits signes de main à la foule pressante, assis à côté d'une Simone Veil passablement agacée par le manège.

Un peu plus loin, Pierre Bernard, maire (divers droite) de Montfermeil, attend le cortège devant une salle de tir à l'arc, au cœur de la cité des Bosquets, pour montrer au premier ministre que dans les banlieues « *il y des choses qui marchent bien* ». La cité, sous les feux de la rampe, avait été hissée au rang de symbole des banlieues à la dérive. Bernard Tapie y a beaucoup promis, laissant derrière lui une traînée d'amertume. Montfermeil est aujourd'hui élue *« grand projet urbain »*. Passant, à pied, d'un centre associatif de femmes aux fameuses tours 2 et 3, en pleine *décrépitude – « Il faut faire une photo ! »*, s'écrie le premier ministre, enthousiaste. – M. Balladur se fait expliquer les projets de démolition.

Autour, les habitants, désabusés, *font la moue*. *« Regardez les fissures ! »*, crie une femme à la fenêtre. Un homme à vélo tente en vain d'entamer le dialogue : *« Qu'il vienne nous parler, on lui dira la vérité ! »* M. Balladur n'a pas le temps, et Mme Veil semble de plus en plus gênée. Dans la salle de boxe thaïlandaise, à Rosny-sous-Bois, dernière étape du périple banlieusard, le *premier ministre* regrettera cette *« trop brève visite »*, mais il ne veut pas aujourd'hui gâcher son plaisir, trop heureux de l'*« intense mobilisation »* qu'il a constatée. Son déplacement lui aura donné *« l'impression de problèmes importants, dont on n'a souvent pas l'idée quand on vit, à Paris, dans le quartier des ministères »*, avoue-t-il en ajoutant : *« Je suis très admiratif de ce que j'ai vu. »* Les mômes pouffent, haussent les épaules. Quand le cortège se retire, une seule chose semble les intéresser avant de retourner à leurs coups de pied : savoir s'ils se verront sur le petit écran le soir.

SYLVIA ZAPPI

Djamel, chasseur de têtes de la banlieue nord

Comment aider les jeunes des cités HLM à trouver du travail lorsqu'on n'en a pas soi-même ? Le paradoxe n'effraie guère Djamel Aït-Mellal, trente ans, fils *d'ouvrier immigré, dans la banlieue* nord de Paris. L'association qu'il a fondée en février à Gonesse (Val-d'Oise) veut aider les talents à éclore et à se transformer en activités économiques. *« Même en période de crise, on peut s'en sortir en ayant des idées »*, martèle cet autodidacte, chasseur de têtes *d'un nouveau type. Il détecte* les ambitions, propose son savoir-faire et son bagout pour décrocher rendez-vous, subventions et articles de presse. En quelques mois, il a déjà aidé huit projets à connaître un début de réalisation.

Grâce à ses relations, Mustapha, vingt et un ans, a pu rédiger les 2 100 questions et réponses du jeu de société sur la musique qu'il a créé, et pour *lequel il cherche à présent un* éditeur. Saxo, disc-jockey spécialisé dans le rap et le reggae, *a trouvé un stage d'ingénieur* du son. Alexandre, étudiant en deuxième année de capacité en droit, a créé une affiche de propagande anti-sida grâce à une convention avec la SCIC, gestionnaire d'HLM, négociée par Djamel.

« Contre la culture de l'échec »

Soutenu par ce dernier, Mohamed, vingt-deux ans, étudiant en administration économique et sociale à l'université *de Saint-Denis, peint des motifs « afro-asiatiques »* sur des T-shirts et les vend avec succès autour de lui avec deux camarades. Ils envisagent de créer, grâce aux coups de pouce de la SCIC et du Fonds d'action sociale, une société pour commercialiser leur production.

« Ce ne sont pas les talents qui manquent dans les cités, mais les structures pour les accueillir », commente Djamel Aït Mellal. *La plupart des jeunes qui me contactent sont passés par les services sociaux, la mairie, l'ANPE, en vain. Dans le meilleur des cas, on leur a donné un dossier. S'ils n'ont pas su le remplir, ils ont fini par laisser tomber. »* Au-delà des obstacles bureaucratiques, le fondateur des « Créateurs *actifs » désigne le fossé social* et culturel qui empêche les enfants d'ouvriers de percer dans les milieux du commerce, de l'administration, voire des arts : *« Il leur faut s'adapter à un milieu qu'ils découvrent. On doit les accompagner. »*

L'itinéraire personnel de Djamel Aït Mellal l'a armé pour aider ses cadets. Scolarisé jusqu'en troisième et dépourvu du *moindre diplôme, il a fui à seize* ans le stage de menuiserie où il avait été « orienté » pour devenir... démarcheur de publicité pour un magazine. Depuis, il a fait son chemin, cahin-caha, entre la publicité, l'informatique et les livres, où il a *« beaucoup appris, car sans diplôme, c'était le seul moyen »*.

Aujourd'hui, il répète aux jeunes tentés par la désespérance qu'*« avoir à se bagarrer dans la vie peut être un atout »*. A ceux qui objectent le racisme, il affirme que *« la France n'est pas le pays de l'apartheid »*. D'ailleurs son association ne se veut surtout pas *« communautaire »*, même si, de fait, beaucoup de fils d'immigrés ont besoin d'aide.

Voulant d'abord militer « contre la culture de l'échec », elle est le prototype d'une nouvelle génération d'associations de banlieues qui préfèrent investir le champ économique plutôt que d'être utilisées dans le « social » par les municipalités, ou de s'épuiser à pleurnicher pour obtenir l'usage d'une salle.

« Occuper les gens ne suffit pas, constate Djamel Aït Mellal, *je ne suis pas un animateur. »* Il s'enthousiasme à l'idée d'avoir déjà aidé des jeunes à s'inventer un avenir : *« Dans leur tête, ils ne font pas la queue à l'ANPE. »* Mais l'avenir des « jeunes créateurs actifs » ne tient qu'à quelques fils : une subvention refusée, un appel téléphonique sans réponse peuvent faire capoter chaque jour l'aventure. Réaliste, Djamel demande qu'on attende quelques mois pour le juger, *« comme pour Balladur »*. En attendant, il va remplir une demande de RMI, pour pouvoir *tenir*.

Ph.Be.

► Jeunes créateurs actifs, c/o Idriss, rue Georges-Pitard, bât. J, porte 4, 95190 Goussainville Tél : (1) 39-88-52-39.

POINT DE VUE

Banlieues 89 : anniversaire du temps perdu

par Michel Cantal-Dupart

Il a suffi de cinquante ans pour *que les agglomérations* doublent leur volume. A cette œuvre gigantesque, les hommes n'étaient pas prêts, tant ceux qui sont venus brutalement habiter en ville que ceux qui avaient pour mission de les construire. Comprendre *cette carence pour mieux gérer* l'avenir est essentiel.

1969, mauvaise année pour l'architecture. *Le ministère de l'équipement* lance l'opération « modèles témoins ». Fasciné par l'industrialisation du bâtiment, il pense que l'on peut construire des machines à habiter comme on produit des automobiles, à la chaîne. Tous les grands groupes du bâtiment ont leur modèle à bâtir. Ils importent massivement de la main d'œuvre qui finit *par habiter dans ce qu'elle a* construit. Cette politique à courte vue, sans planification ou études urbaines, n'est pas l'apanage d'une période révolue. La gourmandise avec laquelle, ces cinq dernières années, cinq millions de mètres carrés de bureaux ont été construits dans les Hauts-de-Seine, est de la même veine. Les opérations sont *désertées faute de marché*. Cette malveillance de financiers sera inévitablement compensée par le contribuable. Il eût mieux valu que cette masse d'argent améliore les cités en déshérence.

1981 : les « Grands projets » ; 1982 : la décentralisation ; mauvaises années pour l'urbanisme, où *l'on découvre* qu'il vaut mieux avoir un projet phare, plutôt qu'un projet de ville. Dès que les maires comprennent qu'une élection peut se gagner par une politique de communication, ils vendent leur ville, telle qu'elle veut être, plutôt que telle qu'elle est. *Dix ans de concours* à coûts prohibitifs enrichissent les musées des beaux-arts, si on pense à y déposer les dessins, mais appauvrissent la ville. La plupart sont en panne.

La responsabilité collective sur la ville ne date pas d'hier. Les trois derniers présidents de la République se sont penchés sur son berceau, ils ont écrit et déclaré leur volonté. C'est ainsi qu'il y a juste dix ans, le 26 juillet 1983, avec Roland Castro, *nous avons pu montrer les banlieues* à François Mitterrand. Il pensait voir de l'architecture, nous l'avons emmené en ville. Six mois après, 73 maires présentent 73 projets au président, au premier ministre et au ministre de l'équipement. L'idée est simple, dans l'esprit de « Banlieues 89 » en train de naître : *« Monsieur le maire, à votre avis que faut-il entreprendre en urgence dans votre commune pour contribuer à l'aménagement de l'ensemble de l'agglomération ? »*. L'expérience fut probante. Il y avait alors peu de moyens, mais un enthousiasme qui a porté des projets dont on peut juger de la pertinence en les visitant.

Il a fallu une année à l'administration pour engoncer tout cela dans des procédures, machines à empêcher de faire. Dix ans perdus en atermoiements. Les crédits *alloués courent après les problèmes* faute de les anticiper. On cherche les solutions miracles. Or, il n'y a pas de formule magique applicable sur la totalité du territoire.

Aujourd'hui, on envisage de tout détruire tel un architecte qui gommerait un plan raté. Utopie ! Ce qui a été fait porte la culture des habitants qui y sont nés. On ne casse pas la maison de son père. *Réparer !* Mais à quel prix ? C'est inutile tant que les quartiers ne seront pas insérés à la *ville. Les fondements* d'une cité sont basés sur l'échange. On habite un quartier et on sait la raison pour laquelle on peut aller dans les autres. Ceux dont on parle *ici*, on y habite, mais personne ne vient leur rendre visite.

Rendre le chômage unique responsable est réducteur. Il faut faire l'addition. Ces lieux sont architectu*ralement identifiés*, ils concentrent les jeunes, les étrangers et les chômeurs, c'est-à-dire les erreurs du passé et les espérances à venir. Il faut reconstituer, en leur sein, une masse imaginative pour changer la vie. Ce n'est pas un vœu, c'est une urgence.

► Michel Cantal-Dupart est architecte-urbaniste, co-fondateur de Banlieues 89.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

Ecole nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM)

(par ordre de mérite)

• **Concours T**

Carine Lauverjat (1re), Nicolas Vandenberghe (2e), Stéphanie Euzenat (3e), Loïc Dumont (4e), Paul Coursimault (5e), Olivier Loiseau (6e), Ugo Cres (7e), David Megalophonos (8e), Antony Beutier (9e), Frédéric Lana (11e), Pierre-Alain Gilles (12e), Mohamed-Anouar Fourati (13e), Jean-Luc Saporito (14e), Olivier Gendey (15e), Christophe Baldi (16e), Cyril Cuenot (17e), Laetitia René (18e), Sylvain Davril (19e), Dhia-Eddine Hammou (20e), David Boquet (21e), Olivier Perrin (22e), Eric Chalengeas (23e), Gilles Vie (24e), Christophe Gonin (25e), Luc Copin (26e), Pierre Theillère (27e), Jean-Côme Lanfranchi (28e), Stéphane Mabit (29e), Frédéric Abribat (30e), Stéphane Mauvais (31e), Sébastien Beslin (32e), Virginie Yvon (33e), Daniel Schlegel (35e), Samuel Bachelot (36e), Fabien Fricot (38e), Cyril Soulaigre (39e), Frédéric Debieuvre (40e), Philippe Guivier (41e), Sébastien Pelletier (42e), Chabane Aït Boudaoud (43e), Fabrice Laithier (44e), Ludovic Bibollet-Ruche (45e), Laurent Michoux (46e), Jacky Canliez (47e), Eric Letellier (48e), Maud Vincienne (49e), Philippe Mykieta (50e), Noël Brunetière (51e), Etienne Samain (52e), Sébastien Roussel (53e), Olivier Bareille (54e), Vincent Aebischer (55e), Eric Martinez (56e), François Bérau (57e), Pierre-Hugues Chevalier (58e), Sébastien Revoirard (59e), Christophe Bouvet (60e), Romuald Bouquet (61e), Tony Charbonnier (62e), Jean-Luc Bucaille (63e), Christophe Joulin (64e), David Nyznyk (65e), Philippe Tromeur (66e), Nicolas Quéré (67e), Benoît Lamour (68e), Loïc Serra (69e), Laurent Ellerbach (70e), Afif Frikha (71e), Alexis Engel (72e), Henri-Louis Eeckman (73e), Stéphane Dagoreau (74e), Fabrice Cerfeuillet (75e), Matthieu de Sandro (76e), Cyril Faivre-Duboz (77e), Sylvain Gaignard (78e), Dominique Freyermuth (80e), Imre Toth (81e), Ludovic Leroy (82e), Pierre-Emmanuel Jeanlouis (83e), Philippe Michalski (84e), Olivier Thomas (85e), Raphaël Dehandschoewercker (86e), Gilles Arnold (87e), Jérôme Halajda (88e), Raphaël Schaeffer (89e), Dominique Busson (90e), Frédérick Bonnavand (92e), Philippe Breton (93e), Jean-Pierre Dasque (94e), Sébastien Viardot (95e), Olivier Noël (96e), Thibaut Zwiller (97e), Gilles Cordier (98e), Mohamed Grioni (100e), Fabrice Vila (101e), Nicolas Ostarena (102e), Franck Protet (103e), Nicolas Tronconi (104e), Damien Latruffe (105e), Benoît Simonet (106e), Rudy Valette (107e), Colin Bessait (108e), Christopher Perret (109e), Vincent Troadec (110e), Stéphane Claustre (111e), Nicolas Terrasson (112e), Etienne Labarre (114e), Lucile Perez (115e), Arnaud Châtelet (117e), Olivier Parant (118e), Fabrice Vigreux (119e), Frédéric Lecestre (120e), Franck Sabattini (121e), Laurent Chognard (122e), Nicolas Jaffres (123e), Philippe Lussou (124e), Hervé Prin (125e), Carole Gateau (126e), Lionel Caloin (128e), Frédérick Wallart (129e), Pierre-Yves Pons (130e), Nathalie Bouquet (131e), Etienne Josset (132e), Philippe Renouf (134e), Frédéric Hochedez (135e), Serge Nicoloff (136e), Antonio Soares (137), Fabien Bellanger (138e), Olivier Bachelet (139e), Arnaud Cavroy (140e), Cedric Valette (141e), Patrick Quéméré (142e), Jérôme Bearzatto (143e), Thomas Larin (144e), Florent Gounon (145e), Laurent Parvery (146e), Valéry Duval (147e), Pierre Laigneau (148e), Laurent Guinnepain (150e), Tony Baron (151e), Anne Sergent (152e), Cécile Paul (153e), Bruno Gautreau (154e), Xavier Baudard (155e), Christophe Guérin (156e), Bernard Malige (158e), Xavier Rogovitz (159e), Vincent Dupuis (160e), David Pillia (161e), Laurent Culembourg (163e), Cédric Delbèque (164e), Christophe-Maurice Bernard (165e), Sébastien Meyer (166e), Cyrille Michaud (167e), Vincent Jacquemin (168), Valérie Petit (169e), Antony Bioteau (170e), Jean-Alexis Matter (171e), David Ferrand (172e), Sylvain Badiou (173e), Gaël Raoul (174e), Olivier Maurel (175e), Xavier Berne (176e), Pascal Ledieu (177e), Ludovic Canas (178e), Uguz Haslak (179e), Roland Fayn (180e), Bertrand Gilles (181e), Laurent Flachard (182e), Stéphane Echardour (183e), Eric Donneger (184e), Jean-François Evesque (185e), Guillaume Rivron (186e), Fabien Pacaut (187e), Erwan Proust (188e), Jérôme Foubert (189e), Christophe Fontaine (191e), Xavier Le Lann (192e), Dominique Campagne-Ibarcq (193e), Silvère Alix (194e), Faouzi Farhoud (195e), Olivier Duret (196e), Franck Debarbe (197e), Benoît Koralewski (198e), Franck Clément (199e), Yann Mangeard (200e), Christophe Deveau (201e), Jean-Marc Pindivic (202e), Rodolphe Cherel (203e), Daniel Terret (204e), Guillaume Egele (205e), Dimitri Lemahieu (206e), Fabienne Boulle (207e), Sébastien Chaumont (208e), Laurent Bregeault (209e), Marie Feyler (210e), Nicolas Perry (211e), Christophe Soret (212e), Marc Djaguidi (213e), Thomas Delebecque (214e), Stéphane Joulain (216e), Olivier Bourbon (217e), Rodolphe Pantanacce (218e), Boris Rager (219e), Erwan Le Coz (220e), Loïc Bigot (221e), Jean-Christophe Monfray-Mazza (222e), Nicolas Vlerick (223e), François Renault (224e), Jean-Christian Pfaff (225e), Philippe Forte (226e), David Lim (227e), Frédéric Marteau (228e), Paul Bourdin (229e), Jean-Baptiste Miaule (230e), David Trouillet (233e), Patrice Haettel (234e), Vincent Durieux (235e), Gaël Alory (236e), Gaël Coquio (237e), Cédric Reignier (238e), Stéphane Lacombe (239e), Vincent Vittu (240e), Yann Ricotti (241e), Stéphane Le Pourhiet (242e), Cédric Bouvier (243e), Renaud Ronchieri (244e), Anna Sokol (245e), Nicolas Bellée (246e), Frédéric Giraud (247e), Eric Dupuy (248e), Bruno Larivain (249e), Marc Lo Pizzo (250e), Florence Dussauge (251e), Olivier Giraud (252e), David Delalleau (255e), Yann Martin (256e), Emmanuel Fix (257e), Gilles Soenen (258e), Caroline Guyard-Gilles (259e), Jean-Michel Guipon (260e), Fabrice Moratinos (261e), Philippe Arnould (262e), Marie-Paule Barneoud-Rousset (263e), Eric Perez (264e), Luc Randoing (265e), François Bauduin (266e), Nicolas Biolay (267e), Jean-Baptiste Duringues (268e), Jean Rollier (269e), Emmanuel Guiet (270e), Bruno Waterlot (271e), Séverin Henry (272e), Eric Mertateau (273e), Jérôme Dorison (274e), Guillaume Thibon (275e), Nicolas Ferlay (276e), Laurent Hème (277e), Philippe-Albert Martin (278e), Martin Piffaut (279e), Arnaud Galley (280e), Gilles Fédacou (281e), Vincent Kozicki (282e), Pierre-Yves Favennec (284e), Stéphane Duhamel (286e), Antoine Saulnier (287e), Hervé Vatin (288e), Bruno Biallais (289e), Sébastien Gérard (290e), Yves Tkaczyk (291e), Fabrice Viollin (292e), François Do Gonçalo (293e), Fathi Khelifi (294e), Marie-Pierre Burg (295e), Xavier Laurent (296e), Costantini (297e), Fabrice Rosenstiehl (298e), Sébastien Fleureau (299e), Candie Martinvalet (300e), Christophe-Bernard Guitton (301e), Alain Agret (302e), Vincent Lecomte (303e), Patrick Maestre (304e), Cyril Brossard (305e), Laure Martin (306e), Vincent Leconte (307e), Sylvain Broux (308e), Alain Ulvois (309e), Taryck Bensiali (310e), Vincent Robert (311e), Manuel Angoulvant (312e), Serge Martin (314e), Gildas Lécuyer (315e), Francis Janicot (316e), Benoît Billon (317e), Sébastien Marie (318e), Fabrice Sauvignon (319e), Nicolas Davini (321e), Cyril Cocq (322e), Stéphane Cocher (323e), Emmanuelle Bernard (324e), Franck Bessière (325e), Marc Moreau (326e), Tristan Ravey (327e), David Derache (328e), Sandrine Lhermenier (329e), Francis Creusot (331e), Hervé Ranno-Charrier (333e), Stéphane Martinez (334e), Jéry Vanhille (335e), Damien Cochet (336e), Cyril Rongère (337e), Pascal Guerrier (338e), Lionel Delobette (339e), David Bouffet (340e), Frédéric Marin (341e), François-Xavier Morgat (342e), Pierre Vignaud (343e), Benoît Mansuy (344e), Stéphane Vachaud (345e), Régis Niedojadlo (346e), Christian Brun (347e), Anne-Marie Egal (348e), David Watelet (349e), Christophe Sauvanet (350e), Thierry Samin (351e), Emmanuel Bourgeois (352e), François Drouin (353e), Laurent Poux (354e), Jean-Baptiste Denis (355e), Frédérique Tancray (356e), Laurent L'Héronde (357e), Paul Baggio (358e), François Raphaël (359e), Emmanuel Ingrand (360e), Sébastien Citerne (361e), Hao-Chi Luu (362e), Hubert Colin (363e), Floris Hervouet (364e), Christine Chemier (365e), Claude Philippe (366e), Cyrille Lepage (367e), Naceur Ghannem (368e), Sylvain Faure (369e), Philippe Prouvost (371e), Gaëtan Ganganelli (372e), Xavier Kania (373e), Jérôme Bruyère (374e), Marc Charvin (375e), Pascal Ricard (376e), Pierre Foisselon (378e), Philippe Perraud (379e), Sébastien Pousthomis (380e), Stéphane Grenier (381e), Nicolas Vannereux (382e), Jean Fontaine (383e), Arnaud Dewèvre (384e), Vincent Claise (385e), Jérôme Chauderon (387e), Arnaud Bézier (388e), Christophe Dautun (389e), Michel Tournerie (390e), Guillaume Lecler (391e), Bruno Chevalier (392e), Jérôme Picot (393e), Christophe Desbiez-Piat (394e), David Delfanne (395e), Edgar Duverdier (396e), Bruno Grave (398e), Vincent Delbecq (399e), Francis Morville (401e), Patrick Weisbecker (404e), Laurent Orsi (405e), Pierrick Brugalle (406e), Franck Gay (407e), Jean-Charles Blanchedeau (408e), Bruno de Fondaumière (409e), Yves Lamirand (410e), Jacques Clave de Otaola (411e), Ludovic Duborgel (412e), Pierre Cador (414e), Bruno Queste (416e), Samuel Besson (417e), Olivier Chatelée (418e), Christophe-Vincent Guitton (419e), Xavier Vincent (420e), Arnaud Le Fléchet (422e), Stéphanie Lopitaux (424e), Lionel Chomat (426e), Julien Roux (427e), Emmanuel Lusset (428e), Anthony Quénéhen (429e), Alexa Rey (430e), Cedrick Faury (431e), Nathalie Arnaud (432e), Xavier Fichau (433e), Jean-Sébastien Metral (434e), Bruno Lagedamon (435e), Frédéric Rivière (436e), Gilles Penel (437e), Jean-Lorain Genty (438e), Bruno Courant (439e), Anthony Desmars (440e), Michael Panella (441e), Frédéric Buge (442e), David Samson (443e), Arnaud Raulet (444e), Vincent Carel (445e), Jean-Michel Bellard (446e), Laurent Verdier (448e), Hervé Bochelen (449e), Frédéric Maitrepierre (450e), Emmanuel Coutansais (452e), Stéphane Banache (453e), Frédéric Penfrat (454e), Eric Lance (455e), Gaël Boche (456e), Philippe Briatte (457e), Cédric Prioux (458e), Xavier Opozda (459e), Jean-Antoine Castro (460e), Emmanuel Marchand (461e), Richard Boudinot (462e), Sylvain Gully (463e), Magali Langlade (464e), Emmanuel Aerts (465e), Gil Mallinjoud (466e), Laurent Le Boennec (467e), Mohamed Demnati (468e), Frédérik Louison (469e), Philippe Grabarsky (470e), Jean-Michel Gras (471e), Pierre Veyrac (472e), Fabien Beuret (473e), Sylvain Bernard (475e), Cyrille Grosjean (476e), Sylvain Spenle (477e), Marie-Elisabeth Fernandez (478e), Franck Baot (479e), Laurent Couvry (480e), Luc Barrovecchio (481e), Théophile Postel-Vinay (482e), Olivier Vial (483e), Philippe Rodriguez (484e), Emmanuel Parneix (485e), Sophie Krajewski (486e), Sébastien Chevalier (488e), Yann Jaouen (489e), David Bonnaud (490e), Stéphane Hemery (491e), Philippe Perelmuter (492e), Elisabeth Lefort (493e), Marie-Agnès André (494e), Franck Berard (495e), Julien Rizzo (496e), Georges Besso (497e), Stéphane Faivre-Rampant (498e), Frédéric Arciet (499e), Jean-Christophe Denis (501e), Fabien Cabirou (502e), Simon Adderley (503e), Cyril Faillat (504e), Olivier Harrault (505e), Antoine Varret (506e), Matthieu Escudié (507e), Christophe Lupo (508e), Stéphanie Ory (510e), Jean-Pierre Pouchaud (512e), Loïg Deschamps (513e), Jean-Philippe Czekaj (514e), Nicolas Durance (515e), Bruno Marteau (517e), Gilles Verrier (518e), Jérôme Vienne (519e), Grégory Rosener (521e), Jean-François Normand (522e), Valérie Eymard (523e), Olivier Pellet (524e), Guillaume Devaux (525e), David Beaufort (526e), Jean Vouzelaud (527e), Christophe Gabet (528e), David Coupeaux (530e), Ivar Houcke (531e), Frédéric Sulpice (532e), Simon Tourard (533e), Joseph Dacunha (534e), Olivier Jennequin (535e), Daniel Marx (536e), Cyrille Marty (537e), François Brice (538e), Bruno Zuber (539e), Sébastien Keim (540e), Lionel Botzung (541e), Didier Foucou (542e), Eric Tournez (543e), Sylvain Lucas (544e), Claire Ganon (545e), Frédéric Blaise (547e), Olivier Mirio (548e), Jean-Charles Tiercelin (549e), Virginie Calonne (550e), Jean-Yves Gay (551e), Olivier Dajoux (552e), Makrem Ben Sassi (553e), Eric Fiere (554e), Thomas Sautreau (555e), Damien Hugues (556e), Denis Phagouape (557e), Denis Coubard (558e), Javier Gonzalez (559e), Céline Lecire (560e), Frédéric Noël (561e), Jean-Denis Fournier (562e), Christophe Causse (563e), Dominique Walter (564e), Stéphane Bernarda (565e), Nicolas Emery (566e), François Cattieuw (567e), Edouard Tricon (568e), Olivier Paquet (569e), Willy Veret (570e), Pascal Lafay (571e), Joël Bourc'his (572e), Christophe Poiret (573e), Eric Gonzalez (574e), François Decaix (576e), Karine Meizel (577e), Christophe Genre (578e), Nicolas Leszek (579e), Hugues Torterue de Sazilly (580e), Jean-Raphaël Sejournet (581e), Rémi Girardon (582e), Anne Gautier-Picard (583e), Fabrice Damiens (584e), Thomas Rancon (587e), Christophe Michaud (589e), Jean-Philippe Creton (590e), Ali Sekai (591e), Dominique Bost (592e), Cyril Georges (593e), Manuel Corsetti (594e), Florence-Catherine Garnier (595e), Stephan Simart (596e), Damien Corneille (597e), David Rees (598e), Eric Christ (599e), Jean-Louis Taburet (600e), Fabrice Gwinner (601e), Damien Deromelaere (602e), Jean-Jacques Torois (604e), Stéphane Guerry (605e), Christian Vayssettes (606e), Wilfried Arnoux (607e), Yves Rebuel (608e), Fabien Chicot (609e), Arnaud Herbert (610e), Jean-Marc Gossot (611e), Alexandre Pou (612e), Stéphane Corre (613e), Pascal Gilabert (614e), Thierry Melki (615e), Eric Martinolli (616e), Yannick Broutel (617e), Adrien Ampelas (618e), Olivier Taffard (619e), Guénolé Gicquel (620e), Stéphane Monory (621e), Pierre-Luc Gadras (622e), Laurent Depardieu (623e), Olivier Sire (624e), Sylvain Madelaine (625e), Frédéric Guéret (627e), Olivier Beaucourt (628e), Christophe Gille (630e), Hervé Leduc (631e), Jacques Fournier (632e), Lionel Costa (633e), Sylvain Mondou (634e), Tony Desproges (635e), Bruno François (636e), Thierry Ruscica (637e), Olivier Guillaume (639e), Xavier-Régis Flandrois (640e), Stéphane Bonnafy (641e), Fabrice Girard (642e), Emeline Lebrun (643e), Eric Picou (644e), Etienne Mermier (645e), Pierre Menu (646e), Olivier Leblanc (647e), Pascal Poupardin (648e), Jean-Pascal Charlopeau (650e), Olivier Delhomme (651e), Eric Rocheteau (652e), Samuel Wusyk (654e), Ludovic Le Roux (655e), Stéphane Brousse (656e), Cathy Rauzier (657e), Gaëtan Guépin (658e), Renaud Castet (659e), Jean-Noël Mathieu (660e), Marie-Pierre Goyeneche (661e), Muriel Conchon (662e), Laurent Pelletier (663e), Eric Joulin (664e), Maud Maison (665e), Laurent Castagne (666e), Pierre Blanchet (667e), David Jégou (668e), Fabrice Bouleau (669e), Franck Dechelette (670e), Denis Mourrain (671e), Vicheth Suong (672e), Olivier Engène (675e), Nicolas Neuville (676e), Renaud Le Devehat (677e), Vincent Fender (679e), Philippe Raimond (680e), Frédéric Caloone-Thuillier (681e), Jérôme Golaszewski (682e), Yannick Lemaître (683e), Michael Foucaud (684e), Jocelyn Risson (685e), Helmi Lahyani (687e), Karine Desvignes (688e), Bruno Lecointe (689e), Julien Bouyssou (690e), Thierry Delaforge (691e), Frédéric Baudron (692e), Jean-Marc Remise (693e), Nicolas Estèbe (695e), Philippe Lopez (696e), Bruno Larue (697e), Francis Armengaud (698e), Alexis d'Eysmond (699e), Félix Brungard (700e), Frédéric Journade (701e), Laurent Poussin (702e), Thierry Chevrot (703e), Alexis Guer (704e), Romain Rager (705e), Henri Elana (706e), Eric Fresquet (707e), Michael Buffet (709e), Nicolas Belluye (710e), Richard Gautier (711e), Marc Kassabi (713e), Sylvain Gaboriz (714e), François Enot (715e), Christophe Pescheux (716e), Gilles Durand (717e), Jean-Marc Laurent (718e), Vincent Donatucci (719e), François-Xavier Delage (721e), Rodolphe Douceux (722e), Laurent Nourry (723e), Thierry Fort (724e), Serge Silvestre (725e), Thierry Nègre (726e), Magali Aupicon (727e), Jean-Noël Revillet (728e), Jérôme Madelenat (729e), Arnaud Duval (730e), Patrice Rossi (731e), Dominique Cossais (732e), Angelo Augusto (733e), Christophe Bréant (734e), David Coopman (735e), William Waxin (736e), Jérôme Marchand (737e), Frédéric Fasquelle (738e), Christophe Bidaud (739e), Cécile Joannin (741e), Marc Ronca (742e), Dominique Baillet (743e), Sébastien Garcia (744e), David Simonneau (745e), Bruno Duban (746e), Franck Fajal (747e), Christian Béringuier (748e), Marc Stoetzel (749e), Yann Boete (750e), Olivier Voka (751e), Jean-Louis Gallois (752e), Patrick Valat (753e), Sébastien Mauny (754e), Patrick Bar (756e), Sophie Tainturier (757e), Pascal Tiquet (758e), Guillaume Villain (759e), Thierry Keime (760e), Hélène Requislon-Baurens (761e), Grégory Jasserand (762e), Roman Duverger (764e), Guillaume Rousseau (765e), Nathalie Bourdon (766e), Cédric Ravenel (767e), Grégory Pasquier (768e), Christophe Devauchelle (770e), Jérôme Pocachard (771e), Moussa Terki (772e), Olivier Cotard (773e), Cédric Aubert (774e), Sylvain Miguet (776e), Marc Guézennec (777e), David Blain (778e), Serge Visani (779e), Eric Thouvenin (781e), Jean-Marc Philippe (782e), Karim Benbrik (783e), Laurent Gasiglia (784e), Thibault Gerville-Réache (785e), Régis Vellaud (787e), Xavier Heulin (788e), Fabien Sautier (789e), Stéphane Displan (790e), Régis Descamps (791e), Jan Dumanowski (792e), Patrice Mallejac (793e), Jean-Philippe Muller (794e), Marc Lechanoine (795e), Thomas Valéro (796e), Vincent Mignen (797e), Olivier Lauquin (798e), Bert Candaele (799e), Olivier Paoli-Ponson (800e), Arnaud Madelin (801e), Guillaume Plagne (802e), François-Pierre Verpoix (803e), Grégory Flippes (804e), Marc Masoni (805e), Laurent Robert (806e), Philippe Soulat (807e), Vincent Baruthio (808e), Christophe Veissel (809e), Xavier Grossiord (810e), Christophe Le Reun (812e), Patrice Berra (813e), Arnaud Jan (814e), Benoît Defamie (816e), Olivier Gervais (819e), Dominique Haro (821e), Ali Toumi (822e), Stéphane Bouron (823e), Bernard Waselynck (824e), Bertrand Guillouet (825e), Patrice Lepla (826e), Jean-Marc Rakotobe-Ratovoson (827e), Philippe De Almeida e Silva (828e), Vincent Delloume (829e), Jonathan Hartmann (830e), Mathieu Legout (831e), Aowss Ibrahim (832e), Bruno Sanchez (833e), Nicolas Petit (834e), Marc Doisneau (835e), Anne-Aude Thomas (836e), Arnaud Coutarel (837e), Olivier Arsegnel (838e), Stephan Afflolter (839e), Pierre Monraisse (840e), Thierry Langlet (841e), Sébastien Barnes (842e), Jean-Paul Gasne (843e), Fabrice Louvet (844e), Eric Landragin (845e), Jean-Bernard Maria (846e), Frédéric Bellec (847e), Anne Lumbroso (848e), Marie-Joseph Hilpert (849e), Laurent Foyer (850e), Frédéric Bour (851e), Olivier Bertin (852e), Vincent Lang (853e), Laurent Molez (854e), Xavier Schneider (855e), Erwann Morice (856e), Dominique Frey (857e), Pierre Grattepanche (858e), Bruno Dupuy (859e), Pierre Tortel (860e), François Gallet (862e), Stéphane Lasseur (863e), Xavier Lemaître (864e), Sébastien Dieudonné (865e), Frédéric Buhot (866e), Stéphane Piquet (867e), Bernard Mériguet (868e), Joël Truffer (869e), Béatrice Gauthe (870e), Rachid Djounnadi (871e), Cyril Poinsot (872e), Hervé Chassaing (873e), Richard Jouan (874e), Hermann Alfred (875e), Frédéric Datt (876e), Yann Imbert (877e), David Rusult (878e), Arnaud Pfister (879e), Ferdy Sitcharn (880e), Olivier Lidurin (881e), Grégoire Worko (882e), Damien Martel (883e), Philippe Haristoy (884e), David Duval (885e), Gilles Dourlens (886e), Blaise Llorca (887e), Frédéric Le Berre (888e), Jean-Rémi Leroy (889e), Jérôme Roy (890e), Stéphane Renaud (891e), David Baron (893e), Christophe Guglielmi (894e), Philippe Revel (895e), Franck Moreau (896e), Etienne Boutet (897e), Philippe Jacques (898e), Christophe Rieu (899e), Damien Sainmont (900e), David Gallet (901e), Michael Caplat (902e), Damien Morizot (903e), Yann Coillard (904e), Arnaud Longuenesse (905e), Raphael Demory (907e), Sébastien Dhont (908e), Benyahia Médina (909e), Christophe Gros (910e), Jean-Yves Cordier (911e), David Schummer (912e), Arnaud Le Ber (913e), Julien Jaud (914e), Arnaud Bonnet (915e), Cyril Maille (916e), Patrick Arenal (917), Boris Vigaud (918), Olivier Dewulf (919), Tsepe Zing (920), Djemmel Cheurfi (921), Valentin Asfeld (922), Xavier Cassel (923), Stéphane Galasso (924), Hervé Jauvion (925), Arnaud Bretez (926), Frédéric Perrin (927), Pierre Falangon (928), Yvan Dupont (928), Stéphane Legrand (930), Olivier Mercuriot (931), Carl Chevillon (932), Etienne Boonsta (933), Frédéric Leibel (934), Yannick Messin (935), Xavier Pouyat (936), Jean-Baptiste Barbe (937), Olivier Michaud (938), Pierre-Gilles Astier (939), Stéphane Rabut (940), Sylvain Guenot (941), Noureddine Jlidi (942), Christophe Defreney (943), Benoît Parcollet (944), Raphaël Aubert (945), Matthieu Escare (946), Xavier Guidez (947), Didier Oudart (948), Bruno Ternisien (949), Guillaume Perrin (950), Laurent Lescuyer (952).

• **Concours TA**

Gaëtan Courcuez (6), Baruch Gedalia (8), Vincent Betis (10), Rida Elmejjad (11), Olivier Ruiton (12), Lahcen Aït Marri (13), Patrick Debaenst (15), Laurent Beauté (16), Michael Guffroy (17), Thierry Astie (18), Abakar Ali (19), Bernard Deroland (20), Emmanuel Quirin (22), Salahaddine Mahi (23), Jean-François René (25), Alban Joyeau (26), Christophe Bellon (27), Gilles Bernard (28), Eric Fimbel (30), Dominique Sabina (31), Mickael Rosnarho (32), Juan Sosa Godina (34), Cyril Morizot (36), Philippe David (38), Christophe Creunet (39), Jérôme Garnier (40), Laurent Ayrault (41), Florent Giorgi (42), Olivier Fuchs (43), Vincent Lavielle (44), Christophe Beauvais (45), Michael Le Floc'h (46), Abdelhamid Yasmine (47), Arnaud Bercegeay (48), Baris Aktas (49), Damien Metral (50), Fabrice Rodrigues da Conceicao (51), Eric Miny (52), Jean-Baptiste Cognat (53), Lino da Silva Santos (54), Peter Hynes (55), Marcel Le Goff (56), Eric Dabat (57), Damien Lyonnard (58), Benjamin Mortreux (59), Farid Zamoun (60), Bastien Mouret (61), Mathieu Kapfer (62), Thierry Dupont (63), Laurent Duquesne (64).

Concours DUT-BTS

Olivier Harouard (1er), Johan Petiteau (2e), Nicolas Orand (3e), Emmanuel Simon (4e), Jean-Luc Adam (5e), Jean-Marc Lange (6e), Philippe Lentz (7e), Patrice Gaillard (8e), Jean-Luc Utard (9e), Pascal Colombie (10e), Alexis Benoit (11e), Olivier Ancher (12e), Claudine Bellet (13e), Philippe Robin (14e), Stéphane Boibessot (15e), Christophe Marie (16e), Thierry Gautreau (17e), Eric Mathieu (18e), Henri Kamdem (19e), Eric Charlassier (20e), Thierry Jubel (21e), Mickael Pheulpin (22e), Pascal Bastien (23e), Laurent Guibourdenche (24e), Alexandre Borne (25e), Camille Chalopin (26e), Philippe Munch (27e), Michel Aimar (28e), Thibaut Mansart (29e), Cyril Boudier (30e), Laurent Jacquou (31e), José-Luis Padin (32e), Alexandre Chauchot (33e), Franck Chabrier (34e), Frédéric Quaranta (35e), Philippe Procureur (36e), Rémi Doute (37e), Damien Kohler (38e), Alexandre Rocher (39e), David Sturnich (40e), Isabelle Sellier (41e), Nicolas Couturier (42e), Laurent Orsati (43e), Patrick Leroux (44e), Pierre Parpaite (45e), Pierre Grosso (46e), Richard Vazille (47e), Richard Marsein (48e), Jean-Michel Viseux (49e), Gilles Ferréol (50e), Vincent Revellat (51e), Raphaël Chevalier (52e), Pascal Manzano (53e), Alexandre Petitjean (54e), Laurent Paquet (55e), Gilles Guiraud (56e), Jacques Delmas (57e), Guillaume Roze (58e), Pierre-Yves Poget (59e), Alexandre Lécluse (60e), Armel Branthonne (61e), Sylvain Naury (62e), Jean-Philippe Arribage-Cassou (63e), Samuel Jacquet (64e), Platon Koptilov (65e), Laurent Beaudouin (66e), Hervé Jouany (67e), Yvan Boissaux (68e), Pascal Potier (69e), Olivier Florenson (70e), Bruno Feuillère (71e), Frédéric Lamberth (73e), Laurent Paris (74e), Denis Le Goer (75e), Stéphane Estrampes (76e), Véronique Poilve (77e), Florent Rochedix (78e), Dominique Marchand (79e), Martial Lafoy (80e), Laurent Salanqueda (81e), Teva Mi-You (82e), Frédéric Roussard (83e), Jean-Charles Baranger (84e), Bruno Didier (85e), Sylvain Santamarta (86e), Arnaud Sander (87e), Loïc Raquin (88e), Cyrille Forget (89e), Nicolas Favier (90e), Christophe Antico (91e), Jean-Luc Arbogast (92e), Sébastien Ressy (94e), Jacqueline Outtrabady (95e), Loïc Muntz (96e), Gilles Coquet (97e), Henrique Gonçalves (98e), Alban Parnaudeau (99e), Jean-François Fayolle (102e).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6094

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II						■			
III			■	■					
IV					■			■	
V			■				■		
VI					■				
VII				■					
VIII						■			
IX							■		
X								■	
XI	■			■					

HORIZONTALEMENT

I. Si elle est nécessaire pour l'honneur, elle ne saurait convenir pour la haine et la honte. – II. Coule en France. Homme de plume. – III. Abréviation. Bon imitateur. – IV. Mit à profit un courant salutaire. Terme musical. – V. En moins. Coule en de lointaines régions. Le matin. – VI. Sigle palindromique. Invita à l'avance. – VII. Dans un certain sens, il veille à la conservation des espèces. Cornichon. – VIII. Essence de qualité supérieure. Juge. – IX. Finale. Conjonction. – X. Cherche une nouvelle fois à faire bonne impression. – XI. Avant le pape. Est donc privée de dialogue.

VERTICALEMENT

1. Vit d'illusions. – 2. Pas à louer. – 3. Perdit au change. Les os des maigres. – 4. Symbole. Coule en France. Centre d'élevage. – 5. Fin de participe. Jetés sur des planches. – 6. Met peut-être dans de beaux draps. Le témoin de migrations saisonnières. – 7. Ondule. Ne manque pas de panache. Participe. – 8. Interjection. Court sur le haricot. – 9. Pousse à la consommation.

Solution du problème n° 6093

Horizontalement

I. Paillette. – II. Rivière. – III. Emetteurs. – IV. Ca. Fée. – V. Ebéniste. – VI. Pluie. Ede. – VII. Te. Ennuis. – VIII. Est. FT. – IX. E.V. Io. – X. Rétention. – XI. Stationne.

Verticalement

1. Précepteurs. – 2. Aimables. Et. – 3. Ive. Eu. Têta. – 4. Litanie. Vêt. – 5. Let. Iéna. Ni. – 6. Ere. Sto. – 7. Teuf-teuf. In. – 8. Réédition. 9. Esse. Es. One.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiées au *Journal officiel* du 28 juillet 1993

DES LOIS

– constitutionnelle n° 93-952 du 27 juillet 1993 portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VIII, IX, X et XVI ;

– n° 93-953 du 27 juillet 1993 relative au développement de l'emploi et de l'apprentissage.

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 29 juillet 1993

DES DÉCRETS

– n° 93-961 du 28 juillet 1993 relatif à la fourniture de liaisons louées selon les principes d'un réseau ouvert et modifiant le code des postes et télécommunications ;

– du 28 juillet 1993 modifiant le décret du 24 juillet 1985 autorisant la création par la Société centrale nucléaire à neutrons rapides S. A. de l'atelier pour l'évacuation du combustible de la centrale nucléaire de Creys-Malville (Apec) et modifiant le périmètre de l'installation nucléaire de base constituée par cette centrale.

DES ARRÊTÉS

– du 22 juillet 1993 modifiant la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux.

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 28 juillet, au palais de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a publié un communiqué dont voici des extraits :

• **Utilisation du produit de l'emprunt à 6%**

(Lire le Monde *du 29 juillet.)*

• **Décentralisation**

(Lire le Monde *du 29 juillet.)*

• **Marchés publics**

Le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif aux recours en matière de passation de certains contrats de founitures et de travaux dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommucations.

Dans ces secteurs, la législation communautaire exige que certaines obligations de publicité et de mise en concurrence soient mises en œuvre avant de conclure un marché. Une directive du 25 février 1992 a prévu, en conséquence, que des voies de recours devaient permettre d'obtenir le respect de ces obligations avant même la conclusion du marché. Le projet de loi transpose cette directive dans notre droit interne. Le juge, administratif ou judiciaire selon le cas, saisi en référé, pourra ordonner à l'auteur d'un manquement aux règles de publicité et de mise en concurrence de se conformer à celles-ci avant la conclusion du contrat. Il pourra, à cette fin, prononcer une astreinte.

• **Déconcentration**

Le ministre de la fonction publique a présenté une communication sur la déconcentration.

La politique de déconcentration est nécessaire à l'amélioration de la qualité du service rendu au public, à la modernisation de l'Etat et au développement de rapports fructueux entre ce dernier et les collectivités locales. En renforçant les centres de décision en province, elle contribue à la politique d'aménagement du territoire. En permettant une meilleure utilisation des crédits de l'Etat, elle participe au redressement des finances publiques. Elle sera donc activement poursuivie.

Le comité interministériel de l'administration territoriale a arrêté, le 13 juillet, trois cents mesures de déconcentration et de simplification, touchant l'ensemble des départements ministériels. Chaque ministre établira, avant la fin de l'année, un schéma directeur de réorganisation et de déconcentration de ses services. Ces schémas tireront les conséquences de la règle, fixée par la loi d'orientation relative à l'administration territoriale de la République du 6 février 1992, selon laquelle les administrations déconcentrées exercent toutes les missions qui ne sont pas explicitement dévolues aux administrations centrales.

Dans la mise au point de ces schémas, trois priorités sont retenues : l'accroissement des pouvoirs des préfets dans le domaine financier, l'adaptation du contrôle financier au renforcement des pouvoirs déconcentrés, le renforcement des services locaux en personnel de haut niveau. Les préfets développeront les expériences de rapprochement entre les services déconcentrés des différents ministères et de regroupement de leurs moyens, en utilisant la procédure des « pôles de compétence » prévue par la charte de la déconcentration. Les expériences de recrutement et de formation, conduites sur une base interministérielle aux échelons déconcentrés, seront étendues, après qu'une évaluation d'ensemble en aura été faite. Le dialogue social entre les autorités déconcentrées et les agents sera renforcé.

• **Dissolution de deux conseils municipaux**

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le conseil des ministres a prononcé, mercredi 28 juillet, la dissolution des conseils municipaux des communes de Flaux (Gard) et d'Etroussat (Allier).

CARNET DU Monde

Décès

– Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Et le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

M. Lucien BERNOT,
directeur d'études retraité.

– Mme Robert Gutenmacher,
M. et Mme Michel Guten
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert GUTENMACHER,

survenu le 27 juillet 1993, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 30 juillet, à 11 h 15 au cimetière parisien de Bagneux.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

65, rue de Saintonge,
75003 Paris.
38, allée des Soudanes,
78430 Louveciennes.

– Monique Al-Saffar
a la tristesse de faire part du décès de sa maman,

Mme Emma JEANSELME,

survenu à son domicile le 20 juillet 1993.

Ambassade de Bahreïn à Moscou.

– Mme André Raison,
son épouse,
M. et Mme Lesens,
Hélène, Marie et François,
M. et Mme Jouanne,
Damien et Anne-Claire,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André RAISON,
magistrat honoraire,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 23 juillet 1993, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Bourgnouvel-Belgeard (Mayenne).

45, boulevard du Commandant-Charcot,
92200 Neuilly-sur-Seine.
16, rue Michelet,
92500 Rueil-Malmaison.
116, rue Saint-Marc,
45000 Orléans.

– Mme Bruno de Lesparda,
née Michèle Le Tourneurs de la Borde,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

baron
Bruno de LESPARDA,

leur époux, père et grand-père,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année, le 25 juillet 1993.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 28 juillet, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Condoléances

– Madrid, le 27 juillet 1993.

Le président de la Banque Central Hispano, M. José Maria Amusategui,
Et tous les membres du conseil d'administration
participent au deuil de la famille Bouygues, pour le décès de

Francis BOUYGUES.

(Le Monde du 27 juillet.)

– M. et Mme François Ameli,
M. et Mme Anvar
et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Chazoule,
M. et Mme Stéphan Chenderoff,
Mlle Sophie Drozdz,
M. et Mme Christophe Lavergne,
Mme Marion Sarraut,
Mlle Julie Van Hoolandt,
profondément affectés dans leur cœur par le décès de

HAZRATE-SHEIKH,
(Malek Jan Nemati Elahi),

partagent la douleur de la famille de cette très haute personnalité spirituelle.

AGENDA

Le communiqué du conseil des minist[illegible]

CARNET DU [illegible]

DES LIVRES

Karen Blixen et ses doubles

Elle fut Diane, Tania, Schéhérazade, Isak : « Si tous les hommes sur terre ne se contentaient pas d'être une seule personne tous auraient le cœur plus léger. Ils s'amuseraient un peu »

Dans une riche demeure du Danemark, le Danemark de Hamlet et d'Andersen, si cruel aux esprits inquiets, naquit en 1885 une petite fille destinée à devenir l'un des grands écrivains du vingtième siècle. Elle avait dix ans, et s'appelait encore Karen Dinesen, quand son père, Wilhelm, se pendit. Il était la seule personne au monde qui l'aimât telle quelle, et ce fut le plus grand malheur de sa vie, qui n'en fut pourtant pas avare.

Wilhelm était un voyageur et un aristocrate, il avait été soldat, proche des communards, il avait écrit des poèmes et chassé avec les Indiens du Wisconsin, c'était un homme compliqué mais profondément épris de liberté qui répétait à sa petite fille : *« Tu n'as qu'à t'en ficher ! »* Ce qui n'était pas si facile à apprendre, lui disparu, dans cette famille patricienne, dans cette communauté rigide et féminine qui rendait toute rébellion impossible. *« Il était impossible,* écrit Karen Blixen dans ses Lettres d'Afrique, *de nourrir l'idée que ma mère pouvait se tromper. Ici, on voulait toujours faire de moi quelque chose d'autre. Mes pauvres tentatives m'ont toujours paru inspirées par les puissances des ténèbres. »*

La petite Karen étouffe sous les bienfaits et pense que Lucifer est son ange gardien. Elle invente des chansons et des poésies, écrit des pièces pour le théâtre de marionnettes, raconte des histoires à ses frères et sœurs. Elle peint aussi. Un jour, elle envoie des fleurs à Georg Brandès, le grand critique suédois qui lui a fait découvrir la littérature. Elle suscite l'indignation de toute sa famille et ne recommence jamais. C'est pourtant le même Brandès, âgé de quatre-vingts ans, qui l'aidera bien plus tard à se faire publier au Danemark.

Mais le chemin est long. *« Il me sera impossible d'écrire quelque chose de valable sans être rejetée de mon propre royaume, sans quitter le paradis. »* Telle est vite la conviction de la jeune fille bien élevée de Rungstedlung. Le destin *ironique lui prépare* non *pas une* chute du Paradis, mais au moins deux. Amoureuse du baron Hans Blixen qui ne l'aime pas, elle décide d'épouser son frère jumeau et de partir avec lui en Afrique faire pousser du café ou chasser le lion. A l'instar de nombre de ses héroïnes violentes, imaginatives et rebelles, elle est sûre de faire coïncider son désir et l'expérience. Elle est sûre, comme le seront tant de ses personnages tragiques, qu'on peut soumettre la réalité à sa volonté.

Elle a toujours préféré Diane à Vénus, *« quel que soit le nombre de jardins de roses et de chars qu'elle ait pu avoir ».* Elle a endurci son âme, en résistant à l'*hyggelig* danois, ce doux cocon anesthésiant. Elle a appris la maigreur et le courage, la crainte du confort. Elle a appris à se tenir l'esprit en équilibre sur une corde raide, sans tomber, avec de chaque côté les précipices du chagrin et de la joie débordante. Elle a appris à être dure comme le métal – et *« seuls les métaux durs rendent un son ».* Elle n'a pas appris à vivre.

Quand elle quitte le Danemark pour l'Afrique, en 1913, sa devise est : *Navigare est necesse, vivere non est necesse.* Il lui faudra encore vingt ans pour commencer à se connaître, acquérir la distance nécessaire pour accomplir un destin dont elle a toujours su, même au cœur des plus violents désespoirs, qu'il était le sien.

C'est le conteur Mira Jama qui en donne la plus belle image dans *les Rêveurs : « Lorsqu'on plante un caféier, si l'on replie la racine pivotante, l'arbre ne tardera pas à lancer en surface une multitude de petites racines délicates. Il ne se développera pas bien, ne portera jamais de fruits mais fleurira plus abondamment que les autres. Quand il les lance, il ne songe plus à sa racine pivotante qu'on a tordue. Ce sont elles qui le maintiennent en vie. »*



THOMAS DINESEN / KAREN BLIXEN MUSEET

Karen Blixen devant sa ferme africaine vers 1922.

A Ngong, Karen Blixen – qu'on appelle Tania, ou la lionne, ou la baronne-fermière, – femme du monde, amie des « natives » somalis, et ennemie des Anglais, rêve d'une récolte immense de café. A quelques pas derrière elle marche Farah, le serviteur de Bror Blixen, portant un châle de cachemire et un fusil chargé. C'est la *Vita Nuova* qu'elle a imaginée. Mais les *shauries* (1), comme elle les appelle, s'accumulent. Bror lui transmet la syphilis, et les récoltes s'enchaînent, catastrophiques. Karen Blixen lutte contre elle-même et contre les éléments. Il n'est pas encore venu le temps où elle aura compris la force que donne à un navire le vent arrière. *« Il y a des individus qui, quel que soit leur désir d'être acceptés par la vie, en sont toujours durement repoussés. »*

Ce sont aussi de magnifiques années d'apprentissage de la beauté, comme le savent bien les lecteurs de *la Ferme africaine.* Avec les Kikuyus, Karen Blixen apprend à apprécier la sage indulgence africaine et le code de l'honneur des « natives » qu'elle placera toujours bien plus haut que celui des Blancs. Elle tombe violemment amoureuse de Denys Finch-Hatton, un chasseur et un nomade, sophistiqué et indépendant. Pour lui, elle devient Schéhérazade, et Diane toujours.

Quand il vient à Ngong, elle fait préparer la soupe de Kamante, une soupe claire, qui exige qu'on se débarrasse de la substance des ingrédients, coquilles d'œuf, légumes, viande rouge, à petit feu, et la clarté apparaît à la fin. Ils passent de longues soirées à parler de safaris et de livres, elle recommence à écrire, elle se dit *« qu'on meurt en plein bonheur de ses malheurs passés ».*

Avec son frère Thomas, sa mère ou sa tante Bess, une féministe austère et autoritaire, elle échange des lettres sur le mariage, les hommes, les femmes et l'amour.

« Les femmes d'aujourd'hui sont plus courageuses, plus vraies, moins enclines à l'intrigue, plus loyales que les femmes du passé. Ce sont de meilleures gentlemen. Je crois que l'amitié sincère, la compréhension, le plaisir partagé par deux êtres humains égaux qui suivent des directions parallèles a été un idéal que les conditions ont empêché de se réaliser jusque-là. » Propos étonnamment modernes sous la plume de celle qu'on prend trop souvent pour une aristocrate individualiste et éprise du passé, dont les personnages favoris, arrachés aux siècles passés, sont des cavaliers, de vieux prêtres, des officiers, des servantes, des bohémiens et des princesses. Chaque échec à la ferme, chaque départ de Denys Finch-Hatton, chaque épidémie l'épuise et la fait insensiblement, crise après crise, avancer dans la connaissance de soi.

Elle explique ainsi à Thomas : *« Ce qui m'effraie le plus, ce n'est pas d'aimer un homme insaisissable, ou d'avoir trop peu d'argent, ou de ne pas jouir de la confiance de la société. C'est la terreur d'abandonner mon âme et ma vie pour quelque chose que je peux perdre à nouveau. »* La baronne Blixen sait qu'elle souffre, plus que de tout autre mal, d'inquiétude mortelle. Chaque moment de bonheur qui lui est dévolu est saccagé *par la terreur de savoir* qu'il va finir. La lionne ailée a les yeux rivés sur l'horloge, calculant sans trêve le temps qu'il reste pour chaque chose. Et celle qu'on va bientôt connaître et admirer pour sa sagesse orientale est aussi incapable d'accepter la fin des choses que la petite fille de Rungstedlung était incapable de résister aux injonctions de sa mère et de sa grand-mère.

Elle écrit des contes qui ne sont pas bons. Elle est souvent malade. Elle s'interroge sur le dessin de sa vie : *« La voie obscure et étroite et les trous dans lesquels je tombe et où je demeure, de quel oiseau peuvent-ils être les griffes ? Lorsque le dessin de ma vie sera achevé, les autres découvriront-ils une cigogne ? »* Elle avance sur le chemin de l'acceptation de soi, et l'on peut supposer que cette quête est d'autant plus radicale et profonde qu'elle en est *a priori* plus éloignée. *« Je ne puis être possédée et je n'éprouve aucun désir de posséder. Je sais que je dois accepter cet aspect de mon existence, car autant je peux attendre désespérément quelque chose de sécurisant et d'intime, autant je m'enfuis dès qu'approche le moment critique. »*

Geneviève Brisac

Lire la suite page 13

(1) Mot kikuyu pour « ennuis ».

Le cœur de Milarépa

Les derniers chants de ce saint du onzième siècle permettent de remonter aux sources de la mystique tibétaine

LES CENT MILLE CHANTS
de Milarépa.
Traduit du tibétain
par Marie-José Lamothe,
Fayard, coll. « L'espace intérieur », vol. 3, 344 p., 145 F.

Avec le troisième volume des chants de Milarépa, *Mila le vêtu de coton* (1040-1123), Marie-José Lamothe arrive au terme d'une œuvre de longue haleine, dont l'entreprise a dû nécessiter autant de courage que d'abnégation, et qui livre pour la première fois au lecteur francophone la collection complète des poèmes lyriques attribués au saint le plus cher au cœur des Tibétains (1).

L'aventure spirituelle de Milarépa s'inscrit dans une période charnière de l'histoire tibétaine. Le Tibet connaissait alors une nouvelle diffusion du bouddhisme, dans une intense effervescence religieuse et philosophique. Une masse considérable d'ouvrages sanskrits furent traduits ou retraduits en tibétain. Mais à côté de cet héritage littéraire indien, fidèlement recueilli et préservé, apparurent les premières œuvres bouddhiques autochtones marquées d'un génie propre. Les chants de Milarépa témoignent de cette éclosion. A l'origine d'une longue tradition qui traversa les siècles, ils en sont aussi le sommet.

En Inde même, le bouddhisme avait subi d'importants développements au cours d'une histoire déjà profonde d'un millénaire et demi. Les techniques psychophysiologiques et rituelles les plus évoluées de la Voie des Tantra, considérée comme la plus efficiente pour atteindre rapidement l'Eveil, avaient été greffées sur les systèmes philosophiques déjà anciens du Grand Véhicule.

Le monde douloureux des apparences qui asservissent les êtres n'est que représentation, champ de la pensée discursive, tandis que la réalité absolue, hâvre d'émancipation (nirvâna) au-delà des phénomènes, ne peut être conceptuellement appréhendée. Elle n'est atteinte que par le yoga qui, interrompant la pensée discursive, abolit la dualité du sujet pensant et de l'objet pensé, défait l'ego. L'adepte expérimente alors la Vacuité, l'esprit en sa Nature propre, tout à la fois Félicité et Compassion.

Cette Pensée pure et lumineuse, illimitée comme l'espace, est la nature de Bouddha présente à l'état latent dans tous les êtres. Le saint qui atteint à la Réalité absolue est libre de concepts et de distinctions, comme l'exprime Milarépa dans une formule qui dévoile la radicale vacuité de l'ineffable : *« Sous l'emprise de la Vérité ultime,/ Les démons obstructeurs et le Bouddha lui-même n'existent pas./ Il n'y a pas de méditant, pas d'objet à méditer./ Il n'y a pas de signes d'accomplissement./ Pas d'étapes ni de voie à parcourir./ Pas de sagesse ultime, pas de corps de Bouddha./ Aussi, le nirvâna n'existe-t-il pas./ Tout cela n'est que mots, façons de dire. »*

La voie rapide qui mène à la libération est abrupte. Terriblement exigeante, elle réclame une volonté de fer. Le raisonnement discursif n'y est, au mieux, qu'une propédeutique vite encombrante. L'adepte, guidé par un maître auquel il s'abandonne entièrement, doit la gravir seul. Mettant en œuvre toutes les ressources du corps et des processus mentaux, il s'agit non pas de compréhension, mais d'expérience, mieux, de réalisation.

Les figures emblématiques de cette tradition sont les mahâsiddha (*« grands réalisés »*) indiens. Ascètes aux comportements peu conventionnels, ils ont exprimé leurs expériences mystiques dans des chants (dohâ, caryâ) d'inspiration populaire. Milarépa est leur héritier par son maître Marpa (1012-1096). Il eut lui-même une riche postérité, notamment dans l'ordre Kagyüdpa, qui cultiva l'art des *« chants de diamant (vajra) ».*

La collection des chants attribués à Milarépa, dont le volume 3 des traductions de Marie-José Lamothe contient la fin du second et le troisième livre, fut rassemblée au XV[e] siècle par Tsangnyön Heruka, le « *Fou de la province de Tsang* », qui l'inséra à la fin de sa biographie du saint (2). C'est pourquoi les chants se terminent ici par l'émouvant récit de la mort et des funérailles. Comme précédemment, ils sont encadrés de narrations en prose, rapportées par l'un ou l'autre disciple, qui situent le contexte géographique, temporel et social dans lequel Milarépa les chanta.

La traduction ne peut malheureusement pas rendre fidèlement l'euphonie et surtout le rythme rapide de cette poésie lyrique : trois trochées suivies d'un demi-pied généralement accentué, le nombre de syllabes des mots français étant toujours trop grand. Mais, une fois de plus, Marie-José Lamothe a tenu la gageure de privilégier le sens tout en conférant aux vers un rythme vivant, poétiquement juste en français.

On retrouve toute la gamme des épithètes et des métaphores, le jeu des parallélismes et des oppositions qui confèrent à ces poèmes leur verve typiquement tibétaine et rappellent leur inspiration populaire. Tantôt tristes, tantôt enjoués, souvent exigeants et toujours profonds, leur compréhension est facilitée à bon escient par des notes essentielles et un glossaire clairement rédigé. Milarépa, détaché de tout, des livres, des rites et même du détachement, nous chante « *les expériences de son cœur* », mû par une irrépressible compassion pour les êtres asservis aux apparences éphémères. A ceux qui deviendront ses disciples, à ceux qui ne feront que croiser sa route, même aux mauvais esprits, il n'adresse aucune injonction comminatoire, mais une invitation délicate et aimante à la conversion et à l'expérience.

L'ultime chant de Milarépa, testament laissé à ses disciples avant qu'il ne manifeste les signes apparents de la mort, lui qui était au-delà de la vie, s'éteint sur la quintessence de son message : *« Réalisez le vide ouvert de toutes choses! Et la compassion une fois née le « je » disparaît./ Quand le soi et les autres n'existeront plus,/ Vous agirez pour autrui et vous me rencontrerez./ Lorsque vous m'aurez trouvé vous deviendrez un éveillé./ Demandons que mes disciples, le Bouddha et moi/ Ne fassions qu'un ! Que rien ne les distingue ! »*

Fernand Meyer

(1) Les volumes 1 et 2 ont été respectivement publiés en 1986 et 1989.

(2) *Milarépa, ses méfaits, ses épreuves, son illumination*, traduit du tibétain par Jacques Bacot (Fayard, coll. « L'espace intérieur »).

ENQUÊTE

Des livres pour les mal-voyants

Les éditeurs de livres imprimés en gros caractères essaient de diversifier leurs modes de diffusion, tandis qu'ils font face à la concurrence des textes lus sur cassettes et disques compacts. Ce succès n'est pas sans contradictions : si la lecture parlée permet d'entendre des voix de grands écrivains, elle permet aussi... d'éviter de lire.

Page 14

ESSAIS

Rodinson et les dogmes

Autodidacte, linguiste, islamologue, sociologue, Maxime Rodinson publie deux recueils d'articles sur l'islam et sur les « activismes idéologiques ». Pierre Vidal-Naquet les analyse en les resituant dans une œuvre qui allie le sens du concret à la passion théoricienne.

Page 15

Loin de Thucydide

LES ŒUFS DE PÂQUES
de Jacqueline de Romilly.
Ed. de Fallois, 235 p., 115 F.

Vacances d'été. Retour de la plage. Les enfants énervés. La femme se plaint de n'être pas aidée. Et Jacques s'interroge. Pourquoi ne pas partir ? Fuir cette vie morne et monotone. L'Océan, le lointain, une *« envie de sel et de vent »*. Sur un banc, il se souvient d'une inconnue, rencontre ancienne et fugace. D'une maison, la fenêtre s'ouvre et lui arrive le son d'un violon qui chante Bach. Il quitte le banc, frappe à la porte. Une jeune femme lui répond. Echange de quelques mots qu'elle conclut par : *« Vous verrez, tout ira bien. »*

C'est là le onzième des vingt œufs que nous offre Jacqueline de Romilly. Mais pourquoi œufs ? On pourrait dire récits, nouvelles. Elle préfère œufs ! Ceux de Pâques. Ceux que l'on dissimule – *« pas trop »* – pour la joie des enfants qui partent à leur quête. Mais ces œufs sont-ils encore de vrais œufs ? Sont-ils *« vidés et reconstitués »* ? De toute façon, ils sont décorés, magnifiés de couleurs, rendus plus attractifs par les dessins qui les ornent en voilant leur véritable nature sans qu'on en puisse douter.

L'originalité des textes tient dans la métaphore. Leur style en dépend, et aussi leur rythme. C'est bref, simple, efficace. La décoration doit non à la fioriture mais à l'élégance de l'expression. Dans la saisie de ces moments de vie, nulle digression. Mais sont-ils les vrais moments d'une vraie vie ? Le ton de confidence – qu'il emprunte le « je », le « il » ou le « elle » – nous fait-il témoins de choses vues ou vécues embellies par l'écrivain, ou nous installe-t-il dans des anecdotes qui ne doivent qu'à son imagination ?

Qu'en est-il de ce jeune peintre qui se délivre de sa haine en faisant un cruel portrait de sa protectrice abusive ? De ces anémones de Delphes qui créent un malentendu non dit entre une femme et son mari ? De ce jeune homme qui fantasme sur la beauté d'une jeune fille qui n'est pas ce qu'il croit, et veut qu'elle soit ? Il en est comme des œufs que cherchent les enfants. Vrais, faux et, quoi qu'il en soit, réels. D'ailleurs, l'auteur ne s'en cache pas.

« L'excès de philologie » et, dans les pas de Thucydide, la poursuite de la vérité, peuvent vous conduire à explorer les zones imprécises où la fantaisie et la fiction se mêlent au souvenir. Jacqueline de Romilly chemine sur la frontière qui sépare le rêve de la réalité, celle-ci créant celui-là sans que l'authenticité du propos en souffre. C'est un voyage dont ses lecteurs lui seront reconnaissants.

Pierre-Robert Leclercq

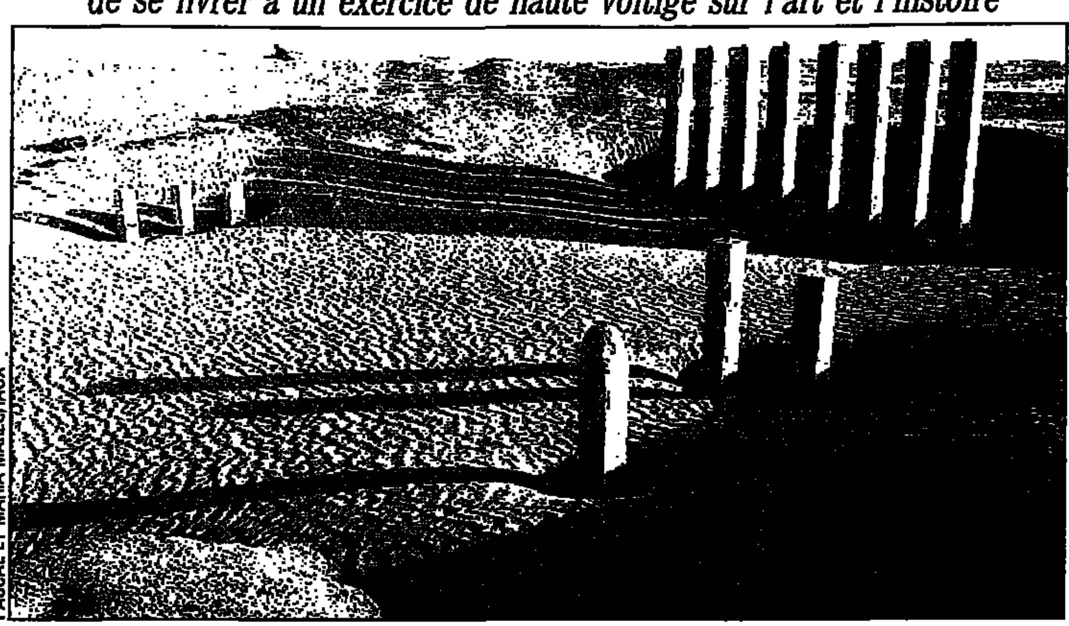
★ **Signalons la sortie en poche d'un autre livre de Jacqueline de Romilly, *Sur les chemins de Sainte-Victoire* (Presses Pocket n° 3503).**

□ **Précision.** – Dans l'article consacré aux publications de nos collaborateurs, paru dans « le Monde des livres » du 25 juin, nous avons omis de citer les deux ouvrages suivants : *les Plus Belles Histoires de timbres*, de Dominique Buffier et Pierre Jullien, journalistes au *Monde des philatélistes*, qui montrent que le timbre-poste peut être un reflet de l'histoire des pays, mais aussi un outil de communication politique et culturelle (Le Monde éditions, 180 p., 295 F) ; *la Santé dans les bandes dessinées* de Philippe Videlier et Pierine Piras, une étude sur la manière dont la bande dessinée représente l'univers médical, les maladies et les modes de vie, où l'on s'aperçoit, entre autres découvertes, que les questions de santé sont abondamment évoquées dans la BD, explicitement ou implicitement, de Bécassine à Lucky Luke (Editions Frison-Roche/CNRS, 200 p., 250 F).

Malraux chez la reine de Saba

Un reportage en 1934 au-dessus du Yémen permit à l'écrivain de se livrer à un exercice de haute voltige sur l'art et l'histoire

LA REINE DE SABA
Une « aventure géographique »
d'André Malraux.
Texte présenté et annoté par Philippe Delpuech et préfacé par Jean Grosjean,
« Cahiers de la NRF ».
Gallimard, 135 p. 80 F.



PASCAL ET MARIA MARÉCHAUX

Ruines du temple de la Lune, découvert en 1951 à Mareb, ancienne capitale du royaume de Saba.

On n'aura plus besoin de se reporter aux collections de *l'Intransigeant* pour se plonger dans les reportages sur le Yémen que Malraux y publia en 1934, encore tout auréolé du Goncourt 1933 pour *la Condition humaine*.

Certains, abusés par un sous-titre ambigu – *« aventure géographique »*, – seront peut-être déçus, comme, paraît-il, les lecteurs de *« l'Intran »*, à l'époque, par un texte très « expert en art » ou « philosophe de l'histoire » ; mais au moins ils comprendront que Malraux n'a pas « découvert » ni même redécouvert les vestiges de Mareb, antique capitale du royaume de Saba, dans le désert septentrional de l'actuel Yémen.

Il a fait mieux : il a donné un coup de jeune à une héroïne sans doute réelle, mythifiée par Bible et Coran et qui attendait l'hommage de notre siècle après celui, du plus haut baroque, émis par Flaubert en 1874 dans *la Tentation de saint Antoine* : *« Elle secoue, tout en marchant, un parasol vert à manche d'ivoire, entouré de sonnettes vermeilles et douze négrillons crépus portent la longue queue de sa robe, dont un singe tient l'extrémité qu'il soulève de temps à autre. »*

C'est la tête pleine des allusions les plus hautement littéraires à la reine Balkis – prénom de la souveraine sabéenne, selon la tradition arabe, encore porté de nos jours par des femmes au Yémen – que Malraux s'envola de France pour l'*Arabia Felix* en compagnie du futur général Corniglion-Molinier et d'un mécanicien. Même si la véritable « aventure » (1) aurait consisté – Malraux lui-même l'a reconnu – à rechercher Mareb à pied ou à dos d'âne, déguisé en colporteur musulman, comme le fit le pharmacien louis-philippard Arnaud (2), authentique redécouvreur de Saba – Malraux en convient aussi, – le « reportage » de 1934 présentait incontestablement un réel risque.

D'abord l'avion, monomoteur, ne pouvant pas voler plus de dix heures d'affilée ; ensuite le contexte politique régional où tant l'imam-roi du Yémen (dont le précepte diplomatique était : *« On commence par l'archéologie, on finit par le protectorat... »*) que ses adversaires anglais d'Aden ne pouvaient admettre le survol clandestin de leurs contrées par des étrangers, en particulier français. De plus, Edouard Corniglion-Molinier était aviateur militaire... D'ailleurs le Yémen protesterait auprès du Quai d'Orsay pour passage non autorisé au-dessus de son territoire par ... deux avions respectivement pilotés par Corniglion et par Molinier...

Gratte-ciel babyloniens

Quant à la géographie... Malraux, apparemment, ne s'en souciait guère, ce qui a toujours fait dire aux « spécialistes » en la matière que, venant de la côte française des Somalis (à présent Etat de Djibouti), il n'a pas atteint la zone même de Mareb mais survolé seulement les villages situés un peu au nord de Sanaa, au reste fort spectaculaires avec leurs gratte-ciel d'allure babylonienne.

En 1967, au fil de sa relation élaguée de l'épisode yéménite, dans les *Antimémoires* (pp. 83 à 106, reprises en annexe du volume ici commenté), Malraux n'a pas corrigé des erreurs assez grossières, comme celle situant *« Mareb en Hadramaout, au sud du désert, à l'est d'Aden »*. Autant placer Carcassonne en Anjou... Feu Gabriel Dardaud, ancien correspondant de *l'Intransigeant* en Egypte, a conté avec humour et indulgence (3) l'escale de Malraux au Caire et la stupéfaction à la Société royale égyptienne de géographie, devant les « approximations » du romancier sur Saba...

Mais qu'importaient ces remarques de prof à l'écrivain-aventurier blindé par la jungle cambodgienne ? *« Ces terres légendaires appellent les farfelus »*, devait-il écrire en forme de justification. Elles appellaient aussi, et Malraux ne s'en est pas privé, des envolées du type : *« O tombeaux ! Toute l'Asie est tombeaux. Comme essaimés à travers le désert et les steppes depuis cette semence accumulée sous nous, je revois celui de Djihanguir, à Lahore, où derrière une ravissante cour de marbre toute d'arabesques et criblée d'écureuils, l'aride mosquée de terre verticale surgit sur ses vautours ensommeillés. »*

Certes les grandeurs mogoles de la vallée de l'Indus, comme Persépolis et ses poètes opiomanes, voire les couteaux d'obsidienne des prêtres aztèques, sont bien loin des quelques colonnes et inscriptions de Mareb et des blocs subsistants de la digue de la reine de Saba que Malraux, au mieux, n'a pu apercevoir que du ciel ; mais le Yémen antique, magnifié encore par les amours de Balkis et du roi Salomon, était le prétexte idéal pour un discours lyrique sur cette Asie occidentale, montagnarde et civilisée, le « Tibet arabe » en somme.

En le survolant, Malraux inventait aussi en quelque sorte le tourisme aérien, qui est finalement la manière la plus respectueuse de visiter un pays, qu'il se refuse ou non à la curiosité extérieure. On aimera, on n'aimera pas cette centaine de pages (4), mais c'est du pur Malraux, et la reine de Saba est devenue l'un de ses personnages transfigurés, entre Goya et De Gaulle.

J.-P. P.-H.

(1) Aujourd'hui où le Yémen est ouvert aux visiteurs étrangers, voyager dans certaines provinces de ce pays présente toujours un côté aventureux : au printemps 1993, deux Françaises ont encore été enlevées durant plusieurs jours par des membres d'une tribu, dans la région de Mareb précisément, tribu ayant à obtenir de Sanaa la remise d'une peine...

(2) « Pièces relatives aux inscriptions himyarites découvertes par Th.-J. Arnaud », *Journal asiatique*, avril-mai 1845.

(3) G. Dardaud, *Trente ans au bord du Nil*, Lieu Commun, 1987. (chapitre II : *« André Malraux et la Reine de Saba »*, p. 42 à 58).

(4) Avec vingt illustrations noir et blanc, une carte, et un dessin en couleurs de Malraux.

Châteaux, bobos, chromos

Almira et Besson tentent de parodier le roman de gare

LE MANÈGE
de Jacques Almira.
Gallimard, 190 p., 80 F.

LA FEMME RICHE
de Patrick Besson.
Albin Michel, 138 p., 75 F.

Les riches s'imposent toujours comme de captivants personnages de roman, sans doute parce qu'il est plus aisé de schématiser leur mode de vie et qu'il est moins inconvenant d'en fustiger les vices. Mais quelle que soit sa volonté de n'être pas dupe, l'écrivain ne résiste pas à une forme enfantine de fascination. Jacques Almira et Patrick Besson nous immergent dans l'univers des nantis avec un tel féroce engouement que l'on s'interroge dès les premières pages : ne s'agit-il pas d'un traquenard ?

On souhaite vivement que *le Manège* et *la Femme riche* soient des pastiches de roman de gare, une bonne farce littéraire. Ces deux courts récits, expédiés sans fioritures stylistiques, seraient alors – nettoyés des truismes et des aphorismes qui les encombrent – les scénarios caricaturaux de fructueux feuilletons télévisés.

Le Manège a la structure du conte de fées. Henri Delvaux est un roi de la finance, le pouvoir est sa jouissance. Il aime sa fille mais se laisse manœuvrer par sa deuxième femme, Gaby, ancienne actrice de cinquante ans qui ne se rassasie pas de son inépuisable beauté et de la non moins inépuisable fortune de son mari. Valérie, fille d'un premier mariage (maman est morte), est victime de la haine de sa marâtre qui jalouse la jeunesse de sa rivale. Notre Blanche-Neige 93 sera sauvée par un prince charmant nouveau style, pauvre mais riche d'espérances, un plumitif fauché. Le jeune et beau Paul Adler est un miséreux convenable, un émigré de la réussite, le « nègre » chargé de rédiger l'autobiographie du papa châtelain.

Le héros de *la Femme riche*, beau, vulnérable lui aussi, se métamorphose en une sorte de *serial killer*. Ce desperado sans âme va mourir du sida et use du sexe comme d'une arme. Hémophile contaminé, il tue des femmes pour de l'argent mais aussi par ennui. Un intermédiaire mystérieux le charge d'une mission : introduire le virus meurtrier dans le corps de Nathalie Forest, quinquagénaire impitoyable qui a épousé un magnat de la chirurgie esthétique et qui aspire à ce qui *« coûte le plus cher aux femmes »* : la solitude.

La jeune Valérie du *Manège* sort indemne du piège que lui tend – avec son complice, un gigolo aux prouesses homologuées – la belle-mère folle de rancœur. Seule entorse aux poncifs, le dénouement sacrifie à l'amoralité d'un monde corrompu : le prince des lettres n'épousera pas la jeune héritière et la méchante reine sera à peine punie. La vieillissante Nathalie de *la Femme riche* (comme Gaby préservée par le fric des outrages et des vexations du temps) retourne la situation et gagne au poteau. Dans les deux cas les héros masculins sont floués.

Almira et Besson sont déchirés entre deux obsessions : vomir une société où l'argent n'a plus de panache mais assure toutes les victoires (leur admiration déçue paraît sincère) et rire de leur propre roman, un gag qui ferait la nique aux auteurs adulés de récits à l'eau de rose. Mais quelque chose ne colle pas dans ces comédies de boulevard aux rôles hyper-stéréotypés. Les deux romanciers n'ont pas vraiment opté pour la violence, la démesure, le mélo outrancier qui, d'emblée, aurait fait du lecteur un complice en jubilation. Leur description des milieux sociaux se réfère à l'imagerie traditionnelle. Leur satire souligne une fois de plus le malaise du roman de mœurs face à l'individualisme frénétique du lecteur.

En mettant en scène cette ménagerie clownesque que sont supposés peupler les gens célèbres, Jacques Almira et Patrick Besson n'ont pas su défier tous les périls : ils proposent de faux polars grinçants mais n'en détournent pas assez nettement les clichés pour annuler leur emprise. Reconnaissons néanmoins que si Almira se complaît dans l'évocation des archétypes de la vie de château, Besson a l'insolence (douteuse) de nous confronter sans mièvrerie aux fantasmes morbides d'une épidémie mortelle.

Le projet du *Manège* et de *la Femme riche* reste ambigu. Leurs auteurs poussent à son paroxysme la consternante pérennité des chromos romanesques mais l'invraisemblance rocambolesque de l'intrigue n'atteint pas le lectorat populaire qui demande à la fiction d'être l'écho de ses rêves ordinaires. Besson et Almira persuadent-ils pour autant les initiés qui posséderaient les clés de leur canular ?

Hugo Marsan

L'enfant juif

Le destin de Micha dans un « demi-siècle en furie »

LE MÉRIDIEN DES OMBRES
de Charles Benfredj.
Lieu commun, 457 p., 130 F.

Micha est l'enfant juif. Son histoire est celle des persécutions qui ont frappé son peuple depuis les années 30 jusqu'aux lendemains de la seconde guerre mondiale et au-delà. Cela commence un soir de juin 1935, en Ukraine, et nous conduit, vingt-cinq ans plus tard, à ce qu'on voudrait croire le terme d'un indicible calvaire, dans un kibboutz de la frontière israélienne mais sous les balles des tireurs syriens.

Le jeune homme, entre-temps, aura connu les horreurs des camps – d'exil en URSS, d'extermination en Allemagne, – l'angoisse des traques, des perquisitions, des arrestations, le déchirement des séparations et des morts violentes. Le récit est relaté à travers les réminiscences, dénuées de remords le plus souvent, de six personnages – *« six ombres folles de ce demi-siècle en furie »* – réunis par le hasard à bord d'un même vol transatlantique et dont les destins ont tous été traversés, à un moment ou à un autre, par l'étrange et sombre regard accusateur de l'enfant juif.

Triste échantillon d'humanité qui va du tortionnaire nazi à l'apparatchik sans âme du système stalinien en passant, entre autres, par ce modèle français de crapule affairiste qui aura su faire fortune dans le marché noir des œuvres d'art, non sans donner à l'occupant des gages de bon collaborateur mais avec assez d'habileté pour se faire, eh oui, une réputation de résistant méritoire.

Quelques hautes figures, juives pour la plupart, traversent cette histoire dont elles personnifient les héros, à la fois pour n'avoir pas baissé la tête devant l'Holocauste et pour avoir chacun, un jour ou l'autre, réussi à sauver la mise, *in extremis*, au jeune Micha. Leurs souvenirs se mêlent à ceux des bourreaux, éclairant, çà et là, la fresque d'une lueur d'humanité, brève cependant et chaque fois destinée à s'éteindre dans les ténèbres de la violence meurtrière.

Il serait vain de tenter de rétablir ces évocations du passé, par nature disparates, dans un fil chronologique continu, se prêtant à une lecture linéaire. Trop de retours en arrière, de passages d'un continent ou d'un pays à l'autre peuvent dérouter. En plus des quatre cents pages, il est inévitable que le récit ordonné de toutes ces vies, de tous ces événements, ne puisse apparaître autrement que dans le tableau, presque impressionniste par ses touches successives et juxtaposées, d'une époque. Mais c'est celle où se dessine, impitoyablement, le destin, la vie et la mort d'un peuple martyrisé.

Alain Jacob

Chasse au trésor

Les adeptes des rébus et autres casse-tête vont pouvoir occuper leurs vacances à se creuser les méninges. Les éditions Manya viennent de publier un curieux petit livre intitulé *Sur la trace de la chouette d'or*, destiné à ceux que les histoires de flibuste et de trésors engloutis font encore rêver. L'ouvrage aligne une série de onze énigmes apparemment très sybillines, auxquelles correspondent autant d'indices permettant de découvrir un trésor. En l'occurrence une chouette sculptée dans des métaux précieux, que l'éditeur présente comme une œuvre d'art de Michel Becker, sertie de brillants et pourvue d'un bec en onyx. L'objet est caché quelque part en France, à la disposition de celui ou de celle qui parviendra au terme du jeu de piste. Paru en mai et assorti d'un accès au minitel (3615, code Manya), le livre a déjà stimulé la curiosité de 30 000 lecteurs. Reste à espérer, pour les finances de l'éditeur, que l'énigme ne soit pas résolue trop rapidement !

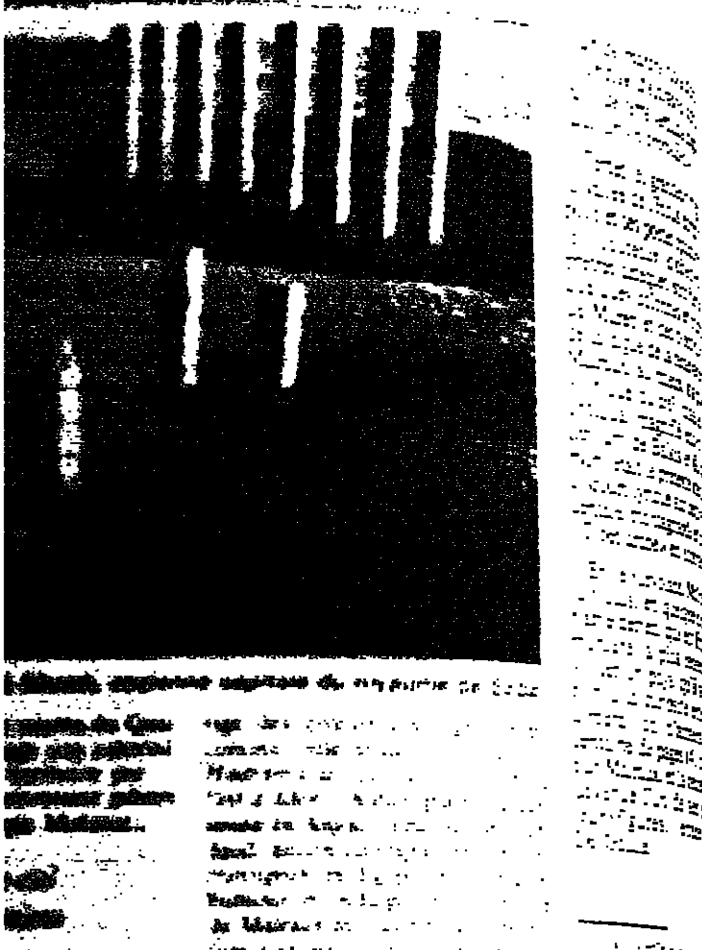
► **Sur la trace de la chouette d'or**, *de Max Valentin, illustrations de Michel Becker, Manya, album illustré en couleurs, 42 p., 89 F.*

L'exil et la

Anatomie d'un dandy

100 LIVRES-CLÉS DE LA LITTÉRATURE MODERNE

reine de Saba



L'enfant juif

hasse au trésor

L'exil et la mémoire

Trois écrivains polonais font revivre la réalité douloureuse du Juif errant, légende devenue destin d'un peuple

LE RÊVE D'AZRIL
de Julian Stryjkowski.
Traduit du polonais
par Eric Morin-Aguilar,
Ed. Noir sur blanc,
144 p., 98 F.

LES RETOURS DE LA MÉMOIRE
de Hanna Krall.
Traduit du polonais
par Margot Carlier-Tomerska.
Albin Michel, 280 p., 135 F.

LE VOYAGE
d'Ida Fink.
Traduit du polonais
par Laurence Dyèvre.
Laffont, coll. « Pavillons »,
250 p., 135 F.

« Tu devras errer jusqu'à mon retour », aurait dit le Christ à celui qui, le repoussant du seuil de sa maison durant la montée au Golgotha, eut dès lors pour destin d'habiter les légendes du Juif errant. Goethe, von Chamisso, Lenau, Apollinaire ou Stefan Heym ne sont pas seuls à s'emparer de l'éternel pèlerin et de son inquiétude, entraînant chaque fois sur de nouveaux chemins ce mystérieux Ahasverus, né d'une version hérétique de l'histoire juive et qui finit pourtant par se confondre avec le destin réel d'un peuple voué à l'errance.

Souvenirs d'exils, images de fuites, voyages forcés ou désirés, rêves d'un passé que l'on a dû quitter... trois écrivains polonais contemporains, Julian Stryjkowski (1905), Ida Fink (1921) et Hanna Krall (1937) font revivre, chacun à sa manière, la réalité douloureuse du Juif errant. Pour eux, les racines imaginaires ou vécues restent là-bas, au cœur de l'Europe centrale, dans les *shtetls*, ces bourgades juives où les rites et la communauté se montrent d'autant plus ancrés que le monde s'emploie à les faire éclater.

C'est là qu'est né, au début du siècle, l'écrivain Julian Stryjkowski, dans l'univers aujourd'hui disparu des juifs de la Galicie orientale, alors rattachée à l'Empire austro-hongrois, et où coexistaient naturellement les peuples, les cultures et les religions les plus différentes. C'est là, dans son *shtetl* natal de Pologne, que son personnage revient après vingt années d'exil, poussé par un rêve confus où son père, ne le laissant pas en paix, l'oblige à venir le retrouver.

On sait peu de chose d'Azril, sinon qu'il vient *« de loin »*, comme les pieux « hassidim », réciter le « kaddish » sur la tombe de ses pères. Pendant la période des Jours redoutables, lourde de préparatifs et de prières, où l'on célèbre, la nuit, l'office des pardons, Azril tente de répondre à l'interrogation du rêve qui l'a mené dans la ville de son enfance, et au remords indéfini qui le poursuit.

Au cours de ce qu'il vit comme un pèlerinage expiatoire, Azril erre de porte en porte, de la nuit au petit matin. Une odeur d'huile, sur la charrette qui le transporte, lui rappelle sa mère qui l'envoyait en chercher pour graisser les *« kolatchs »* et les roulés à la confiture du sabbat ; il revoit la charcuterie goy qui l'effrayait parce qu'on y vendait de la viande de porc, le Café de Vienne où la musique jouait, la statue imposante d'un soldat polonais dont le sculpteur s'était suicidé pour lui avoir fait les jambes trop courtes.

Autant d'images, presque intactes, et justes assez différentes pour que le fossé se creuse, entre le monde qui était le sien et celui où il ne se reconnaît plus. Ce décor, si lourd de culture, de foi, de rites, Stryjkowski le choisit sans innocence pour la nuit d'errance de son personnage, qui ne rapporte de cet exil « à l'envers », de ce retour aux sources raté, que la force torturante du doute : rien, pas même la piété extrême dans laquelle il s'était plongé, ne suffira à le rattacher à un monde déjà mort pour lui, avant que l'histoire ne le fasse définitivement disparaître.

Personnes décalées, déplacées, en quête de vérité, hantées par des traces, se débattant avec leur histoire : elles habitent *les Retours de la mémoire* de Hanna Krall : un juif de nulle part, émigré d'une Pologne où il ne se sent pas chez lui, exilé d'Israël où il ne trouve pas sa place, revenu chez lui où l'on ne veut plus de lui, et qui va se perdre, sans savoir où revenir, dans un no man's land sans nom ; ou encore cette vieille dame qui implore un écrivain, « Madame Krall », de faire de sa biographie, depuis sa fuite du ghetto jusqu'au départ en Israël, un best-seller *« pour Hollywood »*...

La parole est donnée aux « survivants » qui rendent compte de leur mémoire, de la communauté hassidique à celle de la déportation. Dans ces reportages à mi-chemin de la fiction et du réel, en forme de récits simples, objectifs, loin des états d'âme, l'auteur prend note, sans commentaire. Il ne reste guère qu'un message dépourvu de passion, ressassé, pesant : curieux tour de force que de susciter tant d'ennui sur un sujet si grave.

L'héritage d'Abraham

Tout à l'opposé est le beau roman, très romanesque, d'Ida Fink : toujours l'errance, véritable odyssée cette fois, de jeunes filles juives que la guerre contraint à s'exiler de leur bourgade du sud-est de la Pologne, aux prises avec les occupants nazis. Ida Fink, née en 1921 dans une petite ville de l'Ukraine (polonaise alors, devenue soviétique et occupée par les nazis en 1939), a dû fuir le ghetto avec sa sœur en 1942, avant d'y revenir puis de s'installer en Israël où elle vit aujourd'hui. C'est bien elle, à travers les événements tragiques de sa propre adolescence, que l'on reconnaît derrière le masque de sa narratrice, l'une des deux héroïnes du *Voyage*.

« Quand on en est à montrer son acte de naissance, c'est que les choses vont déjà très mal », commente la voix narquoise qui fournit de faux papiers aux deux sœurs, rebaptisées Katarzyna et Elzbieta pour les besoins du voyage. « *Voyage* », mot simple et euphémique pour désigner la terrifiante nécessité de fuir jusqu'à sa propre identité, qu'il devient bienséant d'oublier.

Plutôt que la fuite pure et simple, d'avance condamnée, les deux sœurs choisissent la méthode plus rusée du cheval de Troie : s'infiltrer au cœur du camp ennemi, en s'engageant comme volontaires dans une usine métallurgique de la Ruhr, afin de susciter d'autant moins la méfiance. Ce sera compter sans la perversité des indicateurs et des jeunes Polonaises de l'usine, trop innocentes pour ne pas répéter « malgré elles » la bonne vieille tactique du bouc émissaire.

Entre le chef qui les favorise pour mieux braquer sur elles la haine des autres, et les filles soupçonneuses, alertées par la peur qui trahit un visage, une couleur de cheveux pas très polonaise, ou l'oubli malencontreux d'une prière catholique rituelle pendant la fête de Noël, le voyage continue, interminable et terrible. D'un train à l'autre, d'un nom à l'autre, où les amies du même sort, que l'on se fait en route, sont autant d'indices pour que les doigts se pointent, on l'éprouve du dedans, les dents serrées. Qu'est-il resté d'Abraham ? commente un personnage de Julian Stryjkowski : *« Il a écouté un Dieu encore inconnu de tous en ce temps-là, il a conclu une alliance avec lui et s'est mis en route pour une terre dont plus tard il a été chassé à plusieurs reprises. Et qu'en est-il resté ? Rien que la simple errance, voilà mille ans que dure cette errance. Et on n'en voit pas la fin. »*

Marion Van Renterghem

Gare à Mrozek !

Un théâtre où le rire devient ricanement et démonte les certitudes et les mensonges



HUGUES DE WURSTEMBERG

Slawomir Mrozek : un regard acerbe.

THÉÂTRE 1
THÉÂTRE 2
de Slawomir Mrozek
Traduit du polonais
par Zofia Bobowicz,
Thérèse Douchy, Laurence Dyèvre,
André Kozimor
et Katarzyna Skansberg.
Éd. Noir sur Blanc, 325 p., 152 F
et 350 p., 180 F.

Le rire n'est pas toujours agréable à vivre. En particulier lorsqu'il provient de quelqu'un d'autre et que l'on s'aperçoit en être, soi-même, le déclencheur. Mais Slawomir Mrozek, dans un premier temps du moins, nous rassure : dans ses pièces de théâtre, dans ses nouvelles, ce sont les autres dont on parle, dont on rit, ou pour lesquels on se désespère. Et tout y est si absurde, si loufoque, si grotesque, que ce ne saurait être nous qui fussions au centre de la cible. Alors on rit, avec la tranquillité d'âme et le sadisme presque innocent de ceux qui se trouvent, malgré eux, du côté des vainqueurs.

Mais au fond, rit-on vraiment ? A voir Slawomir Mrozek, il n'a pas l'air drôle. Né en 1930 près de Cracovie, aujourd'hui retiré au Mexique et reconnu comme le premier auteur dramatique polonais de l'après-guerre, Mrozek, à l'image du destin de la Pologne, est un habitué du désespoir. Il est de ces cyniques qui, tout de suite, ont vu clair, c'est-à-dire noir. S'il ricane, s'il raille, s'il fait rire, c'est toujours pour nous acculer subversivement à regarder en face, sans échappatoire possible, ces pantins ridicules qui s'agitent sur la terre, dérisoirement accrochés à leurs certitudes, empêtrés dans le grotesque de leur condition : tout un monde dont ils sont autant les victimes que les complices, et qui ne tient que parce qu'il est absurde.

Quoi de plus grisant, pourtant, que *« l'avenir radieux »* ? Quoi de plus béatifiant, pour un coq, que l'idéologie du poulailler, où l'on oblige à être heureux et utile au bonheur des autres ? Quoi de plus plaisant que les progrès de la civilisation moderne qui vous rendent grassouillet à souhait sans vous laisser même l'effort de trouver un *« malheureux ver de terre »* ? Mieux vaut en effet se montrer confortablement utile à la consommation des fermiers que s'exposer, comme le renard sauvage et libre, à des dangers probables. L'ordre règne donc dans le poulailler. Le coq est un brave camarade.

Tout se complique, dans une autre pièce, avec ce conspirateur subitement converti à l'idéologie au pouvoir. C'était le dernier prisonnier, le dernier contestataire, et voilà qu'il se rallie. Rien ne va plus. Consternation du chef de la police : un régime policier sans prisonnier, cela fait désordre. Autant dire un poissonnier sans poisson. *« Que reste-t-il à la police ? (...) Le peuple est devenu cruellement, sauvagement, bestialement loyal. »*

Dialogue impossible, encore, dans la pièce intitulée *le Contrat*, l'une des dernières écrites par Mrozek : collusion entre un vieil Européen distingué, figé dans le respect de ses valeurs, et un jeune énergumène venu de l'Est, petit délinquant rodé aux ruses perverses du communisme. Deux générations, deux réalités politiques, deux mondes que tout oppose. Ils ont pourtant besoin l'un de l'autre pour échapper à leur solitude et tenter le dialogue, même si, entre eux, tout est faux. Usé par la démocratie, fatigué de sa liberté, le vieillard se laisse tenter par la vie du coq de la première fable, dans le poulailler : entrer enfin en dépendance, que tout soit réglé par l'autre, jusqu'à son propre suicide, sans qu'il ait à en porter la responsabilité.

Quoi de drôle, en vérité ? Mrozek est plutôt acerbe. Mais il a cette jeunesse diabolique du regard qui démonte les certitudes et les mensonges, la béatitude impotente et le consensus tyrannique, avec un rire que l'on redoute toujours à la pointe des répliques. Un ricanement sonore, plutôt, qui vous surprendrait comme une main dans le train fantôme. Gare à Mrozek ! Il voit tout.

M.V.R.

★ Les éditions Noir sur Blanc, qui entreprennent l'édition des œuvres complètes de Slawomir Mrozek, ont également publié *l'Arbre*, (premier volume de nouvelles, tome 1 des œuvres complètes).

Anatomie d'un dandy

100 LIVRES-CLÉS DE LA LITTÉRATURE MODERNE
de Cyril Connolly.
Traduit de l'anglais
par Alain Delahaye.
Fayard, 142 p., 95 F.

Ses amis déploraient qu'il fût ligoté dans la camisole de force de sa paresse. Ses ennemis le traitèrent de filou exploitant les postures les plus snobs de la littérature anglaise. Sa seconde épouse, Barbara Skelton, le portraitura dans son journal intime en intellectuel comateux et en séducteur frappé d'infantilisme.

Lui-même disait que, derrière son masque d'égoïsme tranquille, il n'y avait qu'amertume et ennui : *« Je suis un de ceux que la souffrance a rendus creux et frivoles »*, ajoutait-il. Il n'aspirait pas à laisser une œuvre ; c'eût été une ambition de parvenu, et contraire, de surcroît, à son sybaritisme névrotique. On aura reconnu le légendaire Cyril Connolly (1903-1974), qu'une petite société secrète, composée entre autres de Patrick Mauriès, d'Angelo Rinaldi et de Bernard Frank, tente avec une obstination méritoire d'imposer en France.

Dans *le Tombeau de Palinure*, son livre le plus précieux, publié en 1947 chez Robert Laffont – mais il faudra attendre plus de quarante ans pour qu'il rencontre un écho dans l'intelligentsia parisienne (1) – Cyril Connolly avoue qu'il n'aime pas assez ses semblables pour écrire des romans : *« Etant contaminé par la philosophie orientale, je suis incapable de prendre les gens au sérieux. Tous, ils semblent remplaçables, à part les quelques-uns qui emportent des fragments de nous-mêmes qui ne peuvent être remplacés. »* A la limite, oui, pourquoi pas, des aphorismes, des esquisses, des anecdotes, *« une collection de tropes et de bonheurs »*, *« quelques citations et pas mal de critiques »*.

Connolly sera l'homme du fragment, l'anatomiste du dandysme, l'hédoniste qui court après les chimères du bonheur pour mieux nourrir sa mélancolie. Il sera aussi et surtout un lecteur exceptionnel, persuadé que l'examen d'un seul paragraphe de l'œuvre d'un écrivain nous renseigne, mieux que ses talons de chèques et les ragots concernant sa vie amoureuse, sur ses revenus, sa sexualité, la qualité de son travail et les auteurs dont il a subi l'influence.

On s'en convaincra en lisant *100 livres-clés de la littérature moderne*, ouvrage dans lequel Connolly, avec désinvolture et humour, nous livre quelques considérations rapides sur des œuvres où *« brille l'étincelle de la rébellion »*, des œuvres placées sous le double patronage de Flaubert, celui de *Bouvard et Pécuchet*, et de Baudelaire, celui des *Journaux intimes*, nos *« deux pères déchus, ruinés, détruits »*.

Dans *A Rebours*, Huysmans fait dire à Des Esseintes : *« Mon Dieu ! Mon Dieu ! qu'il existe donc peu de livres qu'on puisse relire. »* L'esthétique de Connolly, s'il fallait la résumer, tiendrait en une phrase : ce qui rend les grands écrivains du passé vivants pour nous, ce qui fait qu'on peut les relire, c'est l'étendue de leur misère : le désespoir de Pascal, l'amertume de La Rochefoucauld, l'ennui de Flaubert, le spleen de Baudelaire, la fièvre nihiliste de Leopardi, l'abandonnisme de Proust, l'autodestruction de Fitzgerald.

« Ce sont seulement les vérités qui ont été arrachées sous la torture qui nous intéressent », écrit Cyril Connolly. Cette profession de foi émane d'un homme qui eut l'élégance de nous épargner sa détresse, tout en ayant l'obligeance de prêter une attention extrême à ceux qui, sous la torture, avouèrent l'inavouable tout en bravant leurs bourreaux par la seule vertu de leur style.

Roland Jaccard

(1) Lors de sa réédition chez Fayard en 1990.

Karen Blixen et ses doubles

Suite de la page 11

En 1931, alors que la ferme fait faillite et qu'elle sent qu'elle va devoir rejoindre le Danemark, vaincue, Denys Finch-Hatton se tue en avion. *« Pour elle*, écrit son frère Thomas, *c'est la défaite qui apporte la victoire, le désespoir qui créa le grand art. »*

Elle écrit les *Sept contes gothiques*, devient Isak Dinesen : Isak, celui qui rit. Elle dit qu'elle a essayé de comprendre Dieu. Que pour l'aimer sincèrement, il faut aimer le changement et la plaisanterie car ce sont choses d'après son cœur. Elle n'oublie rien : *« Toute ma vie*, dit-elle, *je me demanderai s'il pleut à Ngong. »* Elle écrit *la Ferme africaine*. L'accueil des Danois est décevant. Ce sont les Américains qui acclament Isak Dinesen. Ils sont pour elle les hôtes du *Festin de Babette*. Elle fait la cuisine, ils comprennent *« quelle grande artiste* [elle est] *devenue au prix de dépenses plus grandes que vous ne pourrez jamais l'imaginer »*.

Ses contes vibrent de sagesse et de conseils prodigués par toutes sortes de mutilés de la vie : Mira Jama, l'homme sans nez et sans oreilles, la vieille Malin ou la sorcière de *la Page blanche* qui explique l'art du conte : *« Sois fidèle à l'histoire, sois éternellement et inébranlablement fidèle à l'histoire. Lorsque le conteur est fidèle, éternellement et inébranlablement, à l'histoire, c'est alors qu'en fin de compte le silence se met à parler. »*

Et l'inquiète baronne de Ngong, la femme déchirée, l'aventurière casse-cou éprise d'unité, s'écrie : *« Seuls deux thèmes de méditation conviennent à un homme sain d'esprit. C'est : que dois-je faire tout à l'heure, ou ce soir, ou demain ? Et l'autre : dans quelle dessein Dieu a-t-il créé le monde, la mer, et le désert, le cheval, les vents, la femme, l'ambre, le poisson et le vin ? »* Elle donne aussi, à travers Mira Jama, qui s'adresse au vieux juif Marcus Cocoza, ce conseil : *« Sois plusieurs personnes. Renonce à être un seul et même homme toujours. Tu as trop enduré pour Marcus Cocoza, si bien qu'en vérité tu as été son esclave et son prisonnier. Si tous les hommes sur terre ne se contentaient pas d'être une seule personne, tous auraient le cœur plus léger. Ils s'amuseraient un peu. »*

Les trois formes de joie parfaite

Elle est plusieurs personnages désormais. La baronne Blixen et Isak Dinesen, une Don Quichotte femme, et Pellegrina Leoni, la cantatrice qui a perdu sa voix. Elle écrit, elle accepte maladie et solitude, et même l'âge, mais plus mal. Elle pense que les trois formes de joie parfaite de la vie sont premièrement la disparition de la douleur, deuxièmement la sensation d'avoir un trop-plein d'énergie et troisièmement le sentiment d'accomplir son destin.

Porteuse de joie, elle reste la proie de l'angoisse. Comme beaucoup de ses « marionnettes », elle reste soumise à la tentation de faire de la vie de ceux qui l'entourent, surtout s'ils sont poètes, son œuvre. C'est ce qui lui arrive avec le jeune écrivain Thorkild Bjornvig, en 1949. Elle veut faire de lui un autre Rilke, il échappe à son emprise, elle se souvient que ses tentatives de transmission sont à chaque fois une façon de douter de son œuvre à elle.

De cette passion tragique pour Bjornvig naissent des histoires splendides comme *Echos* ou *l'Histoire immortelle*. Dans *Echos*, l'enfant à qui la diva veut apprendre à chanter, d'abord éperdu de reconnaissance, se révolte et l'accuse de vouloir boire son sang. Elle le maudit : *« Tu seras empoisonné par ton âme. »*

Karen Blixen ne sera jamais sage. Elle est pourtant traversée par la sagesse de tous les temps, de tous les hommes. Il y a dans *le Plongeur* des phrases d'une douceur absolue, ainsi cet éloge magique des poissons : *« Les poissons sont des créatures en accord parfait avec le plan de Dieu. Ils n'ont pas de mains, il leur est impossible de rien construire, aussi sont-ils dépourvus de la vaine ambition de modifier quoi que ce soit et leurs espoirs ne sont pas déçus. Leur changement de place ne laisse jamais derrière lui ce que les hommes appellent trace, phénomène qui, en réalité, n'est pas un phénomène mais une illusion. »* On peut très bien flotter sans espoir et même on flotte mieux. Hommage aux poissons qui rappelle les lignes consacrées au coquillage que laisse le marin de *l'Histoire immortelle*, lui qui jamais ne racontera son histoire.

En 1962, Karen Blixen meurt. Elle a beaucoup navigué, et réconcilié désir et expérience dans d'innombrables histoires souvent difficiles, qui ne révèlent pas leur couleur à première lecture, mais laissent toujours dans leur sillage ce silence qui se met à parler.

A tous ceux qui douteraient de l'efficacité moderne de ses histoires, on peut offrir ce conseil des *Rêveurs* : *« Si tu veux dormir la nuit, ne pense pas à des moutons. Pense plutôt à un puits profond. Au fond de ce puits, bien au centre, une source jaillit, qui lance en tous sens des ruisseaux minuscules comme une étoile ses rayons. Si tu parviens à forcer tes pensées à courir avec l'eau, non dans une seule direction, mais dans toutes également, tu t'endormiras. »*

Faites l'expérience.

Geneviève Brisac

□ **Bibliographie.** – Parmi les livres de Karen Blixen : *Sept contes gothiques* (Stock, « Bibliothèque cosmopolite » ; *la Ferme africaine* (« Folio » Gallimard, nº 1 037) ; *le Dîner de Babette*. *Contes d'hiver*. *Nouveaux Contes d'hiver* (Gallimard, coll. « Biblos », préface de Diane de Margerie). Lire aussi la biographie de *Karen Blixen* par Judith Thurman (Karen Blixen, Seghers, 1986, disponible dans Le Livre de poche, nº 6 312) ; Hannah Arendt, *Vies politiques*, pour un splendide essai « Isak Dinesen » (Gallimard, Coll. « Tel », nº 112).

Le nouveau désordre mondial selon Pancho



C'EST PARTI !
de Pancho.
Art International Publishers.
111 p., 50 F.

« C'est parti » pour un voyage à travers le temps, pour un tour du nouveau désordre mondial revu et corrigé par Pancho. Embarquement immédiat, destination : la guerre du Golfe, l'(ex-)Union soviétique, l'(ex-)Yougoslavie.

Pancho croque tous les jours l'actualité dans *le Monde*. Sous le titre, *C'est parti !*, il reprend quelques-uns de ces dessins (1) pour raconter l'histoire de ces quelques années qui ont bouleversé le monde. Il présente sa « collection » d'hommes politiques, aux sourcils épais et mentons en galoche. Il n'épargne personne, dénonce sans complaisance – et avec une saine cruauté – la bêtise, la suffisance et l'hypocrisie. Pancho prouve que le dessin d'actualité peut quelquefois garder de son mordant, hors contexte.

(1) Pancho reprend également des dessins parus dans *le Canard enchaîné* et *il Sole 24/Ore* de Milan.

La mère de Fifi Brindacier

L'UNESCO a récompensé Astrid Lindgren, reine de la littérature enfantine, un peu boudée en France

Il y a une quinzaine d'années, une drôle de manifestation s'est déroulée dans les rues de Stockholm – et peut-être même est-elle passée sous les fenêtres d'Astrid Lindgren, le plus célèbre écrivain de Suède. Une petite foule d'enfants, derrière le policier débonnaire qui ouvrait la marche, défilaient ce jour-là contre la censure. Les faits, en deux mots. Un film venait d'être tourné d'après le roman d'Astrid Lindgren, *les Frères cœur de lion (Bröderna lejonhjarta)*, et une quelconque commission pédagogique avait décidé de l'interdire aux moins de seize ans au motif que l'histoire – la vie après la mort de deux jeunes frères – risquait d'inciter les enfants au suicide.

Les manifestants ont obtenu gain de cause, et tous les enfants suédois ont pu voir le film. Mais nous ne pouvons pas le savoir ici : on n'a jamais vu aucun des quelque quarante films tirés des histoires d'Astrid Lindgren. Pour les livres, c'est à peine mieux. Fifi Brindacier, la mouflette la plus impayable de la littérature mondiale (créée en 1941 pour amuser Karin, la fille d'Astrid Lindgren, et dont les histoires ont été traduites dès 1951 en français, chez Hachette, par Marie Loewegren), est peu connue chez nous, alors que Tippi Langstrump, l'original suédois, a été traduit en une soixantaine d'autres langues, y compris le zoulou et l'idiome des îles Feroé.

Fifi, l'extraordinaire petite fille aux nattes rousses, forte comme Hercule et drôle à vous en faire lâcher le livre de rire, est à peine moins célèbre dans le monde que Mickey. A l'ambassadeur d'URSS en Suède, Boris Pankine, qui racontait que, dans chaque foyer russe, il y avait au moins la Bible et un livre d'Astrid Lindgren, celle-ci rétorqua : *« Voyez-vous, je n'aurais jamais cru que la Bible était si répandue en Russie ! »* L'absence de Fifi (Tippi) au Panthéon des personnages de la littérature enfantine en France est un véritable mystère. Trop rebelle pour le pays de la comtesse de Ségur ?

Il est vrai que Fifi fait un tas de bêtises sans être jamais punie : elle vit toute seule dans une grande maison avec son poney – installé dans la véranda car il tient trop de place dans la cuisine et ne se plaît pas dans le salon – et son petit singe, M. Dupont, parce que son papa, capitaine au long cours, *« est roi quelque part en Afrique »*. Mais alors, s'étonnent Tommy et Annika, les deux enfants sages fascinés par Fifi, *« qui t'avertit lorsqu'il est l'heure d'aller te coucher ou de faire ta toilette ? Je le fais moi-même. D'abord, je me le dis aimablement ; si je ne m'obéis pas, je me le répète d'un ton sévère ; et si je n'ai pas encore obéi, je me promets une fessée »*.

Fifi version française est plutôt culottée. Mais elle est assagie par rapport à l'original : la scène où elle envoie un gâteau en pleine figure à une vieille tante acariâtre a été supprimée en France. Trop mal élevée, Fifi ?

Malgré ses quatre-vingt-six ans et sa mauvaise vue, Astrid Lindgren reste pugnace. En Suède, on prétend que, social-démocrate de cœur, elle a pourtant contribué à faire perdre les élections aux héritiers d'Olof Palme après avoir prouvé, documents à l'appui, qu'elle payait plus de 100 % de ses revenus d'auteur en impôts et cotisations.

L'édition a été son métier principal pendant plus de quarante ans chez Rabén Sjögren. Les libertés prises avec ses textes par son éditeur français, Hachette, ont donné lieu tout récemment à une polémique qui a fait grand bruit en Suède et dans le monde anglo-saxon.

Ses livres ont été coupés, « interprétés » plus que traduits parfois, et en tout cas fort peu diffusés. Il a fallu attendre ses quatre-vingts ans pour que soient traduits des chefs-d'œuvre comme *Zozo la Tornade* (*Emil i lönneberga*), *Mio, mon Mio* ou *les Frères cœur de lion*, en tout une quinzaine de titres sur les quarante que compte son œuvre (1). Pour cette raison ou pour une autre, Astrid Lindgren n'est jamais venue en France.

Après beaucoup d'autres récompenses, elle a reçu, le 4 juin à Vienne, l'International Book Award de l'UNESCO. Mais les honneurs la font sourire : elle affirme n'écrire *« que pour amuser l'enfant qui est en elle. Pas besoin d'avoir des enfants pour faire ce que je fais. Il suffit d'en avoir été un, et de se rappeler comment c'était »*.

Sophie Gherardi

(1) La plupart des livres d'Astrid Lindgren traduits en français sont publiés chez Chantecler et Hachette Jeunesse.

Quand l'œil écoute

Pour aider les malvoyants, les éditeurs de livres imprimés en gros caractères essaient de se diversifier tandis que les textes en cassettes ou CD connaissent un succès grandissant... et des critiques

Que faire lorsqu'on a toujours le désir de lire et une vue de plus en plus mauvaise ? Renoncer ? Acheter des loupes ? Ecouter des cassettes ? Tenter de se procurer des livres imprimés en gros caractères ? Ces deux dernières possibilités se développent. Mais, si les catalogues de cassettes, et maintenant de compacts, sont de plus en plus fournis, le choix, en matière de livres imprimés en gros caractères, reste limité.

Pourtant, l'idée d'une telle édition, destinée principalement aux déficients visuels et au troisième âge, n'est pas neuve. Elle a fait son apparition en Angleterre au début des années 60. Agatha Christie compta parmi ses défenseurs acharnés, elle qui avait coutume de répéter : *« J'en ai assez de donner à lire à mes amis et contemporains des livres qu'ils ne peuvent déchiffrer du fait de caractères trop petits. »* Grâce à son aide active, les éditions en gros caractères (en anglais *large print*) ont pu franchir les portes des plus grands éditeurs. La grande dame du roman policier communiqua aussi son enthousiasme à des auteurs en vogue comme Daphné du Maurier, Antonia Ridge et Gracie Fields.

Dès septembre 1964, la maison Ulverscroft publia une première sélection de quatre titres, dont *A Pocketful of Rye*, d'Agatha Christie. Neuf ans plus tard, le projet traversa la Manche et débarqua en France grâce à Claude Four qui créa la collection « Large Vision ». Six titres furent publiés, essentiellement destinés aux collectivités telles que les maisons de retraite, les hôpitaux et les bibliothèques. Aujourd'hui, sa maison, Laurence Olivier Four, fête ses vingt ans avec plus de mille titres à son catalogue. Le relais a été pris par de jeunes maisons d'édition, telles que Feryane, créée en 1991, ou Corps 16, fondée en 1992.

Chez tous ces éditeurs, la conception de la maquette répond à des critères soigneusement étudiés. *« Elle obéit à 99 % aux recommandations de l'Association française de normalisation* (AFNOR) *»*, précise Claude Four. Pour faciliter la perception du signe, l'AFNOR préconise l'emploi du caractère 16 (le double du caractère standard), une longueur de ligne n'excédant pas 11 centimètres et un papier mat évitant les reflets, donc moins fatigant pour l'œil.

Toutefois, « Large Vision » préfère aux reliures cartonnées conseillées par l'AFNOR des cahiers cousus et brochés contribuant à réduire le poids du livre. *« Pour être maniable, un livre ne peut dépasser 250 pages, soit environ 350 grammes »*, explique M. Four. Une réflexion qui rappelle que le texte reste indissociable de la matérialité de l'objet, laquelle exige rigueur et minutie.

Vente par correspondance

Les collectivités restent les premières concernées par cette innovation. Certaines bibliothèques municipales, comme celle de Bordeaux ou d'Antony, réservent même un espace aux lecteurs malvoyants. D'autres, comme celle de Grenoble, ont fait éditer un catalogue en gros caractères dans lequel figurent les résumés des livres accessibles à cette population. Le personnel hospitalier, sensibilisé aux problèmes des malvoyants, a très vite perçu l'intérêt de l'initiative. Grâce à ce type d'impression, les malades reprennent contact avec les livres, les échangent contre d'autres, les recommandent. Seule ombre au tableau : ces ouvrages doivent rester dans les locaux de l'hôpital ou de la bibliothèque.

Depuis septembre 1991, les éditions Feryane ont donc décidé de rendre les livres accessibles d'une autre façon. Dirigée par Marie-Paule Porte, ancienne journaliste, et Lina Saporta, bibliothécaire en milieu hospitalier, la maison a développé la vente par correspondance. *« Nos livres ont besoin d'un intermédiaire attentionné qui les présente, les explique aux lecteurs pour guider leur achat »*, souligne Marie-Paule Porte, expliquant ainsi pourquoi elle juge les ouvrages en gros caractères impropres à une diffusion en librairie.

En publiant une trentaine de titres par an, uniquement des rééditions d'ouvrages récents, Feryane cherche à toucher le public le plus large possible. *« Nous ne nous voulons pas être élitistes dans nos choix éditoriaux »*, expliquent les responsables de la maison. Leurs choix se portent vers les ouvrages d'actualité pour que *« tous puissent découvrir au même rythme les dernières parutions et se sentir partie prenante de notre époque »*.

Elles proposent ainsi sept collections parmi lesquelles des romans, des biographies, de l'aventure, des romans policiers et, dernière-née, la collection « Détente » consacrée aux lectures faciles. Les prix varient de 90 à 150 francs. Il faut compter, par exemple, 140 francs pour *Etoile errante* de J.-M.-G. Le Clézio, contre 110 francs en librairie. Si cette filière éditoriale est encore peu connue (les tirages excèdent rarement 1 000 exemplaires aussi bien chez Feryane que dans « Large Vision »), elle a pourtant, grâce au bouche à oreille, dépassé le stade expérimental.

Les contradictions de la lecture parlée

Si personne ne semble contester l'utilité des livres en gros caractères – on pourrait pourtant s'interroger sur la qualité intellectuelle des choix, et sur l'appauvrissement culturel qu'ils manifestent –, la « lecture parlée » (compacts, cassettes) suscite, en revanche, de multiples critiques. Il est vrai que le terme de « lecture parlée » porte en lui-même sa contradiction.

Venu des Etats-Unis, ce mode d'accès aux textes écrits connaît pourtant en France un succès croissant. De nombreuses maisons d'édition telles que Le Livre qui parle, La Voix de son livre, Thélème, Le livre à écouter, ou Livraphone ont déjà tiré parti de ce nouveau marché. Ainsi Livraphone, créé en 1986 par Arnaud Mathon, édite entre douze et quinze livres parlés par an, dont les prix s'échelonnent entre 88 et 228 francs.

Jusqu'à présent, *Arsène Lupin* et *Sherlock Holmes* ont constitué les plus grosses ventes de Livraphone. Toutefois, partant du principe que les classiques sont saturés, Arnaud Mathon se tourne maintenant vers les contemporains. Son prochain pari : *les Nuits fauves*, de Cyril Collard. Le public étant difficile à cibler, chaque parution comporte une marge de risque. Le responsable de la maison évalue la croissance du marché entre 10 et 15 % par an, chiffres qu'il juge *« plutôt favorables mais pas encore suffisants »*. Plus pessimiste, le responsable des éditions Le Livre à écouter est amené, selon ses dires, à exercer une autre profession en parallèle pour gagner sa vie.

L'offre de disques parlés est variée, depuis *l'Iliade* (lue par Daniel Mesguish chez Thélème) jusqu'au *Zèbre*, d'Alexandre Jardin (lu par Jean-Michel Dupuis, Jacques Duby, Catherine Lachens, Anne-Lise Fromont au Livre à écouter). Certains amateurs en profitent pour se constituer une véritable bibliothèque audio. *« Le président de la République de Saint-Domingue nous en a acheté trente d'un coup ! »* se souvient Agnès Fakhari, responsable du rayon livres-cassettes à la FNAC Forum, à Paris. La poésie, notamment, avec des enregistrements comme *Voix de poètes* – quatorze poètes, d'Apollinaire à Genet, récitent leurs œuvres (Radio-France) – rencontre un franc succès.

A l'origine destinés aux personnes atteintes de troubles visuels, ces supports visent aujourd'hui un public hétérogène, comprenant aussi bien des VRP que des lycéens ou des étudiants. Les adeptes de la « culture-zapping » sont sans doute séduits par la possibilité de connaître l'intégralité d'un texte de Balzac en un *« temps record »*... Quatre cassettes se déroulent en six heures, perspective alléchante pour un automobiliste coincé dans un embouteillage.

Loin de ces motivations *« pratiques »*, certains professeurs de littérature envisagent d'exploiter ces techniques à des fins pédagogiques. D'après Arnaud Mathon, *« les élèves eux-mêmes prennent cette initiative. Ils n'ont pas tous, par exemple, le courage de lire* Salammbo, *mais si l'ouvrage leur est imposé, autant se faciliter la tâche ! »*

L'écoute de l'œuvre, incarnée par la voix d'un acteur connu, rendrait les premiers contacts avec la littérature plus aisés. Les éditions Des Femmes (créées en 1973 par Antoinette Fouque) choisissent, le plus souvent, des acteurs professionnels – ou les auteurs eux-mêmes – pour lire leurs textes. Aujourd'hui, leur « bibliothèque des voix » comprend une centaine de titres.

Désacralisé, le livre devient un objet familier, au même titre que toute autre cassette glissée dans le lecteur. C'est justement cette perversion de l'acte de lecture, la perte des spécificités impliquées par le support écrit, la « fast-foodisation » de la littérature qu'incriminent les détracteurs de la lecture parlée. Lorsque le texte de *l'Iliade* était récité par un aède, ce dernier se montrait prêt à opérer toutes modifications pourvu qu'elles agréent à son public. Une fois enregistré, le texte se fige, malgré la qualité de la lecture, perd de sa souplesse, puisqu'un retour exige des manipulations relativement contraignantes.

En revanche, cette technique permet de restituer dans leur vérité les cours de grands professeurs. Ainsi ceux de Jankélévitch (Radio-France), professés en amphithéâtre, perdraient beaucoup de leur sens et de leur charme, privés de la voix du maître.

Dans la même perspective, mais avec des choix plus littéraires, les éditions Tristram viennent de sortir en compacts *Solo* de Beckett, lu par David Warillow, et *le Discours aux animaux* de Valère Novarina, lu par André Marcon. Autant de textes qui, *« constituant des exceptions, appellent l'enregistrement, sans aucune volonté de transformer tout livre ou spectacle en disque »*.

Laurence Lallement et Coralie Vauchelles

► Quelques adresses : « Large Vision » (Chardon Bleu) BP 3050, 14018 Caen Cedex ; Feryane, BP 314, 78003 Versailles Cedex ; Corps 16, 12, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris ; Des Femmes, 6, rue de Mézières, 75006 Paris ; Tristram, Larroque/ Castin, 32810 Auch ; La Voix de son livre, 6, rue Irvoy, 38000 Grenoble ; Thélème, 5, rue de Pontoise, 75005 Paris ; Livraphone, 6, rue d'Alger, 75001 Paris ; Le Livre à écouter, 45, rue Poliveau, 75005 Paris ; Le Livre qui parle, Le Peyrot, Loubejac, 24550 Villefranche-du-Périgord.

► Depuis le 3 juin, la sélection hebdomadaire du *Monde*, habituellement réservée aux lecteurs résidant à l'étranger, est accessible aux mal-voyants et non-voyants, sur disquette, grâce à l'Institut Frederik-R.-Bull et à Braillesoft (abonnement 590 F par an) (*le Monde* du 30 juin).

Le prix du livre en Suède

Au congrès des écrivains européens, en avril, à Bath, en Grande-Bretagne, le secrétaire général de l'Union des écrivains suédois, John Erik Forslund, a dressé un premier bilan du seul système de « prix libre » du livre existant en Europe. Nous publions ci-dessous la traduction de son intervention.

Certains croient que la situation du livre se renforce dans un système où son prix est libre. En tant que Suédois, je peux témoigner de l'évolution du marché du livre dans un pays où la liberté des prix se pratique depuis le début des années 70. Je prendrai comme référence le milieu des années 70, le comportement lié à la période précédente ayant laissé des traces encore quelques années.

Aujourd'hui, comme à cette époque, les ventes des maisons d'édition varient entre 33 et 34 millions d'exemplaires par an (selon les statistiques de l'Association des éditeurs suédois), alors que leur chiffre d'affaires a augmenté de plus de 50 % en francs constants. Donc, la diffusion du livre n'a pas progressé. Contrairement à ce qu'on attendait d'une libération, le prix du livre a augmenté, ce qui signifie que l'un des premiers objectifs visés n'a pas été atteint. La liberté des prix a ouvert les vannes d'une compétition effrénée qui s'est concentrée sur certains titres de grande diffusion. Les profits des libraires sur ces best-sellers destinés à soutenir et à accroître les ventes d'autres livres dans leur diversité ne sont donc pas pour demain.

A la concurrence des prix entre libraires s'ajoute celle, accablante, des ventes directes opérées par les clubs de livres appartenant aux éditeurs. Leur but est, naturellement, la diffusion d'une sélection limitée d'ouvrages grand public, qui vont réduire les ventes des libraires sur ces mêmes ouvrages. Les prix recommandés aux libraires – qui sont en fait rarement appliqués – servent aux clubs de livres de faux « points de comparaison », soulignant le « bas » prix « club » du livre en question.

Pourtant, l'explosion des clubs de livres est intervenue sans que se modifie le chiffre total des ventes. Depuis le milieu des années 70, les clubs ont accru leur part dans le total des ventes de plus de 60 %, sans que leur politique de choix limité parvienne à gagner un nouveau lectorat dans les régions peu peuplées où les librairies ne sont pas implantées ; elle n'y prétend d'ailleurs pas.

Distribution de masse et best-sellers

Parallèlement, les librairies – qui offrent un large éventail d'ouvrages – ont vu leurs ventes diminuer de 30 %. Ces librairies représentent aujourd'hui à peine 40 % du total des ventes, évalué en prix de détail. De ce point de vue-là, donc, leur part du marché se révèle inférieure à ce qu'elle est à l'étranger. Dans les autres pays d'Europe occidentale, en effet, les libraires détiennent plus de 50 % du marché – au Danemark, par exemple, la proportion atteint 70 %. Conséquence prévisible de la libération des prix, les libraires suédois qui ont choisi d'offrir à leurs clients un vaste choix d'ouvrages ont été contraints, dans les années 80, d'augmenter leurs prix d'environ 20 %.

Notre voisin norvégien compte quelque quatre cents librairies sur son territoire aujourd'hui. Avec une population deux fois plus importante, la Suède n'arrive même pas à ce chiffre. Dans plus du quart des deux cent quatre-vingt-six districts urbains et ruraux que compte le pays, il n'y a pas une seule librairie.

Autre conséquence des forces centrifuges qu'a entraînées la liberté des prix : l'absence d'un accord commercial entre l'Association des éditeurs et celle des libraires, et donc d'une priorité donnée à ces derniers pour écouler un choix vaste et varié de livres distribués par un réseau s'étendant à tout le pays. Le Conseil national suédois pour les affaires culturelles – corps d'experts gouvernementaux – a souligné que les maisons d'édition, petites et moyennes, publiant des ouvrages de qualité risquaient d'avoir de plus en plus de mal à distribuer leur production.

Les géants de l'édition, les maisons appartenant au groupe Bonnier et au groupe Liber (récemment repris par le Hollandais Kluwer), peuvent, en effet, en raison de leur position dominante, imposer aux libraires leurs conditions de distribution. Ceux qui, parmi ces derniers, désirent bénéficier des petits avantages qu'accordent les grandes sociétés sont amenés à favoriser l'emplacement et la vente des livres publiés par les grands éditeurs.

Ulf af Trolle, celui qu'on appelle *« le médecin du business »*, qui jouit d'une excellente réputation dans le monde suédois des affaires, a constaté, voici quelques années, que la libération du prix du livre a conduit, comme il était prévisible, à la distribution de masse de best-sellers, à une réduction du nombre des détaillants proposant une vaste gamme d'ouvrages, à une limitation enfin de cet éventail de livres.

La libération du prix du livre en Suède s'est révélée désastreuse ; elle reste, Dieu merci, une expérience isolée.

John Erik Forslund

(Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.)

Rodinson et

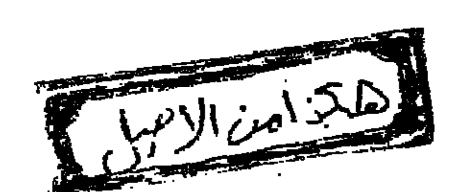
La passion de Mandel

UNE MÉLODIE SANS PAROLES NI FIN
Chroniques juives
d'Arnold Mandel.
Seuil, coll. « Esprit »
375 p., 145 F

Nous pouvons ne pas suivre toujours Arnold Mandel sur le chemin qui mène vers le cœur et le sens des livres, ne pas accepter ses prises de position tranchées, parfois injustes, contester son critère essentiel dans le jugement des auteurs et de leurs œuvres – le rapport proche ou lointain au judaïsme, – il est difficile cependant de ne pas aimer ses chroniques. Cet ancien résistant, séduit après la guerre par le mirage du trotskisme, découvrira vite qu'il s'agissait là d'une voie sans issue, et c'est vers les valeurs d'un judaïsme rigoureux que le portera sa passion.

Il essaiera de les faire comprendre aussi bien aux maîtres à penser de l'intelligentsia française, Sartre en premier lieu, qu'à ses nombreux lecteurs en délicatesse avec la transcendance et le sacré. Mandel nous a quittés en 1987, laissant derrière lui quelques romans, plusieurs essais et des centaines d'articles éparpillés dans les colonnes de *l'Arche*, de *l'Information juive*, du *Monde* aussi.

Plus qu'une mélodie sans paroles ni fin, c'est une mélopée portée par des mots ardents vers une finalité certaine, l'appréhension de l'identité juive à travers la littérature mondiale qui s'élève de ses chroniques. Les



Rodinson et les dogmes

Linguiste, islamologue, sociologue, Maxime Rodinson allie le sens du concret à la passion théoricienne

DE PYTHAGORE A LÉNINE
Des activismes idéologiques
de Maxime Rodinson.
Fayard, 240 p., 98 F.

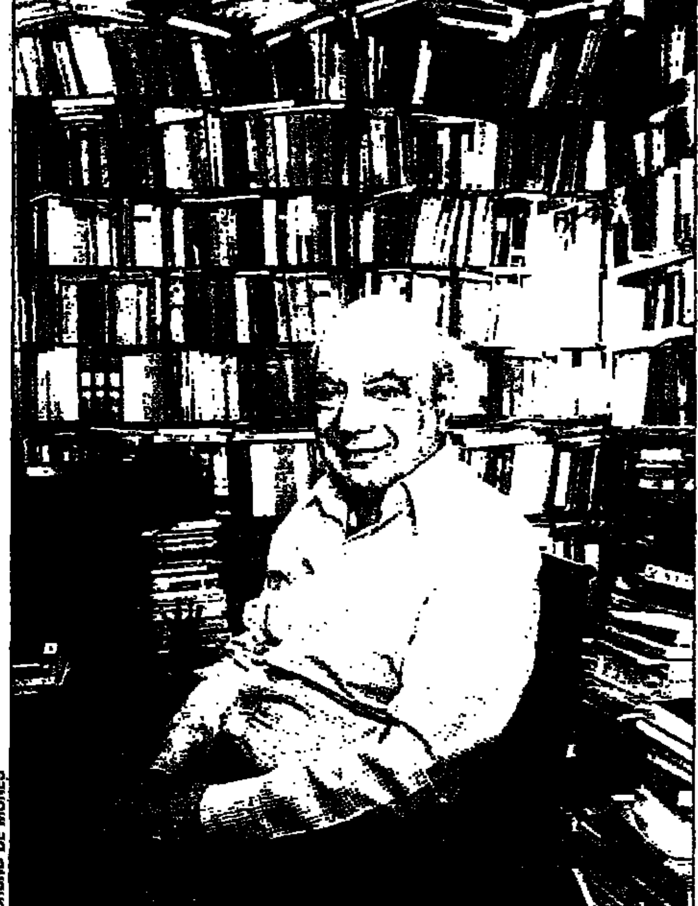
L'ISLAM, POLITIQUE ET CROYANCE
de Maxime Rodinson.
Fayard, 333 p., 130 F.

par Pierre Vidal-Naquet

Qu'on me permette une anecdote : de mai 1960 à juillet 1962, j'ai contribué à animer un petit journal à demi clandestin, *Vérité-Liberté* (le gérant en était Paul Thibaud, qui prendra plus tard la direction d'*Esprit*). Ce journal s'efforçait de donner à un public très militant les informations que le pouvoir en place refusait de laisser paraître. Quand un livre était saisi aux Editions de Minuit ou aux éditions Maspero, nous le reproduisions. Il en était de même quand un hebdomadaire de gauche (*France-Observateur* et *l'Express* surtout) se voyait, lui aussi, censuré.

Nous le sûmes très vite : notre clandestinité n'était que très relative. Un jour, un postier vint nous voir et nous tint à peu près ce langage : *« Vous devez le savoir : tous les matins, votre courrier est ouvert par deux inspecteurs des Renseignements généraux »*. Ils ne passaient apparemment pas beaucoup de temps à cette occupation, car le courrier nous parvenait régulièrement.

Il y eut cependant une exception : un gros article de Maxime Rodinson sur « Maghreb et nationalisme arabe » mit plusieurs semaines à nous parvenir, et nous crûmes le manuscrit perdu. Intérêt pour le sujet ou difficulté du texte ? Toutes les hypothèses sont possibles. Bien loin d'être subversif, l'article de Maxime Rodinson jetait une douche froide sur les enthousiastes de la « révolution » algérienne. Il montrait que celle-ci n'était qu'un cas particulier d'un phénomène extrêmement général, qui méritait, certes, un soutien, *mais critique. Au reste, il est facile* d'en juger : l'article a été publié dans un savant recueil, *Marxisme et monde musulman* (1). Maxime Rodinson vient donc de publier deux recueils d'articles. Comme c'est toujours le cas avec lui, ce ne sont pas de simples juxtapositions. Avec ces textes très divers, il a fait deux livres authentiques. *De Pythagore à Lénine* est consacré à ce


BRUNO DE MONÈS

Maxime Rodinson : traquer « les niches idéologiques ».

que Rodinson appelle les *« activismes idéologiques »*. Il en fait la théorie dans un texte inédit, montrant comment, autour d'un homme (Pythagore, Jésus, Mahomet), peuvent se grouper une série de croyants, comment, à partir de ce que Karl Jaspers appelait l'*« époque axiale »* au premier millénaire avant notre ère, un tournant universaliste est pris, qui permettra, dans la longue durée, la constitution des grands mouvements religieux, depuis le bouddhisme jusqu'au marxisme-léninisme.

Le second ouvrage, *l'Islam, politique et croyance*, étudie comment l'islam concret a accueilli les minorités, comment il peut devenir ou redevenir intégriste, comment, enfin, sous le signe de la *« primauté du spirituel »*, il peut duper des intellectuels occidentaux prêts à croire tout ce qu'on leur dira. Là, dira-t-on, Rodinson est dans sa spécialité.

Quelle est sa spécialité ? C'est en tentant de répondre à cette question, en faisant attention aux nombreuses notes autobiographiques qui parsèment son livre, que l'on découvre à quel point l'homme est extraordinaire. Il a, en effet, une « spécialité », au sens le plus étroit du mot. Cet autodidacte, qui, garçon de courses, cherchait à suivre des enseignements correspondant à ses heures de liberté et faisait des fiches documentaires pour le Musée de l'homme de Paul Rivet, a enseigné, et enseigne toujours, en dépit de ses soixante-dix-huit ans, les langues sud-arabiques, et plus particulièrement l'éthiopien. Il fut, notamment, comme linguiste, le disciple de Marcel Cohen.

Mais comment se contenter du sud-arabique quand le monde arabe est si vaste ? Et comment rester linguiste quand s'ouvre le champ compliqué de la sociologie et de l'anthropologie ? Et comment rester dans le monde arabe quand se présente la possibilité de faire du comparatisme avec l'Inde, la Chine, l'Occident ? Enfin, comment parler du monde islamique né à une époque où l'Empire romain d'Orient restait la puissance dominante, sans se donner une culture gréco-latine fort approfondie ? Ce n'est, après tout, pas plus difficile que d'apprendre l'allemand, le russe et l'hébreu, toutes langues lues avec aisance par Maxime Rodinson.

Jean XXIII et Khrouchtchev

L'œuvre de Rodinson a deux caractéristiques majeures : un caractère extraordinairement concret – sa recherche s'appuie toujours sur des exemples détaillés qu'il égrène de façon très pédagogique, en tenant le lecteur par la main, sans jamais le supposer à l'avance informé – et, d'autre part, une passion théoricienne qui le conduit à ouvrir toujours plus grand le champ de la sociologie comparée.

Issu d'une famille de prolétaires juifs originaires de Russie, Maxime Rodinson, jeune homme, avait tout naturellement adhéré à la religion marxiste-léniniste. Il s'en est dégagé en 1958, après le choc du 20e congrès et de la répression à Budapest (1956). Témoin attentif de l'expérience khrouchtchévienne, il se rendit compte à ce moment de la dimension religieuse du communisme. *Jean XXIII à Rome, Khrouchtchev à Moscou*, n'y avait-il pas là deux expériences parallèles de dédogmatisation ? L'athéisme d'Etat n'est-il pas lui-même une religion séculière ? Rodinson se mit à réfléchir sur ce qui, chez Marx lui-même, relevait de la sociologie scientifique et sur ce qui est plus ou moins purement de l'idéologie. Mais l'islam lui-même n'est-il pas un mouvement idéologique comparable à d'autres ? Cette question-là était déjà au centre du premier livre de Maxime Rodinson, son *Mahomet* de 1961 (2). Elle se trouve au cœur des deux recueils qu'il vient de publier, où il traque ce qu'il appelle les *« niches idéologiques »*.

Dans son ensemble si riche, chacun trouvera son miel. Je dirai, pour ma part, le plaisir que j'ai eu à lire ou à relire deux des articles rassemblés dans *De Pythagore à Lénine*. Le premier, un texte intitulé « Le dépassement humain et le devenir des hommes », est issu d'une conférence donnée, en juillet 1965, à Orléans, dans le milieu catholique des *Semaines sociales*. C'était le temps où Rodinson se posait cette question bouleversante : *« Qu'y-a-t-il de plus irrationnel : croire en un avenir heureux pour l'humanité par la volonté d'un Etre suprême infiniment bienveillant ou supposer que cette issue sera amenée par le jeu des lois aveugles de l'histoire ? »*

Croyant en rupture de ban, s'adressant à des croyants dont beaucoup pouvaient être tentés par le marxisme, Rodinson parla du *« révisionnisme perpétuel »* qui caractérise les idéologies et cita ce mot d'un musulman de la première époque, Abou Dharr al-Ghifari, lequel, commentant un verset du Coran qui attaquait *« l'égoïsme, la soif de puissance des prêtres chrétiens et juifs »*, donna cette précision capitale : *« Ceci a été écrit non seulement pour eux mais pour nous. »* Et Rodinson de commenter : *« C'est là une des paroles où l'on sent qu'un pas décisif a été fait dans la connaissance de soi-même, dans l'autocritique idéologique. »*

L'autre exemple que je retiendrai est celui de l'étude sur « Richard Simon et la dédogmatisation ». Ecrit en 1963, publié dans *les Temps modernes*, commenté à nouveau en 1993, c'est un des textes fondamentaux de ces deux recueils. Richard Simon (1638-1712) était un oratorien qui tenta de publier en France, en 1678, une *Histoire critique du Vieux Testament*. Avec Spinoza, dont il était le contemporain, *il fondait l'étude historique et philosophique* de la Bible. La censure l'attendait en la personne de Bossuet. Celui-ci ne supportait ni la comédie ni l'exégèse. Quand le R.P. Caraffa tenta de suggérer que la comédie pouvait favoriser la vertu d'enjouement dont l'existence était reconnue par saint Thomas d'Aquin, Bossuet tonna, et obligea le malheureux ecclésiastique à une autocritique. Il fit interdire la publication du livre de Richard Simon, qui parut en pays protestant.

Mais Richard Simon ne donna pas à Bossuet le plaisir de jouer les renégats et mourut dans le sein de l'Eglise. Il lui fallut trois siècles pour prendre sa revanche, et c'est seulement le 30 septembre 1943 que Pie XII publia une encyclique, *Divino afflante spiritu* (« Sous le souffle de l'esprit divin »), qui donnait raison à Richard Simon. L'exégèse devenait possible. Il avait fallu pour cela la crise moderniste et l'œuvre iconoclaste de l'abbé Loisy. Rodinson commentait en 1963 une biographie de Richard Simon publiée en 1960 par l'abbé Jean Steinmann, lui-même auteur d'une *Vie de Jésus* parue en 1960 et aussitôt mise à l'index.

C'était aussi l'époque où Emile Poulat publiait chez Casterman ses travaux sur Loisy et la crise moderniste. On les commentait beaucoup *au séminaire de Jean-Pierre* Vernant, qui était encore membre du Parti communiste. Là aussi, les parallèles apparaissaient avec évidence, et Robert Bonnaud les a *exploités dans ses savantes tentatives* pour établir des synchronismes de l'histoire universelle (3).

Relire aujourd'hui les textes rassemblés dans les deux volumes, les lire dans la perspective de la longue durée d'une vie d'homme et de savant, peu d'expériences sont intellectuellement aussi enrichissantes.

(1) Seuil, 1972.

(2) 6e édition, collection « Points. Politique », éditions du Seuil, 1989.

(3) Voir par exemple *les Tournants du XXe siècle. Progrès et régressions* (L'Harmattan, 1992).

La passion de Mandel

UNE MÉLODIE SANS PAROLES NI FIN
Chroniques juives
d'Arnold Mandel.
Seuil, coll. « Esprit »
375 p., 145 F.

Nous pouvons ne pas suivre toujours Arnold Mandel sur le chemin qui mène vers le cœur et le sens des livres, ne pas accepter ses prises de position tranchées, parfois injustes, contester son critère essentiel dans le jugement des auteurs et de leurs œuvres – le rapport proche ou lointain au judaïsme, – il est difficile cependant de ne pas aimer ses chroniques. Cet ancien résistant, séduit après la guerre par le mirage du trotskisme, découvrira vite qu'il s'agissait là d'une voie sans issue, et c'est vers les valeurs d'un judaïsme rigoureux que le portera sa passion.

Il essaiera de les faire comprendre aussi bien aux maîtres à penser de l'intelligentsia française, *Sartre en premier* lieu, qu'à ses nombreux lecteurs en délicatesse avec la transcendance et le sacré. Mandel nous a quittés en 1987, laissant derrière *lui quelques romans*, plusieurs essais et des centaines d'articles éparpillés dans les colonnes de *l'Arche*, de *l'Information juive*, du *Monde* aussi.

Plus qu'une mélodie sans paroles ni fin, c'est une mélopée portée par des mots ardents vers une finalité certaine, l'appréhension de l'identité juive à travers la littérature mondiale qui s'élève de ses chroniques. Les meilleures paraissent aujourd'hui, commentées par Victor Malka et Bernard Lazarus. Certes, les vagues de l'intolérance religieuse frappent aujourd'hui le rivage juif comme les autres, donc les attaques de Mandel contre les écrivains qu'il appelait *« les hybrides pseudo-juifs »* ne peuvent pas ne pas paraître excessives, surtout à l'heure où les intégrismes de tous bords menacent de partout.

Pourtant, la rigueur féroce de Mandel n'occulte pas sa lucidité *et l'oblige au dépassement*, fût-ce au prix d'une certaine ambiguïté. Aussi considère-t-il que rejeter un écrivain antisémite comme Céline serait prendre *le parti de l'ignorance et de* la barbarie : *« La grande littérature française oui, Céline non, serait une directive dérisoire et sans effet. »* En revanche, pense Mandel, *établir une différence* entre l'homme et son œuvre, mépriser l'un et vénérer l'autre, reviendrait à choisir le faux-semblant d'une pseudo-objectivité. De ce dilemme, comment sortir ?

« Les vrais problèmes ne comportent pas de solution, mais seulement (...) des prolongements ou des dépassements. Il nous faut donc, en l'occurrence, (...) manifester notre fatale équivoque comme un défi et une protestation contre l'optimisme de commande du discours officiel et du mensonge conventionnel », écrit-il. Ce sont sans doute aussi ces prolongements et ces dépassements qui fécondent la passion d'Arnold Mandel.

Edgar Reichmann

AU FIL DES LECTURES

par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

L'islam des experts

Un pari très risqué que celui pris par l'islamologue Olivier Roy en nous annonçant *l'Echec de l'islam politique*. S'il s'agit de la non-inventivité du programme islamiste, en tout cas vu par un Occidental, l'auteur a sans doute raison. L'optique des musulmans est différente puisque, à leurs yeux, la Révélation coranique, transmise par le Prophète, est *« éternelle fraîcheur »* et *« réceptacle de toutes les solutions »*. Pour Olivier Roy, les nations mahométanes riches ont ou auront et le roi-dollar et la loi islamique, les autres se contentant de la portion congrue sous le même *« ordre moral »* (1). La stagnation, l'échec seraient donc là.

C'est oublier les bouleversements pouvant naître de la vigueur démographique qui porte la passion politico-religieuse de centaines de millions d'hommes dont le dernier souci est de distinguer l'« islam-bon grain » de l'« islam-ivraie ». Ces croyants filent vers l'inconnu, c'est certain. Vers la faillite ? Le patriarche orientaliste Jacques Berque est moins péremptoire que son cadet. Pour l'aîné d'ailleurs, *« l'expert, « celui qui sait », c'est une notion anticulturelle. L'homme de culture, lui, ne sait jamais »*. Dans l'im*mense affaire de l'islamisme, il faut encore attendre pour dépar*tager les tenants de la phase « terminale » en cours et ceux de la longue durée, au terme de laquelle on pourra alors utilement débattre de réussite ou de débâcle.

► **L'Echec de l'islam politique**, *d'Olivier Roy, Coll. « Esprit », Seuil, 250 p., 130 F*

(1) Sur l'Algérie, voir « La thérapie politico-religieuse du FIS », enquête d'Omar Carlier, publiée par les *Cahiers d'études africaines*, n. 126, 131, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris.

Arabophilie désintéressée

Connue comme inventrice, au fil de sept livres pour enfants, du personnage de *Monsieur Toumincu* (éd. Magnard), Suzon Pulicani est de la même famille d'esprit que Jacques Berque ou Jean de Maisonseul : les Français d'Algérie libéraux. Si elle a quitté sa terre natale, après l'indépendance, c'est tout bonnement qu'elle n'était pas masochiste, et non par manque d'attachement. Un *sentiment si fort, au contraire, qu'il s'étendait aussi aux colonisés* et d'une manière tout à fait spontanée et désintéressée, ni union ni affaires ne liant l'auteur à son environnement autochtone. Et elle ne détestait pas non plus, au contraire, sa propre communauté.

Sur ce fond de véritable humanisme, serein quoique lucide, *Mme Pulicani a su nous retenir sur le sujet pourtant rebattu de « l'Algérie perdue »*, en racontant sans apprêts sa vie et son départ de *« là-bas »*. *« J'ai dû brader la villa de mes parents, cette maison baroque dont mon père avait dessiné l'architecture. J'ai cherché à donner les volumes soigneusement reliés de sonates et opéras... Personne n'en a voulu. Je n'ai même pas trouvé d'amateur pour prendre le grand, l'excellent piano noir (et) les transports étaient scandaleusement chers car les charognards y sévissaient. »* Mais avant le piano dénigré, il y avait eu, et c'est sans doute le meilleur apport de ces pages, les années de jeunesse dans le bled, au sein d'une de ces *« communes mixtes »* de l'arrière-pays, Berrouaghia, où une poignée d'Européens vivaient dans une bonne intelligence – minée il est vrai – avec les Arabes. Suzon Pulicani, de son humble observatoire, a su rendre à merveille cette intimité ambiguë entre deux ethnies aux intérêts férocement divergents.

► **L'Algérie des quat'jeudis ou Algérie d'enfance**, *de Suzon Pulicani-Varnier, l'Atlanthrope (BP 165, 78001 Versailles), 170 p., 90 F.*

L'Arménienne scandaleuse

Cru coup de projecteur sur l'un des aspects les moins avouables – encore que la mauvaise conscience, et c'est pour lui une force, *n'existe pas en Islam – de l'Histoire du monde musulman* : les prémices du *« premier génocide du vingtième siècle »* dont l'oubli rapide encouragerait Hitler à appliquer à d'autres *« la recette arménienne »*. Récit de l'enlèvement en 1889 d'une Arménienne de quatorze ans, violée et islamisée par un *bey* kurde, en Anatolie.

Cet *« épisode banal »* – *mais pas anachronique puisque les* jeunes chrétiennes vivant sous férule kurde, de nos jours, restent exposées à des rapts – fut, à l'époque, retentissant car la kidnappée, à force de ruses, s'échappa et osa traîner son *« maître »* en justice jusqu'à Contantinople. Scandale international. Il n'empêcha pas l'éradication des Arméniens, commencée précisément en 1894 par le *« Grand Saigneur »* Abdulhamid II et achevée en 1915-1920. Le témoignage de la victime, Gulizar Kévonian, fut recueilli par sa fille aujourd'hui exilée à Paris. Un texte brûlant, crucifiant.

► **Les Noces noires de Gulizar**, *d'Arménouhie Kévonian, présentation d'Anahide Ter-Minassian et Kéram Kévonian, traduit de l'arménien par Jacques Mouradian, éd. Parenthèses, coll. « Arménies », 165 p., ill., 120 F.*

CULTURE/*L'Été festival*

AVIGNON

JOURNAL DE NIJINSKI *au Verger*

Le chant-danse du clown de Dieu

En archange d'Andreï Roublev, Redjep Mitrovitsa ranime le célèbre faune de « l'Après-midi »

A quelques soirs de l'extinction du Festival jaillit l'éclat du feu sacré : Redjep Mitrovitsa vient dire le *Journal* de Vaslav Nijinski.

Le verger d'Urbain V, situé à l'arrière du Palais des papes, plus haut, plus militaire mais aussi plus féerique, que la façade sur le fleuve. Redjep Mitrovitsa porte une chemise blanche qui a la coupe exacte de celle qu'avaient, sous leur vareuse, les soldats de l'armée rouge. Les feuilles sont posées sur une très petite table. A sa droite, par terre, un seau d'eau, dont il s'aspergera par moments le visage.

Le regard, la voix, les silences, l'élévation parfois des mains, l'irradiation de l'être-là, n'appartiennent pas à l'art de l'acteur, à l'art du théâtre. Mitrovitsa rappelle bien plutôt les figures d'icônes d'Andreï Roublev, ou de statues de Chartres, ou des absences parfois dans des yeux d'enfants. Il semble que la parole de Nijinski, ses hésitations, nous reviennent par on ne sait quelles ondes spirituelles. Cette parole est désarmante. Nijinski a vingt-neuf ans, lorsqu'il écrit, en se cachant, ce *Journal*, peu avant l'internement en milieu psychiatrique. *« Je ne pense pas, donc je ne peux pas devenir fou... Mon crâne est dur et solide : dans le ballet* Scheherazade *où je représente un nègre mortellement blessé, j'avais à me tenir en équilibre sur la tête et m'en tirais très bien »*, écrit-il.

Toutes les pages de ce *Journal* reviennent sur Dieu, sur la présence de Dieu. Au point qu'il semble que Nijinski n'ait pas vu la danse le quitter d'elle-même (ou de lui-même), mais plutôt que la fixation du danseur sur Dieu ait suscité un abandon.

« Je veux être Dieu, aussi j'essaie de m'améliorer, je veux danser », dit-il pourtant une fois, mais, plus souvent, c'est : *« Je suis Dieu. Nijinski est Dieu... Je suis Dieu logé dans un taureau... Le Christ, c'est moi... Je suis un clown de Dieu. »* Et le *Journal* exprime une infinité de rencontres, d'assujettissements, de concessions réciproques, avec Dieu.

La danse est moins, beaucoup moins, présente que Dieu dans le *Journal* de Nijinski. Il a tout de même ce mot très juste : *« Je suis un artiste qui fait du* chant dansé, *et comme je suis très jeune je n'ai pas encore perdu ma voix. »*

Redjep Mitrovitsa a donné de nombreux passages où Nijinski dit son travail, ses dissensions, avec Serge de Diaghilev. Par discrétion, il n'a pas dit la page essentielle de la rencontre : *« Il me déplut à cause de sa voix prétentieuse, mais il m'apparut comme l'instrument de mon destin. J'avais rencontré la chance. Tout de suite je lui permis de faire l'amour avec moi. Je tremblais comme une feuille et je m'efforçais de dissimuler la haine qu'il m'inspirait. »*

Redjep Mitrovitsa a lu une traduction nouvelle du *Journal*, œuvre de Christian Dumas-Lvowski, lequel dit que, contrairement à la traduction publiée par Gallimard, il a gardé les « incohérences », les « incorrections », du texte original, ce qui donnerait une écriture sensiblement différente, *« quelque chose de nerveux, un nerf à vif »*. Mais, très sincèrement, à entendre Mitrovitsa, la différence entre les deux traductions ne paraît pas si marquée, ce sont bien les mêmes propos, le même ton.

Nijinski est mort trente ans après ce *Journal*, dans lequel il a écrit : *« Je n'ai pas vécu longtemps, on disait que j'étais fou, je pensais que j'étais vivant, mais aucune paix ne m'était donnée »*, et : *« Dieu m'aime et me donnera la vie dans la mort. »*

MICHEL COURNOT

► Jusqu'au 1er août à 17 h 30. En complément de l'Hommage aux ballets russes présenté à la Cour d'honneur par Angelin Preljocaj, du 30 juillet au 2 août à 22 heures.



MARC ENGUERAND

REDJEP MITROVITSA **Les yeux cachés derrière des lunettes noires, Redjep Mitrovitsa est arrivé avec Isabelle Nanty. L'automne dernier, elle l'a mis en scène dans la « Mouette ». Il était Trigorine, écrivain, séducteur, désabusé. Pour Avignon, elle l'a aidé à devenir le Nijinski du « Journal », malade déjà, et toujours fascinant.**

Coriolan en campagne

Suite de la première page

Pour la première fois sur une scène de théâtre, un auteur nous invite à réfléchir à la politique en nous faisant participer à une campagne électorale. Coriolan vient de sauver Rome de la menace des Volsques et se doit, à l'invitation du Sénat, de recueillir les suffrages du peuple pour devenir consul.

Pour la première fois encore, Shakespeare nous demande de mesurer jusqu'à quel point deux hommes peuvent s'aimer, non pas platoniquement mais physiquement, la nuit, dans un lit, jusqu'à l'épuisement. Car, incapable de s'abaisser à mener une campagne de séduction populaire et banni de Rome, Coriolan ira trouver refuge chez son rival d'hier, Aufidius (Daniel Friedrich), qui lui confiera sa passion.

Ces deux fils ne sont pas dénoués par Deborah Warner. Retenue ? La jeune femme nous avait pourtant donné un *Titus Andronicus* d'une violence et d'un engagement totaux. Pudeur ? On se souvient de l'*Electre* incandescente qu'elle avait mis en scène au printemps de 1991. Peut-être faut-il chercher les raisons de ce renoncement dans le luxe de la production autrichienne.

Deborah Warner s'est vu confier la direction d'une distribution pléthorique, près de quarante personnages qui ont tous leur mot à dire, et environ – impossible de les compter – deux cents figurants qui seront tantôt les armées de Coriolan, tantôt celles d'Aufidius, et encore le peuple de Rome, sorte d'armée là encore, mais de petites gens, ouvriers, paysans, artisans...

Elle a placé l'action au pied du haut mur de pierre de la Felsenreitschule, sur l'immense plateau où Peter Stein (1) avait conçu l'an passé son *Jules César*. Mais à la froideur du marbre qu'avait voulu l'Allemand, l'Anglaise a préféré une pente douce, sablée, chaude. Le regard ne pourra jamais embrasser la totalité du dispositif.

Un talent chirurgical

Sous le plateau, une écurie, de la paille, des chevaux qui donneront au spectacle une odeur entêtante ; sur le plateau, juste un arbre à gauche ; au fond, trois lourdes portes de fer rouillées ; juste au-dessus, les deux galeries troglodytes et leurs arches de pierre brute dont les ouvertures pourront être à tout moment bouchées par des blindages de fer ocre. Incontestable réussite de Hildegard Bechtler.

Deborah Warner a décidé d'occuper tout l'espace et tous ses gens. Les batailles sont des batailles, les combats sont des combats, en technicolor (une nouvelle fois, Jean Kalman aux lumières fait honneur à son excellente réputation et la costumière Chloé Obolensky, dans un pari de matières « pauvres », draps de coton, manteaux de méchante laine, réalise un travail de titan inspiré). Mais manœuvrer ces foules n'est pas facile, cela demande des entrées et des sorties presque impossibles à régler malgré la dimension du lieu. Ce qui peut être divertissant au cinéma est un peu ennuyeux au théâtre : pendant les manœuvres, l'attention, les tensions se relâchent et l'action se dilue.

Dommage, vraiment, car on retrouve dans de nombreuses scènes le talent chirurgical, l'humour glacé, l'intelligence cruelle du metteur en scène : cette manière hallucinée qu'a Coriolan de se saisir de la couronne de lauriers qu'on lui destine après sa victoire sur les Volsques ; l'installation de l'hémicycle sénatorial par deux valets de comédie jonglant avec les sièges ; l'envoûtement des retrouvailles nocturnes de Coriolan et d'Aufidius autour d'un brasero. Il y a aussi le traitement exceptionnel du confident et ami de Coriolan, le patricien Menenius (Hans Michael Rehberg), habillé à l'orientale et coiffé d'une chéchia vert tendre.

La liberté de Bruno Ganz

Vieux, barbu, diaboliquement intelligent et drôle, Menenius Agrippa est l'incarnation de la droiture et de la sagesse. Sa calotte sera le fil rouge de la pièce, touchée par les uns et les autres comme le signe de l'espoir, grigri dont Volumnia (Maria Wimmer), la mère de Coriolan, s'emparera pour essayer de le placer sur la tête de son fils afin de le ramener à la raison.

Chaque fois que Menenius enlèvera son chapeau, ou le perdra, un malheur s'abattra sur l'un ou l'autre des personnages. Jusqu'à la scène finale où, juste avant le châtiment de Coriolan, Menenius jettera sa chéchia en l'air, comme une offrande aux dieux qui ne l'entendront pas...

Dans le quatuor des héros, l'un des plus solides et des plus passionnants du théâtre classique, Bruno Ganz, en soliste, est d'une immense liberté et d'une constante invention. Enfant, déboussolé, dont les larmes sont autant de couteaux ; soldat, mais comme s'il était mû par une force qu'il ne désirait ni ne maîtrisait vraiment ; homme, naviguant à la boussole de sentiments contradictoires, père absent, amant fuyant, fils hésitant entre la révolte et l'obéissance ; clown métaphysique, entre inquiétude et fièvre, très loin de Brecht mais au plus près de nous : il n'attend rien d'autre de la vie que de la vivre comme elle vient.

Après Jutta Lampe, extraordinaire personnage féminin créé la veille dans l'*Equilibre*, Bruno Ganz inscrit son nom dans la légende du Festival de Salzbourg. Il est, depuis longtemps, ici plus encore, dans un ailleurs de poésie, la main constamment tendue, d'une générosité fraternelle.

OLIVIER SCHMITT

(1) Peter Stein, directeur de la section théâtre du festival, mettra en scène l'an prochain la troisième tragédie que Plutarque avait inspirée à Shakespeare, *Antoine et Cléopâtre*.

► Les 29 et 31 juillet, les 1er, 2, 4, 5, 6, 7 et 8 août à 15 heures. Tél. (19) 43-662 43-80-45-322.

ROSENCRANTZ ET GUILDENSTERN SONT MORTS *au Collège d'Annecy*

Les coulisses de l'histoire

La première pièce d'un Anglo-Hongrois, jouée en russe

Dans le *Hamlet* de Shakespeare, Rosencrantz et Guildenstern sont deux anciens condisciples du Prince, dévoués à qui les commande, prêts à toutes les basses besognes. Ils ne se quittent pas, et on les confond. Qui est l'un, qui est l'autre, peu importe. Témoins serviles, ils sont là pour faire avancer l'action. Des rouages. Peut-être simplement des rôles pour deux comédiens de la troupe qu'il fallait bien distribuer.

Quelques siècles plus tard, Tom Stoppard s'intéresse à eux, imagine ce qu'ils ont dans la tête, en fait les personnages centraux de sa première pièce, *Rosencrantz et Guildenstern sont morts*. Pas vraiment des « caractères », mais les porte-parole d'un théâtre de l'absurde qui s'interroge sur le comportement des hommes face à l'histoire. Autant dire que, dans son propos tout au moins, un quart de siècle plus tard, la pièce demeure d'actualité. Même si l'environnement historique a fortement évolué, et avec lui le sens de ce propos.

Un quart de siècle plus tard, donc, le Gesher Theatre, compagnie de comédiens juifs ex-soviétiques installés en Israël, s'empare du texte de Stoppard et en fait une sorte de farce mal embouchée, jouée gros, avec insolence, avec cette sorte d'humour très Europe centrale, qui consiste à décaler les gestes les plus banals au point de les rendre mystérieux, inquiétants. Après tout, Stoppard est d'origine hongroise.

Rosencrantz (Mark Ivanir) est jeune, Guildenstern (Yevgeny Terletsky) est plus âgé. En costume et chapeau noirs, ils forment un duo de clowns entre Dupont-Dupond et Wladimir-Estragon, philosophant, poussant très loin leur logique aberrante, jouant à pile ou face ou à observer les protagonistes shakespeariens réduits à l'état de pantins miteux, majestueusement ridicules. Leur seul interlocuteur est l'Acteur, chef de troupe (Igor Mirkubanov), qui, comme dans Shakespeare, d'ailleurs, dénonce la vérité en représentant les situations.

Entre les spectateurs qui de chaque côté se font face, Rosencrantz et Guildenstern se tiennent sur un étroit chemin, couloir entre deux mondes, pont de bateau qui chaloupe vers l'Angleterre. Sur mer, sur terre, ils sont bloqués dans les coulisses de l'histoire. Ils ont laissé passer le moment où ils auraient pu essayer de comprendre, de dire non, de refuser la servitude. Quand leur vient la lucidité, il est trop tard.

Le spectacle est joué en russe, avec traduction simultanée. Pour cette pièce, fondée sur des astuces de langage, sur la vivacité des dialogues, les échanges de répliques tordues, il aurait fallu autre chose que le texte français existant, forcément décalé de celui dit par les acteurs sur scène, car l'interprète ne peut pas suivre le rythme. Surtout, cet interprète aurait dû éviter de prendre un ton pathétique, alors que le jeu est celui d'une farce. Un jeu suffisamment clair pour que l'on puisse se passer de traduction. Un jeu extérieur, qui n'est plus guère pratiqué, mais qui, ici, garde une force, une vitalité formidables.

COLETTE GODARD

► Jusqu'au 31 juillet à 22 heures.

MONTPELLIER

LES ANNÉES ZAPPÉES *à Villeneuve-lès-Maguelonne*

Mémoire du petit écran

Un spectacle de rue monté par la Compagnie internationale Alligator

MONTPELLIER

de notre correspondant

Les Années zappées – le titre veut tout dire. Pendant une heure et demie défilent à toute allure des pans de notre mémoire collective. A travers la vie d'un enfant qu'on voit naître en 1950 puis grandir jusqu'à l'âge adulte, ce sont les images ou les sons-clés de ces quarante dernières années qui s'enchaînent, se télescopent, ou s'entremêlent. Dans l'ordre ou dans une confusion assumée, mais toujours à un rythme endiablé.

Ainsi revoit-on le maître d'école mettant le bonnet d'âne au cancre et l'envoyant au piquet; l'arrivée de la télévision dans le foyer; mai 68; les hippies; la génération des chefs d'entreprise puis celle des chômeurs. Réapparaissent de manière fugace les personnages de notre passé récent : de Gaulle chante une chanson détournée de Dutronc; Giscard apostrophe de Funès; Zorro au milieu des étudiants du printemps 68; Nounours et le marchand de sable en couple homosexuel exubérant; et puis l'Indochine, le Vietnam, et le premier pas de l'homme sur la Lune.

Les musiciens jouent en direct et changent de costumes en même temps que les décennies s'écoulent. Ils accompagnent les comédiens en reprenant des extraits des grands « tubes » : de West Side Story à Johnny Halliday. La Compagnie internationale Alligator a fait le pari de réconcilier le théâtre de rue avec la technique et les effets spéciaux. Les acteurs sont sonorisés par des micros HF, ils jouent parfois entre les flammes ou les fumigènes.

Ce spectacle de plein air raconte une histoire tantôt drôle, tantôt dure, cynique ou émouvante. Inquiète aussi : au final, les comédiens déguisés en poupons chantent *« je veux du bonheur tout de suite, maintenant »*. Comme s'ils avaient peur des cinquante prochaines années.

JACQUES MONIN

► Prochaine représentation le 6 août au Festival d'Estagel (Pyrénées-Orientales), cour du collège. Tél. : 67-69-33-00.

Une « Nuit pour la paix »

Dans la nuit du 30 au 31 juillet, à 1 heure du matin, après la représentation de *l'Hommage aux ballets russes* par Angelin Preljocaj, des lettres écrites par les habitants de Sarajevo doivent être lues : Jean-Marc Barr, Guy Bedos, Francine Bergé, Roland Bertin, Laura Betti, Romane et Richard Bohringer, Marcel Bozonnet, Julie Brochen, Christiane Cohendy, Florence Darel, Gérard Desarthe, Camille Grandville, Claudie Guillot, Michael Lonsdale, Redjep Mitrovitsa, Amanda Moll, Maud Rayer, Nada Strancar, Raphaële Berger, se sont annoncés. Jean-Claude et Caroline Casadesus, Didier Lockwood, George Pludermacher, et les danseurs de Preljocaj participeront à la cérémonie. L'entrée est gratuite, mais des contremarques sont à retirer au bureau de location.

A l'issue de cette « Nuit pour la paix », une marche partira de Genève pour tenter de rejoindre Sarajevo.

CINÉMA

Censure à Pékin

Projection unique pour « Adieu ma concubine »

Palme d'or 1993 – ex aequo avec *la Leçon de piano* de Jane Campion – *Adieu ma concubine*, de Chen Kaige, risque d'avoir une carrière bien courte dans son propre pays. Trois mille Chinois ont eu le privilège de voir, mercredi 28 juillet, à Pékin, ce film qui, après avoir représenté la Chine à Cannes, est victime de la censure idéologique d'un régime qui n'accepte d'« ouverture » qu'économique.

Le réalisateur, un des plus célèbres de son pays, a déploré que cette projection soit la seule autorisée à Pékin, mais a refusé de commenter la volte-face de la censure, déclarant : *« Je ne veux pas être mêlé à la politique. »*

Les censeurs se sont acharnés contre ce film qui, à travers les relations entre deux acteurs de l'Opéra de Pékin, couvre une période de l'histoire de la Chine des années 20 à la révolution culturelle, et qui ont exigé des coupes ainsi que l'amputation de la fin du film.

Selon une source bien informée des milieux du cinéma chinois, citée par l'AFP, Chen Kaige en aurait assez et refuse de faire des coupes dans son film. Il ne veut même pas qu'on lui demande son avis à ce sujet. Par ailleurs, la jeune vedette du film, l'acteur-chanteur de Hongkong Leslie Cheung, a provoqué l'hystérie de nombreuses jeunes filles massées devant le cinéma qui donnait cette unique représen-tation.

Mal vu à Pékin, où il sent le soufre à cause de scènes d'homosexualité et de la restitution de brutalités de la révolution culturelle, *Adieu ma concubine*, n'est pas mieux accueilli par les autorités de Taïwan (*le Monde* du 8 juillet). Bien qu'il ait été largement financé par des capitaux taïwanais, le ministère de l'information local lui reproche un pourcentage insuffisant d'acteurs taïwanais dans le générique et lui interdit toute carrière commerciale dans l'île.

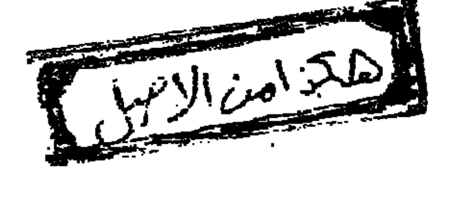
Seules des projections à but non lucratif pourront être autorisées, nous déclarait fin mai le ministre, Jason Hu. Reste à espérer qu'un grand succès international permette enfin au film de Chen Kaige de « rebondir » dans son propre pays.

P. de B.

EN BREF

□ **Giorgio Strehler maintenu dans ses fonctions.** – Le metteur en scène italien Giorgio Strehler a été maintenu par le maire de Milan, Marco Formentini (Ligue lombarde), à la direction du Piccolo Teatro. Giorgio Strehler, qui est sous le coup de poursuites judiciaires visant des malversations et escroquerie aux dépens de la Communauté européenne et de la ville de Milan, restera le directeur administratif et artistique du théâtre. Le maire de la ville a, toutefois, fait part de son intention de séparer la direction administrative de la direction artistique du théâtre. La réorganisation administrative du théâtre devrait avoir lieu en septembre.

□ **Malasangre au Palais-Royal.** – Jusqu'au 1er août à 19 heures, des acteurs chiliens parlent sans paroles, mais avec musique, de Rimbaud dans les Jardins du Palais-Royal, à Paris. Le Teatro del Silencio a été fondé et il est dirigé par le mime Celedon, élève d'Ariane Mnouchkine, d'Etienne Decroux et de Marcel Marceau. Après Montréal et Munich, il répond à l'invitation de Paris Quartier d'été. Les représentations sont gratuites.



festival



REDJEP MITROVITSA

toire

Une « Nuit pour la paix »

CINÉMA

Projection unique pour « Adieu ma concubine

cran

EN BREF

CULTURE

ARTS

GAUDIER-BRZESKA, *à Orléans*

Un météore

Première rétrospective d'un sculpteur français mort pendant la première guerre mondiale

ORLÉANS

de notre envoyé spécial

Pendant l'hiver 1914-1915, dans les tranchées de Picardie, Henri Gaudier, dit Gaudier-Brzeska, dessinait dans des carnets et taillait des sculptures dans le bois des crosses de fusils pris à l'ennemi. A propos de l'une de ces œuvres, il notait : *« Je dois souligner que mon dessin tirait son efficacité (tout comme l'arme l'avait fait) d'une très simple composition de courbes et de plans. »*

Il annonçait encore son esthétique : *« Je tirerai mes émotions uniquement de l'arrangement des surfaces. J'exprimerai mes émotions par un arrangement des surfaces, les plans et les lignes qui les définissent. »* Ces phrases furent publiées à Londres, dans le numéro dit de guerre de la revue *Blast*, en juillet 1915. Le 5 juin, Gaudier avait été tué d'une balle lors d'une attaque près de Neuville-Saint-Vaast, à l'âge de vingt-trois ans.

Rien de ce que sa mort doit susciter, aucune douleur, aucune mélancolie, aucune indignation, ne serait excessif. Pendant les quelques années que dura son œuvre, Gaudier fut l'un des grands artistes de son temps et l'un des trois sculpteurs modernes décisifs de l'après-Rodin, avec Picasso et Brancusi. En dépit de la pauvreté, en dépit de l'indifférence, il a accompli de 1911 à 1914 une évolution si prompte, si tranchée, si novatrice, qu'elle semble passer à travers la sculpture qui lui était contemporaine comme un météore qui file droit.

Le lieu ? Londres, où Gaudier, né près d'Orléans, s'est établi pour éviter le servive militaire. Les circonstances ? Une misère constante et invincible, une bohême aggravée par les humeurs de l'artiste – incapable d'un compromis – et égayée de temps en temps par la fréquentation de quelques rebelles londoniens, Katherine Mansfield, Ezra Pound ou Wyndham Lewis, animateur du vorticisme, sorte de futurisme mêlé d'anarchisme et de dandysme. L'atelier est un taudis sous une voie ferrée, les amis impécunieux, les querelles fréquentes et les mécènes méfiants.

Gaudier se fait appeler Gaudier-Brzeska en hommage à Sophie Brzeska, sa muse, sa meilleure amie, sa protectrice malheureuse dont il ne cesse de se séparer et de regretter l'absence. Ne manquent ni les épisodes romanesques, ni le pathétique, ni le burlesque, dont les biographes de Gaudier ont fait largement usage, suivis par Ken Russell, dont la biographie filmée s'intitule *le Messie sauvage* – rien de moins. Mais tout cela, le romantisme réchauffé, la mythologie du maudit, et jusqu'à des données plus sûres, jusqu'aux conversations avec les vorticistes et Jacob Epstein, jusqu'aux disputes avec Marinetti – tout cela n'éclaire guère l'œuvre, pas plus que ne l'éclairent quelques propos sur le primitivisme ou les sources supposées de Gaudier.

La vérité des formes

A lire ses lettres et les deux essais qu'il publia dans *Blast*, à observer ses innombrables dessins et ses rares sculptures – qui sont enfin exposées dans un musée français, des années après que ceux de Grande-Bretagne et des Etats-Unis ont pris la mesure de l'œuvre, – il apparaît que son cheminement obéit à un principe simple : que la sculpture soit la vérité des formes, une vérité exprimée sans littérature, sans fable, par les seuls moyens du matériau, des masses et des plans. La vérité des formes, vraiment, rien de plus.

Les dessins, dont l'exposition orléanaise réunit un ensemble considérable et constellé d'inédits, pourraient suffire à la démonstration. En quatre ans, Gaudier emploie plusieurs manières contradictoires alternativement. Il dessine à l'encre et au pinceau, par grandes courbes et arabesques elliptiques, entre le Matisse fauve et Hokusaï. Il dessine au fusain, par traits cassés et anguleux, où hachures et stries creusent ou font saillir les volumes. Il dessine à l'encre et à la plume, d'une seule ligne très fine et ininterrompue qui fixe le contour *d'un seul mouvement. Il dessine au* crayon, d'une façon étrange, géométrique et rudimentaire à la fois, « primitive » sans ressembler à l'art d'aucun peuple connu. Peu avant *la guerre, il dessine au pastel* des portraits satiriques et des compositions abstraites d'éléments mécaniques.

Qu'ont de commun ces façons ? D'être expérimentées sur le motif, au plus près du modèle, dans l'atelier où pose le nu, au zoo où s'étire la lionne, dans les rues où défilent *les passants. Gaudier, le plus classiquement* du monde, étudie l'anatomie humaine et animale, la souplesse de la femme et celle du chat. Tantôt il décrit, tantôt il analyse, *tantôt il résume. Du relevé minutieux* au signe de synthèse, il essaie tout, il vérifie, il complète – il renonce aussi, quand le dessin se révèle inférieur à son sujet. Nombre de témoins l'ont rapporté : Gaudier passait son temps à esquisser des croquis et à les déchirer quand ils ne le satisfaisaient pas. Travail de l'œil.

Travail de la main aussitôt. Ces dessins préfigurent les sculptures de si près que l'on pourrait associer styles graphiques et styles *sculpturaux. Gaudier part de* Rodin – ou de Michel-Ange, l'un vaut l'autre, – d'un modelé expressif et violent, formes chavirées, surfaces scarifiées, bosselées et comme tuméfiées à coups de poing. Il coupe à travers Bourdelle le temps de frôler la Grèce archaïque, ses Héraclès aux nez triangulaires, ses Pomone aux seins ronds et aux yeux ovales. Il double Maillol sans prendre le temps de regarder ses nymphes galbées. D'un coup, il découvre Picasso, les collections africaines et océaniennes du British Museum et, par l'intermédiaire d'Epstein, Brancusi et Modigliani. Il taille le calcaire tendre, le marbre et l'albâtre veiné. Il est Gaudier, alors, le vrai – qui travaille douze ou seize mois.

Les figures se construisent désormais par l'agrégation en grappes d'ovoïdes, de cylindres, de cônes et de sphères. Les surfaces deviennent lisses. Le doigt glisse sur les plans convexes, la lumière y dépose des reflets. Les volumes s'accroissent et gonflent, mais l'armature tient, une architecture qui permet à l'artiste d'inscrire corps et groupes dans des volumes enveloppants monumentaux. La mère et les deux enfants de la *Maternité* déroulent leurs courbes dans un cube. La *Tête hiératique* de Pound tient dans une borne, la *Femme assise* en deux triangles emboîtés.

Tout est en place alors, la structure, les lignes de force, les vides et les pleins, l'expression des visages, l'échelle aussi, qui se garde de la grandiloquence du monumental. Les dessins du printemps 1914 *s'aventurent du côté d'une figuration* plus épurée – plus abstraite. Gaudier travaille de plus en plus, Pound s'enthousiasme et le déclare hautement. Les premiers succès *viennent, des commandes, un* début de notoriété. Une œuvre commence, qui s'annonce admirable. En vérité, elle s'achève.

PHILIPPE DAGEN

▶ Musée des beaux-arts, 1, rue Fernand-Rabier, 45000 Orléans ; tél. : 38-42-21-59. Jusqu'au 30 septembre.

CINÉMA

L'homme qui voulait faire peur à l'Amérique

Joe Dante rend un hommage affectueusement ironique au cinéaste William Castle

Personnage central de *Panic sur Florida Beach*, le cinéaste-promoteur Lawrence Woosley est inspiré du producteur-réalisateur William Castle. D'après son autobiographie, *Step Right Up : I'm Gonna Scare the Pants Off America (Par ici, s'il vous plaît : je flanquerai la trouille à toute l'Amérique)*, c'est en 1927, à l'âge de treize ans, en voyant sur une scène londonienne le *Dracula* incarné par Bela Lugosi, que Castle se découvre un goût profond pour l'horreur. *« Du balcon, j'écoutais hurler l'assistance. Bientôt, je ne regardai plus la pièce : le public était plus amusant à observer. »*

A vingt-quatre ans, Castle réalise son premier film, *The Chance of a Lifetime* (1941). L'accueil critique sera désastreux, mais Castle l'a tourné en douze jours pour un budget plus que ridicule, ce qui ne manque pas d'intéresser les studios pour lesquels il travaillera, à la chaîne, pendant une dizaine d'années. Un soir de 1955, faisant la queue devant un cinéma projetant *les Diaboliques* de Clouzot, Castle interroge ses voisins : pourquoi sont-ils venus voir ce film ? Réponse : pour s'offrir une petite frayeur. C'est le déclic. S'emparant d'un roman populaire où un médecin de province s'efforce de retrouver sa fille enterrée vivante par un détraqué, il rédige un scénario en quelques jours. Les studios faisant la fine bouche, il hypothèque sa maison et tourne *Macabre* en neuf jours.

Encore faut-il vendre l'œuvre. C'est là que Castle innove. *« Jusqu'alors,* dit Joe Dante, *le marketing se limitait à offrir un billet gratuit à tout acheteur d'une boîte de céréales. Castle prévient les spectateurs que s'ils meurent de peur pendant la projection, la Lloyd's – de Londres ! – leur versera une petite fortune. »* Castle va jusqu'à installer une infirmière dans le hall des cinémas devant lesquels il gare une ambulance. L'astuce fonctionne : avec une mise de fond de 95 000 dollars, *Macabre* rapportera 5 millions de dollars.

Pour *House on Haunted Hill* – où l'on voit un milliardaire (Vincent Prince) proposer un pactole à six de ses amis qui oseront passer toute une nuit dans une maison hantée – un squelette en plastique surgit brusquement de derrière l'écran et survole le public. C'est un triomphe. Désormais, c'est moins le prochain film de Castle qu'on attend que son prochain « truc ». Il atteindra un sommet en 1959 avec la sortie de *The Tingler*, Castle fait brancher sur le courant électrique les sièges du cinéma et, au moment opportun, une (légère) décharge fait (doublement) sursauter l'assistance.

Pour *13 Ghosts (13 fantômes)*, les spectateurs sont munis de lunettes spéciales qui, seules, leur permettent de voir lesdits fantômes.

Lors de la projection d'*Homicidal*, le film s'interrompt à mi-parcours, et une voix sépulcrale, sur fond de battements de cœur, exhorte les « trouillards » à quitter immédiatement la salle : ils ont soixante-cinq secondes pour se faire rembourser leur billet. Le public se lassant à la longue, William Castle devient producteur. Malgré l'énorme succès du *Rosemary's Baby* de Roman Polanski, son étoile pâlit après quelques films. Il mourra en 1977, à l'âge de soixante-trois ans.

« En fait, dit Joe Dante, *si Larry Woolsey ressemble beaucoup à William Castle, le personnage est composite. C'est Ray Dennis Steckler qui allait de salle en salle avec des gars déguisés en insectes qu'il faisait surgir de derrière l'écran au bon moment. Castle œuvrait dans l'horreur pure : les films-à-insectes étaient plutôt du domaine de Jack Arnold et de Roger Corman »*, auprès de qui Joe Dante, comme Francis Coppola ou Martin Scorsese, a fait ses premières armes (*Hollywood Boulevard*). Il réalisera *The Howling (Hurlements)* et *Piranha* (une parodie des *Dents de la Mer*), ce qui lui vaudra de passer sous la bannière de Steven Spielberg (*Gremlins, 1 et 2*, le troisième sketch de *Twilight Zone, la Quatrième Dimension*).

« Autrefois, les films étaient créés à partir de campagnes promotionnelles, se souvient Joe Dante. *On imaginait une histoire, on dessinait une affiche, et si les directeurs de salles aimaient ça, les films se tournaient. Il ne restait plus qu'à trouver des astuces de lancement. Plus c'était énorme, et ridicule, plus c'était rigolo. »* Si « catastrophiques » fussent-ils, il y avait dans ces films quelque chose d'optimiste : araignée, fourmi ou sauterelle géante écrasaient des villes entières, mais la fin du monde revêtait une forme familière. Tout autre est le ressort de la peur dans les années 90. *« Elle ne procède plus d'une inquiétude atomique,* explique Joe Dante, *mais – ce qu'a bien exprimé David Cronenberg – de la peur de la maladie, du ravage interne. »*

HENRI BÉHAR

PANIC SUR FLORIDA BEACH *de Joe Dante*

Le temps du cinoche

Une évocation de la grande époque des films d'épouvante

Il y a deux films dans *Panic sur Florida Beach*, et deux événements concomittants. Novembre 1962 (le film est très précisément daté) : c'est l'affaire des missiles soviétiques à Cuba et le discours de John-F. Kennedy. Episodesprofondément ressentis par la ville de Key West (Floride), que cent cinquante kilomètres à peine séparent de Cuba, et plus encore par Gene (Simon Fenton), un adolescent dont le père est mobilisé. La peur atomique vue par des enfants de treize ans : *« Tu viens au cinéma samedi prochain ? – Oui, s'il y a un samedi prochain »*.

Gene est un fanatique de films d'horreur. L'autre événement, pour lui, c'est donc l'arrivée en ville du cinéaste Lawrence Woolsey (John Goodman), le tsar des films de série Z, venu présenter sa dernière œuvre : *Mant !*, l'histoire d'un homme transformé en fourmi à la suite d'une pollution atomique.

« Moitié homme [man], *moitié fourmi* [ant], *l'horreur totale ! »*, dit le slogan ; car Woolsey est un vrai bateleur . Truculent, tirant goulûment sur un cigare barreau de chaise, il arrive flanqué de sa dernière starlette, Ruth Corday (Cathy Moriarty) et fourmillant d'idées promotionnelles : pour mieux vendre son film – en Atom-O-Vision et Agitorama – il branche tous les fauteuils du cinéma sur l'installation électrique pour provoquer la-décharge-qui-fait-sursauter-au-bon-moment ; il revêt Ruth d'un uniforme d'infirmière et l'installe dans le hall du cinéma (en cas de crise cardiaque) ; il engage un petit caïd local qu'il déguise en insecte ; il transforme ses deux acolytes (dont le cinéaste John Sayles) en conservateurs crispés réclamant l'interdiction de cette œuvre du diable : nom de la vertu. Des techniq s réellement utilisées par le cinéaste William Castle (*lire ci-dessus*).

Si tout ce qui concerne le lycée est convenu (évocation d'*American Graffiti*), *Panic* excelle dès qu'il touche au cinéma – John Goodman et Cathy Moriarty sont parfaits. Hommage à tous les *nanars* projetés jadis, le samedi en matinée, *Mant !* fait, en noir et blanc et en vingt minutes, un sort prodigieux à tous les clichés du genre. Cette reconstitution impeccable ravira tous les vrais amoureux des films B.

H. B.

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 28 juillet figure page 22, sauf dans notre édition Rhône-Alpes.

PHILATÉLIE

Collectionner les timbres français

Les catalogues comportent les *références de près de trois mille timbres français parus depuis l'émission* du 20 c noir à l'effigie de Cérès, le 1er janvier 1849. Aujourd'hui, La Poste met en circulation deux grandes catégories de timbres :

– **Les timbres d'usage courant.** – Ils sont vendus pendant plusieurs années sans changement d'illustration. Actuellement, la *Marianne de* Briat existe en près de quinze valeurs, de 0,10 F à 10 F (dont le timbre sans valeur faciale). La « poste aérienne » compte, pour sa part, quatre valeurs, de 15 F à 50 F.

– **Les timbres commémoratifs.** – Quarante à cinquante nouveaux timbres de cette catégorie voient le jour chaque année. Ils ne sont vendus dans les bureaux de poste que durant quelques semaines.

Le programme philatélique annuel – dont la composition est fixée par *arrêté ministériel* au cours de l'année précédant celle de son exécution – est établi à partir des centaines de demandes adressées au ministère des postes et télécommunications ou au *Service national des* timbres-poste (1). Ces demandes émanent de particuliers, d'associations, de parlementaires, d'organismes de tous ordres en mal de *publicité. Elles sont sélectionnées* par la Commission des programmes philatéliques.

Tous les timbres sont mis en vente en deux temps : d'abord, lors d'une vente anticipée « premier jour » organisée le temps d'un week-end dans une ville ayant le plus souvent un rapport avec le sujet du timbre ; puis, sur l'ensemble du territoire – on dit alors « vente générale » – le lundi suivant.

Il arrive qu'un timbre soit rapidement épuisé dans les bureaux de poste. Mais il existe des guichets de vente spécialisés – les « points philatélie » – au nombre d'environ deux cents, largement approvisionnés, qui *évitent aux collectionneurs les mauvaises* surprises. Autre solution choisie par près de cinq cent mille amateurs, la réservation gratuite assurée par tous les bureaux. Une seule obligation : retirer et payer les timbres au moins une fois tous les trois mois.

Enfin, près de cent mille acharnés *préfèrent l'abonnement par correspondance* au Service philatélique de La Poste (2), qui, moyennant une avance forfaitaire, se charge d'expédier à intervalles réguliers les timbres compris dans la catégorie souscrite par le collectionneur (timbres d'usage courant et du programme philatélique ; préoblitérés ; timbres de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe, etc.). *Ce service propose également* toute une gamme de produits dérivés (notices « Premier jour », *Document philatélique officiel*, souvenirs, pochettes semestrielles...) ainsi *que les émissions des territoires* d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon, d'Andorre et de Monaco.

P. J.

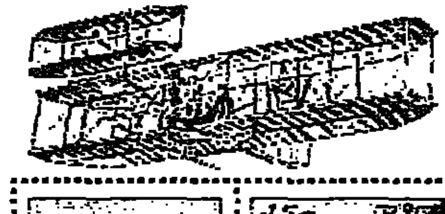
▶ Pour en savoir plus : Inphotel au (1) 45-67-19-00 ou Minitel 36-14 La Poste.

(1) SNTP, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, BP 156, 75755 Paris Cedex 15.

(2) Service philatélique de La Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15 (tél. : (1) 40-61-52-00). A noter l'apparition de trois nouvelles catégories d'abonnements : les nouveautés dans une version oblitérée ; les carnets d'usage courant avec ou sans publicité ; les entiers postaux.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, téléphone : (1) 49-60-33-28. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane





● **Histoire de l'aviation.** – Spectaculaire émission en Afrique du Sud, le 7 mai, d'un feuillet *de vingt-cinq timbres d'une* valeur de 45 cents chacun et d'un bloc, sur l'histoire de l'aviation. Parmi les avions représentés, des français, Voisin (1909), Blériot XI (1911) et Farman F-27 (1915). Tirage : 740 000 feuillets et 60 000 blocs (Philatelic Services, Private Bag X 505, Pretoria 0001, Afrique du Sud).

● **Fusée postale...** – En Inde, une expérience de transport du courrier par fusée s'est déroulée le 30 septembre 1934. Un timbre de 11 roupies émis par la République indienne, à l'effigie de Stephen Smith, père de l'aérophilatélie locale, rappelle ce curieux événement.

● **Emissions futures.** – Pas d'émission de timbres en France, en août, mais, en revanche, rentrée chargée... *Seront mis en vente générale les* timbres : *Abbaye de La Chaise-Dieu* (6 septembre) ; *50e anniversaire de la libération de la Corse, Montbéliard* et *400e anniversaire de la naissance de Georges de La Tour* (13 septembre) ; *Bicentenaire du Val-de-Grâce* (27 septembre) ; *Centre national des arts du cirque* (4 octobre) ; *Jacquemard de Lambesc* (11 octobre).

● **Au hit-parade des ventes.** – Les Jeux olympiques font la course en tête du palmarès des ventes. Parmi les timbres émis en 1991-1992, *le Parcours de la flamme olympique* a été le plus vendu (27 928 695 exemplaires) devant le timbre-annonce des mêmes Jeux (22 822 844), tandis qu'on trouve en troisième et quatrième position les timbres *Séville* et *Jeux paralympiques* (respectivement 15 659 136 et 14 882 599).

● **Albert Decaris, l'œuvre gravé de bibliophile.** – Pierre-Louis Martin est l'auteur d'un article paru dans la *Revue française d'histoire du livre* intitulé « Albert Decaris – *l'œuvre gravé* de bibliophile » qui comprend quarante pages abondamment illustrées en couleurs. Cette étude présente une rétrospective de la carrière de cet artiste trop injustement ignoré, qui signa des milliers de planches gravées et réalisa, entre autres, des centaines de timbres-poste (*Revue française d'histoire du livre* nos 70-71, 66 F port compris, éditée par la Société des bibliophiles de Guyenne, 7, rue Corps-Franc-Pommiès, 33075 Bordeaux Cedex).

ÉCONOMIE

BILLET

Des cadeaux pour l'automne ?

En répartissant le surplus du grand emprunt d'Etat, M. Balladur a de nouveau fait un geste conséquent en faveur des entreprises. Le remboursement immédiat de la créance de TVA pour un grand nombre d'entre elles soulagera immédiatement des trésoreries affaiblies par la récession et la faible demande. Sans surprise, *le patronat s'est immédiatement félicité* de la mesure qui ne *« peut que renforcer la confiance des chefs d'entreprise dans le redressement de l'économie »*. Le CNPF et la CGPME ont dû être d'autant plus heureux que le remboursement s'applique à tous les secteurs, et non seulement à ceux qui souffrent le plus.

La répartition de l'emprunt ne s'apparente en aucun cas à un plan de relance. Le gouvernement a d'ailleurs insisté sur ce point, rappelant que ces recettes exceptionnelles de l'emprunt Balladur devaient être consacrées au désendettement et à l'emploi, et non à une stimulation de l'activité. Il évite ainsi de se voir reprocher d'affecter les recettes des privatisations à des dépenses courantes.

Malgré tout, ce geste en faveur des entreprises n'est pas forcément du meilleur effet, alors que les particuliers voient leur revenu amputé pour la première fois en juillet de la deuxième tranche de la CSG (cotisation sociale généralisée). De nombreux spécialistes considèrent que la morosité du climat et la langueur de la consommation rendent urgente une action en faveur des ménages. En annonçant un relèvement exceptionnel de l'allocation de rentrée scolaire – au coût relativement élevé pour l'Etat – M. Balladur a voulu montrer qu'il n'oubliait pas les ménages. Mais ces derniers devront patienter jusqu'à la rentrée pour savoir s'ils bénéficieront eux aussi de mesures fiscales.

Conscient de ces attentes, M. Sarkozy a laissé entrevoir, au journal télévisé de France 2, des baisses d'impôt pour la rentrée. M. Balladur s'était déjà prononcé en faveur d'une simplification du barème de l'impôt sur le revenu. Le ministre du budget, lui, a été plus précis en affirmant que la réduction du nombre de tranches permettra *« d'alléger l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de nos compatriotes et notamment sur les classes moyennes »*. Reste que l'impôt sur le revenu n'est payé que par la moitié des ménages, les plus modestes en étant exemptés. Réponse en septembre.

FRANÇOISE LAZARE

Bruxelles calme le jeu monétaire

La Commission fait discrètement appel au sang-froid des Douze pour défendre le SME et l'Union économique et monétaire

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

Discrète, mais compte tenu de l'enjeu – la survie du système monétaire européen (SME) – certainement pas inerte : la Commission européenne, si elle ne se trouve pas en première ligne dans la bataille en cours sur les marchés des changes, suit bien sûr les événements de très près et se sert de son influence pour calmer le jeu et rappeler aux uns et aux autres l'importance essentielle de la stabilité des changes pour le bon fonctionnement du marché unique.

La mise en condition psychologique à laquelle s'emploie une large partie de la presse britannique, expliquant, jour après jour, que le SME est devenu intenable, que sauf baisse substantielle de ses taux par la Bundesbank (baisse dont le montant minimum est précisé avec beaucoup d'aplomb), le franc devra quitter le mécanisme de change, loin de passer inaperçue à Bruxelles, y est considérée comme dangereuse car accentuant de manière artificielle certaines tendances du marché.

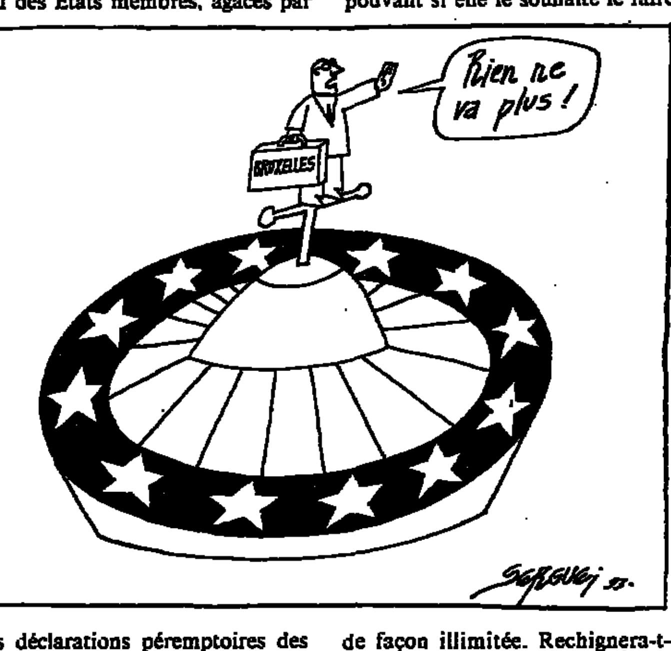
Invitation au sang-froid

Pourquoi les journaux de la City jettent-ils ainsi de l'huile sur le feu ? Les explications avancées ne s'embarrassent pas de précautions diplomatiques : culture financière anglo-saxonne plutôt favorable à la flexibilité des taux de change, désir de revanche après la sortie contrainte de la livre sterling du SME, en septembre dernier, encore ressentie aujourd'hui comme un épisode extrêmement pénible, d'autant plus que le franc, lui aussi attaqué, n'a pas eu alors à subir le même sort. Agacement devant l'alliance franco-allemande, concrétisée par un ferme soutien du franc par la Bundesbank, soutien qui aurait été davantage compté à la livre. Et puis, plus prosaïquement, volonté de saisir une occasion : la place de Londres est le plus gros marché mondial de devises et n'éprouve aucun état d'âme à se faire de l'argent sur le dos du SME.

« La thèse du complot est trop réductrice. Il n'y a pas de décision politique d'avoir la peau du SME », admet-on à Bruxelles. Mais il est vrai qu'en faisant monter la pression, les analystes du marché et leurs commentateurs privilégiés font paraître bien anodins les propos rassurants du type de ceux entendus lors du sommet franco-anglais de lundi 26 juillet sur l'attachement du gouvernement de John Major à la stabilité des changes et à la recherche d'une meilleure convergence des économies (*le Monde* du 28 juillet). Les autorités de Londres sont probablement favorables au bon fonctionnement du marché unique, lequel requiert des changes stables, mais aujourd'hui, tout simplement, le ton est davantage donné par la ligne éditoriale du *Financial Times* et par ceux, nombreux, qui la soutiennent, que par les pâles déclarations du gouvernement.

Face à cette campagne d'intoxication, les responsables bruxellois, dans les messages qu'ils distillent avec une prudence de Sioux, invitent d'abord au sang-froid. La coopération franco-allemande, au-delà d'épisodes subalternes (telle la gaffe d'Edmond Alphandéry au sujet du sommet économique et financier franco-allemand) est présentée comme *« excellente, meilleure que jamais »*, même si un autre interlocuteur admet que *« le fil entre Kinkel et Juppé ne passe pas toujours aussi bien qu'il faudrait »*.

Bref, à Bruxelles, personne ne semble mettre en doute la détermination de l'Allemagne à défendre sans barguigner la parité du franc ainsi que les autres monnaies du noyau dur du SME. Comment ? D'ailleurs, la Bundesbank a annoncé jeudi une nouvelle baisse des taux. *« La Bundesbank prend ses décisions en tenant compte d'un contexte économique essentiellement allemand, mais aussi du SME. Les Allemands ont besoin des autres. Ils se rendent compte qu'ils ont exporté de la récession chez leurs partenaires, mais aussi que, la demande s'y étant de ce fait contractée, ils en subissent le contrecoup »*, remarque un fonctionnaire. Cependant, on observe chez les experts de la Commission ou des États membres, agacés par



les déclarations péremptoires des Anglais (le SME craque, la Bundesbank flanche...), un souci évident de ne pas suggérer qu'une quelconque pression est exercée sur la Bundesbank.

Cette préoccupation de ne pas braquer les « sages » de Francfort conduit certains de nos interlocuteurs à laisser entendre, qu'après tout, rien n'aurait été perdu si, jeudi, la Bundesbank n'avait pas accompli le geste qu'on attend d'elle ; que le SME pourrait vivre quelques semaines – et sans doute aussi nos PME – avec des taux à très court terme élevés. On rappelle alors que les taux à long terme français et allemands sont moins élevés que les taux anglais, que le prix du pétrole, facteur important parmi les coûts de production, est plus bas qu'il n'a jamais été.

Et puis, on indique surtout qu'en cas d'affrontement, le marché et la spéculation se casseront les dents parce que les banques centrales concernées par la survie du SME mettront leur réserves dans la balance. Le rôle de la Bundesbank consistera alors à émettre des marks sur le marché, pouvant si elle le souhaite le faire de façon illimitée. Rechignera-t-elle à pratiquer une stratégie de défense aussi radicale ? En l'occurrence, à Bruxelles, on se dit convaincu du contraire. Soucieux, une fois de plus, de ne pas interférer de manière inopportune, les experts bruxellois pèsent leurs mots, mais font cependant remarquer que la création excessive de liquidités et le risque d'inflation pouvant découler d'un tel contre-feu ne représentent qu'un inconvénient très temporaire. L'expérience de l'automne passé l'a encore montré, une fois la spéculation sanctionnée, les devises mises sur le marché par les banques centrales sont pour l'essentiel récupérées et les liquidités baladeuses ainsi épongées.

La catastrophe de l'éclatement

Plaident dans le même sens – en faveur d'une action déterminée de la Bundesbank – des raisons propres aux Allemands. Une dévaluation du franc français (c'est vrai, bien sûr, aussi du franc belge, du florin ou de la couronne danoise), que ne justifie pas l'inflation ou un déséquilibre du commerce extérieur, aurait pour effet de renforcer de façon artificielle la compétitivité des produits français, belges... sur le marché allemand, et apparaîtrait donc comme un frein à la reprise de la croissance outre-Rhin. Sans compter que l'instabilité monétaire – qui accroît les incertitudes – est en elle-même de nature à retarder la reprise. Et c'est le modèle allemand, dix ans de pédagogie anti-inflationniste, de plaidoirie pour des banques centrales indépendantes des gouvernements, que les assauts de la spéculation anglo-saxonne sont en train de mettre à mal. Une remise en cause quasi culturelle qu'on n'a probablement pas envie de voir se développer à Bonn ou à Francfort.

Les dirigeants bruxellois invitent enfin leurs interlocuteurs à mesurer ce que signifierait l'éclatement du SME. *« Une catastrophe »*, résume l'un d'eux de façon lapidaire. Le marché unique, créé pour donner une base élargie aux entreprises et leur permettre de se « muscler » face à leurs concurrentes américaines et asiatiques, ne résisterait pas au retour de changes flottants. L'expérience des dévaluations de la livre, de la lire et de la peseta a été très pénible à supporter, en particulier en France, par plusieurs catégories d'agriculteurs ainsi que par les pêcheurs. Un désordre généralisé, où chaque monnaie évoluerait comme un électron libre, détruirait définitivement la politique agricole commune (PAC) et contaminerait les échanges industriels. *« Vous verriez bien vite rétablir des droits en France sur les Honda fabriquées en Grande-Bretagne »*, donne, comme premier exemple de dérapage, l'un de nos interlocuteurs. Qui peut croire qu'il y aurait là des points à marquer sur le front de l'emploi ?

Que dire alors de l'avenir de l'Institut monétaire européen, qui doit voir le jour le 1er janvier prochain pour resserrer encore les liens entre les politiques monétaires des Douze, que dire de l'UEM (Union économique et monétaire) et de ce projet de monnaie unique, complément logique du « grand marché », qu'assurément, dans la Communauté, certains entendent détruire ? Le traité de Maastricht, que les Britanniques viennent presque de ratifier, pourrait alors être définitivement remisé sur les étagères, et la crise qui secouerait l'Europe serait certainement peu propice à la relance de l'activité et à l'exploration collective de voies nouvelles pour créer des emplois.

En France, c'est le choix fondamental de 1983, celui de l'intégration européenne, qu'il convient de confirmer. La bataille de la croissance et de l'emploi passe par la stabilité monétaire et la concertation européenne. Ce qu'on chuchote aussi à Bruxelles, c'est que l'exemple anglais, une reprise pour l'instant modeste (faisant suite à une récession longue et profonde) dont, à Londres, on attribue les bienfaits à la sortie de la livre du SME et à la baisse des taux qui a suivi, n'est certainement pas convaincant. Nos voisins d'outre-Manche, qui cherchent aujourd'hui à bousculer l'Europe, sont volontiers donneurs de leçons ; il reste que, fruit amer de politiques économiques pratiquées au fil des ans, leur richesse nationale (PIB par habitant) se situe aujourd'hui très en deçà de celles de la France, de la Belgique, de l'Italie et, plus encore, de l'Allemagne.

PHILIPPE LEMAITRE

Après la réunion de la Bundesbank

Le franc toujours faible sur les marchés financiers

Pour sa dernière réunion, jeudi 29 juillet, avant les vacances estivales, le conseil central de la Bundesbank a réduit les taux d'intérêt allemands en ramenant le taux Lombard de 8,25 %, à 7,75 %.

Les marchés financiers paraissaient en être convaincus. Un indice apparaît de bon augure : mercredi, la Bundesbank a diminué de 0,20 point son taux des prises en pension à quatorze jours, de 7,15 % à 6,95 %, soit bien davantage que ce qu'espéraient les plus optimistes des opérateurs. Dans ces conditions, le marché jugeait quasi inévitable une baisse des taux directeurs et, notamment, du taux Lombard.

Ce dernier avait été ramené de 8,25 % à 7,75 %, le 2 juillet. Compte tenu de ces anticipations, le franc avait regagné près d'un centime mercredi sur les marchés des changes face au mark.

En fin de journée, il cotait 3,4046 franc pour un mark, contre 3,4150 francs la veille, soit son meilleur niveau depuis le 9 juillet.

Jeudi matin, dans les premiers échanges interbancaires, le cours du franc n'avait guère varié par rapport à ceux de la veille au soir, mais subissait une baisse à 3,4160 F, après l'annonce de la Bundesbank, les opérateurs regrettant sans doute que le taux de l'escompte soit resté inchangé.

Six économistes se prononcent pour l'abandon du SME

Six économistes, dont trois Prix Nobel (1), recommandent à la France de quitter le système monétaire européen (SME). Dans un appel publié jeudi 29 juillet par le quotidien britannique *Financial Times*, ces experts estiment que la situation actuelle en Europe rappelle celle des années 30. *« A l'époque, on expliquait qu'il était impératif de maintenir à tout prix le lien avec l'étalon-or : aujourd'hui, le sentiment est qu'il faut s'accrocher au mark. »*

« Le problème essentiel est, pour les pays membres du SME, écrivent les économistes du MIT (Massachusetts Institute of Technology), *de changer de priorité et de mettre l'emploi en tête de liste. »* Dénonçant le comportement de la France, qui a *« opté pour une monnaie forte au prix d'une récession absolument inutile »* et *« qui n'a pas de problème d'inflation »*, les auteurs estiment que l'idéal serait que Paris *« prenne l'initiative en réduisant brutalement ses taux d'intérêt et en laissant flotter le franc »*.

Une telle décision obligerait, à leurs yeux, la Bundesbank à réagir. Soit, elle baisserait à son tour fortement ses taux et, *« en quelques semaines, la baisse des taux européens tant attendue se matérialiserait enfin »*. Soit elle s'y refuserait et ce serait alors la fin du SME, *« mais ce ne devrait pas être une source de regret »*, les autres pays européens retrouvant la croissance et l'emploi. Les auteurs rejettent les arguments politiques des partisans du SME : la fin de ce système ne serait pas la mort du *« rêve de l'unité européenne »*, le marché unique, notamment, continuant à exister.

(1) Les auteurs de cet appel sont trois Prix Nobel d'économie, les Américains Franco Modigliani, Paul A. Samuelson et Robert Solow, ainsi que Rudiger Dornbush, Stanley Fischer et le Français Olivier Blanchard, tous professeurs au MIT à Cambridge (Massachusetts).

L'affectation du surplus de l'emprunt Balladur

Le gouvernement a décidé, mercredi 28 juillet, l'affectation des 70 milliards de francs supplémentaires dégagés par l'emprunt Balladur.

La moitié, soit 35 milliards, sera consacré à la suppression quasi totale du décalage d'un mois du remboursement par l'État de la TVA aux entreprises Quelque 2,4 millions d'entreprises verront ainsi leur créance remboursée. Par ailleurs, 15 milliards de francs seront dégagés au profit des collectivités locales, dont 8 milliards qui seront consacrés à des prêts bonifiés pour la rénovation des établissements scolaires (lycées et collèges) et l'amélioration de leur sécurité ; 7 milliards serviront à financer la formation professionnelle et la formation des jeunes.

Les 20 milliards restants seront mis en réserve pour le budget 1994.

Une prime exceptionnelle pour la rentrée scolaire

Le gouvernement a annoncé, mercredi 28 juillet, que l'allocation de rentrée scolaire serait portée exceptionnellement, pour la rentrée 1993, de 400 francs à 1 500 francs. Le versement interviendra fin août. La mesure, portée au deuxième collectif budgétaire qui sera voté en fin d'année, représente un coût pour l'Etat de 5 milliard de francs.

L'allocation de rentrée scolaire (ARS), créée en 1974 au profit des familles à revenus modestes, a été régulièrement revalorisée, mais c'est la première fois qu'une prime aussi substantielle est mise en œuvre.

Le plafond des ressources pour un couple pouvant bénéficier de l'ARS est actuellement fixé à 94 312 francs par an pour un enfant, 116 076 francs pour deux, 137 840 francs pour trois, plus 21 764 francs par enfant supplémentaire. Ouvrent droit au versement de l'allocation, les enfants âgés de 6 à 18 ans. Le versement est automatique jusqu'à 16 ans, puis conditionné par la présentation d'un contrat d'apprentissage ou d'un certificat de scolarité. Si l'adolescent est apprenti, ses gains ne doivent pas dépasser 55 % du SMIC pour que la famille puisse percevoir l'allocation. Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a annoncé que 2,5 millions de familles et 5,5 millions d'enfants bénéficieront de la disposition exceptionnelle pour 1993.

SOCIAL

Les négociations sur la convention médicale

Mme Veil somme les partenaires de trouver un accord en septembre

« Pour la première fois, un accord a été acté sur le principe de références médicales pour arriver à une maîtrise médicalisée des dépenses de santé mais ça ne suffit pas du tout pour que l'on puisse réaliser le plan d'économies souhaité par le gouvernement », a affirmé, jeudi 29 juillet, sur RTL, Simone Veil qui réagissait ainsi à la suspension, la veille, des négociations entre les syndicats médicaux et les caisses d'assurance-maladie (*le Monde* du 28 juillet).

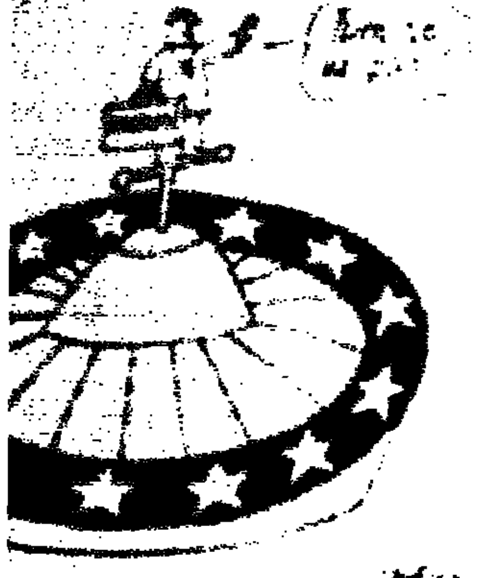
Le ministre des affaires sociales a rappelé qu'il fallait *« absolument que, dans le courant du mois de septembre, il y ait un accord »* pour que, le cas échéant, *« le gouvernement soit dans les délais pour saisir le Parlement ou trouver un dispositif qui permette de réaliser ces économies pour 1994 et faire les réformes indispensables »*. Mme Veil a également indiqué qu'elle essaierait, la semaine prochaine, *« de faire le point »* avec les syndicats médicaux. *« Le gouvernement est tout à fait décidé*, a ajouté le ministre. *On a demandé un grand effort aux consommateurs, on ne peut plus ne pas faire cette réforme »* du côté des praticiens.

□ **Quatre organisations syndicales signent l'accord sur l'assurance-chômage.** – Les confédérations CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC ainsi que le CNPF et la CGPME ont officiellement ratifié, mercredi 28 juillet, deux protocoles d'accord sur l'assurance-chômage. Le premier, conclu entre les partenaires sociaux, est constitué d'un avenant à la convention UNEDIC de 1993 et de la convention d'assurance-chômage couvrant la période entre le 1er janvier 1994 et le 31 décembre 1996. Le second protocole, conclu avec le gouvernement, a été signé également par l'Union professionnelle artisanale (UPA). La CGT a indiqué qu'elle ne signerait aucun de ces textes.

e jeu monétaire

appel au sang-froid des

économique et



SOCIAL

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Lors d'une conférence de presse

Le président de Volkswagen assure M. Lopez de son soutien inconditionnel

José Ignacio Lopez a *« la conscience tranquille »*. Ferdinand Piëch, président du directoire de Volkswagen, a réitéré, lors d'une conférence de presse, mercredi 28 juillet, son soutien inconditionnel à son nouveau directeur des achats, transfuge de General Motors, soupçonné par son ancien employeur d'avoir quitté le groupe avec des informations hautement confidentielles.

Interrogé sur l'évolution possible de la procédure engagée par le parquet de Darmstadt à la demande d'Opel, la filiale allemande de General Motors, M. Piëch a déclaré que son collaborateur, un spécialiste de la réduction des coûts, débauché à prix d'or, continuerait de bénéficier du soutien de la direction de VW, même si M. Lopez et ses collaborateurs étaient mis en accusation. Tout en appelant les dirigeants de GM et de sa filiale Opel à revenir à des pratiques *« loyales »* dans cette confrontation, M. Piëch a déclaré *« ne pas discerner pour l'instant d'issue pacifique »* à ce conflit. *« Nous luttons avec les moyens légaux, avec loyauté et sur le marché »*, a dit M. Piëch.

TRANSPORTS

Bernard Chenevez est nommé directeur du Port autonome de Paris

Sur proposition de Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, Bernard Chenevez a été nommé, mercredi 28 juillet, en conseil des ministres, directeur du Port autonome de Paris en remplacement de Bruno Grange.

[Agé de quarante-cinq ans, Bernard Chenevez est ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. Depuis 1987, il occupait *les fonctions de directeur départemental* de l'équipement dans les Pyrénées-Orientales, après avoir occupé les mêmes responsabilités en Lozère (1984-1987) et en Haute-Savoie (1982-1984).]

EN BREF

□ **Plus de 300 viticulteurs manifestent à Narbonne.** – Plus de trois cents viticulteurs se sont réunis, mercredi 28 juillet, à Narbonne, à l'appel notamment de la Confédération générale des vignerons du Midi, pour débattre de la crise viticole qui se manifeste par un effondrement du marché, avant d'organiser une *opération* « péage gratuit » sur l'autoroute A 61. *« Il s'agit d'un premier avertissement »*, ont prévenu les viticulteurs. En fin d'après-midi, ils ont intercepté un camion immatriculé en Haute-Garonne transportant des citrons et des avocats d'Espagne. Les viticulteurs ont déversé la cargaison sur la chaussée avant d'y mettre le feu, *« par solidarité »*, ont-ils dit, avec d'autres agriculteurs qui avaient manifesté 48 heures plus tôt à Toulouse (*le Monde* du 29 juillet).

□ **Démarrage de la centrale nucléaire de Daya-Bay, en Chine.** – La première tranche (1 000 mégawatts) de la centrale nucléaire de Daya-Bay – la plus importante – située dans la province du Guangdong, dans le sud de la Chine, a commencé à produire de l'électricité, mercredi 28 juillet, a annoncé Framatome, le constructeur français de la chaudière nucléaire. Le raccordement de la centrale au réseau électrique chinois, précise Framatome, s'effectuera *« avant la fin de l'année 1993 »*, six mois avant la mise en service de la seconde tranche de la centrale.

□ **Précision.** – Dans l'article intitulé « L'apprentissage du cycle récession-reprise » (*le Monde* du 28 juillet), l'hypothèse évoquée pour la France d'une *« baisse d'environ 2 % de l'activité en 1993 »* n'est pas, contrairement à ce que pouvait laisser croire le texte, celle de l'INSEE mais celle de certains experts du secteur privé. L'institut national prévoit pour 1993, dans sa note de conjoncture du 8 juillet, un recul de 0,7 % du PIB (produit intérieur brut) total et de 1,2 % du PIB marchand.

INDUSTRIE

Dans l'attente de sa privatisation

Vent de force 10 sur la Compagnie générale maritime

Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, Bernard Bosson, devait recevoir, vendredi 30 juillet, les responsables syndicaux de la Compagnie générale maritime (CGM), qui craignent, à l'occasion de sa privatisation, le démantèlement du groupe maritime public. Le déficit de la CGM est considérable et son président, Eric Giuily, a engagé le groupe dans un plan de redressement drastique.

Du lancement de la décentralisation aux côtés de Gaston Defferre au début des années 80 jusqu'au transport interocéanique par navires porte-conteneurs en passant par le groupe Chargeurs puis par la direction d'Antenne 2, Eric Giuily, ancien major de l'ENA, a déjà accompli à quarante et un ans une carrière diversifiée empruntant autant à la haute fonction publique qu'à la gestion des entreprises. Depuis le 15 juillet 1992, il préside le groupe public Compagnie générale maritime (CGM) dont la situation financière est des plus délicates et qui a été inscrit par le gouvernement Balladur sur la liste des entreprises privatisables.

En succédant il y a un an à Claude Abraham, Eric Giuily savait que la CGM se trouvait en face d'un passif très lourd, que la conjoncture maritime mondiale n'était pas porteuse pour les armateurs occidentaux malmenés par leurs concurrents asiatiques, et qu'une vigoureuse politique de redressement s'imposait. Mais il ne pensait pas que la situation des comptes était à ce point détériorée.

La fin de 1992 et le début de 1993 ont apporté dans cet environnement déjà plus que maussade leur lot de nouveaux ennuis : accentuation du marasme économique, dépression des taux de fret, crise d'exportation de la banane des Antilles, concurrence sauvage sur plusieurs destinations de la part d'armements russes. Du coup, le plan de redressement drastique adopté en octobre 1992 a non seulement dû être appliqué sans atermoiements, mais le président a été contraint de le renforcer, mois après mois. La programmation des suppressions de postes d'agents sédentaires sera d'ailleurs plus importante que prévu puisqu'elle concernera, entre fin 1992 et fin 1994, quelque 555 emplois.

Les engagements pris par la direction de la CGM il y a un an et les aides financières de l'Etat (qui en sont la contrepartie) auront d'un côté comme de l'autre été tenus : mise en place d'un plan de filialisation et de partenariat (c'est-à-dire un début de privatisation) en sept entités couvrant aussi bien le traitement informatique des données, le regroupement des agences portuaires ou l'exploitation des lignes, vente d'actifs non maritimes et non stratégiques (entrepôts frigorifiques, immeubles notamment), réductions d'emplois et dotation publique, versée en trois « étapes », de 780 millions de francs.

Menées sans coup férir, ces opérations chirurgicales n'ont cependant pas suffi. *« L'objectif officiel du retour à l'équilibre des comptes à la fin de 1994 est toujours, aujourd'hui, le mot d'ordre, et le nouveau gouvernement ne l'a pas remis en cause. Mais lorsqu'on l'avait énoncé il y a un an, personne ne pensait que les difficultés de l'environnement international seraient si grandes et si durables. C'est pourquoi il faut accentuer les mesures de réduction des coûts. On note toutefois quelques éléments encourageants : hausse du dollar, donc de nos recettes internationales, et léger redressement escompté des taux de fret sur certaines lignes importantes pour nous, par exemple l'Extrême-Orient où nous sommes associés avec le hollandais Nedlloyd et le malaisien MISC »*, analyse Eric Giuily.

Le pavillon des Kerguelen

Sauf miracle ou catastrophe, le président de la CGM table sur un déficit prévisionnel en 1993 de 400 à 450 millions de francs, *« soit plus que prévu »*. Mais moins toutefois qu'en 1992 : 733 millions de perte consolidée pour un chiffre d'affaires de 7,4 milliards. L'objectif sera donc quasi impossible à atteindre l'an prochain, mais l'essentiel, indique-t-on dans l'entourage de Bernard Bosson, est que le plan de redressement continue à être appliqué.

Dans l'immédiat la stratégie d'Eric Giuily est orientée dans trois directions :

• La poursuite de la politique de désengagement, au coup par coup et selon les opportunités, d'actifs qui n'ont pas d'intérêt maritime immédiat. Depuis un an ces ventes ont rapporté 420 millions de francs à la trésorerie du groupe qui escompte, dans les dix-huit mois qui viennent, continuer à vendre des participations ou des filiales (et pourquoi pas une affaire de négoce de bananes en Allemagne?) pour 420 autres millions.

• La réduction des coûts de gestion de la flotte de cargos de l'entreprise. La flotte sous pavillon national a été réduite de 23 à 19 cargos, non sans mouvements sociaux parmi les équipages. D'autant que la CGM vient d'être autorisée par Bernard Bosson à arborer le pavillon plus économique des Kerguelen, c'est-à-dire à utiliser, si elle le souhaite, à bord de certains de ses navires, des marins étrangers, en l'occurrence vietnamiens ou polonais (1). Pour les syndicats de marins et d'officiers, c'est la fin d'une époque et le déboulonnage d'un tabou juridique qui, il y a vingt ans, avait conduit au désarmement, dans le déchirement, du paquebot *France*, au Havre. Jean-Yves Legouas, administrateur élu du personnel (CFDT), est en tout cas formel : *« Si Bernard Bosson n'admet pas qu'il puisse y avoir sur les navires CGM des équipages 100 % français et s'il ne propose pas un plan social aussi avantageux que celui des dockers, il y aura un grave conflit à la rentrée. »*

Ce nouveau régime d'armement, qui progressivement s'étend à l'ensemble de la flotte française (sauf pour les transports de passagers) et auquel ont recours la quasi-totalité des grands armateurs occidentaux, se traduira par la disparition de quelque 200 postes de travail supplémentaires et par une économie de 50 millions. Mais il n'est pas question, confirme-t-on aussi bien dans l'entourage du ministre qu'à la direction de la CGM, de l'introduire pour l'heure sur les lignes de Corse et d'Afrique du Nord, qui, mises à part les anicroches avec les dockers de Marseille, tournent bien. Un nouveau paquebot-ferry destiné à remplacer le *Napoléon* va d'ailleurs prochainement être commandé par la Société nationale Corse-Méditerranée.

• La recherche de partenaire (s). C'est le dossier le plus « politique ». Le gouvernement ne paraît pas particulièrement pressé de mettre en vente une société dont l'acheteur ou le partenaire privilégié devra prendre à sa charge un passif très lourd, tandis que l'Etat ne pourra raisonnablement escompter empocher beaucoup d'argent de la cession. Il est d'ailleurs quasiment impossible, étant donné l'endettement et le déficit de la CGM, d'en évaluer aujourd'hui la valeur. D'autant que le gouvernement Balladur a, par rapport à son prédécesseur, sensiblement modifié la philosophie de la privatisation du groupe. Il est favorable à un partenariat ou à une vente globale (2) plutôt qu'à des « regroupements-associations » à géométrie variable, ou encore à ce que certains ont appelé des « ventes par appartements ».

Le seul armateur qui, à ce jour, a fait connaître son intérêt pour la CGM est le groupe Bolloré qui avait déjà, il y a trois ans, mis la main sur Delmas-Vieljeux. Mais la branche maritime de Bolloré est elle-même en déficit. Le gouvernement a exprimé le vœu que l'on aboutisse à une solution française qui ne braderait pas les intérêts de l'Etat dans la CGM. En ce milieu d'été, même si la CGM n'est pas sur la liste des quatre premières entreprises privatisables, Bernard Bosson commence à *« manifester de l'impatience de n'avoir été saisi officiellement d'aucun schéma de rapprochement et de l'agacement de voir les protagonistes jouer au chat et à la souris »*.

FRANÇOIS GROSRICHARD

(1) Le décret et l'arrêté devraient paraître incessamment au *Journal officiel*. Sous le statut d'immatriculation des Kerguelen, le coût d'exploitation des navires, y compris l'allégement des charges sociales remboursées partiellement par l'Etat, peut être réduit de moitié par rapport au pavillon métropolitain.

(2) Selon la procédure de la vente de gré à gré – comme pour la cession de la Banque Hervet au CCF – et non selon la procédure de l'offre publique de vente (OPV).

COMMUNICATION

POINT DE VUE

Les nouveaux chemins du pluralisme

par Jean Martin

A chaque prise de contrôle *d'un journal par le groupe* Hersant, il est de bon ton de manifester qui une émotion, qui une indignation, voire d'engager une poursuite. Le rachat des *Dernières Nouvelles d'Alsace* n'a pas échappé à la tradition. Après plus de vingt années d'une telle routine, émaillées de rocambolesques procédures, de promesses politiques non tenues, de réformes légales avortées ou bafouées, il est temps que le doute finisse par s'emparer des esprits. La recherche de nouvelles solutions s'impose pour que, tabous et chimères balayés, le pluralisme, valeur consensuelle, devienne une réalité consacrée. Plus de concentration pourrait paradoxalement y contribuer. Aujourd'hui, il importe probablement moins de se demander si le groupe Hersant est une nouvelle *fois « en avance* d'une loi » que de savoir si nous sommes en retard d'un système de garantie du pluralisme.

L'approche classique du pluralisme par l'entreprise et le droit de la concurrence est un échec. C'est le cas en France qui, depuis trente ans, se donne en spectacle : chaque loi sera contournée, violée, puis changée pour régulariser. C'est ainsi que depuis 1986 une loi fixe à 30 % le seuil autorisé de la concentration des quotidiens. Cette disposition n'a été insérée qu'après que le Conseil constitutionnel eut censuré la première *version de la loi qui ne prévoyait* aucun dispositif de protection du pluralisme. Avec, ou avant, la prise de contrôle des *DNA*, le seuil est-il dépassé, se demande-t-on? Mais n'est-ce pas plutôt la bataille qui est dépassée?

Dans aucun pays les systèmes légaux n'ont bien fonctionné. Plus fermes, ils sont bafoués : les Italiens ont adopté une loi qui a *contraint Silvio Berlusconi à se* séparer d'*Il Giornale*, aussitôt racheté... par son frère. Plus régulateurs, ils sont perméables. Rupert Murdoch a été contraint de se séparer du *New-York Post* lors *du rachat d'un réseau de télévision* à New-York. Mais la FFC, autorité de régulation aux Etats-Unis, ne l'autorise-t-elle pas à en reprendre le contrôle... pour le sauver?

N'est-ce donc pas le principe même des dispositifs anticoncentration qui est en cause? Fondés sur le droit de la concurrence et les règles du marché, comment pourraient-ils appréhender les valeurs et les objectifs attachés au pluralisme? La limite du système est là : les seuls critères économiques et quantitatifs sont inopérants. Le pluralisme culturel et de l'information ne peut se confondre avec des parts de marché!

Des protections indispensables

Ils n'apportent aucune réponse *lorsque les journaux, comme c'est* souvent le cas en province, sont en position de monopole. L'existence de radios ou de télévisions locales s'est révélée impuissante à rétablir le pluralisme. Qu'en sera-t-il en cas de privatisation des stations régionales de France 3? La presse, qui ne peut en être absente, jouera un rôle principal, mais avec quelle garantie pour le pluralisme dans ce cas de mono*pole accru? Aucune réponse non* plus lorsque le média est intégré dans un empire industriel ou financier dont les intérêts autres que ceux de l'information peuvent être plus grands et donc influencer les *choix informationnels*.

Les limites de nos systèmes sont de plus en plus patentes et pesantes. Si le droit est dépassé par le droit et par les faits, si les *règles sur la concentration n'ap*portent pas de réponse effective et que, de plus, elles sont susceptibles de faire obstacle au développement nécessaire des groupes de communication, n'est-il pas temps *d'en prendre acte et de rechercher* d'autres voies? Le temps presse avant que les grandes manœuvres ne se déploient et que les situations ne soient acquises, aux niveaux européen et international.

La diversité des situations appelle une pluralité et une modulation des moyens. Les dispositifs anticoncentration ne doivent pas être abandonnés, malgré leur *insuffisance. Il n'est pas question* d'absoudre par avance le groupe Hersant. Toutefois, ils ne sont qu'un procédé parmi d'autres. La modernisation du dispositif français est indispensable et devrait *s'inspirer des modèles anglo*-saxons : un système de régulation doit se substituer au trop rigide et partiel système de réglementation. Un principe devrait être clairement posé : la concentration ne peut *être autorisée qu'en contrepartie* d'obligations de pluralisme.

Certains dispositifs, notamment ceux qui sont destinés à associer le public et la pluralité des membres d'une communauté, sont parfois regardés comme contribuant au pluralisme et à l'indépendance. Certaines expériences dans la presse française et étrangère, pour les canaux locaux du câble, s'inscrivent dans cette perspective. Ils pourraient être encouragés.

L'inadaptation du régime des aides publiques destinées à favoriser la pluralité des titres impose une réforme. Qui croit encore à une différence entre *le Figaro* et *l'Aurore*? Pas même la direction qui présente les vœux de la rédaction du *Figaro* aux lecteurs de *l'Aurore*, en oubliant de changer le *nom du journal. La fusion, plus ou* moins complète, des rédactions de divers journaux du groupe Hersant, au Havre, à Lille ou à Lyon suffit pour s'en convaincre. Par ailleurs, appartient-il à l'Etat de subventionner *les magazines légers ou de jar*dinage, etc.?

La distribution de l'aide directe à la presse a d'ailleurs marqué des évolutions. Les règles de l'égalitarisme et de la neutralité sont sages mais sommaires. Le pluralisme impose d'être sélectif. Il est positif de constater que les derniers gouvernements, et tout récemment encore, n'ont pas hésité à franchir le pas et à bousculer ces tabous. Si une telle voie n'est pas à l'abri du fait du prince, les garanties peuvent être parfaitement trouvées : les comités de sages et autres institutions de régulation font l'affaire dans bien d'autres domaines, au moins aussi sensibles pour les libertés, par exemple la génétique. Pourquoi devrait-on être moins décidé à la confluence de l'économique et du pluralisme qu'au carrefour de la vie et de l'espèce *humaine*?

Le rôle du journaliste

Mais la meilleure régulation ne relève-t-elle pas d'abord de celui qui est en charge de l'information, le journaliste? Puisque l'entreprise se révèle un garant imparfait du pluralisme, pourquoi ne compter *que sur elle? Le journaliste, cet* autre acteur essentiel de la liberté de l'information, n'a-t-il pas naturellement vocation à y concourir? Encore convient-il de lui reconnaître cette responsabilité et de le doter d'un statut qui lui permette pleinement de l'assumer. Sa seule « conscience », selon l'expression de la profession, aussi nécessaire soit-elle, est bien fragile *face aux multiples dépendances* qui le sollicitent, comme salarié ou comme personne privée. Des protections et garanties sont indispensables, pour lui mais surtout au nom du droit du public. Sa liberté *a pour ressort sa responsabilité*.

La déontologie se doit de consacrer l'une et l'autre. Loin d'être un carcan, elle peut constituer aujourd'hui la meilleure garantie de sa liberté. *Mais, curieusement*, la profession n'a pas encore voulu se saisir de l'outil et projeter ce qu'elle pouvait en faire pour la liberté de l'information et de la profession. Une protection adé*quate et effective en serait le* corollaire. Tel n'est pas le cas aujourd'hui. La clause de conscience et de cession est d'une application de plus en plus relative du fait des concentrations et de la structuration en cascade des groupes. Ce n'est d'ailleurs que le droit de partir, avec des indemnités de licenciement.

La défense du pluralisme ne *peut se construire sur des restric*tions au développement des entreprises de communication et des résistances à l'internationalisation. Curieuse conception du pluralisme que celle qui signifierait l'absence *de la France sur la scène euro*péenne et internationale comme acteur majeur! L'existence de grands groupes pourrait ne pas avoir pour prix la régression du pluralisme, pour autant que l'on s'impose enfin d'innover et d'exiger des contreparties. Le refus de cette logique nous plonge, hélas!, plus sûrement dans la régression.

► Jean Martin est avocat, chargé d'enseignement à l'université Paris-Dauphine, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

VIE DES ENTREPRISES

Suite à une enquête ouverte en septembre 1992

La COB transmet au parquet le dossier Random

La Commission des opérations de Bourse (COB) a décidé de transmettre au parquet de Nanterre le dossier Random, une entreprise de distribution informatique sur laquelle elle avait ouvert une enquête le 21 septembre 1992. Cette enquête portait principalement sur l'information comptable et financière diffusée par la société.

Le «gendarme» de la Bourse qui, à l'époque, n'avait pas précisé les motifs de l'ouverture de l'enquête, a souligné que plusieurs montages financiers menés par Random semblent *«s'être faits au détriment des actionnaires minoritaires»*. Selon la COB, ces agissements paraissent *«susceptibles d'être appréciés au regard des dispositions visant l'abus de biens sociaux, l'abus de pouvoirs et la diffusion d'informations fausses ou trompeuses»*.

Random avait créé en juin 1990 une filiale, Chrome, détenue pour partie par certains dirigeants du groupe. Chrome avait par la suite acquis des participations que détenait déjà Random puis lui en avait revendu la plupart un an après, à leur prix d'acquisition, après en avoir perçu des dividendes et avant qu'elles ne fassent l'objet de provisions dans les comptes du distributeur informatique.

Pour son dernier exercice complet, en 1991, Random avait subi une perte de 44 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs. Deux des anciens alliés de la société, l'anglais Computa Center et l'allemand Compunet, avaient repris en octobre dernier une petite partie de ses activités (180 emplois sauvés sur les 750 que comptait Random avant son dépôt de bilan). Random a été coté sur le second marché jusqu'en avril 1993.

Le rachat de Medco par Merck and Co.

La distribution devient la cible des géants de la pharmacie

Les groupes de distribution pharmaceutiques sont de plus en plus courtisés. Coup sur coup, deux énormes accords ont été annoncés mercredi 28 juillet. L'américain Merck and Co, l'un des tout premiers laboratoires mondiaux, vient de mettre 6 milliards de dollars – soit une bagatelle de 35 milliards de francs – sur la table pour s'offrir le grossiste Medco. De leur côté, les britanniques Wellcome et Glaxo ont annoncé avoir conclu chacun une alliance au niveau mondial avec Warner-Lambert, un autre distributeur américain.

La distribution pharmaceutique est devenue le terrain de vastes batailles. Il y a quelques semaines, l'allemand Gehe prenait, à l'issue d'une bagarre boursière homérique, le contrôle du répartiteur français OCP. Une opération de concentration classique. Désormais, les grands laboratoires entrent dans le jeu, qu'ils lorgnent sur le marché prometteur de l'automédicamentation (les médicaments vendus sans ordonnance) ou qu'ils espèrent, sous la pression des programmes nationaux de maîtrise de dépenses de santé, mieux contrôler leurs coûts en mettant la main sur leurs distributeurs.

Le 28 juillet, Wellcome et Glaxo, deux grands noms de la pharmacie britannique (le premier a mis au point l'AZT, utilisé dans le traitement du sida, le second a bâti son succès sur le Zantac, un anti-ulcéreux), ont jeté les bases d'une intégration future entre producteurs et distributeurs de médicaments, en signant chacun un accord d'alliance avec Warner-Lambert, le distributeur américain, spécialiste de l'automédicamentation. Wellcome et Warner-Lambert envisagent de créer une société commune, baptisée Warner-Wellcome Consumer Health Products, chargée de développer et de vendre des produits sans ordonnance et notamment une version «allégée» de l'antiviral Zovirax (1 milliard de dollars de ventes en 1992), utilisé dans le traitement de l'herpès.

Parallèlement, Glaxo forme une autre société commune avec Warner-Lambert, qui, elle, commercialisera une version soft de son anti-ulcéreux Zantac. Délivré sur ordonnance dans sa version classique, le Zantac est l'un des médicaments les plus vendus au monde (près de 15 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1992).

Le jour même, un autre ténor de la pharmacie, l'américain Merck and Co., annonçait le rachat pour 35 milliards de francs de Medco, l'un des plus importants grossistes des Etats-Unis, qui alimente en médicaments quelque 1 500 fonds de santé (91 millions d'ordonnances par an). La transaction doit être bouclée à la fin de cette année et recevoir l'approbation des autorités fédérales ainsi que celle des actionnaires de Medco. Merck a expliqué l'intérêt de cette opération – extrêmement coûteuse – par la nécessité de contrôler au mieux les marges de la distribution.

C. M.

Les pertes se sont creusées au premier semestre

Nouvelle détérioration des résultats de Bull

Le redressement de Bull tarde à venir. Même si les mesures récemment annoncées par Bernard Pache, pdg du groupe informatique, n'ont pas encore eu le temps de faire sentir leurs effets, qu'il s'agisse de l'accord conclu entre Zentih Data System et Packard Bell ou du nouveau plan de réduction des effectifs (6 500 suppressions d'emploi), la situation n'est guère encourageante. Bull a vu ses pertes se creuser au premier semestre 1993, selon un communiqué diffusé mercredi 28 juillet.

Sur les six premiers mois de l'année, la perte opérationnelle du groupe atteint 1,98 milliard de francs contre 1,68 milliard lors de la même période de l'année précédente. Le chiffre d'affaires accuse, lui aussi, le coup. A 12,5 milliards de francs, il recule de 9,4 % par rapport au premier semestre 1992.

L'activité micro-informatique est encore à l'origine de la détérioration des comptes, confirme-t-on au sein du groupe . Zenith Data Systems aurait enregistré une augmentation en volume de 50 % de ses ventes au premier semestre 1993. Cette progression est, semble t-il, encore insuffisante pour donner à Zenith la taille critique suffisante pour résister à la guerre des prix.

Bull s'attend à une amélioration en fin d'année 1993 en raison de l'alliance passée avec Packard Bell. Reste que ces résultats tombent mal. Le groupe informatique qui négocie actuellement sa recapitalisation doit présenter un plan stratégique très attendu aux pouvoirs publics.

C. M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACCORDS

□ **L'IRI donne son feu vert à la scission du sidérurgiste public italien Ilva.** – L'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle) a donné son autorisation pour que le groupe sidérurgique public Ilva se scinde en deux sociétés en vue d'une privatisation d'une partie du secteur, a annoncé récemment le premier groupe italien. La scission se fera en fonction de deux pôles d'activités : d'une part les laminés des forges de Tarente (sud) et Novi Ligure (nord-ouest), et d'autre part les laminés spéciaux de Terni (centre). Cette décision fait suite aux remarques de la Commission européenne qui, le 8 juillet, a estimé que les aides accordées par l'Etat italien au groupe Ilva n'étaient pas compatibles avec les traités européens. La CEE demande une réduction de la production d'acier de l'ordre de 3 millions de tonnes. L'IRI indique que les mesures annoncées devraient répondre aux exigences de Bruxelles.

□ **ABB remporte un contrat indien de 1 200 millions de francs.** – La division transports ABB du groupe helvético-suédois Asea Brown Boveri a passé un contrat de 1,2 milliard de francs avec le ministère indien des Chemins de fer. L'accord prévoit un transfert technologique pour la construction de locomotives pour trains de passagers et de marchandises ainsi que la fourniture de trente locomotives, dont seize seront livrées finies et quatorze comme produits semi-finis. Le contrat sera largement financé par l'Asian Development Bank. Les livraisons et le transfert de technologie interviendront entre le milieu de 1995 et la fin de 1996.

INVESTISSEMENT

□ **CarnaudMetalbox va ouvrir une filiale en Chine.** – Le groupe franco-britannique CarnaudMetalbox, numéro un de l'emballage en Europe (plus de 30 000 salariés dans 150 usines implantées dans 30 pays), a annoncé, mardi 27 juillet, la prochaine ouverture d'une filiale en Chine, à Guangzhou (Canton), pour la production et la vente d'emballages métalliques représentant un investissement de 200 millions de francs. Cette future société est une joint-venture détenue à 85 % par CarnaudMetalbox Asia Ltd, 10 % par le groupe chinois Yue Xing Group, et 5 % par la société de Guangzhou Economic and Technology Development District Construction Corporation. La société va construire une usine dans la zone de développement économique de Guangzhou, fabriquant des boîtes boissons, des boîtes alimentaires, des aérosols et des boîtes de peinture. Ses clients seront les sociétés déjà implantées dans la région, comme Campbell Soup, Heinz, ICI, Nestlé, et Procter and Gamble. Il s'agit du troisième investissement en l'espace de six mois effectué dans cette région Asie Pacifique par CarnaudMetalbox.

CAPITAL

□ **Kingfisher détient 98,23 % du capital de Darty.** – Le groupe de distribution britannique Kingfisher détient, directement et indirectement, 98,23 % du capital de Darty (distribution d'électroménager), à l'issue de l'offre publique d'échange (OPE) simplifiée lancée sur cette société, a annoncé mercredi 28 juillet la Société des Bourses françaises. Kingfisher avait lancé son offre publique d'échange en juin après avoir acquis la quasi-totalité du capital de la Financière Darty, propriétaire de 95,3 % de Darty.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 29 juillet ⬇ Attentisme

La Bourse de Paris restait particulièrement inactive jeudi 29 juillet, dans l'attente des résultats de la réunion du conseil central de la Bundesbank. En repli de 0,39 % au début des transactions, l'indice CAC 40 n'affichait plus, une heure plus tard, qu'un retard de 0,15 %. A la mi-journée, les valeurs françaises réduisaient leurs pertes et ne perdaient plus que 0,01 %.

Au lendemain de la baisse de 7,15 % à 6,95 % des opérations de refinancement de la Bundesbank, une baisse des taux directeurs de la banque centrale allemande (escompte à 6,75 % et Lombard à 8,25 %) était déjà inscrite dans les cours, selon les opérateurs parisiens.

La seule question en suspens était l'ampleur de la baisse de ces taux, et sa répercussion sur les taux français. Jeudi, après l'apaisement des tensions au sein du SME consécutif à l'assouplissement de la Bundesbank, les taux du marché monétaire se détendaient notablement. Le loyer de l'argent au jour le jour tendait vers les 10 % contre 10,25 % mercredi.

La tendance restait alimentée par les prises de bénéfice après le retrait du marché des investisseurs ayant acheté le marché français lors des tensions sur les changes, dans l'espoir d'un flottement de la devise et d'une baisse rapide des taux d'intérêt.

En hausse, dans des volumes assez étroits, BP France (+3,89 %), CICA (+3,16 %) et Péchiney international. En repli, Olipar (– 4,65 %), Sodenal (–3,04 %), Berger SA (–2,83 %).

NEW-YORK, 28 juillet ⬇ Repli

Wall Street a reculé modérément mercredi 28 juillet, principalement en raison de la publication de résultats trimestriels contrastés aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini à 3 553,45 points, en baisse de 12,01 points, soit un repli de 0,34 %. Les échanges ont été actifs avec quelque 270 millions d'actions traitées. Le nombre de titres en baisse a légèrement dépassé celui des valeurs en hausse : 986 contre 918, alors que 667 titres restaient inchangés.

L'annonce d'une hausse plus forte que prévu (3,8 % contre 1 %) des commandes de biens durables en juin aux Etats-Unis a initialement provoqué une remontée des taux d'intérêt à long terme, ce qui a pesé sur Wall Street. Ces taux ont toutefois reculé ensuite quand les opérateurs ont réalisé que la hausse des commandes était due principalement à une progression de 15,1 % dans les transports. Si on exclut ce secteur, les commandes n'ont progressé que de 0,3 %.

USX, premier groupe sidérurgique américain, et le fabricant d'ordinateurs Digital Equipment ont annoncé des résultats financiers moins bons que prévu. Bethlehem Steel a enregistré une perte tandis que Du Pont de Nemours et Eastman Kodak ont eu des résultats en hausse.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, s'établissait à 6,64 % contre 6,68 % mardi soir.

VALEURS	COURS DU 27 juillet	COURS DU 28 juillet
Alcoa	72 1/2	73 5/8
ATT	64 1/4	63 7/8
Boeing	38 5/8	38 1/2
Chase Manhattan Bank	32	31 5/8
Du Pont de Nemours	48 3/4	47 1/4
Eastman Kodak	51	52 3/8
Exxon	66 5/8	66 1/2
Ford	51 1/4	52
General Electric	98 1/4	97 3/4
General Motors	47	47
Goodyear	42 1/4	41
IBM	45 5/8	44
ITT	87 7/8	87 3/8
Mobil Oil	72 7/8	73 1/2
Pfizer	65 3/4	63 1/2
Schlumberger	64 3/4	64 3/8
Texaco	62 7/8	63 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	135 3/4	139 3/8
Union Carbide	19 3/8	18 3/4
United Tech.	54 3/8	54 5/8
Westinghouse	16 1/4	16 1/4
Xerox Corp.	72	72 3/8

LONDRES, 28 juillet ⬆ Progression

Les valeurs ont été soutenues, mercredi 28 juillet, au Stock Exchange par les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt allemands susceptible de déclencher une diminution du loyer de l'argent dans d'autres pays d'Europe. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 4,8 points, soit 0,1 %, à 2 884,2 points. Ses gains ont été réduits en fin de séance par l'ouverture en baisse de Wall Street. Le volume des transactions s'est sensiblement accru, passant de 657,2 millions de titres échangés la veille à 670 millions.

Les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt allemands, voire britanniques, ont été alimentés par une réduction plus forte que prévu du taux de prise en pension de la Bundesbank.

Par ailleurs, tout comme la Confédération de l'industrie britannique (CBI) l'avait fait mardi, le conseil des organismes de prêts immobiliers a appelé à une baisse des taux d'intérêt britanniques, indiquant qu'elle serait la bienvenue sur le marché immobilier. Selon le Conseil, le nombre des expropriations a baissé de 11 % au premier semestre en Grande-Bretagne par rapport à la même période de 1992, signe que le pire est passé.

VALEURS	Cours du 27 juillet	Cours du 28 juillet
Allied Lyons	5,52	5,58
B.P.	2,89	2,88
B.T.R.	3,77	3,78
Cadbury	4,64	4,59
De Beers	12,08	12,13
Glaxo	5,48	5,58
G.U.S.	35,25	35,25
I.C.I.	6,57	6,51
Reuters	14,37	14,37
RTZ	6,75	6,72
Shell	6,28	6,31
Unilever	9,68	9,75

TOKYO, 29 juillet ⬆ Forte hausse

La Bourse de Tokyo a clôturé en forte hausse jeudi 29 juillet, l'indice Nikkei enregistrant, au terme des échanges, un gain de 627,27 points, soit 3,16 %, à 20 456,85 points. Les transactions ont porté sur quelque 350 millions d'actions contre 180 millions la veille.

«Le marché a tout d'abord été dopé par des achats des fonds d'investissement», a noté Taketoshi Hashizume de Yamaichi Securities. *«Puis le sentiment s'est amélioré, les investisseurs commençant à avoir une idée plus précise des intentions du prochain gouvernement de coalition»*, a-t-il ajouté. Certains opérateurs ont également expliqué que la cote a bénéficié des espoirs d'une baisse des taux directeurs allemands.

VALEURS	Cours du 28 juillet	Cours du 29 juillet
Ajinomoto	1 340	1 390
Bridgestone	1 280	1 270
Canon	1 340	1 350
Fuji Bank	2 480	2 510
Honda Motors	1 330	1 380
Matsushita Electric	1 300	1 320
Mitsubishi Heavy	644	682
Sony Corp.	4 380	4 590
Toyota Motors	1 630	1 650

CHANGES

Dollar : 5,8540 F ⬆

Le deutschemark est stable à 3,4050 francs, jeudi 29 juillet au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,4046 francs lors des échanges interbancaires de mercredi soir. Le dollar monte très légèrement à 5,8540 francs contre 5,8475 francs dans les échanges interbancaires jeudi soir (5,8665 francs cours Banque de France).

FRANCFORT	28 juillet	29 juillet
Dollar (en DM)	1,7240	1,7295
TOKYO	28 juillet	29 juillet
Dollar (en yens)	106,85	106,07

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 juillet)	9 15/16 - 10 1/4 %
New-York (28 juillet)	2,94 %

BOURSES

	27 juillet	28 juillet
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	549,42	548,75
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 998,11	1 989,53

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	27 juillet	28 juillet
Industrielles	3 565,46	3 553,17

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	27 juillet	28 juillet
100 valeurs	2 879,40	2 884,20
30 valeurs	2 277,30	2 277,70
Mines d'or	225,50	229,80
Fonds d'Etat	97,94	98,47

FRANCFORT

	27 juillet	28 juillet
Dax	1 845,23	1 833,91

TOKYO

	28 juillet	29 juillet
Nikkei Dow Jones	19 829,58	20 456,85
Indice général	1 622,28	1 660,85

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8490	5,8510	5,9270	5,9340
Yen (100)	5,5039	5,5084	5,5781	5,5878
Ecu	6,6105	6,6125	6,6201	6,6290
Deutschemark	3,4045	3,4055	3,4176	3,4224
Franc suisse	3,8691	3,8731	3,9054	3,9133
Lire italienne (1000)	3,6659	3,6695	3,6559	3,6633
Livre sterling	8,7401	8,7461	8,7980	8,8127
Peseta (100)	4,1868	4,1973	4,1490	4,1673

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/16	3 3/16	3	3 1/8
Ecu	8 3/8	8 1/2	7 13/16	7 15/16	7 3/16	7 5/16
Deutschemark	6 15/16	7 1/16	6 3/4	6 7/8	6 5/8	6 3/4
Franc suisse	4 3/4	4 7/8	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	9 7/16	9 11/16	9 3/8	9 5/8	9 3/16	9 7/16
Livre sterling	5 7/8	6	5 7/8	6	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	12 7/8	14 1/8	11 1/2	12 3/4	10 5/8	11 3/8
FRANC FRANÇAIS	9 5/16	9 13/16	8 3/16	8 13/16	7 5/16	7 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

Comptant

Obligations

Actions

Marché des Changes

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 29 JUILLET

Liquidation : 24 août
Taux de report : 12,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : -0,31 % (1983,28)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 28 juillet

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 28/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8795	5,8665	5,65	6,15
Ecu	6,6340	6,6155	....	—
Allemagne (100 dm)	341,4600	340,9800	331	351
Belgique (100 F)	16,4795	16,4580	16,05	17,05
Pays-Bas (100 fl)	303,7100	303,2300	293	313
Italie (1000 lires)	3,6615	3,6530	3,45	3,95
Danemark (100 krd)	87,8900	87,7100	84	92
Irlande (1 iep)	8,2450	8,2365	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,7970	8,7410	8,40	9,20
Grèce (100 drachmes)	2,4805	2,4785	2,69	3,09
Suisse (100 f)	387,0700	387,1000	374	394
Suède (100 krs)	73,0400	72,5500	68	77
Norvège (100 k)	80,0300	79,7400	75	84
Autriche (100 sch)	48,5190	48,4510	47	50
Espagne (100 pes)	4,2555	4,1755	4,05	4,65
Portugal (100 esc)	3,4100	3,3550	3,10	3,90
Canada (1 $ can)	4,5826	4,5707	4,45	4,90
Japon (100 yens)	5,5119	5,5623	5,36	5,66

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 28/07
Or fin (kilo en barre)	74000	73600
Or fin (en lingot)	74000	73800
Napoléon (20f)	421	419
Pièce Fr (10 f)	398	—
Pièce Suisse (20 f)	421	421
Pièce Latine (20 f)	421	412
Souverain	541	536
Pièce 20 dollars	2700	2620
Pièce 10 dollars	1262,50	1262,50
Pièce 5 dollars	735	—
Pièce 50 pesos	2770	2760
Pièce 10 florins	438	444

Matif (Marché à terme international de France)

28 juillet 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 131 316

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	122,40	120,18	119,90
Précédent	122,38	120,20	119,92

CAC 40 A TERME
Volume : 32 098

Cours	Juillet 93	Août 93	Sept. 93
Dernier	1986	2000	2010,50
Précédent	1995	2010,50	2022

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi : Pourcentage de variation 31/12 — Mardi : Montant du coupon
Mercredi : Date paiement dernier coupon — Jeudi : Compensation
Vendredi : Quotités de négociation

ABREVIATIONS

B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

Acquisitions du Fonds national d'art contemporain.

PHOTOGRAPHIES. Galerie du forum. Jusqu'au 13 septembre.
BANLIEUES BUISSONNIÈRES, PHOTOGRAPHIES DE PATRICK BARD. Galerie de la BPI. Jusqu'au 30 août.
DOMINIQUE BOZO. Un regard. Galeries contemporaines. Jusqu'au 15 novembre.
LES FAUTEUILS DE MATISSE. Atelier des enfants. Jusqu'au 5 septembre.
ICI PARIS (EUROPE). Espace consultation vidéo. Jusqu'au 30 septembre.
MARTIN KIPPENBERGER, CLOSKY, WOLFGANG STAEHLE. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.
EMANUELE LUZZATI. Scénographe. Grand foyer. Jusqu'au 30 août.
MEUBLES ET IMMEUBLES. Design et architecture, les nouvelles acquisitions. Forum. Jusqu'au 13 septembre.
MALCOLM MORLEY. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.
NOIR DESSIN. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 26 septembre.
ON CONNAIT LA MUSIQUE. Michel Bouvet, Fauchère, Corbin, Annick Orliange. Centre d'informationdu Cci. Jusqu'au 6 septembre.
PHOTOGRAPHIES DE CLAUDE BRICAGE. *Maguy Marin May be.* Petit foyer. Jusqu'au 31 août.
REVUE VIRTUELLE N° 7, LE VIRTUEL EN QUESTIONS. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.
GERRIT THOMAS RIETVELD. Galerie du Cci. Jusqu'au 27 septembre.
TRAITS D'IMPERTINENCE. Le dessin d'humour de 1914 à nos jours. Salle d'actualité. Jusqu'au 6 septembre.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15, un lun. sur deux et tous les mer. jusqu'à 21 h 15.
ANTONELLO DE MESSINE, LE CHRIST A LA COLONNE. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 9 août.
LE DESSIN FRANÇAIS, CHEFS-D'ŒUVRE DE LA PIERPONT MORGAN LIBRARY. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (billet d'entrée du musée). Jusqu'au 30 août.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et fêtes de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h.
ROBERT COMBAS. Du simple au double. Jusqu'au 12 septembre.
NIKI DE SAINT PHALLE. Jusqu'au 12 septembre.
JEAN POUGNY (1892-1956). Entrée : 35 F. Jusqu'au 22 août.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
EN ROUTE M. LARTIGUE. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 septembre.

Galerie nationale du Jeu de paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam. et dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.
TAKIS. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 octobre.

MUSÉES

ADRESSE PROVISOIRE POUR L'ART CONTEMPORAIN RUSSE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 21 août.
ALBUM DE VOYAGE. Des artistes en expédition au pays du Levant. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (42-22-23-82). T.l.j. sf mar. de12 h 30 à 18 h, sam., dim. et jours fériés de 14 h à 18 h. Entrée : 19 F. Jusqu'au 27 septembre.
L'AQUARELLE AUJOURD'HUI. Elie Abrahami, David Levine, Gottfried Salzman, Sam Szafran. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 septembre.
ARMES ET ARMURES DES MONTMORENCY. Musée de l'armée, Hôtel national des Invalides, salle de l'Arsenal, place des Invalides (44-42-37-72). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 32 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 15 septembre.
LES ATELIERS DE PASCIN ET DE SES AMIS. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 12 septembre.
BABAR SUR SON 31. Halle Saint-Pierre, musée en Herbe, 2, rue Ronsard (42-58-72-89). T.l.j. sf lun. de 10 h à 22 h, sam. et dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 7 novembre.
LE CACHET DE L'ART FAIT FOI, PHILIPPE LOUISGRAND. L'étoffe des héros. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 juillet.
CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'Acclimatation, musée en Herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h. Ateliers t.l.j. à 15 h, réservation au 40.67.97.66. Fermé du 9 au 22 août. Entrée : 13 F, atelier : 15 F. Jusqu'au 10 septembre.
CONSULTATION URBAINE, AUSTERLITZ-SALPÊTRIÈRE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 28 août.
CROIX ET TOTEMS. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre - galerie, 2, rue Ronsard (42-58-72-89). T.l.j. sf lun. de 10 h à 22 h, mer. et dim. de 10 h à 18 h.Entrée libre. Jusqu'au 12 septembre.
DE BELLEVILLE A MARSEILLE, VISA-VILLES. Parcours sonore Cécile Le Prado - Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projection de Belleville Lumière et En remontant la rue Vilin, du mer. au dim. et mar. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 26 septembre.
DE PISSARRO A PICASSO. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 septembre.
MARCEL GROMAIRE. Carnets 1911-1963. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 juillet.
KRÉMÈGNE. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 5 septembre.
MA QUÊTE D'ARCHITECTURE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 29 août.
CHARLES MARTIN. Musée d'art naïf Max Fourny, Halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-72-89). T.l.j. sf lun. de 10 h à 22 h, mer. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 1er août.
MARWAN. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 28 août.
MIYABI, ART COURTOIS DU JAPON ANCIEN. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 18 h. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 16 août.
OBJETS D'USAGE ET DE GOUT DANS LES PREMIÈRES ANNÉES DU XIXe. Un album de dessins. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 août.
PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.
PEINTURE DES ABORIGÈNES D'AUSTRALIE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 novembre.
LA RENAISSANCE DE LA MODE ITALIENNE. Florence, la Sala bianca 1952-1973. Musée des arts de la mode et du textile - Palais du Louvre, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 1er août.
LA RÉPUBLIQUE DANS SES MEUBLES. Les années 25 à la Manufacture de Beauvais. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 29 août.
LES ROIS SCULPTEURS. Art et pouvoir dans le Grassland camerounais. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.
LE SALON DE LA PHOTOGRAPHIE. Les écoles pictorialistes en Europe et aux Etats-Unis vers 1900. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 26 F. Jusqu'au 26 septembre.

CENTRES CULTURELS

ARCHITECTURE ET PAYSAGE. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 septembre.
PIERRE BURAGLIO, COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés (42-76-67-00). Ouverture permanente de la chapelle les mar. et jeu. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.
TONY CATANY. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 8 août.
JEAN COCTEAU ET LE MYSTÈRE. Hôtel de Ville - salon d'accueil, 29, rue de Rivoli (42-76-40-66). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 octobre.
LES COULISSES DE L'OPÉRA. Opéra de Paris Garnier, bibliothèque-musée, place de l'Opéra (40-01-23-39). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F (comprenant la visite du théâtre). Jusqu'au 7 novembre.
DO NOT DISTURB, RÊVES D'HOTELS. Photographies, Polaroïds et dessins de Charlélie Couture. Fnac Forum des Halles, espace rencontres, niveau - 1, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 11 septembre.
ÉDITIONS TALLER JESUSA. Centre culturel du Mexique, 119, rue Vieille du Temple (44-61-84-44). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 14 août.
L'ÉGYPTE AU XIXe SIÈCLE. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 septembre.
SEAMUS FARRELL. Détour de chant. Carré des arts, parc floral de Paris, bois de Vincennes, entrée château (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar. de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 5 F (prix d'entrée du parc). Jusqu'au 5 septembre.
LES FONTAINES DE LA PLACE DE LA CONCORDE. Hôtel de Crillon, 10, place de la Concorde (44-71-15-00). T.l.j. 24 h sur 24 h. Jusqu'au 15 août.
FORMES ET COULEURS. Sculptures de l'Afrique noire. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 15 septembre.
GERMINATIONS VII. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 septembre.
DANIEL GRAFFIN. Espace Acier - immeuble Ile-de-France (49-00-62-47). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 31 août.
MARTHA HELLION. Centre culturel du Mexique, 119, rue Vieille-du-Temple (44-61-84-44). T.l.j. de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 14 août.
IMAGES TISSÉES D'EGYPTE. Tapisseries de l'atelier Wissa Wassef. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 1er août.
BORO IVANDIC. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 4 septembre.
DANIEL KNODERER. 150 reliures. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 12 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 juillet.
MARSEILLE-MARSEILLES. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 26 septembre.
MARWAN. Institut du monde arabe, galerie d'art et d'essai, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 août.
NOTRE AMÉRIQUE LATINE. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 août.
PARIS 13e, 1750-2000 : LE QUAI, LA GARE, LA BIBLIOTHÈQUE. Cité de chantier de la Bibliothèque de France, 139, quai de la Gare (44-23-03-70). T.l.j. de 10 h à 17 h, ven., sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.
LES SECRETS PERDUS DE LA FAÏENCERIE DE GIEN. Hôtel de Crillon, 10, place de la Concorde (44-71-15-00). T.l.j. 24 h sur 24 h. Jusqu'au 28 août.

GALERIES

ABSALON. Galerie Crousel-Robelin Bama et Jean-René de Fleurieu, 91, quai de la Gare (42-77-38-87). Jusqu'au 31 juillet.
ROGER ACKLING. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 30 juillet.
BIJL, DELEU, PANAMARENKO & CO. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Jusqu'au 31 juillet.
BROTO, CAMPANO, PLENSA, SICILIA. Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix (42-72-57-36). Jusqu'au 30 septembre.
ALAN CHARLTON. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 31 juillet.
NARCISSE DAHIM. Au Domboulette, 6, rue Geoffroy-l'Angevin (42-77-27-07). Jusqu'au 31 juillet.
GERARDO DICROLA. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 31 juillet.
DUCHAMP, PICABIA, MAN RAY. Galerie de l'Etoile, 22, rue Dumont-d'Urville (40-67-72-66). Jusqu'au 31 juillet.
L'ENLÈVEMENT D'EUROPE. Œuvres sur papier d'Alecos Fassianos. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 31 juillet.
ARSHILE GORKY. Quarante dessins inédits de 1931 à 1947. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 20 octobre.
JEAN NOUVEL. Quelques meubles. Plan Venise, 28, rue de Venise (42-77-64-88). Jusqu'au 30 septembre.
L'ORAGE, UNE HISTOIRE DE PATRICK CORILLON, EDDA RENOUF. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 30 juillet.
SALON DE MUSIQUE, SUITE DE PRINTEMPS, PARTITIONS ET NOTATIONS. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 31 juillet.
CY TWOMBLY. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 8 septembre.
VIENNE 1993. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 31 juillet.
JEAN-MICHEL WILMOTTE, PRAHA 1993. Galerie Via, 4-6-8, cour du Commerce-Saint-André (43-29-39-36). Jusqu'au 30 juillet.

Périphérie

BIÈVRES. Art nouveau et photographie. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 6 septembre.
CLAMART-MEUDON. Ferle, Absalon. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 septembre.
LA COURNEUVE. Art grandeur nature, Corillon, Ecker, Goldsworthy, Luy, O'Loughlin. Parc départemental de La Courneuve, entrée Tapis vert - avenue Waldeck-Rochet. Jusqu'au 31 octobre.
LA DÉFENSE. Différentes natures. Vision de l'art contemporain. Galerie de l'Esplanade, place de La Défense (49-00-17-13). Jusqu'au 26 septembre.
ÉCOUEN. Le Décor du château d'Ecouen à travers les dessins d'architectes. Du XIXe siècle. Musée national de la Renaissance, château (39-90-04-04). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 août.
ÉLANCOURT. Architecture rurale à Saint-Quentin-en-Yvelines. Les grandes fermes du plateau en 1900. Centre culturel de la Commanderie des Templiers de la Villedieu, cD 58 (30-50-82-21). T.l.j. de 14 h à 18 h. Exposition fermée du 2 au 15 août. Jusqu'au 26 septembre.
FONTAINEBLEAU. Tapisseries des Gobelins au château de Fontainebleau. Musée national du château de Fontainebleau (64-22-27-40). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 13 septembre.
IVRY-SUR-SEINE. Christine Davis, Michel Jacquelin et Carte blanche à Daniel Dobbels. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). Jusqu'au 1er août.
JOUY-EN-JOSAS. Azur. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.
LEVALLOIS-PERRET. Francisco Infante-Arana. La Base, 6 bis, rue Vergniaud (47-58-49-58). Jusqu'au 11 septembre.
MEAUX. Jochen Gerz. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 septembre.
MEUDON. Le Salon de la photographie. Les écoles pictorialistes en Europe et aux Etats-Unis vers 1900. Musée Rodin, villa des Brillants - 19, av. Auguste-Rodin (45-34-13-09). Sam. et dim. de 13 h 30 à 19 h. Jusqu'au 26 septembre.
MONTREUIL. Le Mouvement populaire de la Révolution française à aujourd'hui. Musée de l'histoire vivante, 31, boulevard Théophile-Queur (48-70-61-62). T.l.j. sf lun. de 14 h à 17 h, sam. de 14 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 octobre.
PONTOISE. Otto Freundlich et ses amis. Musée Tavet, 4, rue Lemercier (34-43-34-77). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 août.
SAINT-DENIS. Fenosa. Sculpture. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 août.
SAINT-OUEN-L'AUMÔNE. Dixième Salon du livre. Abbaye de Maubuisson, rue Richard-de-Tour (34-64-36-10). Mer., ven., sam. de 10 h à 18 h, dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1er septembre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 30 JUILLET

« Le quartier chinois et ses lieux de culte », 11 heures et 14 h 30, métro Porte-de-Choisy (M.-C. Lasnier).

« Les machineries de la tour Eiffel », 15 heures, pilier nord, buste de Gustave Eiffel (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel de Tavannes et les jardins des hôtels de Varengeville et Amelot », 15 heures, 217, boulevard Saint-Germain (D. Bouchard).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les mystères des templiers », 15 heures, église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple (Paris et son histoire).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

AU BÉNÉFICE DU DOUTE. (*) Film américain de Jonathan Heap, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

BIG MAN. Film britannique de David Leland, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CŒUR SAUVAGE. Film américain de Tony Bill, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

KALAHARI. Film américain de Mikael Salomon, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

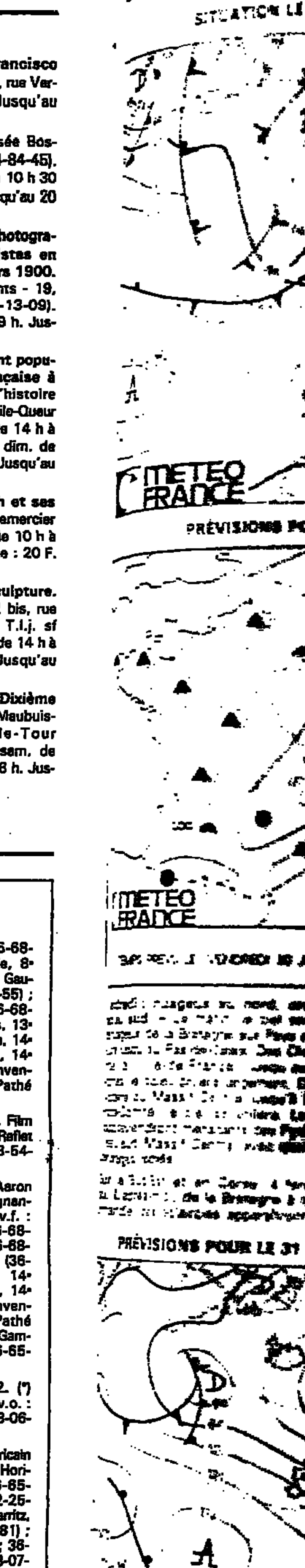
PANIC SUR FLORIDA BEACH. Film américain de Joe Dante, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

ROI BLANC, DAME ROUGE. Film russe de Serguei Bodrov, v.o. : Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34).

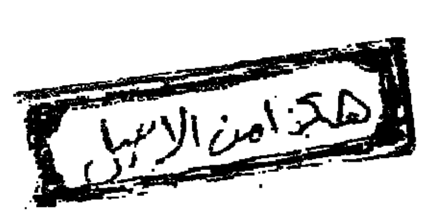
SIDEKICKS. Film américain d'Aaron Norris, v.o. : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE SYNDICAT DU CRIME 2. (*) Film Hongkong de John Woo, v.o. : Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55).

UN JOUR SANS FIN. Film américain de Harold Ramis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

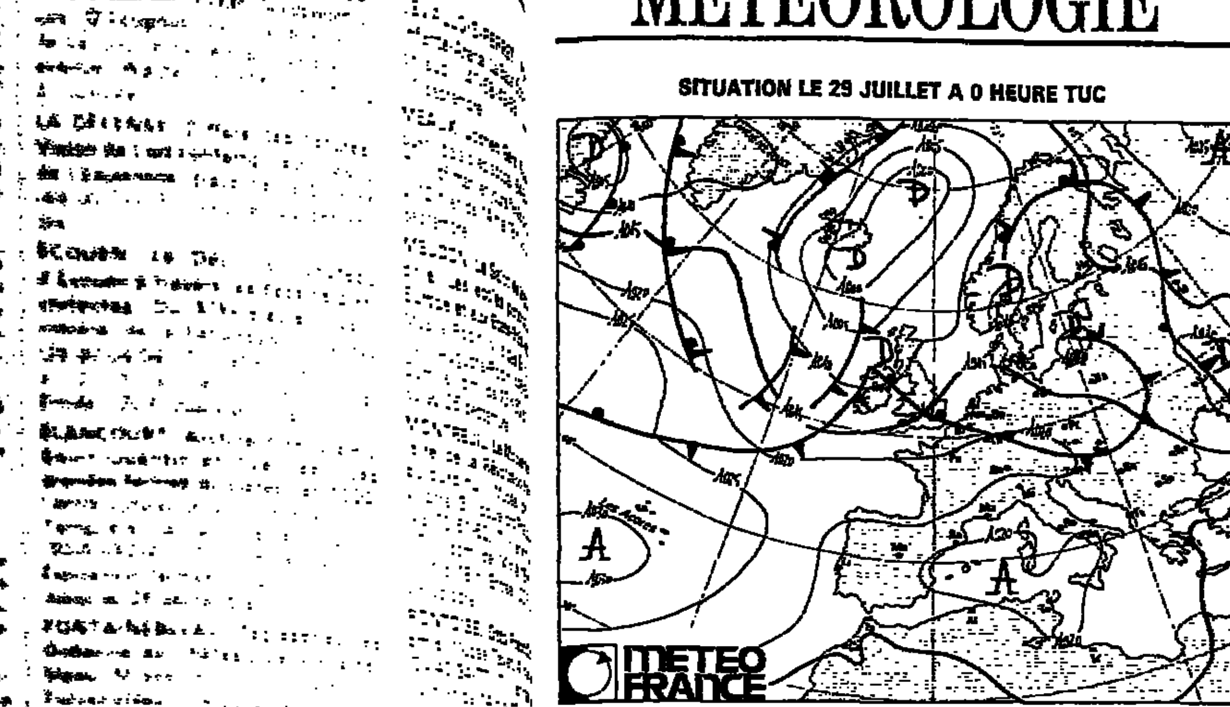




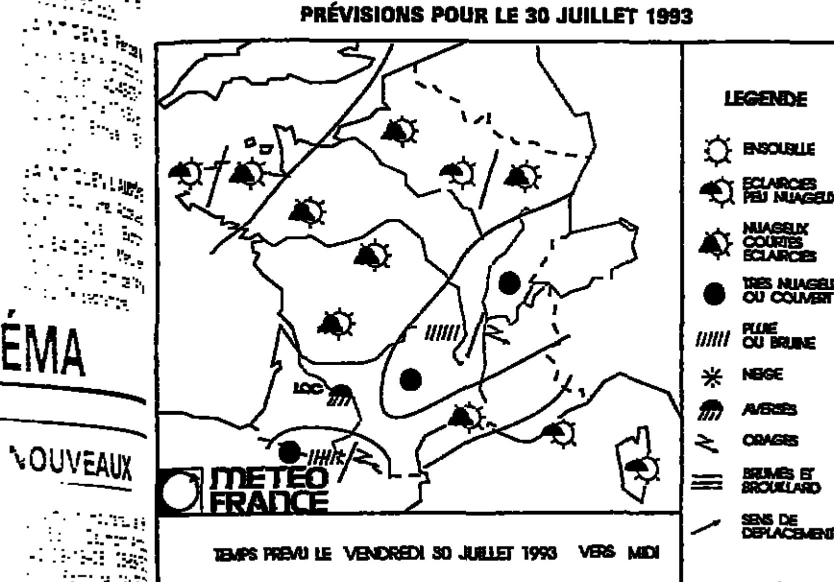


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 JUILLET A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 30 JUILLET 1993



Vendredi : nuageux au nord, orageux au sud. – Le matin, le ciel sera très nuageux de la Bretagne aux Pays de la Loire jusqu'au Pas-de-Calais. Des Charentes à l'Ile-de-France jusqu'aux Ardennes, le soleil brillera largement. De l'Aquitaine au Massif Central jusqu'à la Franche-Comté, le ciel se voilera. Les nuages deviendront menaçants des Pyrénées au sud Massif Central avec quelques orages isolés.

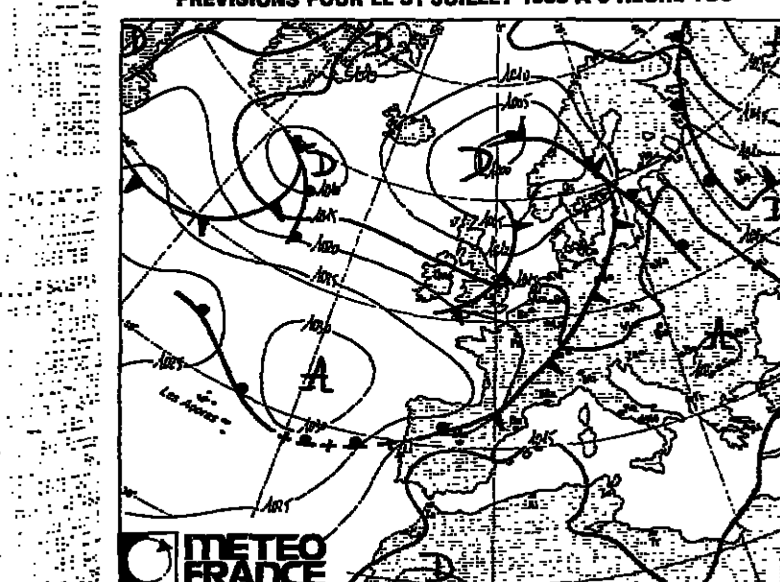
Sur le Sud-Est et en Corse, il fera beau. L'après-midi, de la Bretagne à la Normandie, des éclaircies apparaîtront. Sur le Sud-Est et en Corse, le soleil sera encore prédominant.

Sur le reste du pays, le temps se dégradera avec beaucoup de nuages et des orages éclateront au sud d'une ligne Bordeaux-Strasbourg. Ils pourront être forts sur le relief.

Les températures minimales iront de 13 degrés à 15 degrés au nord et 16 degrés à 19 degrés au sud.

Les températures maximales avoisineront 23 degrés à 25 degrés au nord et 26 degrés à 29 degrés au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 31 JUILLET 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 29-7-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-7-1993 à 18 heures TUC et le 29-7-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	26	16	D
BIARRITZ	26	17	N
BORDEAUX	32	16	D
BOURGES	29	13	D
BREST	20	15	C
CAEN	21	14	D
CHERBOURG	17	15	C
CLERMONT-FER.	31	16	D
DIJON	28	15	D
GRENOBLE	31	15	D
LILLE	19	17	C
LIMOGES	27	16	D
LYON	30	17	D
MARSEILLE	34	20	D
NANCY	21	14	B
NANTES	23	9	B
NICE	25	20	D
PARIS-MONTS.	23	15	D
PAU	32	16	B
PERPIGNAN	33	21	D
POINTE-A-PITRE	30	26	N
RENNES	25	12	C
ST-ETIENNE	30	15	D
STRASBOURG	21	15	D
TOULOUSE	31	17	D
TOURS	27	10	D
ÉTRANGER			
ALGER	30	17	D
AMSTERDAM	21	15	C
ATHÈNES	33	22	D
BANGKOK	36	28	C
BARCELONE	29	19	D
BELGRADE	29	16	D
BERLIN	20	13	C
BRUXELLES	22	17	P
LE CAIRE	33	22	D
COPENHAGUE	19	12	D
DAKAR	31	25	N
GENÈVE	30	14	D
ISTANBUL	29	18	D
JÉRUSALEM	27	17	N
LISBONNE	35	18	D
LONDRES	24	17	C
LOS ANGELES	23	18	C
LUXEMBOURG	18	15	P
MADRID	39	22	D
MARRAKECH	44	27	D
MEXICO	23	14	N
MILAN	29	15	D
MONTRÉAL	27	19	C
MOSCOU	26	15	C
NAIROBI	25	8	N
NEW-DELHI	36	28	N
NEW-YORK	34	23	N
PALMA-DE-MAJ.	29	16	D
PÉKIN	31	22	N
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	28	18	D
HONGKONG	32	28	D
SÉVILLE	42	24	D
SINGAPOUR	32	26	N
STOCKHOLM	20	10	D
SYDNEY	17	11	C
TOKYO	32	22	N
TUNIS	33	17	D
VARSOVIE	19	14	C
VENISE	27	19	D
VIENNE	22	16	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Emotions

C'ÉTAIT bien elle. On avait peine à en croire ses yeux, mercredi soir sur France 2, mais c'était bien elle. Elle, l'intransigeante, l'indomptable, l'irréductible. Elle qui avait eu le culot de faire la guerre toute seule, au bout de la planète, pour quelques îles inhospitalières et l'honneur de son drapeau. Elle qui avait même tenu tête à Jacques Chirac. Il fallait se rendre à l'évidence : c'était bien la légendaire Dame de fer et, pour la première fois, elle pleurait...

Certes, Margaret Thatcher pleurait comme on pleure dans les salons de thé anglais : du coin de la paupière, surtout pas davantage et sans doute moins que les mères des grévistes de la faim irlandais qu'elle avait naguère laissés mourir. Mais cela suffisait amplement pour démolir la thèse xénophobe, longtemps soutenue outre-Manche, selon laquelle cette femme-là n'avait pas de cœur. En la voyant sortir son mouchoir, on avait presque envie de lui faire la bise. Elle ne faisait pourtant, dans cette émission consacrée aux femmes politiques, que pleurer sa gloire perdue.

Aux obsèques de l'« homme de bétons, diffusées en privé par TF1, personne, c'est étrange, ne nous fut montré pleurant. Il avait pourtant beaucoup d'amis si l'on en juge par la foule qui assistait à ses funérailles. Il y avait même, parmi les éminences rassemblées en l'église de la Madeleine, l'ennemi intime d'Hervé Bourges, Robert-André Vivien, député RPR du Val-de-Marne, qui témoigna que le défunt avait *« la pêche »*, et ce cher Enrico Macias, qui témoigna qu'il avait aussi *« du cœur »*. Mais il est vrai que, dans les grandes familles, on n'exhibe pas sa douleur, surtout quand la mort vient ponctuer la gloire.

Le pape, lui non plus, ne pleurait pas dans les décombres de Saint-Jean-de-Latran, saccagée par les nouveaux Barbares. Sans doute est-il mieux placé que quiconque pour mesurer la vanité des constructions humaines...

C'était donc une soirée triste. Soudain, à l'écran, apparut Edouard Balladur en balade en banlieue. Le premier ministre explorait en fourgonnette les cités barbares de Seine-Saint-Denis. On le vit même bavarder avec quelques-uns des habitants de ces îlots lointains. Il semblait ravi. Selon TF1, ses interlocuteurs l'étaient aussi : *« Cela fait plaisir »*, disait un jeune Noir. Selon France 2, ils ne l'étaient guère : un autre jeune Noir soutenait que M. Balladur faisait *« du cinéma »*. Ce *jugement-là était assurément* excessif. M. Balladur semblait sincère quand il a eu ce cri du cœur : *« On voit ici des choses dont on n'a pas idée à Paris... »* Cette révélation était même drôlement émouvante...

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 29 juillet

TF 1

20.45 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir. De Daryl Duke (4e épisode). *Meggie doit se rendre à l'évidence : Ralph, ordonné évêque, est toujours l'amour de sa vie... Rediffusion.*
22.30 Série : Les Dessous de Palm Beach. Coupes au rasoir. *Double meurtre dans les beaux quartiers.*
23.25 Série : Dans la chaleur de la nuit. L'Héritage des deux sœurs.
0.15 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.45 Documentaire : Notre télévision. De Pierre Tchernia. 3. Les jeux sont faits. *Des jeux d'hier à ceux d'aujourd'hui.*
21.40 Documentaire : Les Inventions de la vie. De Jean-Pierre Cuny. 3. Le Prédateur des prédateurs. *Les proies ont aussi des moyens de défense...*
22.05 Téléfilm : Le Gâchis. De Franco Rossi (1re partie). *Intrigues à Florence, à la Belle Epoque.*
23.35 Journal et Météo.
23.55 Magazine : Le Cercle de minuit. Au Festival d'Avignon.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : Les Dents de la mer 2. ■ Film américain de Jeannot Szwarc (1978).
22.45 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : La Maison de Jeanne. ■ Film français de Magali Clément (1987)
0.40 Continentales.

CANAL PLUS

20.35 *Cinéma :* Le Prince de Pennsylvanie. ■ Film américain de Ron Nyswaner (1988).
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Arachnophobie. ■ Film américain de Frank Marshall (1990) (v.o.).
0.00 *Cinéma :* L'Avare. ■ Film italien de Tonino Cervi (1990) (v.o.)

ARTE

20.40 Soirée thématique : Champs de bataille, champs d'honneur ?
20.41 Documentaire : Mémorial, voyage au no man's land. Série de Manfred Hulverscheidt (et à 22.00, 22.55, 23.40, 0.15). *La terre entière est-elle devenue un champ de bataille ou bien les champs de bataille sont-ils devenus des zones géométriques où tombent des missiles de grande portée ?*
20.50 Téléfilm : Culloden. *Le fameux film de Peter Watkins qui remit violemment en question l'interprétation légendaire de cette bataille.*
22.10 Documentaire : Verdun 1916. *Déroulement de la bataille.*
23.10 Documentaire : Réflexions sur Stalingrad. *Stalingrad est devenue un mythe. Pourquoi ? Avec des témoignages de survivants.*

23.50 Documentaire : Stratégie mortelle. Des Malouines à la guerre du Golfe.

M 6

20.45 Téléfilm : La Panthère contre le crime. De Brian Trenchard-Smith. *Une équipe de super-combattants au sein de la secte des Panthères.*
22.20 Série : La Maison de tous les cauchemars. A 22.25, L'Aigle des Carpates ; A 23.20, Le Gardien des abysses.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Les Fumées bleues, de Jean-Pierre Kremer (rediff.).
21.30 Profils perdus. Oscure Botteghe (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Un secret mal gardé : le Journal intime. 3. Autour d'Eric et Roland.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Paul Veyne (2).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 6 septembre 1992 lors du Festival de Berlin) : Les Fresques de Piero della Francesca, de Martinu ; Porta coeli, de Slavicky ; Symphonie no 6 en ré majeur, de Dvorak, par la Philharmonie tchèque, dir. : Jiri Belohlavek.
22.00 Concert (donné le 4 mai à Radio-France) : Trois chansons basques, de Durey ; Les soirées de Petrograd op. 55, de Milhaud ; Deux poèmes chinois, de Roussel ; Six poésies de Jean Cocteau, de Honegger ; Cinq poèmes de Max Jacob, de Poulenc ; Poème du journal intime de Léo Latil, de Milhaud ; Les Animaux et leurs hommes, de Sauguet ; Six chansons françaises, de Tailleferre ; Chansons gaillardes, de Poulenc, par Florence Katz, mezzo-soprano, Jean-François Gardeil, baryton, Billy Eidi, piano.
0.35 Bleu nuit. Festival de Montpellier.

Vendredi 30 juillet

TF 1

15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.25 Jeu : Une famille en or.
16.55 Club Dorothée vacances.
18.05 Série : Chips.
18.55 Série : Premiers baisers.
19.25 Série : Hélène et les garçons.
20.00 Journal, Météo et Trafic infos.
20.45 Feuilleton : Les Grandes Marées. De Jean Sagols (4e épisode). *Des vérités qui font mal.*
22.25 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Les meilleurs moments.
23.45 Série : *Chapeau melon et bottes de cuir.*

FRANCE 2

15.25 Série : Les deux font la paire.
16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.40 Série : L'Equipée du Poney Express.
17.30 Magazine : Giga.
18.30 Série : Riptide.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.45 Série : Taggart. Les Diamants. *Le flic écossais sur la piste d'un violeur.*
22.30 *Documentaire :* L'Encyclopédie audiovisuelle. 4. Kafka, de Sbig Rybczynski. *Incursion dans l'univers de l'auteur du Procès à l'aide d'effets spéciaux très élaborés.*
23.20 Journal et Météo.
23.40 Concert : Michel Jonasz au Zénith. Enregistré en novembre dernier (rediff.).

FRANCE 3

15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Variétés : 40e à l'ombre. En direct d'Arcachon. Avec Jean-Pierre Mader, la Luna, Bruno Maman.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 *Le 19-20 de l'information.* De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Feuilleton : Une famille pas comme les autres (19e épisode).
20.35 Jeu : Hugodélire.
20.45 Magazine : Thalassa. La Baie du Dragon.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. *Portugal : Ollé Tourada ; Afrique du Sud : les derniers murs des Ndebele ; France : le royaume des menteurs du Gabion.*
22.40 Journal et Météo.
23.05 Feuilleton : Pavillons lointains. De Peter Duffel (5e épisode).
23.55 Continentales.

CANAL PLUS

15.45 Cinéma : Le Marin des mers de Chine. □ Film de Hongkong de Jackie Chan (1986)
17.40 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Série animée : Batman.
18.55 Le Top.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.35 Téléfilm : L'homme qui racontait des histoires. De Rainer Boldt. *D'après un roman de Patricia Highsmith.*
22.05 Sport : Athlétisme. Réunion de Gateshead.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : L'Arme absolue. □ Film américain d'Eric Karson (1988).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Genèse
17.45 Documentaire : Tout est mort, je le sais (rediff.).
18.10 Documentaire : Récital final (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Sonia Rykiel/Pierre Troisgros.
19.30 Documentaire : Ilse Bing, photographe. D'Antonia Lerch. *La photographe juive allemande parle de sa vie. Une vieille dame active...*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Reportage : La Sécheresse du silence ; Revue de presse : Invité : Miguel Angel Estrella.
21.30 Magazine : Festivals d'été. Les meilleurs moments du Montreux Jazz Festival.
23.05 Documentaire : Musica Sarda. *Polyphonies d'hommes, joutes poétiques chantées, bars, fêtes, petits banquets.*
0.15 Documentaire : Terra X. *A l'ombre du soleil inca (rediff.).*

M 6

13.55 Magazine : Destination vacances.
17.05 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : O'Hara.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Passions troubles. De Kevin Meyer. *Un ancien détenu devient assistant d'une journaliste, ex-mannequin.*
22.25 Série : Mission impossible.
23.25 Magazine : Emotions.
23.55 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Les circuits de la viande.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. L'orgue Hammond. 5. Orgue ou synthétiseur ?
20.30 Radio archives. Au luxe, à l'excellent et à l'exquis.
21.32 Musique : Black and Blue. Les discothèques de Betsy Jolas et Antoine Illouz.
22.40 Les Nuits magnétiques. *Un secret mal gardé : le Journal intime.* 4. Sur l'adolescence et le Journal aujourd'hui.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jacques Sternberg.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert *(donné le 1er mars à Rome)* : Concerto pour guitare et cordes en ré majeur, de Vivaldi ; Concerto pour flûte et cordes en ré majeur, de Boccherini ; Concerto pour guitare et cordes no 1 en la majeur, de Giuliani, par I Virtuosi di Santa Cecilia, dir. Sergej Djacenko ; Narciso Yepes, guitare.
22.00 Concert (en direct de Montpellier) : Messa di Gloria, Le Villi, de Puccini, par le Chœur des Opéras du Rhin et de Montpellier, l'Orchestre philharmonique de Montpellier, dir. David Robertson ; sol. : Katia Ricciarelli, soprano, Gabriel Sade, ténor, Eduard Tumagnian, baryton, Wojtek Smilek, basse.
0.35 Bleu nuit. Festival de Montpellier.

Le Monde

Après la mise à l'écart de M. Barannikov par Boris Eltsine

Le retour du ministre de la sécurité est exigé par le Parlement russe

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Alors que Nikolaï Glouchko a été chargé, mercredi 28 juillet, de remplacer à titre provisoire Viktor Barannikov, limogé la veille du poste de ministre de la sécurité (ex-KGB), le présidium du Parlement russe, jugeant *« sans valeur juridique »* la mise à l'écart du ministre, a exigé sa réintégration.

Si le Kremlin ne revient pas sur sa décision, ont averti les dirigeants du Parlement, les députés, actuellement en vacances, se réuniront en session extraordinaire. Le présidium avait aussi demandé l'annulation de toutes les limites mises à l'échange des roubles émis avant 1993 : ces derniers devront être démonétisés progressivement et, en attendant, les magasins devraient les accepter sans aucun plafond.

Une opération de routine

Ces deux « décisions » illustrent, si le besoin s'en faisait encore sentir, l'état épouvantable des relations entre le Parlement, de plus en plus contrôlé par les conservateurs communistes, et la présidence russe. Le « jeu » est simple : il suffit, en effet, que l'un prenne une décision pour que l'autre la déclare nulle et non avenue.

Pour exiger la réintégration du ministre de la sécurité, le Parlement s'est même fondé sur un accord, mis au point en décembre avec le gouvernement, mais que les députés avaient, eux-mêmes, déclaré caduc en avril. Quant à Boris Eltsine, il a, déjà, signé un nouveau décret sur les privatisations, remplaçant et élargissant celui qui avait été annulé par les députés il y a quelques semaines....

Cette interminable guérilla rend impossible toute politique économique sérieuse. Quel homme d'affaires étranger sérieux voudrait investir dans un pays où chaque loi peut être annulée du jour au lendemain, plongeant la population dans les plus grandes incertitudes ? Seules, les rumeurs semblent maintenant avoir force de loi. Dernière en date : avant de prendre sa décision sur le retrait des roubles, le président de la banque centrale aurait eu une rencontre, secrète bien entendu, avec le chef du Parlement Rouslan Khasboulatov, et l'ancien vice-président Alexandre Routskoï, tous deux opposants farouches à Boris Eltsine. Une rumeur qui renforce ainsi la thèse du complot mené, à l'occasion de l'« affaire du rouble », par les conservateurs contre le chef de l'Etat.

Les chiffres donnés mercredi par le vice-président de la banque centrale Arnold Voïloukov prouvent, en tout cas, que le retrait des anciens roubles de la circulation aurait pu n'être qu'une opération de routine, comme cela se passe souvent dans d'autres pays, si elle avait été, politiquement, préparée avec sérieux. Selon ces chiffres, sur les 6 300 milliards de roubles actuellement en circulation en Russie, seulement un peu plus d'un milliard avaient été imprimés avant 1993.

Etant donné que Boris Eltsine, en élargissant les modalités de la mesure, avait décrété que les billets de 10 000 roubles, imprimés en 1992, restaient valables, il ne restait donc qu'à demander l'échange de 300 milliards de roubles, soit moins du vingtième de la circulation fiduciaire.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Une étude de l'INSEE

400 000 personnes cumulent un emploi et une retraite

Pour y voir clair dans le débat, récurrent, sur le cumul emploi-retraite, strictement limité depuis mars 1982, l'INSEE s'est livré à une analyse dont les résultats, nécessairement imprécis, ont été rendus publics, jeudi 29 juillet *(INSEE Première*, nº 273). Au total, sur les 9,2 millions de retraités de 1990, 400 000 continueraient de travailler, soit environ 4 % d'entre eux.

Mais encore faut-il distinguer les situations. Parmi ces personnes qui cumulent une pension et un revenu, pas forcément salarial, 60 % exercent une activité indépendante. Ce sont pour la plupart des agriculteurs, souvent âgés, qui compensent ainsi la faiblesse de leur retraite, et des membres de professions intellectuelles supérieures qui effectuent des missions d'expertise ou de conseil.

Par ailleurs, certains retraités – au nombre de 100 000 – âgés de moins de soixante ans ont, statutairement, le droit de percevoir une pension de retraite et de pratiquer une deuxième activité professionnelle, le plus souvent de salarié. Il s'agit de militaires, de cheminots, de mineurs, etc. qui, par profession, partent à la retraite très tôt et peuvent entamer une seconde carrière. A tel point que 95 000 de ces « cumulards » sont parvenus à bénéficier d'une retraite du régime général, en plus de celle obtenue au titre d'un régime particulier.

Ces derniers sont relativement jeunes. Ceux qui cumulent un emploi et une retraite représentent 58 % des retraités de moins de quarante-cinq ans, et 23 % de ceux qui sont âgés de quarante-six à cinquante-cinq ans. Environ 50 000 dépendaient du régime des fonctionnaires militaires et 20 000 du régime des fonctionnaires civils. Près du tiers d'entre eux ont encore des enfants à charge.

Globalement, on peut donc considérer que la situation de cumul reste le fait d'une minorité. L'INSEE fait aussi observer que, parallèlement, en raison du chômage et des préretraites, toujours en 1990, seulement 40 % des 700 000 qui ont fait valoir leurs droits à la retraite et liquidé leur pensions exerçaient encore une activité rémunérée...

Quant à savoir si la poursuite d'activité par ces 400 000 personnes a un effet négatif sur le volume d'emploi disponible, rien n'est moins sûr. Dans l'agriculture, il n'y aurait pas ou peu d'embauches en contrepartie d'une retraite effective de ceux qui continuent à travailler. Aussi, au mieux, le nombre de postes libérés serait-il inférieur à 200 000, en supposant que les retraités de moins de soixante ans soient en mesure de subvenir à leurs besoins avec leur seule pension.

A. Le.

A l'occasion du chassé-croisé des vacanciers

La modulation des tarifs autoroutiers est controversée

Lors des grandes migrations estivales, la Société des autoroutes du nord et de l'est de la France (SANEF) a mis en place une modulation des tarifs autoroutiers, pour inciter les automobilistes venant du Nord à emprunter l'A26, qui passe par Reims, plutôt que l'A1, qui passe par Paris, pour aller vers le littoral méditerranéen.

Réalisée les 9 et 10 juillet, l'expérience sera reconduite, pendant vingt-quatre heures, à partir du vendredi 30 juillet à 14 heures, journée classée « rouge » en Ile-de-France et « orange » en province, avec des premières difficultés dès 15 heures aux sorties de la capitale. Il s'agit, selon Michel Amilhat, directeur général de la SANEF, de *« faire connaître l'A26, dont l'ouverture, en juillet 1992, avait été occultée par la grève des routiers »* et d'*« éviter aux conducteurs les embouteillages de la région parisienne »*.

Les utilisateurs de l'A26 payent 26 F de moins que le tarif normal (soit 182 F au lieu de 208F), ceux qui empruntent l'A1, 11 F de plus (soit 183 F au lieu de 172 F). S'il affirme son soutien au principe de la modulation tarifaire, Jean Fournier-Périlhou, directeur général de l'Automobile Club national (ACN), met en cause l'intérêt d'une opération qui *« n'a fait gagner que 1 F aux gens qui ont emprunté l'A26, puisque le trajet de Lille à Lyon leur a coûté 182 F au lieu de 183 F par l'A1 »*. Il invite *« les 96 % d'automobilistes, qui ne pouvaient faire autrement que de prendre l'A1 pour aller à Paris, à se faire rembourser les 11 F de majoration »* et demande à la SANEF de *« baisser le tarif de l'A26 d'au moins 37 F sans augmenter celui de l'A1 »* pour les journées des 30 et 31 juillet.

Onze millions d'automobilistes sont attendus ce week-end sur les routes françaises, pour le chassé-croisé des vacances. Les centres d'information routière conseillent de ne pas prendre la route samedi 31 juillet, journée « très difficile » sur l'ensemble du réseau. Les secteurs les plus touchés risquent d'être le couloir Saône-Rhône et les grands axes en direction de l'ouest, du sud et du sud-ouest de la France. Le dimanche 1er août est classé « rouge ». Dès 7 heures, des encombrements sont prévus sur tout le territoire. Le retour à la normale n'interviendra pas avant lundi 2 août en fin d'après-midi.

▶ **Renseignements par Minitel, code 3615 ROUTE.**

Le concert de Jean-Michel Jarre au Mont-Saint-Michel

Embouteillages au pied de l'Archange

Dès 16 heures, mercredi 28 juillet, des embouteillages étaient signalés sur la route menant au Mont-Saint-Michel (Manche). Parmi les 60 000 spectateurs attendus au premier concert de la tournée européenne de Jean-Michel Jarre, nombre d'automobilistes devaient patienter dans des « bouchons » qui s'étendaient sur plusieurs kilomètres.

L'axe unique menant au Mont était saturé, formant un cul-de-sac. Des automobilistes décidaient alors d'abandonner leur véhicule sur le bas-côté, pour rejoindre le lieu du spectacle à pied. En fin de soirée les autorités du centre de coordination routière choisissaient de barrer la circulation à Pontorson, à une dizaine de kilomètres du site. Des spectateurs, venus de loin, ont ainsi dû repartir chez eux sans pouvoir admirer les lumières sur l'Archange, des images sur un écran géant et entendre une centaine de choristes, d'un concert-show qui a duré une heure quarante-cinq, et qui s'est achevé par un feu d'artifice.

Dans ce lieu chargé d'histoire et de mémoire le concert de Jean-Michel Jarre, dont l'initiative revient au conseil général de la Manche, a marqué le lancement officiel du cinquantième anniversaire du débarquement allié en Normandie le 6 juin 1944. – *(Corresp.)*

EN BREF

□ **Augmentation du nombre des détenus dans les prisons en 1992.** – La population carcérale a augmenté de 0,5 % entre le 1er janvier 1992 et le 1er janvier 1993, passant de 50 122 à 50 352 détenus, dont 2 080 femmes. Le rapport annuel de l'administration pénitentiaire, pour la première fois publié par la Documentation française, précise qu'il y avait, au 1er janvier 1993, 28 879 condamnés et 21 473 prévenus dans les prisons. Le pourcentage des prévenus était en augmentation : 42 % au lieu de 40,5 % en 1991. Le taux de détention était très stable en métropole avec 1,15 pour mille. L'âge moyen des condamnés était de 31,9 ans et l'âge moyen des prévenus de 31,1 ans. Parmi la population carcérale la part des étrangers était en hausse (31,4 % au lieu de 30,6 %).

□ **L'ancien député socialiste Christian Pierret a été mis en examen dans le cadre d'une affaire de fausses factures.** – Christian Pierret (PS), maire de Saint-Dié et ancien député des Vosges a été mis en examen au début du mois de juin pour recel d'abus de biens sociaux, par le juge d'instruction parisien Jacqueline Meyson, dans le cadre d'une affaire remontant à 1985. M. Pierret, directeur général du groupe Accor, est soupçonné d'avoir bénéficié de fausses factures payées par le fabriquant de rétroviseurs Cipa à son profit, *via* le bureau d'études Ingéniérie développement externe (IDEX) et l'Association nouvelle pour le développement des Vosges (ANDEV). Ces détournements de fonds, évalués à moins de deux millions de francs, ont été découverts en 1986 lors de la faillite de la Cipa.

□ **Quatorze mois de détention pour Eric Petetin.** – Condamné pour s'être opposé physiquement à la construction du tunnel routier du Somport (Pyrénées-Atlantiques), Eric Petetin vient de se voir notifier, dans sa prison de Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne), la durée totale de sa peine. Par le jeu des révocations de sursis, Eric Petetin devra rester en prison jusqu'au 1er août 1994, soit quatorze mois de détention, qui s'ajoutent aux trois mois purgés en 1992 et à une amende de 400 000 francs.

□ **Les Enfants de Dieu : la cour d'appel de Lyon confirme que trente-trois enfants doivent être remis à leurs parents.** – La cour d'appel de Lyon a confirmé, vendredi 23 juillet, que trente-trois mineurs vivant avec leurs familles au sein de la communauté des Enfants de Dieu de Condrieu (Rhône), devaient être remis à leurs parents. Les enfants, issus de sept familles différentes, avaient été placés le 11 juin à la Cité de l'enfance de Bron (Rhône), après l'interpellation de leurs parents et leur mise en examen pour « excitation de mineurs à la débauche ». Tous les enfants avaient été autorisés à rejoindre leurs parents quelques jours plus tard, sur décision du tribunal de grande instance de Lyon. Le 22 juin, le parquet avait fait appel. Les juges de la cour d'appel ont confirmé les décisions des magistrats de première instance, estimant que le danger couru ne justifiait pas cette séparation.

□ **Football : la France bat la Russie (3-1) en match amical.** – L'équipe de France de football a remporté le match amical qui l'opposait, mercredi 28 juillet à Caen, à une sélection russe par trois buts à un. Ce sont trois joueurs Français évoluant à l'étranger qui ont marqué les buts de la rencontre : Franck Sauzée (dix-septième minute), Eric Cantona (vingt et unième minute) et Jean-Pierre Papin, sur penalty (trente-deuxième minute).

Selon un sondage BVA

M. Balladur continue à bénéficier d'une large popularité

Selon le dernier sondage de l'institut BVA pour *Paris-Match*, effectué du 15 au 20 juillet auprès d'un échantillon de 992 personnes âgées de dix-huit ans et plus, publié par l'hebdomadaire dans son numéro daté 5 août, la cote de popularité d'Edouard Balladur augmente de 2 points, avec 61 % d'opinions favorables, contre 59 % en juin (les opinions défavorables passent de 25 % à 24 %). En revanche, la popularité du président de la République, qui était en progression constante selon cet institut, perd 1 point, avec 45 % d'opinions favorables contre 46 % en juin (les opinions défavorables passent de 47 % à 48 %).

A l'exception de Michel Barnier, qui conserve 70 % de *« bonnes opinions »*, tous les membres du gouvernement subissent une baisse. Charles Pasqua perd 7 points (57 %), Simone Veil 4 (70 %), Nicolas Sarkozy 13 (49 %), Alain Madelin 12 (48 %), François Bayrou 9 (58 %), Michel Giraud 8 (47 %). Les Français restent plutôt insatisfaits de l'action gouvernementale, puisque 55 % d'entre eux se disent mécontents *« de la façon dont la France est gouvernée »*.

A l'exception d'Edouard Balladur, Raymond Barre, Pierre Méhaignerie et Jean-Marie Le Pen, qui gagnent chacun 1 point, la baisse de confiance est générale pour les *« personnalités »*, de gauche comme de droite. Jacques Chirac perd 2 points (34 % de confiance), Valéry Giscard d'Estaing en perd 6 (31 %), Philippe Séguin 1 (35 %). A gauche, Michel Rocard n'a plus la confiance que de 27 % des personnes interrogées (moins 5), Jacques Delors celle de 44 % (moins 2), la chute la plus spectaculaire étant celle de Bernard Tapie, qui perd 9 points pour se fixer à 23 %.

Dans l'église de la Madeleine

Les obsèques de Francis Bouygues

Seuls les quelque deux mille invités de la famille Bouygues ont pu assister, mercredi 28 juillet en fin de matinée, dans l'église de la Madeleine, à Paris, aux obsèques de Francis Bouygues, fondateur du premier groupe mondial du bâtiment et de travaux publics, décédé le 24 juillet. Parmi eux, une dizaine de ministres, dont le premier d'entre eux, Edouard Balladur, le président du Sénat, René Monory, le directeur du cabinet de François Mitterrand, d'anciens ministres comme Jack Lang ou Bernard Tapie, Jacques Chirac, maire de Paris, président du RPR et des ambassadeurs de nombreux pays africains et arabes, où le groupe Bouygues est très actif.

Le monde des affaires était fortement représenté avec Jean-Luc Lagardère, patron de Matra-Hachette, ou Yvon Gattaz, ancien président du CNPF, celui du cinéma aussi – Francis Bouygues avait fondé récemment la société de production Ciby 2 000 – avec Gérard Jugnot, Alain Delon ou les cinéastes Emir Kusturica ou David Lynch.

Le milieu de l'audiovisuel était largement représenté avec les vedettes de TF 1, chaîne acquise par Francis Bouygues en 1987 – Claire Chazal, Patrick Poivre d'Arvor, Anne Sinclair, Michel Drucker..., – mais aussi les PDG des chaînes concurrentes, Hervé Bourges (France-Télévision), André Rousselet (Canal+) et Jean Drucker (M 6). De nombreux collaborateurs de Bouygues, identifiables à l'insigne orange du groupe épinglé au revers de la veste, assistaient aussi à la cérémonie.

La fermeture à la circulation de la place de la Madeleine et des rues y conduisant a créé quelques embouteillages, peu usuels fin juillet à Paris. Des hauts-parleurs installés à l'extérieur de l'église retransmettaient la cérémonie, retenant, sous une pluie fine, pendant trois heures, quelques centaines de personnes, massées derrière des barrières métalliques, badauds pour la plupart, touristes étrangers ou employés des bureaux environnants.

Comme ce mélomane attiré par les échos du *Requiem* de Gabriel Fauré et *« venu voir avec ma collègue ce qui se passait »*. Un retraité qui avait *« travaillé plus de vingt ans chez Bouygues »* ou une vieille dame, actionnaire du groupe – *« J'ai même assisté à une assemblée générale au siège de Saint-Quentin-en-Yvelines. C'était un homme exceptionnel. »* – faisaient partie des rares personnes venues pour l'occasion et qui n'avaient pu pénétrer dans l'église, interdite à ceux qui n'avaient pas de cartons d'invitation et, notamment, aux journalistes, excepté ceux de TF 1.

Après la cérémonie, un impressionnant cortège de fourgonnettes couvertes de fleurs et de Renault-Espace, transportant les proches, a accompagné la dépouille mortelle de Francis Bouyges pour une inhumation familiale au cimetière de Passy.

C. B.

Un responsable national du RPR va gérer la fédération des Alpes-Maritimes

NICE

de notre correspondant régional

Jean-Pierre Bazin, délégué général du RPR aux fédérations, conseiller régional des Pays de la Loire, a été désigné pour gérer provisoirement la fédération de son mouvement dans les Alpes-Maritimes, dont les instances dirigeantes ont été dissoutes le 23 juillet (*le Monde* du 25 juillet). En attendant la nomination d'un secrétaire départemental, il sera chargé d'organiser de nouvelles élections internes, prévues pour fin septembre ou début octobre.

Après une première réunion de travail avec l'ensemble des anciens secrétaires de circonscription, mercredi 28 juillet, à Nice, M. Bazin a indiqué qu'il aura pour tâche, aussi, en liaison avec le délégué général aux élections, Yves Lessard, et en concertation avec les parlementaires RPR des Alpes-Maritimes, de préparer les investitures pour les prochaines élections cantonales.

« Nous n'avons pas de plan préétabli et nous voulons prendre notre temps, nous a précisé M. Lessard. *Tout est possible, y compris que notre tête de liste aux élections municipales de Nice, en 1995, soit Christian Estrosi* [président démissionnaire de la fédération et député des Alpes-Maritimes]. » Le nom de Jacques Toubon, ministre de la culture, avait été cité, la semaine dernière, comme possible candidat du RPR à la mairie de Nice.

G. P.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 29 juillet 1993 a été tiré à 451 726 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans visa » : Foz-de-Iguaçu, des chutes en or

Foz-de-Iguaçu, ville brésilienne de deux cent mille habitants, avec une porte sur le Paraguay et une sur l'Argentine. Ses chutes, une attraction mondiale, sont une mine de devises. Lire également : une sélection de livres.